



HAL
open science

Des imaginaires de la participation au récit participatif : étude du budget participatif de la Ville de Paris

Mathilde Vassor

► **To cite this version:**

Mathilde Vassor. Des imaginaires de la participation au récit participatif : étude du budget participatif de la Ville de Paris. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-02512365

HAL Id: dumas-02512365

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02512365>

Submitted on 19 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Master 2 Recherche

Mention : Information et communication

Spécialité : Recherche et développement

Des imaginaires de la participation au récit participatif Étude du budget participatif de la Ville de Paris

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Dominique Cotte

Nom, prénom : VASSOR Mathilde

Promotion : 2016-2017

Soutenu le : 16/05/2017

Mention du mémoire : Très bien

Remerciements

C'est avec émotion, au terme d'une enquête longue de quelques mois, que je pense à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidées à avancer tout au long de cette année.

Je souhaiterais tout d'abord vivement remercier Dominique Cotte qui a suivi mon travail avec gentillesse, intelligence et justesse malgré des conditions difficiles.

Un grand merci également aux trois agents de la Ville de Paris, Jérôme Poirier, Florian Jarry et William Paterson qui ont accepté de s'entretenir avec moi et de réellement prendre le temps de m'expliquer le fonctionnement du budget participatif.

Merci également à toute l'équipe pédagogique du Celsa, pour les cours passionnants que nous avons pu suivre cette année. Je garde une pensée particulière pour notre coordinatrice pédagogique, Sibylle, efficace et présente auprès de nous.

Un immense merci à Fabrice et Clara, bibliothécaires du Celsa d'une grande bonté, qui ont su m'aider dans mes recherches, m'accueillir avec bienveillance pendant ces quelques mois de vacation à leurs côtés. Les journées de travail avec eux ont toujours été pour moi des moments de ressourcement.

Il serait injuste de ne pas mentionner l'ensemble des membres de la classe de Master Recherche. Vous avez fait de cette année un épanouissement quotidien : travailler à vos côtés a toujours été un réel plaisir. Un immense merci en particulier à Quentin, pour ton soutien permanent, Aurélie pour ta douceur rieuse, Théo, Théo et Romain, pour ces nombreuses et captivantes discussions politiques, Marc, pour ton humour, toujours appréciable, Inel enfin pour ta présence apaisante.

Cette longue liste enfin, ne serait pas complète sans une pensée pour ceux qui m'accompagnent, me supportent – dans tous les sens du terme – au quotidien. Je pense ici bien évidemment à Arthur, pour ses encouragements permanents et son soutien inconditionnel. Mais je pense également à Camille, Elsa, Charlotte, Anne-Lise, Lucille, Margot, Noémie, Virginie, Pierre et Dolorès, ainsi que mes trois frères adorés, Martin, Rémi et Thibault.

Merci enfin à Charlotte et à ma maman, pour leur relecture nécessaire et attentive ainsi que pour leur présence quotidienne.

Table des matières

Introduction	8
<i>Comment vivre ensemble ?</i>	8
<i>Situation par rapport au champ universitaire</i>	9
Les approches que nous n’aurons pas	9
Compréhension de la discipline : entre vision personnelle du monde et construction de l’objet de recherche	11
<i>Problématique et étapes de raisonnement</i>	12
Première étape	13
Deuxième étape	13
Troisième étape	14
<i>Méthodologie</i>	14
Première étape	16
Deuxième étape	17
Troisième étape	17
<i>Annonce du plan</i>	18
I – Des imaginaires de la participation à l’inscription du budget participatif dans une logique néo-libérale	20
<i>A) Les imaginaires participatifs et le contexte politique</i>	20
1) Le diagnostic d’un contexte politique de désenchantement des citoyens posé par la municipalité	20
2) ... l’amène à solliciter une démarche participative pour y répondre	21
3) ... qu’elle outille par la technologie	25
<i>B) ... expliquent la création du budget participatif sous cette forme</i>	27
1) L’injonction à l’action	27
2) ... est accentuée par une logique d’efficacité et une rhétorique de la preuve	30
3) ... créant un rapport gestionnaire au territoire	33
<i>C) ... Et inscrivent la démarche participative dans une logique néo-libérale</i>	35

1) De l’outil au kit : le rapport gestionnaire au politique.....	35
2) De la mise au centre de l’individu.....	38
3) ...à la logique marchande.....	41
<i>Conclusion partielle</i>	44
II – Le récit comme incitation à la participation	46
<i>A) La mise en scène de la participation, de la polyphonie énonciative au monologue municipal, ...</i>	47
1) La représentation des différentes individualités : la mise en scène de la polyphonie énonciative	47
2) La pratique de la citation comme passage de la polyphonie énonciative au monologue municipal.....	49
3) Le projet entre industrialisation et normalisation : le rapport au pouvoir	53
<i>B)... permet le rapport projectif aux mondes possibles (cliquer sur un projet, c’est ouvrir un récit)....</i>	55
1) Le budget participatif : un récit cadre et des récits enchâssés... ..	55
2) ... qui permet la création d’un rapport projectif et poétique au territoire	57
<i>C)... et donne du sens aux interactions possibles : le récit cadre ayant une fonction évaluative</i>	60
1) Les rôles donnés aux énonciateurs-personnages	60
2) Un dialogue ? Mais pourquoi ?	64
3) Finalement, ce sont des dialogues ou non ? Du diatexte à l’antichronologie.....	65
<i>Conclusion partielle</i>	67
III – De la ville dans le budget participatif au budget participatif dans la ville	69
<i>A) De la circulation et l’enrichissement des textes, un élément constitutif du budget participatif symbolique du rapport au pouvoir, ...</i>	69
1) La circulation des textes et leur enrichissement, un élément constitutif du budget participatif	70
2) De la rupture initiale par l’inscription d’un projet dans le dispositif.....	70
3) ... à son enrichissement graduel par les différents amendements du projet (les étapes de la co- construction).....	72

<i>B) ... à l'inscription progressive du projet dans l'espace-temps de la ville...</i>	76
1) Le marquage du temps long : de l'inscription progressive du projet au sein du territoire...	76
2) ... à l'inscription du budget participatif au cœur de la ville et du quotidien des habitants ...	80
3) Les projets des Parisiens comme marqueurs cycliques des temps de la vie	82
<i>C)... un moyen de donner sens à la société par la création d'un « récit municipal ».</i>	84
1) Faire commun un territoire par le récit.....	84
2) ... réenchante l'activité politique en lui rendant son sens premier.....	88
3) ... et donne une place à l'individu dans le récit municipal.....	90
<i>Conclusion partielle</i>	92
Conclusion	94
<i>Synthèse</i>	94
<i>Limites</i>	97
<i>Ouverture</i>	98
Bibliographie	99
<i>Classement par thématique</i>	99
Documentation sur la démocratie participative et représentative.....	99
Démocratie et politique	99
Rapport au territoire	100
Matérialité des processus de communication	100
Récits et littérature.....	101
Méthodologie.....	101
Entrées de dictionnaire	102
<i>Classement par genre de document</i>	103
Ouvrages scientifiques	103
Articles scientifiques	103
Travaux universitaires	105
Ouvrage méthodologique	105
Articles de presse ou de périodique non scientifique	105

Entrées de dictionnaires.....	105
Rapports.....	106
Résumé	107
Annexes	108

Introduction

Comment vivre ensemble ?

« Politique » est un mot originaire du grec *polis*, signifiant « cité », auquel est ajouté un suffixe « -ikos », marque de l'adjectif. Le terme signifie donc « qui concerne le citoyen ». La politique a donc tout à voir avec le citoyen, et l'organisation de la vie de la cité¹.

Il paraît un peu tautologique de l'écrire : l'organisation du vivre ensemble concerne donc tout le monde. Mais à un moment clé de la vie politique française, au cours d'une année ayant été marquée par la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, l'élection du populiste et sulfureux Donald Trump à la tête des États-Unis d'Amérique, se questionner sur ce qui nous lie en tant que société ainsi que sur l'organisation de cette vie en commun paraît légitime.

À la radicalisation de choix politiques et au besoin de résoudre en commun les problèmes émergent des propositions alternatives aux possibilités institutionnelles, en France notamment. Nuit Debout, mouvement difficilement qualifiable, aux formes et aux individualités multiples, semble en être un bel exemple. Se réunir sur la place emblématique qu'est celle de la place de la République à Paris, d'abord par contestation puis dans la construction, essaimer les foyers de Nuit Debout en France, est une belle tentative pour répondre à la question que nous posons : comment vivre ensemble ?

Nous sommes entrée dans cette année de Master Recherche avec la volonté d'allier la réflexion théorique à une forme d'engagement personnel. Cela s'est traduit par la volonté de travailler sur des sujets d'actualité touchant justement à l'organisation du vivre-ensemble. Alors que les élus doivent reconquérir leur légitimité auprès des citoyens, choisir un thème qui faisait la part belle aux propositions alternatives de modes de gouvernance nous a séduite.

Et nous avons l'embarras du choix. En dehors de Nuit Debout, nombreux sont les mouvements de citoyens, en France et dans le monde à avoir cherché des alternatives au mode de décision « par le haut » et leur travail a porté ses fruits puisque les pratiques participatives se sont institutionnalisées. En France, c'est dans les années 1960 qu'une demande de participation civique naît, d'abord par revendication comme dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix : des habitants s'organisent pour protester contre la rénovation de leur quartier dont les décisions sont prises de manière unilatérale. La participation se fait alors « par le bas ». Les pouvoirs publics prennent conscience de la demande et la participation s'institutionnalise à partir des années 1970, avec le début des politiques de la ville. Dans les années 1980 et 1990, l'institutionnalisation s'accélère, la codification juridique apparaît : la loi relative à l'Administration Territoriale de la République (loi ATR) de 1992 instaure le droit à l'information des populations sur les affaires locales et la loi Voynet de 1999 crée les Conseils de développement². Enfin,

¹ « POLITIQUE : Définition de POLITIQUE », <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique>. [consulté le 5 mai 2017]

² Alice MAZEAUD, « La tension s'accroît entre concertation institutionnalisée et démarches contestataires », *Intercommunalités n°208*, p. 11p.

en 2002 sont créés les conseils de quartier et la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Depuis, les politiques participatives institutionnalisées prennent de l'importance, même si elles restent parfois en décalage avec d'autres formes de démarches citoyennes plus contestataires, comme à Notre-Dame-des-Landes ou avec Nuit Debout.

Au sein de cette évolution sociale, politique et institutionnelle de la participation, la Ville de Paris a fait le choix de mettre en place une politique participative importante qui se veut novatrice et dans laquelle le budget participatif à une place prépondérante. Si Bertrand Delanoë avait déjà permis l'ouverture des politiques publiques aux Parisiens, par le biais des conseils de quartier notamment³, Anne Hidalgo a poursuivi cet engagement en mettant la participation citoyenne au centre de sa politique.

Le budget participatif de la Ville de Paris, dont la première édition s'est tenue en 2014, est un « projet de mandature ». Présenté comme une « innovation démocratique majeure », il est un outil central qui fait de la participation un des piliers de la politique municipale. Ce dispositif dédié, entre 2014 et 2020, 5% du budget d'investissement de la Ville de Paris à des projets proposés par les Parisiens. Les seules conditions que doivent remplir les propositions sont les suivantes : relever de l'intérêt général, de la compétence de la Ville de Paris et du budget d'investissement. La participation des citoyens s'effectue également par l'amendement des projets, *via* la publication de commentaires ou en s'associant aux projets pour ainsi participer à des ateliers de co-construction. Notons qu'il existe en fait deux budgets participatifs et donc deux types de projets : ceux de grande envergure intitulés projets « tout Paris », intégralement financés par la Ville de Paris et ceux d'envergure moindre qui sont des projets dit « d'arrondissements » financés pour partie par la Mairie principale et pour partie par les Mairies d'arrondissements. Au terme de chaque édition du budget participatif, les projets répondant aux critères fixés par la municipalité sont soumis à un vote des habitants ; chaque année la Mairie réalise les dix projets « tout Paris » qui ont eu le plus de succès ainsi que les dix projets plébiscités dans chaque arrondissement⁴.

Situation par rapport au champ universitaire

Les approches que nous n'aurons pas

Pour comprendre comment nous avons construit notre objet de recherche, il apparaît essentiel de nous arrêter un instant sur le chemin que nous avons parcouru tout au long de cette année de Master Recherche. En effet, il nous semble *a posteriori* qu'il éclaire les enjeux soulevés par notre travail.

Au cours de notre enquête, nous avons rencontré de nombreux textes intéressants mais qui ne correspondaient pas à ce que nous souhaitions travailler. Il nous paraît important de les présenter ici afin

³ Annexe 1 – Charte du budget participatif

⁴ Pour une compréhension exhaustive du fonctionnement du budget participatif, il est possible de se référer à l'annexe 2, document n° 7. Nous y avons joint le hors-série du magazine *àParis* spécial budget participatif qui récapitule notamment de manière très claire le calendrier et les modalités du budget participatif, en page 3.

de bien expliquer l'approche que nous n'avons pas choisie. Cela nous permet en creux de mieux définir notre point de vue et donc notre objet.

Nous avons dans un premier temps rencontré des recherches qui croisaient la notion de dispositif (une approche en sciences de l'information et de la communication) avec les sciences politiques. Nous pensons ici notamment aux travaux de Clément Mabi et Stéphanie Wojcik. Pour intéressants qu'ils sont, ces travaux se concentrent surtout sur la manière dont les publics sont affectés ou écartés de l'utilisation de dispositifs participatifs. Or, nous ne souhaitons pas travailler sur l'appropriation des outils par les publics, mais sur ce qu'ils engageaient en termes de représentation des figures institutionnelles et de citoyens ainsi que sur les imaginaires participatifs.

De la même manière, nous avons entamé notre réflexion avec un regard critique : nous avons alors la volonté d'entreprendre une déconstruction du fonctionnement du budget participatif en partant du souhait de comprendre comment ce dispositif normalisait la parole des citoyens. Nous pensions alors orienter notre problématique autour de la question du dispositif au sens où l'entend Michel Foucault. Nous avons également envisagé de considérer la participation comme un mythe dont s'emparerait la Mairie. Cela nous paraissait pertinent afin de travailler le lien entre l'objet matériel, le rapport au pouvoir et la codification des pratiques des Parisiens. Nous avons cependant écarté les propos théoriques de Michel Foucault sur le dispositif ainsi que l'acception barthésienne du mythe. Ces textes emblématiques étaient trop « lourds » à mobiliser pour notre objet. Le dispositif foucauldien par exemple, nous a semblé trop « rigide » pour être mobilisé, il ne « collait » pas tout à fait à notre objet. C'est pourquoi, si nous utilisons les termes de « mythe » ou de « dispositif », nous ne les emploierons dans leur acception commune, sauf s'il en est fait mention contraire, bien entendu.

Au moment de reprendre l'ensemble de nos notes afin de rassembler nos idées pour présenter notre travail, nous nous sommes aperçue que notre objet de recherche correspondait en fait à la manière dont nous avons compris les sciences de l'information et de la communication (SIC) au cours de cette année, et que cela, en outre, correspondait à une « posture intellectuelle », baignée par les apports universitaires, mais également de nos expériences personnelles. Il est bien hautain de prétendre avoir acquis une « posture intellectuelle », mais le terme nous paraît cependant juste en ceci qu'il exprime l'idée d'une manière de penser et de voir le monde propre à une situation et un individu. Cette « posture » est toujours en construction, si bien qu'employer ce terme nous paraît refléter le fait que l'écrit que nous produisons ici est bien un « arrêt sur image » du parcours de vie, en évolution, de la personne que nous sommes, enrichie des expériences que nous avons pu effectuer. Il est, au moment où nous écrivons, ce que nous avons compris de notre sujet et du champ de recherche dans lequel nous nous situons et il est donc bien évidemment amené à se transformer avec le temps. Enfin, le terme de « posture » est intéressant par la dimension spatiale qu'il porte. Il exprime bien le lien entre une vision du monde et la construction d'un objet de recherche : selon la position à laquelle nous nous plaçons, la vision que nous aurons d'un objet sera différente et produira donc une analyse différente. Ceci étant dit, il convient désormais d'exprimer

le point de vue d'où nous parlons. C'est en effet en expliquant ce que nous avons compris des SIC que nous pourrions le mieux expliquer comment s'est construit, et quel est, l'objet de recherche analysé ici.

Compréhension de la discipline : entre vision personnelle du monde et construction de l'objet de recherche

Il existe à nos yeux une interaction entre notre vision du monde, la construction de notre objet de recherche et ce que nous avons compris des sciences de l'information et de la communication. Cette compréhension s'est construite et mêlée à nos expériences personnelles, académiques et professionnelles passées et en cours, nous faisant évoluer en tant qu'individu. Elle nous a amenée à voir, et donc à construire le monde différemment. C'est ainsi que notre point de vue a évolué au cours de l'année et nous a permis de construire un objet de recherche, sur le fondement du sujet initial qu'était le budget participatif.

Ce que nous avons compris des SIC, c'est qu'elles ne travaillent pas à l'analyse d'une vérité de la réalité (comme le ferait la philosophie), mais à l'étude des représentations de la réalité (ce qui est en soit une recherche de vérité) en comprenant que celles-ci sont animées par des phénomènes aux dimensions multiples et complexes (sociales, techniques, économiques, symboliques...) et agissent sur ces nombreuses dimensions qui les agissent en retour. Nous ne chercherons ainsi pas à comprendre si le budget participatif est un outil qui fonctionne bien et qui a du succès, ce qui serait plutôt l'approche de sciences politiques. Nous ne chercherons pas à savoir s'il relève de la volonté de faire la promotion d'une politique, ce qui relèverait davantage de la sphère du marketing. Non, nous chercherons simplement à comprendre le budget participatif comme un objet qui reflète une vision du monde, vision du monde que nous tenterons d'analyser.

Nous faisons le choix de nous concentrer sur l'objet lui-même ce qui nous permet de marier les aspects symboliques et techniques tout en prenant en compte les aspects politiques et sociaux. Ces derniers sont lisibles au sein de l'objet et sont également nécessaires à la compréhension de notre objet. Nous faisons le pari enfin que les échanges entre humains sont fondamentalement symboliques et que les signes produisent du social autant qu'ils en témoignent. Ce double regard nous permet donc de ne pas comprendre le budget participatif comme venant d'une énonciation unique qui serait la Ville de Paris et qui délivrerait un message à des destinataires. Il nous semble au contraire que la situation de communication que produit le budget participatif – d'autant plus qu'il s'agit d'un dispositif qui se veut participatif – est fondamentalement dynamique. Si le budget participatif est construit sur la base d'une représentation du monde portée par la Ville de Paris dont le dispositif est un marqueur, celui-ci témoigne également du social qui agit la société dans une perspective plus large. C'est ce que le philosophe Cornelius Castoriadis appelle les « imaginaires », une notion qui pourrait être définie comme l'ensemble anonymes qui traverse l'ensemble des sujets au même titre que la langue, autrement dit, des

représentations sous-jacentes qu'on ne voit pas mais qui structurent la société, dans ses aspects symbolique mais également dans son organisation pratique⁵.

Nous souhaitons donc considérer le budget participatif comme un dispositif faisant partie d'un contexte dynamique pour ainsi étudier la manière dont un ensemble de signes témoignent des valeurs d'une époque et comment cet emploi, produit par ailleurs du social en réaffirmant la légitimité du signe en question à l'intérieur d'une œuvre dans un contexte social précis.

Problématique et étapes de raisonnement

Le budget participatif est un projet dit « participatif » qui vise à raviver le lien entre les administrés et la municipalité, et qui peut de fait être analysé comme un dispositif instaurant une situation de communication particulière. En effet, « *le champ du participatif est un champ où se retravaillent et se redistribuent les rôles communicationnels ; il a donc une tendance à mettre en œuvre des actions de communication, à autoriser, légitimer, composer avec les médiations données dans la culture.*⁶ »

Ainsi, pour analyser au mieux une situation de communication, simplement mais sans être simpliste, il nous a paru heuristique de s'arrêter quelques instants sur les différents éléments qui la composent : le « message »⁷, les individus participant à la situation de communication et le contexte dans lequel celle-ci se déroule. Considérer le budget participatif comme une situation de communication permet également de prendre en compte les enjeux socio-économiques et politiques d'une part, matériels de l'autre ainsi que la dimension symbolique et la manière dont ces différents éléments fonctionnent ensemble.

Avec cette approche, nous sommes amenée à étudier les imaginaires qui guident la construction du budget participatif. De manière plus large, nous nous questionnons sur la manière dont les différentes composantes d'une situation de communication sont modalisées par le budget participatif et fonctionnent ensemble. Ce fonctionnement instaure donc une représentation de la réalité dont le dispositif en témoigne et l'agit : quelle est-elle ? Comment est-elle donnée à voir ? Quels imaginaires la sous-tendent ? Quelle est la place laissée aux Parisiens dans cette dernière ? Comment la participation, un acte, est-elle permise et représentée ? Pourquoi ce passage par le discours ?

⁵ LUC DARDENNE, « Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société », *Revue Philosophique de Louvain*, 79-41, 1981, p. 133-141.

⁶ Etienne CANDEL, « Autoriser une pratique, légitimer une écriture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur internet : étude éditoriale de six sites amateurs », Paris IV - Sorbonne, Paris, 2007, p. 10.

⁷ Nous ne comprenons pas le terme de « message » dans son acception linguistique jakobsonienne, mais bien comme le dispositif et les imaginaires qui l'entourent. Nous ne traiterons donc dans un premier temps que du dispositif et de ses discours d'escorte (partie 1) avant d'élargir aux intervenants de la situation de communication (partie 2) et enfin d'élargir encore une fois notre analyse pour nous intéresser aux relations que le dispositif entretient avec le contexte (partie 3). Nous effectuons en fait une sorte de circuit en partant du contexte institutionnel et de la manière dont il influe sur le dispositif, qui lui-même construit des figures d'intervenants qui enrichissent le dispositif qui va ensuite agir à nouveau sur le contexte.

Cela nous amène en somme à nous poser la question suivante :

Comment et pourquoi le budget participatif, dispositif instituant une situation de communication, est-il mû par des imaginaires et met lui-même en scène des énoncés, des situations et des individus ?

Pour répondre à cette question, nous avons initialement posé trois hypothèses, ou champs de travail, qui ont été trois étapes de réflexion dans notre travail. Au moment de rendre compte de notre réflexion, nous ne pouvons pas faire comme si les conjectures que nous avons initialement posées tenaient encore. À nos yeux, cela complexifierait de manière inutile la lecture. Nous exposons donc ici succinctement, pour chaque étape, le chemin que nous avons parcouru entre le début de ce travail et le point où nous sommes aujourd'hui.

Première étape

Notre postulat de départ était le suivant : « *le budget participatif est la réponse à un contexte politique et social – nommé “crise de la représentation” – qui tente de pallier les critiques dont est victime le système représentatif.* » Après analyse, il nous paraît clair que la municipalité tente de légitimer sa position d'institution représentante du peuple. Ce besoin de légitimation fait suite à un contexte double. D'une part, l'analyse de la municipalité selon laquelle il y aurait une perte de confiance des citoyens dans leurs gouvernants et dans le système démocratique. D'autre part, un besoin de prouver l'efficacité des politiques publiques aux yeux des citoyens, en demande de comptes par rapport à l'utilisation de l'argent public, mais également aux yeux de l'État qui surveille les finances publiques. Pour répondre à cette crise double, il nous semble que *la municipalité dessine un rôle de citoyen aux Parisiens, rôle dont l'acte civique est mû par des valeurs néo-libérales.* Il s'agit en fait dans ce premier temps de comprendre **quels sont les imaginaires qui expliquent la constitution d'un tel dispositif et qui transparaissent à travers celui-ci.**

Deuxième étape

Notre propos de départ était que « *le budget participatif est fondé sur l'imaginaire et la mise en scène de l'échange et de la co-construction entre les différents acteurs du dispositif (Mairie, citoyens, porteurs de projets).* » En effet, il nous semblait que la municipalité tentait de répondre à ce qu'elle avait identifié comme une crise par la mise en avant d'une relation « directe » entre les gouvernants et les gouvernés. Cette conception du dialogue permettait de répondre aux critiques faites au système représentatif actuel. Il nous semble après analyse que la participation et l'échange entre les différents acteurs du budget

participatif est toujours importante. *Plus que la monstration de la participation, nous avons affaire à la mise en scène d'une polyphonie énonciative qui elle-même prouve qu'il y a bien eu participation.* Nous étudions dans ce deuxième temps **les rôles dédiés aux différents acteurs au sein d'une situation d'énonciation complexe.** Nous cherchons donc à analyser les différentes figures des utilisateurs, à travers l'analyse du dispositif et des discours produits : quelles sont-elles et comment sont-elles construites ?

Troisième étape

Enfin, notre troisième étape de réflexion cherchait à comprendre le lien entre le dispositif et le territoire, notamment au travers des projets proposés par les Parisiens. Ceux-ci traversent en effet l'ensemble du dispositif, du dépôt des projets par les Parisiens à leur réalisation et leur inauguration dans le territoire. Notre supposition de départ était donc que *« la constitution et la réalisation discursives des "projets" sont au cœur du fonctionnement du budget participatif. »* Après analyse, nous gardons l'idée que le « projet » est un élément clef du budget participatif, mais nous affinons notre proposition et comprenons en quoi ces projets sont importants. Nous souhaitons donc démontrer que *« le passage du projet en puissance au projet en acte, par la stratification de discours, en somme, la circulation des textes, construit peu à peu le projet et est constitutive d'une dynamique qui donne à voir les rapports de pouvoir au sein du budget participatif. »* Dans ce troisième et dernier temps, nous analysons la manière dont **la constitution des « projets » induit un rapport à l'espace et au temps propres au budget participatif. Nous étudions donc comment celui-ci modalise un rapport au réel, ce qui en fait un objet proprement politique.**

Méthodologie

Notre méthodologie s'est fondée avec la problématisation de notre objet. Nous souhaitions observer l'objet qu'est le budget participatif et nous fonder principalement sur le message qui est donné à voir, qui dessine des postures et donne à voir un contexte spatio-temporel de la situation de communication. Nous avons donc fait le choix d'une analyse sémiologique qui fait le pari de la compréhension de la situation de communication en se fondant sur l'analyse du message. En outre, nous souhaitions comprendre le fonctionnement du dispositif et il nous semblait donc particulièrement pertinent de nous confronter de manière privilégiée à l'analyse de notre objet. Nous avons notamment mis en place une analyse sémiologique en nous plaçant de la filiation des écrits d'écrans⁸, ce qui nous permet de bien prendre en compte la matérialité des objets étudiés, le contexte dans lequel ils sont produits et utilisés.

⁸ Yves JEANNERET et Emmanuel SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, 145-1, 2005, p. 3-15.

Nous nous sommes pour cela appuyée sur le manuel d'analyse du web de Christine Barats, et en particulier le chapitre écrit par Julia Bonaccorsi intitulé « approche sémiologique du web »⁹.

Par ailleurs, nous avons emprunté des éléments d'analyse littéraire pour effectuer nos analyses sémiologiques, mais également pour mobiliser des concepts propres à la narratologie, dont les notions liées au récit nous ont été forts utiles. Nous pensons notamment au travail d'Antoine Compagnon sur la citation¹⁰, ceux de Gérard Genette¹¹ et Paul Ricoeur¹² sur le récit. Pourquoi avoir privilégié ces trois penseurs à Roland Barthes ? Le travail sur le mythe nous semblait trop empreint lui-même d'une mythologie pour travailler notre sujet. C'est-à-dire qu'analyser le budget participatif à l'aune du mythe semblait disqualifier d'emblée le projet. Analyser le dispositif au prisme de la notion de « récit » n'investit pas au premier abord l'idée que le budget participatif est porteur d'une idéologie, ce qui nous permet de le prendre « au sérieux » sans chercher à le disqualifier *a priori*. Au contraire, le travail sur le mythe de Barthes nous semble être un travail de déconstruction d'objets mythiques porteurs de ce que l'auteur appelle une idéologie « petite-bourgeoise » et nous ne souhaitons pas verser dans cette critique mais simplement se servir de l'organisation du récit pour comprendre comment le budget participatif structure le temps et l'espace à Paris.

Pour répondre à la problématique que nous nous sommes donnée, nous nous concentrons principalement sur le site internet du budget participatif car il nous paraît cristalliser les rapports de pouvoir à l'œuvre au sein du dispositif. En outre, nous souhaitons comprendre comment le site internet construisait la logique de projet, tant dans les imaginaires (partie 1), que par la co-construction de ceux-ci (partie 2) et jusqu'à leur vote et leur réalisation (partie 3). Les « projets » sont en effet un élément clé du dispositif puisque ce sont eux qui constituent la base de la participation : ce sont bien des projets qui sont financés, proposés par des porteurs de projets et amendés par des Parisiens. Ce sont enfin pour des projets que les habitants votent. L'étude du site internet nous semblait donc toute indiquée car c'est ici que se cristallisent les transformations : c'est par exemple à cet endroit que nous avons accès aux différentes « versions » de projets (les textes rédigés par les porteurs de projets, ceux soumis au vote...) ainsi qu'aux commentaires des habitants, porteurs de projets et de la municipalité. Nous avons ainsi tout le matériel « en l'état » et nous pouvons observer *in situ* comment la logique du projet et les projets eux-mêmes se construisent.

Nous ne nous fermons cependant pas uniquement à une analyse du site internet même s'il constitue notre corpus principal. Nous avons en effet pu remarquer que le site internet était un « passage obligé » du dispositif. D'une part, il existe un parallèle entre le dispositif dans sa globalité et le site internet puisque ce dernier évolue en fonction du calendrier du budget participatif. Par exemple, les onglets changent en fonction des étapes du dispositif. Ainsi, un onglet et une page dédiés au dépôt des projets

⁹ Christine BARATS, *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U Sciences humaines et sociales », 2013.

¹⁰ Antoine COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

¹¹ Gérard GENETTE, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, coll.« Poétique », 1983.

¹² Paul RICOEUR, *Temps et récit : le temps raconté*, Paris, Seuil, coll.« Points Essais », 1991.

font leur apparition pendant le temps que dure cette phase. De même, lors de la campagne de vote de 2016, des boutons (qui ont disparu après le vote) permettaient à l'utilisateur de sélectionner ses projets « favoris » avant de voter. L'ensemble du dispositif est donc représenté sur le site internet, dans une « logique fractale », comme si l'intégralité du dispositif était représentée et « pliée » sur le site internet. Celui-ci n'est donc pas un outil utilisé de manière sporadique pour une étape du budget participatif : toutes les fonctions du dispositif s'y retrouvent. Les éléments et événements ayant lieu en dehors du site internet, comme par exemple les réunions de co-construction entre habitants nécessitent de s'« associer » aux projets sur le site internet. D'autre part, certaines actions constitutives du budget participatif ne peuvent être effectuées que *via* le site internet. C'est le cas par exemple du dépôt de projets qui s'effectue nécessairement en ligne. Nous considérons donc le site internet du budget participatif comme un élément structurant pour comprendre ce qu'est le dispositif. Cependant, nous serons attentive à pondérer nos propos et à ne pas les généraliser à l'ensemble du dispositif lorsque cela ne nous semble pas juste. La constitution de notre corpus d'analyse s'est faite en fonction des temps de réflexion et de ce que nous cherchions à travailler. Néanmoins, nous pouvons dire que nous avons constitué un corpus « transversal », constitué du site internet, dont nous avons analysé les éléments différemment en fonction des champs de travail. Nous avons ensuite, pour chaque temps de réflexion, sollicité de plus petits corpus pour y étudier des aspects spécifiques. Notre corpus principal est donc constitué des pages du site internet que nous avons sélectionnées durant la phase de dépôt des projets entre le 24 janvier et le 21 février 2017.

Première étape

Nous avons commencé notre travail par une analyse des supports de communication municipaux évoquant le budget participatif et son fonctionnement. Pour ce faire, nous avons sélectionné l'ensemble des documents de communication que nous avons trouvés pour la campagne de communication de l'édition 2016 du budget participatif afin d'avoir la vision d'une année complète¹³. Nous avons effectué une analyse sémio-discursive de ces supports dans le but de comprendre quels étaient les imaginaires convoqués pour accompagner l'arrivée du dispositif et donc construire les représentations sociales du budget participatif et de la participation parisienne¹⁴.

¹³ Pour la liste complète de ce corpus, se référer à l'annexe 2. Il est à noter que nous avons pu vérifier que nous n'avons rien oublié lorsque nous avons pu rencontrer Florian Jarry, chargé de la coordination de la communication à la mission budget participatif.

¹⁴ Annexe 1 – Charte du budget participatif et annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif

Nous avons dans un second temps étudié les pages du site internet qui sont présentes quelle que soit la phase du budget participatif, à savoir, la page d'accueil¹⁵, la page mode d'emploi¹⁶, l'agenda¹⁷ et l'espace personnel¹⁸. Nous avons là aussi effectué une analyse sémiologique.

Dans les deux cas, nous nous sommes posé une série de questions concernant des motifs récurrents après une première analyse flottante. Cette liste de questions systématiques a constitué une grille d'analyse fondée sur ces thèmes, à savoir : le relationnel, la réponse à la crise, les jeux de pouvoir, la rhétorique de l'efficacité, l'injonction à l'action et le rapport au territoire.

Deuxième étape

La seconde étape du raisonnement est également fondée sur une analyse double : une analyse sémi-discursive de pages du site internet et une analyse textuelle des commentaires postés par les utilisateurs sur l'espace qui leur est dédiée dans chaque « fiche projet ». Pour constituer notre corpus, nous avons tout simplement suivi le parcours utilisateur d'un Parisien qui voudrait se renseigner et commenter un projet sur internet. Cela nous a amenée à sélectionner deux pages types (la page « catalogue »¹⁹ et l'architexte de la « fiche projet »²⁰), que nous avons soumises à une analyse sémi-discursive.

Par ailleurs, nous avons effectué une analyse de discours de commentaires d'utilisateurs sur l'espace qui leur est dédié²¹. Nous nous sommes servie des critères de sélection disponibles sur la base de données. Il nous semblait intéressant, dans un objectif de représentativité et d'exhaustivité, de choisir des projets portés par des porteurs de projets au statut différent (« particulier », « conseil de quartier », « association » ou « autre ») ainsi qu'à des « états » différents (des projets « regroupés », d'autres « retenus » et d'autres « non retenus »). Nous avons ici analysé l'argumentaire du porteur de projet ainsi que le type d'interactions dans l'espace dédié aux commentaires.

Troisième étape

Enfin, dans un troisième temps, nous avons suivi le parcours d'un utilisateur qui souhaiterait s'informer sur la réalisation des projets lauréats. Nous avons donc là aussi sélectionné et analysé selon une méthodologie sémi-discursive la page « catalogue » de suivi des projets lauréats²² du site internet ainsi qu'un « fiche projet » de suivi de la réalisation²³.

¹⁵ Nous ne faisons finalement pas référence, dans le corps du texte, à l'analyse de la page d'accueil. C'est pourquoi elle ne figure pas en annexe de notre travail.

¹⁶ Annexe 3 – Analyse du site internet : page «mode d'emploi»

¹⁷ Annexe 12 – Analyse du site internet : page agenda

¹⁸ Annexe 11 – Analyse du site internet : page «mon espace»

¹⁹ Annexe 4 – Analyse du site internet : page «catalogue» projet

²⁰ Annexe 5 – Analyse du site internet : la «fiche projet»

²¹ Annexe 6 – Analyse discursive des «fiches projets»

²² Annexe 7 – Analyse du site internet : page catalogue «mise en œuvre des projets lauréats»

²³ Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l'onglet «consulter les projets lauréats»

Notre troisième temps se fonde sur une analyse de l'évolution des projets dans le temps du cycle du budget participatif. Il nous semblait donc intéressant de récupérer différentes « versions » du projet afin de voir comment le texte de ces derniers évoluait. Nous avons ainsi repris les douze projets dont nous avons fait une analyse discursive pour la deuxième étape du raisonnement. Nous avons sélectionné ceux qui avaient été élus lauréats, ce qui a réduit notre corpus à huit projets. De là, nous avons récupéré toutes les versions de textes auxquelles nous avons accès, que nous avons classées dans un tableau. Il y avait certaines versions que nous avons pour un projet mais pas pour l'autre et inversement. Nous avons de la sorte sélectionné trois cas emblématiques, qui reflétaient la diversité de ce que nous possédions comme versions de texte. Nous avons soumis ces trois cas à une analyse sémiologique²⁴.

Pour ce dernier temps, de manière plus annexe, nous nous sommes également rendue sur le lieu d'un projet réalisé, et nous avons observé la place du logo du budget participatif au sein de ce projet²⁵.

Enfin, en marge de ces initiatives, nous avons effectué une analyse sémiologique du logo du budget participatif²⁶ et avons rencontré de manière informelle deux agents de la Mairie de Paris, Florian Jarry, travaillant à l'organisation de la communication au sein de la mission budget participatif et Jérôme Poirier, chef de projet informatique travaillant sur le site internet du budget participatif. Ce dernier nous a fourni des captures d'écran de la page sur laquelle les Parisiens ont pu déposer leur projet entre le 24 janvier et le 21 février dernier²⁷.

Annonce du plan

Nous répondrons à la problématique qui est la nôtre en trois temps. Nous nous concentrerons tout d'abord sur l'étude des imaginaires de la participation. Cela nous amènera à analyser le contexte dans lequel s'inscrit le budget participatif : comment celui-ci est-il présenté comme la réponse à un contexte spécifique qui explique la forme qu'il prend. Nous verrons notamment que les représentations de la participation sont sous-tendues par un imaginaire que nous avons qualifié de « néo-libéral ».

Nous analyserons ensuite comment la participation redessine les figures des participants au budget participatif, que ce soit celle de la municipalité ou celles, multiples, des citoyens. Cette étude, que nous avons fondée sur le suivi du parcours utilisateur, nous amènera à filer la métaphore du budget participatif comme un récit cadre portant des récits enchâssés. Nous aurons ainsi l'occasion de réfléchir aux postures d'auteur, de narrateur et de personnages qui sont permises par le dispositif et les interactions (que la Mairie met en avant comme fondement de la participation) qui en découlent.

Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous continuerons à filer la métaphore du budget participatif comme un récit. Cela nous permettra d'analyser le rapport à l'espace et au temps que le dispositif forge

²⁴ Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets

²⁵ Annexe 14 – Présence institutionnelle du budget participatif au sein d'un projet réalisé

²⁶ Annexe 10 – Analyse du logo du budget participatif

²⁷ Annexe 13 – Captures d'écran de la page « dépôt de projets »

en nous concentrant sur la manière dont les projets évoluent au sein du dispositif pour ensuite s'incarner sur le territoire. Nous concluons cette analyse avec une réflexion sur la place du récit – qui organise le réel, c'est-à-dire le temps, l'espace et le rôle que les individus y jouent – dans la politique telle que nous l'avons définie au début de cette introduction.

I – Des imaginaires de la participation à l’inscription du budget participatif dans une logique néo-libérale

Notre première conjecture était que *le budget participatif est une réponse à un contexte politique qui tente de pallier les critiques dont le système représentatif fait l’objet*. Si le budget participatif peut être compris comme instituant une situation de communication et si nous souhaitons d’abord comprendre les imaginaires qu’il transmet, il nous semble pertinent de commencer par saisir les valeurs transmises par les énoncés expliquant le fonctionnement du budget participatif (ce que nous appelons communément les « discours d’escorte ») ainsi que l’architecture du site internet. Notre étude nous a cependant menée plus loin que nous pouvions l’imaginer au premier abord. En effet, le budget participatif répond bien à un contexte politique et tente de trouver des solutions à ce que la Mairie analyse comme symptomatique d’une crise du politique. Il dessine en cela une figure de la Ville novatrice en matière de citoyenneté et la figure d’un Parisien comme citoyen actif. Mais **l’analyse fine du site internet, que nous considérons comme un passage obligé du budget participatif, laisse à penser que les imaginaires participatifs et civiques sont hybridés à une vision presque néo-libérale du politique.**

A) Les imaginaires participatifs et le contexte politique...

1) Le diagnostic d’un contexte politique de désenchantement des citoyens posé par la municipalité...

Le politologue Jean-Pierre Gaudin affirme qu’il est nécessaire de replacer la réflexion sur la participation dans un débat plus large sur la démocratie et la crise de la représentation publique²⁸. Le contexte politique actuel semble structuré par deux éléments majeurs sans lesquels il n’est pas possible de comprendre le fonctionnement du budget participatif. D’une part, le système politique est marqué par ce que l’historien Pierre Rosanvallon nomme le « *désenchantement démocratique* »²⁹, qui se traduit par une défiance des citoyens envers leurs élus. Cette défiance est corroborée par le baromètre politique effectué par la fondation Jean Jaurès qui montre que moins de 50% des Français disent avoir confiance dans les institutions démocratiques nationales ou supranationales telles que le Sénat, l’Assemblée Nationale, l’Union Européenne, l’institution présidentielle ou le gouvernement³⁰. La juriste Marie-Anne Cohendet identifie comme cause de cette défiance la complexification de la démocratie représentative, qui entraîne une professionnalisation du champ politique augmentant le sentiment d’exclusion d’une partie des électeurs³¹.

²⁸ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2013.

²⁹ Serge AUDIER, « “La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité”, de Pierre Rosanvallon : sortir du désenchantement démocratique », *Le Monde.fr* [consulté le 25 avril 2017]

³⁰ Mathieu GUIBARD, *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques*, Fondation Jean Jaurès, coll. « Point d’æncrage », 2014.

³¹ Marie-Anne COHENDET, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, 18-2, 2004, p. 41.

D'autre part, le contexte politique de désenchantement et de défiance des citoyens envers leurs élus se double, pour les collectivités, d'une demande de résultats et d'efficacité des politiques publiques. À ce titre, le thème de la 27^e convention nationale de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) qui a pris place à Strasbourg en octobre dernier est instructif³². Cette association d'élus et d'agents des collectivités territoriales organise chaque année un congrès auquel les acteurs du monde local participent et dont la dernière édition était intitulée : « politiques publiques : notre devoir d'efficacité », appuyant l'idée que cette problématique est au cœur des interrogations actuelles des collectivités. Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, ces dernières cherchent à faire mieux avec moins et souhaitent également le retour à des politiques publiques concrètes. Ces demandes vont de pair avec le besoin de légitimation du statut des collectivités.

Face à ce contexte, le diagnostic que pose la Ville de Paris conclut à un besoin de participation accrue des citoyens, comme l'évoque Anne Hidalgo dans l'édito du hors-série spécial budget participatif du magazine municipal *à Paris* : « Rendre du pouvoir aux citoyens, leur permettre d'agir directement sur leur ville : je suis convaincue que là réside l'avenir de la démocratie »³³ sont les deux points qui permettent de répondre à un tel contexte.

2) ... l'amène à solliciter une démarche participative pour y répondre...

Qui parle de participation ?

Pour répondre à ce contexte de crise de la représentation, la participation citoyenne est une solution proposée par des chercheurs dans plusieurs disciplines, en histoire, comme Pierre Rosanvallon³⁴ ou en sciences politiques comme Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, qui évoquent un « impératif délibératif »³⁵. Pour Rosanvallon, les citoyens « réclament compréhension et inclusion dans les débats majeurs de la société » et la participation citoyenne est la solution³⁶. L'historien décrit d'ailleurs dans *La légitimité démocratique*, l'apparition d'un idéal nouveau, celui d'une interaction directe entre gouvernants et gouvernés.

Quelle filiation entre les différentes formes de participation politique et la participation de la VdP ?

La filiation avec la pensée de chercheurs qui plébiscitent la participation est assumée par la Ville de Paris : un entretien avec Yves Sintomer, décrit comme « professeur en sciences politiques à l'université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis » figure dans le hors-série spécial budget participatif du magazine

³² ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (ADCF), « 27e convention nationale de l'AdCF : Le rendez-vous des communautés et métropoles via @_AdCF », *Www.adcf.org*, septembre 2016, http://www.adcf.org/detail-agenda?Num_Agenda=333. [consulté le 27 mars 2017]

³³ Anne HIDALGO, « Rendons du pouvoir aux citoyens », *à Paris*, septembre 2016 p. 2

³⁴ Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1998.

³⁵ Loïc BLONDIAUX et Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15-57, 2002, p. 17-35.

³⁶ Cécile DAUMAS et Jonathan BOUCHET-PETERSEN, « Pierre Rosanvallon : « Gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre » », *Libération.fr*, 23 août 2015, http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256. [consulté le 25 avril 2017]

municipal à Paris³⁷. Un tel entretien montre le besoin de légitimation de la création d'un tel outil par des personnalités extérieures présentées comme « neutres » puisqu'appartenant à la sphère scientifique³⁸. Cet entretien aborde l'histoire de la participation en France et dans le monde. La Ville de Paris légitime donc ici sa démarche par un deuxième aspect : elle l'ancre dans une histoire politique longue, en faisant référence notamment au budget participatif de Porto Alegre, premier budget participatif du monde et connu pour son succès. Elle montre ainsi aux lecteurs que le budget participatif est un dispositif fonctionnel³⁹.

La justification de l'utilisation de la participation par la Mairie de Paris

La crise de la démocratie est sous-entendue dans les discours d'accompagnement du budget participatif notamment dans le dossier de presse du lancement du budget participatif 2016 : « *Anne Hidalgo a fait de la participation des Parisiens à l'élaboration des projets de la municipalité une priorité de son mandat, faisant le constat de la nécessité de renouveler le lien entre élus et citoyens et de s'appuyer sur la connaissance qu'ont les Parisiens de leur ville.*⁴⁰ » La Mairie de Paris analyse la crise de la démocratie comme une rupture du lien entre les Parisiens et l'administration, ce qui peut expliquer pourquoi la relation avec les Parisiens semble si importante et est tant mise en avant. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que la participation est un axe de communication politique fort pour la municipalité puisque le site internet de la Ville comporte un bouton animé sur lequel il est inscrit « Participez ! », bien visible sur l'ensemble du site internet et dont le texte change lorsque l'utilisateur passe la souris sur ce signe passeur est inscrit « c'est à vous ! » Notons donc que les Parisiens sont ici mis en position de citoyens actifs sur le site du budget participatif.

L'édito d'Anne Hidalgo du dossier de presse du lancement du budget participatif 2015 évoque aussi les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hypercacher. Ces derniers sont présentés comme une atteinte à la démocratie et à ses valeurs, deux choses qu'il faut donc défendre. Le projet du budget participatif est ainsi présenté comme un renforcement de la démocratie⁴¹.

Qu'est-ce que la participation ? En quoi peut-on avoir une approche critique de la participation ?

La Ville de Paris considère la participation citoyenne comme une solution à la crise de la représentation. Comme le montrent Lucie Alexis et Nancy Ottaviano dans une étude sur le site de e-pétition de la Mairie de Paris, « *en la formalisant sous la forme d'une charte, la Mairie de Paris met un point d'honneur à faire vivre la démocratie participative et à lui donner une voix qui puisse résonner au cœur de la vie politique.*⁴² » Mais qu'est-ce que ce mot recouvre exactement ? La « participation » peut se définir

³⁷ Yves SINTOMER, « Les citoyens peuvent voir la réalisation de leurs actes », à Paris, p. 1

³⁸ Nous retrouvons ici l'imaginaire d'une science neutre, bien que ce ne soit, à nos yeux, jamais le cas.

³⁹ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 7

⁴⁰ Pauline VERON, « Edito », *Dossier de presse - lancement du budget participatif 2016*, p. 3

⁴¹ Anne HIDALGO, « Edito », *Dossier de presse - lancement du budget participatif 2015*, p. 3

⁴² Lucie ALEXIS et Nancy OTTAVIANO, « L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne », Paris, 2014.

comme « *l'action de participer à quelque chose, le résultat de cette action* »⁴³. « Participer à quelque chose » sous-entend qu'un dispositif accueille et préexiste à la participation. Et c'est en effet le cas pour le budget participatif où le dispositif préexiste à la participation des Parisiens qui doivent donc s'y conformer : il n'y a pas de méta-participation de l'organisation du dispositif participatif.

Cependant, dans les discours, le budget participatif est un espace d'évolution des rôles sociaux et communicationnels, un espace de redistribution du pouvoir : on modifie « qui communique » pour modifier « comment on communique »⁴⁴, on modifie « qui décide » pour modifier « comment on décide ». Aux fondements du projet participatif, une représentation de la communication est impliquée : le simple citoyen devient porteur de projet, le décideur s'efface et promulgue les choix des citoyens. Selon Étienne Candel, cette modification des représentations de la communication suppose l'engagement d'une pensée de la distribution sociale des rôles culturels, de la construction des médiations et de l'élaboration discursive des objets⁴⁵. La légitimation d'une « parole » et d'une écriture est censée recomposer la culture. Et c'est bien ce qu'il se passe pour le budget participatif, pour lequel les discours engagent une vision de la politique et une vision de la communication partageant des imaginaires de la participation qu'il nous faut détailler.

Comment la participation est-elle présentée par la Ville de Paris ? Un complément pour pallier les problèmes de la démocratie représentative

Un complément à la démocratie représentative

En tant que solution à une crise de la représentation, la participation est d'abord présentée comme un complément à la démocratie représentative, qui viendrait en pallier les défauts, comme l'affirme la charte de la participation de la Ville de Paris : « La démocratie participative est une aide à la prise de décision publique. Loin de concurrencer la démocratie représentative, elle en est complémentaire.⁴⁶ » D'après Lucie Alexis et Nancy Ottaviano, « *la participation citoyenne agirait comme un levier à l'action politique mise en place par les élus et en introduisant la notion d'“aide”, une hiérarchie semble s'installer : la prise de décision finale et la garantie de la traduction en actes revient, in fine, aux représentants du peuple. Ainsi, la démocratie participative est au service de la ligne politique en place et sert à la renforcer.*⁴⁷ »

Une inversion des pouvoirs

En positionnant la participation comme un complément à la démocratie représentative, la Mairie met en valeur les distinctions entre la représentation et la participation. La principale différence mise en avant concerne les jeux de pouvoir : le budget participatif est présenté comme un dispositif qui permet de

⁴³ « Participation », CNRTL, 2012, <http://www.cnrtl.fr/definition/participation>. [consulté le 25 avril 2017]

⁴⁴ E. CANDEL, *Autoriser une pratique, légitimer une écriture...*, op. cit., p. 12.

⁴⁵ E. CANDEL, *Autoriser une pratique, légitimer une écriture...*, op. cit.

⁴⁶ Annexe 1 – Charte du budget participatif

⁴⁷ L. ALEXIS et N. OTTAVIANO, « L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne »..., op. cit., p. 7.

« rendre du pouvoir aux citoyens »⁴⁸. En mettant l'édito du maire à côté du sommaire, la municipalité donne à voir deux aspects de son dispositif : d'un côté, l'édito est un genre journalistique qui donne un point de vue sur l'actualité, il s'agirait donc ici du côté « idéologique » du dispositif. De l'autre côté, le sommaire traite davantage d'aspects pratiques du budget participatif : ces deux éléments sont donc les pendants pratique et théorique d'un même dispositif.

Le terme de « rendre » est marquant car « rendre quelque chose à quelqu'un » signifie redonner ce qui est dû ou attendu. Dans ce terme est donc exprimée l'idée que quelque chose a été perdu (en l'occurrence le « pouvoir ») et évoquerait donc un moment où les Parisiens avaient davantage de pouvoir. Cela est assez antithétique car l'histoire administrative de Paris est relativement chaotique démocratiquement parlant⁴⁹. En somme, « rendre du pouvoir » est une expression qui porte un imaginaire fort, celui d'une époque fantasmée lors de laquelle les Parisiens auraient possédé davantage de pouvoir, évoquant avec nostalgie un passé idéalisé qui n'a jamais existé. L'imaginaire ici mis en œuvre est donc celui d'une inversion des pouvoirs pour revenir à un état originel. Cet idéal d'un renforcement des pouvoirs est visible symboliquement dans l'organisation architecturale du site internet sur lequel le logo du budget participatif est au même niveau, en regard de l'espace personnel de chaque Parisien. Le rôle des Parisiens et des élus est amené à évoluer avec le budget participatif. En effet, les Parisiens auront un rôle accru : ils sont appelés à s'exprimer et à « prendre la parole » pour proposer leur projets.

Un imaginaire de la médiation

En incitant les Parisiens à « prendre la parole », la Mairie de Paris met en avant la volonté d'une relation directe entre les Parisiens et leurs élus. Le terme « direct » est employé tel quel à plusieurs reprises, par exemple dans un communiqué de presse où Pauline Véron affirme que les Parisiens ont eu l'« opportunité de proposer et de décider *directement* »⁵⁰. L'imaginaire de la médiation passe par l'idéal d'une relation « directe » entre l'administration et les administrés : cette relation serait purifiée car faisant abstraction des médiations dévoyant une relation originelle idéalisée. Or, cet imaginaire lisse les intermédiaires qu'impose le dispositif du budget participatif, ne serait-ce que par la présence d'un site internet qui rend les propositions et décisions *indirectes*, puisqu'elles doivent passer par un médium. L'idéal politique est ici lié à un idéal communicationnel. Nous pouvons établir ici un parallèle entre la recherche du modèle conversationnel des marques et cet imaginaire de la parole et de la médiation. Comme l'analysent Caroline de Montety et Valérie Patrin-Leclère :

« Dans cette réactivation du modèle originel de l'échange interindividuel non médiatisé, c'est la promesse d'une communication "naturelle" qui se joue. (...) La

⁴⁸ L'édito d'Anne Hidalgo dans le hors-série du budget participatif est ainsi intitulé « rendons du pouvoir aux citoyens ».

⁴⁹ En effet, la Ville n'a pu élire un maire qu'à partir de la loi du 31 décembre 1975 qui instaure un Conseil de Paris, à la fois conseil municipal et conseil général, comptant 109 membres qui élisent un maire. Auparavant, la Commune de Paris a vu l'apparition d'un pouvoir insurrectionnel qui gouvernait avec une assemblée démocratiquement élue.

⁵⁰ P. VERON, « Edito »..., *op. cit.*

conversation serait une communication débarrassée de la stratégie ; lavée de l'idée d'instrumentation et d'instrumentalisation professionnelle, épurée du soupçon de manipulation.⁵¹ »

La Ville de Paris ne va pas jusqu'à évoquer la conversation, mais elle met en avant le dialogue et la co-construction des projets tout en naturalisant la médiation que constitue le dispositif. Il nous semble donc que cette analyse effectuée dans le cadre de la sphère marchande s'applique bien à notre objet, et que la municipalité cherche à se légitimer et à essuyer les soupçons de manipulation qui pèsent sur la politique. Nous avons ici presque affaire au fantasme d'une compréhension mutuelle parfaite, d'une fusion entre les électeurs et les élus. Cet imaginaire de la démediation est visible par la représentation de l'oralité sur certains supports de communication, et notamment sur la couverture du dossier de presse édité à l'occasion du lancement de l'édition 2016 du budget participatif, sur laquelle des phrases mises entre guillemets sont attribuées symboliquement aux Parisiens. L'imaginaire de l'oralité est ainsi donné à voir par les signes graphiques de la citation, comme si la Mairie n'avait pas touché ces termes, les avait simplement retranscrits sur le papier, sans que cela ne change leur sens. Or, la présence d'une plateforme grâce à laquelle se déroule le processus du budget participatif entraîne la création d'une médiation qui empêche l'idée d'une démocratie directe : *« la relation écrite n'est pas une interaction directe. L'écrit est radicalement différent de l'oral en cela précisément qu'il postule un dispositif, des objets ou des processus de médiation.⁵² »*

3) ... qu'elle outille par la technologie.

Si la participation est présentée comme un complément à la démocratie représentative, le budget participatif est lui présenté comme une « innovation démocratique majeure »⁵³, syntagme qui apparaît au moins trois fois dans notre corpus et qui souligne l'alliance des imaginaires de la démocratie participative et celui du web, qui serait participatif « par essence ». Par ailleurs, la nouveauté du budget participatif est décrite positivement, « d'une ampleur inédite en France »⁵⁴ donnant ainsi à l'utilisateur une raison de participer à quelque chose de nouveau : en votant, le citoyen écrit en quelques sortes l'histoire. La naturalisation du support et la valorisation de l'« innovation » donnent à penser que la participation s'hybriderait parfaitement avec internet. Le web, par son aspect prétendument « social » serait la réponse idéale aux enjeux démocratiques. Nous remarquons donc ici une filiation avec le projet cybernétique de République des informaticiens, décrite par Patrice Flichy⁵⁵. En effet, la naissance

⁵¹ Valérie PATRIN-LECLERE et Caroline MARTI, « La conversion à la conversation : le succès d'un succédané », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 23-37.

⁵² Y. JEANNERET et E. SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran »..., *op. cit.*, p. 8.

⁵³ Dans la charte du budget participatif, le dossier de presse du mardi 5 septembre 2015, le communiqué de presse du mardi 19 janvier 2016 « Le Budget Participatif 2016 de Paris est lancé ! » et le dossier de presse du mercredi 5 octobre 2016

⁵⁴ MAIRIE DE PARIS, « "Une innovation démocratique majeure" - Dossier de presse - lancement du budget participatif 2015 ».

⁵⁵ Patrice FLICHY, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences et société », 2001.

d'Internet dans un monde académique a déterminé les imaginaires qui lui sont désormais associés puisque les chercheurs qui ont travaillé sur ce projet concevaient l'université comme un groupe de pairs. On retrouve ces caractéristiques propres à la création d'Internet qui fondent des imaginaires du web encore à l'œuvre aujourd'hui :

- *L'échange et la coopération ont d'abord lieu entre des spécialistes et des personnes ayant les mêmes intérêts.* Cet imaginaire se retrouve au sein du budget participatif puisque les acteurs sont censés tous avoir à cœur l'engagement démocratique. Par ailleurs, est valorisé l'aspect « expert » des citoyens, qui sont issus au même rang que les élus et agents chargés de questions précises à Paris ;
- *Internet est une communauté d'égaux.* Comme nous l'avons déjà soulevé, un discours sur l'inversion des pouvoirs est à l'œuvre au sein du budget participatif : les citoyens sont ici élevés au rang de décideurs.
- *La coopération est au cœur de cette activité scientifique :* les termes de « participation » et de « co-construction » prégnant dans les discours du budget participatif s'hybrident avec les possibilités d'Internet.
- Seul un imaginaire, celui *d'un monde séparé du reste de la société*, n'est pas développé dans le budget participatif.

Ainsi, comme le soulignent Emmanuël Souchier et Yves Jeanneret :

« La façon habituelle qu'utilisent les idéologues pour aborder la question repose sur un imaginaire de l'interaction directe et une représentation de la démocratie qui lui est associée. Cette représentation imaginaire est projetée sur la situation de médiatisation sans autre forme de procès. On rêve alors d'un écrit qui serait l'équivalent de la conversation. Modèle fantasmé d'échange entre de "purs esprits" délié de toute réalité matérielle, de tout dispositif technique, de toute norme sémiotique ou habitus social.⁵⁶ »

L'imaginaire du numérique est très présent sur l'ensemble des documents accompagnant le budget participatif, par la présence d'un ordinateur⁵⁷ ou la référence aux réseaux sociaux. Ainsi, sur le flyer de promotion de l'édition 2016 du budget participatif⁵⁸ est représentée une main sous le style d'un ordinateur qui montre la place du Parisien dans l'espace numérique : le dispositif transforme le corps mais garde la présence de l'utilisateur. La main numérique montre aussi l'influence que peut avoir le Parisien sur le dispositif, puisque la main, dans une utilisation traditionnelle de l'ordinateur, suit les volontés de l'utilisateur. Cependant, on ne peut ici s'empêcher de penser à tout ce que l'on abandonne

⁵⁶ Y. JEANNERET et E. SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran »..., *op. cit.*, p. 8.

⁵⁷ Qui figure sur tous les schémas d'explication du fonctionnement du budget participatif : l'informatique est inscrite au sein du dispositif et inversement, l'ensemble du fonctionnement du budget participatif est inscrit sur le site internet.

⁵⁸ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 9

à la machine : la place du Parisien est toujours symboliquement présente, mais celui-ci est dépossédé de son expression corporelle (mains, voix, écriture...) qui sont laissées au dispositif technique⁵⁹.

Par ailleurs, de nombreuses références aux codes des réseaux sociaux sont utilisées, notamment à Twitter, dont la présence est visible sur la page de garde du dossier de presse qui a lancé l'édition 2016 du budget participatif : une petite bannière sur lequel figure le *hashtag*, « notre budget ». Le pronom possessif crée un lien entre les Parisiens et la municipalité. Même si ce *hashtag* a été initié par la Mairie, tous les acteurs qui l'utilisent s'y rallient. La Mairie mobilise donc l'imaginaire du web, qui est censé être parfaitement collaboratif et donc aller de pair avec une politique de participation, où la décision est accessible au plus grand nombre et dans laquelle les projets se montent en commun. Cela embarque, en conséquence, les imaginaires liés à ces réseaux sociaux et notamment celui de l'échange interpersonnel et « social », sans frontière, insinuant donc en creux que « *le média social serait [...] horizontal et le média traditionnel non social* »⁶⁰, ce qui correspond aux imaginaires médiatiques du renversement de pouvoir mis en avant par la municipalité.

Nous comprenons donc que la participation qu'évoque la Mairie de Paris s'ancre dans un contexte politique spécifique, celui d'une crise de la démocratie qui entraînerait un besoin de légitimation. Pour répondre à cet enjeu double, la Ville de Paris fait le pari de la participation, une solution également mise en avant par des universitaires. Évoquer une crise permet à la municipalité de justifier le choix d'une politique participative. Par ailleurs, une réponse participative transmet des imaginaires liés à la participation, ainsi que l'idée que le web serait l'outil parfaitement approprié pour accompagner une démarche participative. Voyons donc dans un deuxième temps comment le contexte et les imaginaires identifiés façonnent la construction du budget participatif comme dispositif.

B) ... expliquent la création du budget participatif sous cette forme...

1) L'injonction à l'action...

Le discours de relation et l'injonction à l'action

La municipalité met d'abord en place une relation de proximité dans laquelle les deux parties sont bien distinctes, mais en relation. L'utilisation des pronoms personnels « nous » et « vous » à de nombreuses reprises dans des documents différents⁶¹ donne à voir la relation existant entre les administrés et les élus. La Mairie du 18^e arrondissement par exemple, utilise dans un article sur le budget participatif paru dans le journal municipal les termes « notre arrondissement » qu'elle met en lien avec « votre mobilisation et

⁵⁹ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 9

⁶⁰ Valérie PATRIN-LECLERE, « Introduction : la communication revisitée par la conversation », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 15-21.

⁶¹ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif

votre enthousiasme »⁶². Le balancement entre le pronom personnel de la première et de la deuxième personne du pluriel met en valeur le lien entre l'appartenance à un territoire et la mobilisation pour ce même territoire. Plus loin dans le même texte, la Mairie du 18^e arrondissement évoque « votre rue, votre quartier ou l'établissement que vous fréquentez »⁶³. Ici, la municipalité met en avant le territoire ultra-local dans lequel chacun peut se reconnaître et qui constitue la base pour laquelle les élus et les Parisiens peuvent se battre afin de l'améliorer.

Parallèlement au fait de poser l'enjeu de la relation – la mobilisation pour le territoire – et les différentes parties de celle-ci, la Mairie met en place une rhétorique fondée sur l'injonction à l'action, principalement sur le mode de l'impératif. Le même supplément au journal municipal du 18^e arrondissement titre « appropriiez-vous le budget participatif : décidez ! » : l'emphase est mise sur le verbe à l'impératif « décidez », qui figure au milieu de la page et est mis en valeur car il est en jaune sur fond blanc alors que le reste de la page contient du texte blanc sur fond bleu. L'œil est donc directement attiré par cette injonction. Nous ne recenserons pas ici les nombreuses occurrences de l'impératif mais nous remarquons que ce mode verbal est omniprésent et marque un rapport de pouvoir qui fait écho au terme de « participation », les Parisiens peuvent donner leur avis dans le champ d'action qui leur est octroyé uniquement.

N'oublions pas pour finir que le document analysé est distribué lors de la phase de vote : pour que les projets lauréats aient une légitimité et que le budget participatif soit une réussite, il convient qu'un nombre critique de Parisiens vote. Nous pouvons donc assimiler la décision au vote : c'est en votant que les Parisiens décident. Nous voyons donc ici se dessiner la figure du Parisien citoyen qui agit pour sa ville : le paradigme du budget participatif est l'action plus que la réflexion. La participation, et donc l'action visible des citoyens est essentielle à la municipalité pour légitimer son dispositif.

Les signes passeurs encouragent à l'action sur le site internet

L'injonction à l'action n'est pas visible uniquement par les termes employés, les signes passeurs⁶⁴ du site internet du budget participatif encouragent à la participation des citoyens. Par exemple, la newsletter que reçoivent les utilisateurs qui l'ont décidé présente la participation comme facile et rapide⁶⁵ : « en un clic », les utilisateurs peuvent aller sur le site et voter pour leurs projets préférés. Le geste de l'utilisateur est ici performatif puisque, en cliquant, celui-ci fait la démarche d'aller sur le site, il est déjà presque en train de voter. Tout est fait pour faciliter le parcours de l'abonné de la newsletter au vote.

Par ailleurs, sur le site internet, l'utilisateur peut effectuer des actions qui, par synecdoque, sont déjà un signe de sa participation. Les interactions sont surtitrées : « j'aime », « je souhaite m'associer au projet » ou encore « je partage ». Le procédé relève de la prosopopée puisque le site internet « parle », et il

⁶² Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 1

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Les signes passeurs sont des liens qui permettent d'accéder à un autre texte depuis une page internet. En ce sens, le « signe passeur » contient la potentialité d'un texte, contenue dans un autre texte (l'écriture du code qui permet de passer d'une page internet à une autre).

⁶⁵ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 3

emprunte la voix des utilisateurs qui en « aimant » un projet ou en s’y associant, souscrivent à la manière dont celles-ci sont nommées. On peut donc penser que l’utilisation de ces termes donne à voir la *représentation* de l’adhésion à tous les publics, comme si les utilisateurs avaient prononcé ces mots alors que ces termes ne sont qu’une émanation municipale. Le pouvoir des Parisiens réside donc dans leur décision d’utiliser ou non des actions qui ont été pensées en amont pour eux, comme s’ils utilisaient une série de boutons poussoirs.

C’est parce que la Ville de Paris estime qu’il existe une crise de la représentation dont une des causes est une rupture du lien entre représentants et représentés qu’elle met en place une solution participative, dont le fondement est le concours des citoyens que la Ville de Paris. Cela incite la municipalité à mettre en place une rhétorique de l’injonction : le paradigme du budget participatif semble donc être la participation sous forme d’action. Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, dans un article sur la normalisation des pratiques participatives, pointent du doigt le besoin de légitimation des collectivités et l’institutionnalisation des procédures participatives qui tendent à faire de la monstration de la participation la clé de voûte de leur recherche de légitimité. Elles affirment ainsi que :

« pour les commanditaires de l’action publique, la mise en œuvre de procédures de participation suppose (...) d’en laisser une trace, condition sine qua non de l’évaluation de la démarche. Selon les enjeux et les acteurs, l’enjeu de transparence va se traduire par la publication d’un site web (forum, blog, etc.), de journaux, etc. La surenchère des supports numériques ou d’espaces de débat électronique comme dispositifs adossés aux démarches participatives permet ainsi de donner assez facilement des réponses automatisées à l’authentification que le débat a eu lieu. Les sites web vont alors servir de support d’évaluation pour les experts. Les documents numériques répondent à la double fonction de rendre possible le débat et d’en archiver la procédure.⁶⁶»

Cela se voit bien pour le cas de budget participatif de la Ville de Paris dont le site internet est hybridé avec des codes de réseaux sociaux et la monstration d’une archive en train de se faire (la possibilité de pouvoir suivre la réalisation des projets lauréats). D’après Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, les documents numériques répondent à la double dimension de rendre possible le débat et d’en archiver la procédure, permettant ainsi d’enjoindre à l’action et d’authentifier que celle-ci a bien eu lieu. Cela permet à la municipalité de se légitimer en tant qu’acteur permettant la participation.

Nous voyons ici l’importance des médiations à l’œuvre dans le dispositif et la part de la machine dans sa construction : c’est grâce à la présence du site internet que l’utilisateur peut lire et écrire en même temps, et donc effectuer une action de participation. Magali Nonjon et Julia Bonaccorsi évoquent le fait que les sites web permettent une *automatisation* de l’authentification du débat : plus que la participation,

⁶⁶ Julia BONACCORSI et Magali NONJON, « « La participation en kit » : l’horizon funèbre de l’idéal participatif », *Quaderni*, 79, 5 octobre 2012, p. 29-44. P.40

c'est donc l'authentification de celle-ci qui est importante, et pour ce faire, l'informatique joue un rôle prépondérant. C'est grâce à la machine et à son potentiel de traitement de l'information que l'authentification de la participation est possible. Sans cela, la participation à l'échelle d'une ville telle que Paris serait beaucoup plus compliquée. Mais dans le terme de réponse « automatique » sous-tend aussi l'idée que l'action se fait de manière inconsciente, sans qu'il n'y ait de réflexion sur la meilleure réponse à apporter pour authentifier la participation. Le choix se fait de manière automatique : quelle que soit la nature du débat, la réponse passera par un dispositif informatisé. On voit donc bien ici le poids de la machine qui est vu comme un outil évident sans que l'adéquation avec le type d'interaction ait été vérifiée. Cette dernière est donc nécessairement outillée et donne l'image d'une politique qui passe par des machines, sans qu'il n'y ait de véritable réflexion sur comment l'outil vient servir le politique.

2) ... est accentuée par une logique d'efficacité et une rhétorique de la preuve...

Par ailleurs, la Ville de Paris, comme toutes les collectivités en France, vit une baisse des dotations de l'État ainsi qu'une demande de « transparence » vis-à-vis de l'efficacité des institutions et du devenir de l'argent public. Sur le site internet du budget participatif il est possible de consulter le « mode d'emploi » du budget participatif⁶⁷. Un mode d'emploi est un document fourni avec le bien ou le service qu'il accompagne. Dans notre cas, la présence d'un tel document induit un rapport pragmatique au budget participatif. Cela signifie également que le dispositif a besoin d'une notice explicative, comme les objets électroménagers, allant de pair avec l'appellation « innovation démocratique » utilisée par la municipalité pour décrire l'outil. Nous le voyons donc, le budget participatif a ici une vision utilitaire : il se doit d'être efficace et son efficacité se doit d'être visible, comme nombre de politiques publiques aujourd'hui. Comment cette efficacité est-elle donnée à voir ?

Le rôle du chiffre

Il nous semble qu'un des effets de sens symptomatique du besoin de monstration de l'efficacité du budget participatif est l'utilisation de chiffres sous forme de « chiffres clés »⁶⁸, tant pour évoquer le taux de participation (nombre de commentaires, de votes, de projets...) que pour expliquer le fonctionnement du budget participatif (montants alloués à chaque projet, à chaque arrondissement, montant total...). On pourrait ici nous rétorquer qu'il s'agit d'un budget et qu'il est donc tout naturel que des chiffres soient mis en avant pour communiquer. Mais leur utilisation dépasse la simple évocation du montant des projets ou du budget : ces données chiffrées sont constamment présentes, pour évoquer les projets, mais

⁶⁷ MAIRIE DE PARIS, « Le mode d'emploi du budget participatif », <https://budgetparticipatif.paris.fr:443/bp/le-budget-participatif-.html>. [consulté le 29 avril 2017].

Voir aussi Annexe 3 – Analyse du site internet : page « mode d'emploi »

⁶⁸ Dans l'exécution et surtout, dans l'évaluation des politiques publiques, le terme « d'indicateur » est également utilisé. Les indicateurs choisis initialement évoluent au fur et à mesure de l'avancement des projets. Les « chiffres-clés » que nous évoquons sont autant d'« indicateurs » pour la Mairie, démontrant le besoin d'évaluation (ou d'« évaluabilité ») de la sphère publique.

également le taux de participation, le nombre de commentaires ou d'interactions entre les Parisiens, le nombre de projets ou encore pour donner un ordre aux différentes étapes du cycle du budget participatif⁶⁹. Cette dernière occurrence indique sans doute possible que la monstration de chiffres est constitutive du budget participatif. Nous pouvons d'ailleurs penser que le fait que ce soit le budget participatif qui soit un projet de mandature (et donc un outil particulièrement mis en avant par la Mairie) n'est pas anodin : il s'agit bien d'un budget, donc d'un outil qui entre lui aussi dans l'imaginaire du mesurable, de l'évaluable et donc potentiellement de l'efficacité. Cette intuition est renforcée par l'utilisation du terme « comptabilisés » et du terme « concrétisés » qui instaurent un imaginaire de la preuve concrète et mesurable⁷⁰, instituant en somme, le règne des « indicateurs ».

Certains chiffres clés du budget participatif sont répétés sur l'ensemble des supports de communication. Il nous semble que cette utilisation relève d'abord d'une logique d'efficacité et d'une rhétorique de la preuve ou de ce qu'Etienne Candel appelle « une "idéologie" de la précision »⁷¹. En effet, en utilisant des chiffres, la Ville de Paris souscrit à « l'idéal d'une mesurabilité des phénomènes sociaux, l'utopie d'un traitement statistique du social »⁷² et affirme avec force que son dispositif est efficace, car son efficacité est mesurable, évaluable. En utilisant des chiffres, la Mairie n'agrée-t-elle pas le régime d'évaluation des politiques publiques et ne souligne-t-elle pas qu'une politique publique doit être évaluable et efficace ? Elle transmet ainsi un imaginaire de l'efficacité, ou du moins, d'un besoin d'efficacité. Etienne Candel affirme également que « de cette pensée euphorique de la statistique sociale relève la valeur d'évidence du chiffre : il apparaît comme ce qui est évidemment objectif.⁷³ » Et c'est ainsi que la Ville de Paris peut développer une rhétorique de la preuve. Les objectifs qu'elle s'est fixés peuvent être chiffrés, ils apparaissent donc aux yeux des publics comme objectifs, ce qui donne un ton professionnel d'expert de la participation à la municipalité, et légitime ainsi sa position. En effet, comme l'affirme Etienne Candel :

« Le propre d'une information portée par une donnée chiffrée est sa précision. Dans le social, donner un chiffre, une mesure, une élaboration numérique de l'objet du discours, c'est apporter à la chose dite le caractère de l'exactitude, la validité supposée évidente, voire indiscutable, que porte un traitement statistique ou mathématique.⁷⁴ »

⁶⁹ Par exemple, sur la première page de couverture du dossier de presse sorti à l'occasion du lancement du budget participatif 2016 figure un grand « 1 », car il s'agit de la première étape du cycle. En bas de la page figure un schéma sur lequel les étapes sont listées : « 1. Projets > 2. Vote > 3. Réalisation ».

⁷⁰ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 2.

⁷¹ Etienne CANDEL, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite », *MEI*, n°128, 2008, p. 37-52.

⁷² E. CANDEL, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite »..., *op. cit.*

⁷³ *Ibid.*, p. 38.

⁷⁴ *Ibid.*

En conséquence, l'utilisation de données chiffrées donne un ton scientifique à la collectivité, qui fait autorité. Dans les représentations, ce qui est chiffré ne peut être remis en cause, et par synecdoque, le statut de la Mairie ne peut pas l'être non plus.

Le chiffre, et notamment ceux dont les occurrences sont nombreuses⁷⁵, est également un moyen de faire circuler l'information dans le corps social. En effet, « *le discours du chiffre est, le plus souvent, ancré dans un registre passionnel. Le chiffre impressionne, il marque, il étonne.*⁷⁶ » Cet étonnement permet une réaction, réaction qui marque les esprits et qui peut se partager avec son entourage. Les chiffres utilisés par la Ville de Paris sont donc de petites informations qui donnent prise sur le réel et qui ont le rôle de prises d'escalade : les Parisiens peuvent s'en saisir pour les commenter, les partager et ainsi, de fait, parler du budget participatif autour d'eux, ce qui contribue à faire circuler un discours sur le dispositif.

Enfin, le chiffre possède des dérivés, les références à une échelle qui s'incarnent dans des syntagmes tels que : le « montant unique au monde »⁷⁷ du budget participatif, ou encore le fait que « le budget participatif de Paris est le plus élevé au monde »⁷⁸ car « il représente 500M€ sur l'ensemble de la mandature »⁷⁹ ; ou encore : « L'an dernier (...) 5115 propositions » ; « en septembre dernier (...) 67000 personnes ont participé » ; « 100M€ - contre 75M€ en 2015 – dont 55M€ (...) contre 37M€ en 2015 » ; « 30% de ce budget participatif »⁸⁰. Ces syntagmes affirment la réussite du budget participatif et il nous semble qu'en l'affirmant, ces expressions entérinent le succès du budget participatif, sans même qu'elles ne soient véritablement vérifiables puisque les Parisiens ne savent pas nécessairement si les montants alloués représentent une part de budget important (aucune échelle de vérification n'est donnée) : « *le chiffre et son unité sont à peine mis en contexte, le commentaire est réduit, comme si la donnée devait parler d'elle-même.*⁸¹ » Ces données chiffrées mettent en place un discours de preuve, un règne de la scientificité et une mesurabilité de la réussite qui peut (en apparence) être vérifiée.

Des projets concrets et dont les résultats sont visibles

Enfin, l'utilisation de chiffres, notamment pour évoquer les montants des projets et ceux alloués au budget participatif, induit un rapport chiffré au territoire, qui va de pair avec le fait que le budget participatif apporte des solutions concrètes et visibles. En effet, la concrétude des projets est un élément important, notamment mis en avant dans le hors-série spécial budget participatif du magazine *àParis*, que ce soit par la description de certains projets réalisés, dans l'entretien avec Yves Sintomer dont le

⁷⁵ ½ milliard d'euros sur l'ensemble de la mandature soit 5% du budget d'investissement : répété tellement de fois que nous les connaissons désormais par cœur.

⁷⁶ E. CANDEL, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite »..., *op. cit.*, p. 46.

⁷⁷ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 8

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ E. CANDEL, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite »..., *op. cit.*, p. 41.

titre est « “Les citoyens peuvent voir la réalisation de leurs actes” » ou par la campagne de communication de l'édition 2016 du budget participatif, dont un des visuels est reproduit en quatrième page de couverture de ce même magazine⁸². En effet, cette affiche qui a occupé l'espace public au moment du vote, reprend l'esthétique d'une affiche de campagne qui serait déchirée en signe de rejet. Nous avons donc ici affaire à un enchâssement de figures puisque l'affiche déchirée recouvre ou découvre une autre affiche. L'ensemble contient quatre champs d'informations : en haut, un premier casier avec du texte noir sur fond bleu qui contient le logo de la Mairie de Paris ainsi que la mention « avec le budget participatif », un second, avec du texte jaune sur fond rouge, les mots « pas de promesse » sont inscrits. Ce second espace est dessiné de telle sorte qu'on dirait qu'il a été déchiré pour laisser apparaître la troisième case au sein de laquelle une photo de ce qui pourrait ressembler à un éco-quartier, avec beaucoup de verdure voit apparaître en surimpression les termes suivants : « réalisez vos projets ». Le logo du budget participatif figure en bas à droite de cette photo. Enfin, un dernier cadre vert contient du texte blanc, « Votez ! » et des informations sur les dates de la campagne de vote, et une indication renvoyant au site internet du budget participatif. En somme, cette publicité met en avant un aspect fort du budget participatif : le fait que ses réalisations soient visibles et concrètes. Elle oppose ainsi deux modalités de la politique : une manière de faire la politique « langue de bois » dans laquelle les promesses ne sont jamais suivies d'actions. La Mairie indique le refus qu'elle a de cette vision de la politique et souscrit donc à l'idée que les actions des élus doivent être visibles et concrètes. Nous le voyons donc, la Ville de Paris, par la manière dont elle organise et donne à voir le budget participatif, souscrit à l'idée que le dispositif se doit d'être efficace avec des résultats concrets et visibles. Elle met donc en place une rhétorique de la preuve qui légitime sa position mais induit un rapport gestionnaire au territoire.

3) ... créant un rapport gestionnaire au territoire.

Le rapport chiffré au territoire

Le rapport au territoire est chiffré : des enveloppes budgétaires sont allouées à chaque arrondissement et celles-ci sont représentées sur une carte de Paris sur laquelle les arrondissements sont schématisés et chaque arrondissement se voit attribué une plaque, dans le style de celles indiquant le nom des rues parisiennes, sur laquelle est indiquée l'enveloppe dédiée au budget participatif pour cet arrondissement. Ces plaques de rues sont typiquement parisiennes et les utiliser pour indiquer une enveloppe budgétaire induit un rapport gestionnaire au territoire. La plaque est en effet habituellement installée dans la rue, et elle en indique la nomination : c'est elle qui, communément, crée un repère dans l'espace public, elle établit une continuité entre le nom des rues représenté sur une carte et son inscription dans le territoire. Remplacer des noms par des chiffres n'est donc pas un geste anodin, il crée un geste de relation numéraire, chiffré à la rue et au territoire. Ce geste sort un élément de son contexte territorial pour le

⁸² Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 7

représenter sur une carte dans laquelle il n'a habituellement pas sa place. Ce que nous dit cet élément graphique, c'est que le territoire est un lieu d'aménagement payant. En outre et dans une moindre mesure, il fragmente l'espace en accroissant les potentielles rivalités entre arrondissements : ce n'est pas la ville dans son unité qui est ici donnée à voir mais la fragmentation, représentée de manière abstraite, par des chiffres : le territoire perd ici son identité et son histoire, au profit d'un autre imaginaire, celui de la gestion, du budget⁸³.

Focus sur le label « quartiers populaires » : entre incitation politique et logique de label

Outre le rapport chiffré au territoire, la municipalité met en place un système de marquage territorial dans ce qu'elle appelle les « quartiers populaires ». Cette indication figure sur les pages des projets concernés et est également visible sur la carte sur laquelle l'utilisateur peut voir tous les projets de Paris (il existe un filtre « quartiers populaires »). Sur les fiches de chaque projet, l'indication est sous forme de pastille qui, par sa forme ronde, ses couleurs, la mise en forme des éléments scripturaux et la manière dont elle est utilisée pour faire référence à un cas bien précis de projets, fait penser à un label « indication géographique protégée » (IGP)⁸⁴.

Un tel marquage donne à voir les logiques politiques qui animent le budget participatif. En effet, la municipalité montre ainsi son engagement financier envers certains quartiers : le budget participatif fait également l'objet de choix politiques. Comme le disent Valia Filloz et Valérie Colomb dans un article sur la labellisation territoriale, « *le label formalise la convergence d'intérêts et médiatise des valeurs mises en avant par ses initiateurs et ses adhérents.*⁸⁵ » Nous pouvons donc ici imaginer qu'un tel marquage territorial estampille un engagement municipal et incite également les Parisiens à une action spécifique sur ces territoires. Cet étiquetage montre la volonté de marquer le territoire, de faire sortir certains territoires du lot pour marquer une politique spécifique. Ces labels quartiers populaires sont attribués aux projets qui figurent sur des quartiers désignées comme tels par la Mairie. Cette logique de labellisation marque donc au fer rouge une origine géographique et induit donc nécessairement une relation particulière au territoire. Et il nous semble que cette relation est mâtinée d'une logique gestionnaire, se rapprochant du marketing.

En effet, l'étiquette utilisée pour les IGP, à laquelle ressemble la pastille « quartiers populaires », marque la provenance géographique, qui est censée garantir un type de fabrication et une qualité du produit. La même logique nous semble donc à l'œuvre ici : le marquage territorial discrimine une partie du territoire pour laquelle on indique qu'il y a un traitement spécifique dans le cadre du budget participatif. Cela nous semble induire un rapport gestionnaire au territoire sur lequel on applique des politiques

⁸³ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 6

⁸⁴ Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet »

⁸⁵ Valia FILLOZ et Valérie COLOMB, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires [en ligne]*, 2-n°2, mai 2011, <http://developpementdurable.revues.org/8998>. [consulté le 25 avril 2017]

spécifiques et surtout dont on donne à voir cette politique en marquant le territoire, qui est estampillé populaire.

Par cette injonction à l'action et le fait que certains territoires soient presque érigés en labels, les Parisiens sont presque enrôlés dans le dispositif : la communication et le fonctionnement même du site participatif dont l'archivage fonctionne sur le fondement de la participation des habitants contraignent la municipalité à déployer un arsenal communicationnel pour que le dispositif fonctionne. Même lorsqu'ils ne participent pas, leur quartier peut être utilisé pour donner à voir une orientation politique. Nous le voyons donc, le contexte de défiance à l'égard des politiques ainsi que le besoin de mener des politiques publiques efficaces conduit la municipalité à mettre en place un dispositif participatif qui se construit sur une injonction à l'action des Parisiens et sur une rhétorique de la preuve. Ces deux éléments induisent un rapport gestionnaire au territoire, mais également au politique, et transforment la ligne politique du budget participatif de la participation à une logique néo-libérale.

C) ... Et inscrivent la démarche participative dans une logique néo-libérale.

1) De l'outil au kit : le rapport gestionnaire au politique

La participation en kit

Nous pouvons étendre ce regard critique au fonctionnement même du budget participatif. Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon affirment que l'institutionnalisation de la participation a conduit à se concentrer sur la mise au point de méthodologies et la valorisation de la technicité aux dépens du militantisme⁸⁶. Les militants des luttes urbaines des premiers temps de la participation ont préféré valoriser leurs savoirs dans des « *process conseils* »⁸⁷, légitimant ainsi la présence dans la sphère de la participation de profils issus du management, forçant les différents acteurs de la participation à s'aligner sur l'offre de services gestionnaires et insufflant donc une dynamique d'homogénéisation. Ce contexte explique l'emprise grandissante des logiques de rentabilité que nous avons mises au jour. Au sein de cette homogénéisation, Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon soulignent des caractéristiques communes aux processus de participation, dont l'une est particulièrement visible pour le cas du budget participatif : le séquençage des procédures. La métaphore de la chaîne et le séquençage des étapes développés par les deux autrices est particulièrement visible dans notre cas : le schéma d'explication du fonctionnement du budget participatif est constitué de flèches représentant les différentes étapes du dispositif. Dans certaines versions de schémas explicatifs, les projets sont représentés par des ampoules qui naviguent d'étape en étape. D'après Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, cette présentation est efficace car elle donne à voir un processus linéaire aboutissant nécessairement à une production⁸⁸. Cette mise en scène « *décrit une opérativité immanente du dispositif et sa capacité à s'effectuer dans sa totalité.* »⁸⁹ Les

⁸⁶ J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » »..., *op. cit.*

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 7

⁸⁹ J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » »..., *op. cit.*, p. 39.

flèches traduisent l'emprise des logiques de rentabilité du marché de la participation, que nous avons pu constater à la prégnance du chiffre et la logique du discours de preuve qui tend à faire passer la monstration de la participation avant la participation elle-même. Nous pouvons imaginer que la simplification du processus à un enchaînement d'étapes qui produisent nécessairement un résultat structure elle-même l'action. Si une action produit nécessairement un résultat, le lien de cause à effets peut être plaqué (dans les imaginaires) sur l'action même du citoyen qui, en participant par un simple commentaire a le sentiment de faire une action civique. Le dispositif aurait donc une fonction perlocutoire qui ferait de la rédaction d'un commentaire ou de l'association à un projet une action civique à part entière. Nous ne condamnons pas cette forme d'action mais nous soulignons simplement l'effet possible du dispositif sur la participation citoyenne. Nous avons donc une toute-puissance du dispositif qui, non seulement promet nécessairement un résultat, mais fait également de la participation au dispositif un acte de participation civique. Nous pointons donc ici la simplification de l'action publique, qui va jusqu'à la simplification et la standardisation de l'acte civique lui-même.

Les deux chercheuses analysent l'origine de cette standardisation par les facteurs économiques mais également par la croyance en des outils qui seraient des « *technologies intellectuelles* » efficaces. On délègue en quelque sorte la formation des citoyens à la participation à la forme de l'outil (la manière dont celui-ci est mis en forme et représenté) en faisant abstraction des idéologies qui le sous-tendent et en faisant de celui-ci un objet neutre. Toute démarche participative serait aujourd'hui devenue programmatique et nous retrouvons bien cet aspect dans le budget participatif de la Ville de Paris, découpé en étapes incontournables à suivre, qui produisent nécessairement un résultat au terme du processus.

Toujours d'après Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, le séquençage participatif est justifié de la même manière que le séquençage pédagogique : le découpage en étapes permettrait une progression cognitive, nécessaire aux citoyens pour s'acclimater à ce nouvel outil de participation. Le ton pédagogique employé par la Mairie s'explique donc ainsi. Cela se voit particulièrement bien dans la newsletter de décembre 2016, informant sur le vote du budget, entérinant le budget participatif de l'année écoulée. Un jeu de questions-réponses est dessiné par la municipalité : celle-ci imagine les questions qui pourraient être posées par les Parisiens, comme dans un rapport de professeur à élève. La figure du maître et de l'élève se voit également bien dans les schémas d'explication du fonctionnement du budget participatif. En simplifiant un processus complexe en étapes, le schéma d'explication du fonctionnement tire sur le simplisme : valorisation des schémas et formes courtes, division en étapes sans travail de synthèse lissent la complexité d'une politique publique, sous couvert de pédagogie⁹⁰.

Ce modèle, qui s'explique par une recherche de rentabilité des prestataires en communication⁹¹, a très largement infusé la majorité des processus de participation, dont le budget participatif de la Ville de

⁹⁰ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 5

⁹¹ En effet, par des logiques de kit, les professionnels peuvent vendre plus facilement une ou plusieurs étapes ou la totalité du dispositif.

Paris. Le risque majeur de cette infusion, comme le notent Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, réside avant tout dans le processus de standardisation de la participation qui a un effet sur ce que signifie « participer » aujourd'hui. Les liens entre participation et outils sont naturalisés, et l'attention est portée de manière grandissante sur le caractère participatif des outils, aux dépens de la participation réelle qui « n'est aujourd'hui plus seulement outillée mais parfois simplement réduite à ses outils, introduisant une véritable confusion entre participation et prestations proposées par les professionnels.⁹² » Il nous semble donc possible d'affirmer que le budget participatif de la Ville de Paris est porté par une logique d'efficacité et ce sentiment est renforcé par la sémantique utilisée au sein du budget participatif, et particulièrement l'emploi du terme de « projet ».

Terme de « projet »

Outre le terme d'« innovation démocratique », qui marie l'imaginaire participatif à la sphère économique libérale, c'est le terme de « projet » qui mérite à nos yeux une réflexion car il nous semble symptomatique de l'inscription du budget participatif dans une logique néo-libérale. Dans le contexte du budget participatif, un « projet » désigne les idées qui sont déposées sur le site internet, mais également les différentes évolutions dans le temps, jusqu'au vote de ces projets. Un « projet » est défini par le trésor de la langue française comme « *ce qu'on a l'intention de faire et [l']estimation des moyens nécessaires à la réalisation* »⁹³. Ce n'est pas anodin que la pierre angulaire du budget participatif soit le *projet* : le management « en mode projet » est un grand classique de la vie en entreprise, valorisant la flexibilité et la polyvalence⁹⁴. Il est devenu une unité de mesure du monde du travail qui trouve ici sa consécration politique. En utilisant le terme de « projet », la Mairie de Paris adhère sensiblement à cette manière de fonctionner. Le « projet » connote une dépolitisation : il présente les décisions publiques comme relevant d'un choix décorrélé de tout programme politique global, ce qui participe à instiller l'idée que les décisions publiques relèvent d'impulsions presque consommatrices et non de choix doctrinaux. Cela correspond à une idéologie néo-libérale qui aplanit la divergence des intérêts de la société.

La Mairie de Paris emploie plus volontiers le terme de « projet » que celui d'« idée » : une idée peut être évanescence, rêveuse, tandis qu'un projet est construit (on parle par exemple de « projet professionnel », de « projet de vie » : le projet est stratégique). En faisant ce choix, la municipalité induit que les Parisiens doivent soumettre quelque chose de construit : les projets entrent dans un calendrier strict et répondent à une stratégie s'ils veulent être gagnants.

Bien que le budget participatif soit un dispositif politique, il nous semble bien loin des caractéristiques qui fondent ce que Luc Boltanski et Eve Chiapello nomment la cité civique. Au contraire, le modèle du

⁹² J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » », *op. cit.*, p. 30.

⁹³ « PROJET : Définition de PROJET », <http://www.cnrtl.fr/definition/projet>. [consulté le 25 avril 2017]

⁹⁴ Cédric FRETIGNE, « Boltanski Luc, Chiapello Eve, Le nouvel esprit du capitalisme. », *Revue française de sociologie*, 42-n°1, 2001, p. 171-176.

budget participatif semble davantage ressembler à ce que les auteurs nomment la « cité par projets »⁹⁵. En effet, les figures phares ne sont pas l'élu ou le parti, mais davantage le médiateur : la municipalité se place comme instigatrice du dispositif, mais en effaçant les attributs que lui assignent la démocratie représentative. Le site internet n'a rien d'un site institutionnel, il est coloré, les propos sont enthousiastes. Les valeurs de référence sont moins la collectivité et la démocratie que l'action et les projets. L'activité a pour but de générer des projets ou de s'intégrer dans des projets initiés par d'autres. Mais le projet n'ayant pas d'existence hors de la rencontre, l'activité par excellence consiste à s'intégrer dans des réseaux. Il nous semble que la description de la cité par projet donnée par Chiapello et Boltanski peut s'appliquer au budget participatif de la Ville de Paris :

« Dans l'ordre de cette "cité", le monde est un "réseau", le supérieur commun "l'activité", les personnes dignes d'éloge, sont "mobiles" et "flexibles", etc. Mais dans la mesure où le réseau ne peut être le support d'une totalisation, la justice dans cette cité repose sur des unités courtes, de durée limitée qui sont les projets. C'est au sein des projets que s'opère une redistribution. Le "grand" est un manager qui sait établir des connexions au loin et qui sait en faire profiter les autres participants du projet, etc.⁹⁶ »

En effet, le budget participatif fonctionne sur une logique d'effacement en surface des pouvoirs, organisé au sein d'un réseau (que nous pouvons observer avec l'emprunt aux codes des réseaux sociaux), mettant en œuvre une injonction à l'action et dont l'unité de sens est le « projet ». C'est la Mairie qui organise, *via* le dispositif du budget participatif la connexion entre les porteurs de projets et les Parisiens.

2) De la mise au centre de l'individu...

L'injonction à l'action va de pair avec une mise au centre de l'individu dans le dispositif, qui prime sur le collectif. Cela se voit particulièrement par la présence de chiffres, notamment pour le décompte de chaque vote, ainsi que l'adresse directe à l'individu, dont la représentation de la relation permet l'injonction à l'action. La représentation de l'individu sur le site internet donne à voir l'importance du Parisien en tant qu'individu sur le site internet puisqu'il existe un espace dédié à l'utilisateur, appelé « mon espace », que celui-ci doit renseigner avec un pseudonyme et qu'il peut personnaliser d'un avatar. La citoyenneté est indissoluble de l'individu : cela se voit particulièrement bien en France avec l'histoire du suffrage universel qui « tisse sa trame avec celle de l'avènement de l'individu et de la réalisation de l'égalité.⁹⁷ ». Il nous semble donc ici que la figure classique du citoyen administré laisse place à une accentuation de l'aspect « individuel » du citoyen aux dépens de l'« appartenance à un groupe », moins

⁹⁵ Cécile BLONDEAU et Jean-Christophe SEVIN, « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », *ethnographiques.org [en ligne]*, n°5, avril 2005, <http://www.ethnographiques.org/2004/-Blondeau,Sevin>. [consulté le 25 avril 2017]

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, coll.« Folio Histoire », n° 100, 1992, p. 21.

mise en avant. Cela se voit notamment à l'hybridation du site internet du budget participatif avec des codes propres aux réseaux sociaux. En effet, ces derniers valorisent l'identité individuelle sur celle d'appartenance à un groupe. En outre, ils sont fondés sur une logique néo-libérale plus que sur une logique partisane politique qui rassemble des individus avec une idéologie politique.

Le statut du citoyen administré

Notre analyse de la mise au centre de l'individu grâce à une hybridation avec les codes des réseaux sociaux est cependant à nuancer car lorsque l'utilisateur parvient jusqu'à la page « informations personnelles » de son espace personnel, il entre des informations sur son genre, son nom, sa date de naissance et son lieu de résidence dans des cases, comme il remplirait les champs d'un formulaire, ce qui entretient un rapport administratif à la municipalité. L'hybridation entre un succédané de réseau social et le rapport administratif à la municipalité est ici fort présent. Ainsi que l'analysent Nancy Ottaviano et Lucie Alexis dans le cadre d'une analyse de la plateforme de dépôt de pétition de la Mairie de Paris⁹⁸ et même si le succès du budget participatif n'a que peu à voir avec la plateforme de pétitions qu'elles étudient, nous pouvons retrouver dans le cadre du budget participatif ce que les deux chercheuses en SIC appellent « l'esthétique de l'imprimé Cerfa », qui se traduit par une accumulation de champs à remplir et traduisant que la relation entre la municipalité et les administrés relève encore de l'institutionnel :

« Les moyens d'expression du citoyen sont comme formatés par ce que nous avons appelé « l'esthétique de l'imprimé Cerfa » : l'aridité apparente renvoie en effet aux productions du Centre d'Enregistrement et de Révision des Formulaires Administratifs (Cerfa). Ce peut être paradoxalement interprété ici comme une forme de réalisme : la relation des citoyens à leurs représentants institutionnels s'opère dans l'espace numérique en mimant le média papier qui engage couramment les administrés avec leurs "serviteurs publics". Le changement de médium – du papier à l'écran – ne bouleverse pas les façons de faire de l'institution publique française qui révèle le besoin de conserver sur Internet la relation habituelle aux citoyens.⁹⁹ »

La figure du citoyen-administré nous semble importante à soulever car elle pointe la norme de laquelle la municipalité semble vouloir se défaire. En effet, un administré n'a pas son mot à dire sur la politique municipale, la relation avec l'administration est normée et relativement passive. Nous pouvons donc mesurer l'écart entre une monstration de la relation administrative et l'hybridation avec d'autres formes de relations, plus individualisées et personnalisées.

⁹⁸ L. ALEXIS et N. OTTAVIANO, « L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne »..., *op. cit.*

⁹⁹ *Ibid.*

L'individu contre le collectif

En effet, la partie du site intitulée « mon espace »¹⁰⁰, accessible en cliquant sur une petite icône d'individu en haut à droite de la page, en regard du logo du budget participatif, possède quatre pages, qui comportent toutes un pronom possessif : « mes infos personnelles », « mes projets déposés », « mes projets favoris » et « mes notifications ». Se déploie donc ici un espace spécifiquement dédié à l'utilisateur sans lequel celui-ci ne peut pas voter, et donc ne peut pas prendre part au budget participatif. C'est pour cela qu'il nous semble particulièrement important de l'analyser.

L'espace personnel est illustré par un petit icône de personnage, ressemblant à un pion. Cela nous montre d'une part la force de l'imaginaire des réseaux sociaux, qui sont présents jusque dans des sites internet censés être portés par des logiques publiques. D'autre part, l'utilisation de codes de réseaux sociaux permet à la municipalité de récupérer les promesses de ces derniers, la mise en relation sans frontière. Mais par ailleurs, le « pion » dessine un rôle indéfini pour chaque individu : il convient donc à chaque utilisateur de s'emparer des possibilités qui sont données par le budget participatif, de se l'approprier, comme l'ordonne le supplément spécial budget participatif du journal municipal du 18^e arrondissement. Il nous semble également que l'utilisation de ce « pion » qui fait référence à Facebook magnifie l'individu qui a la possibilité de s'emparer de cet outil.

Cette interprétation est corroborée par l'utilisation de pronoms possessifs pour catégoriser chacune des pages de l'espace. Une telle utilisation montre la volonté de la Mairie de donner, dans le discours du moins, à la représentation du Parisien une place importante, dans laquelle l'individu a un rôle, un pouvoir, un poids, en tant qu'individu (et non en tant que membre d'un parti ou d'une association par exemple). C'est vraiment ici le statut de l'individu qui est mis en avant, ce qui lui donne une mission, un but et l'inclut dans un processus. On sent donc ici l'effort de prendre par la main l'utilisateur pour l'amener à participer et à incarner les mots qui sont inscrits à l'écran : comme si l'utilisateur avait lui-même nommé les pages de son espace personnel et qu'il s'était donc inclut de lui-même dans le dispositif. Cette prise en compte de l'individu au sein du processus démocratique participe à lui donner de l'importance, à le valoriser, le flatter presque, l'incitant donc à participer, l'enrôlant presque. Nous pouvons également y voir une réponse de nature politique : la Mairie cherche à représenter le poids que peut avoir le vote de chaque individu et elle lutte ainsi contre le désenchantement démocratique. Cela peut faire écho à l'utilisation de chiffres au sein du budget participatif : est ainsi montré le poids de chaque vote, qui correspond à une unité dénombrable parmi d'autres. Nous avons donc ici une valorisation de l'individu et une monstration de son importance dans le collectif. Cette stratégie peut inciter le citoyen à participer au budget participatif mais par ailleurs cela nous semble symboliquement marquer un délitement d'une idéologie politique fondée sur le collectif et l'affiliation à un groupe ainsi qu'une infusion de la sphère marchande au sein du politique.

¹⁰⁰ Annexe 11 – Analyse du site internet : page «mon espace»

3) ...à la logique marchande

La figure du citoyen-consommateur

Cette interprétation est renforcée par la manière dont l'architecture du site est organisée. En effet, le site internet du budget participatif utilise les mêmes formes que celles utilisées par des sites d'achats sur internet. Cette proximité avec des architectures existant dans d'autres sphères de l'internet s'explique par le besoin qu'a la municipalité de faciliter au maximum la compréhension du fonctionnement du site internet, qui outille un dispositif relativement complexe et nouveau à expliquer. Si le site internet devait faire l'objet d'un apprentissage conséquent de la part des utilisateurs, il est certain que la participation serait beaucoup moins importante. L'objectif de la municipalité est donc ici de rendre la circulation dans le site internet aisée. Pour ce faire, elle s'appuie sur des modèles et formes qu'elle estime connues des Parisiens car utilisées ailleurs. D'une part, le parcours utilisateur nous semble proche de celui d'un site marchand et d'autre part, l'organisation même de la présentation des projets (en mosaïque puis par « fiche projet ») nous semble similaire, dans leur structure, à celle d'un site marchand. Le chemin qu'effectue l'utilisateur depuis la page d'accueil jusqu'à la lecture d'un projet, voire, jusqu'à l'acte de vote est tout à fait similaire à celui qu'effectuerait un consommateur sur un site marchand. L'utilisateur peut d'abord visiter deux pages (« consulter les projets » ou « mise en œuvre des projets lauréats »). Sur ces pages, il peut sélectionner des filtres dans des listes déroulantes pour affiner sa recherche : édition du budget participatif, localisation, thème. L'utilisateur peut également effectuer une recherche avancée et classer les projets par ordre aléatoire, numéro de bulletin, date de dépôt, nombre de « j'aime » ou encore par titre de produit. Il est possible de trier la sélection par ordre descendant ou ascendant. Sur un site marchand, comme La Redoute par exemple, il est également possible d'affiner sa sélection en choisissant couleur, matière, taille... et trier la sélection du plus cher au moins cher et inversement, selon la meilleure note, par nouveautés... Les projets (et les produits) sont ensuite présentés (sur le site du budget participatif et sur des sites de vente en ligne) sous forme de mosaïque : une photo accompagnée d'un petit descriptif (nom du produit, marque et prix) pour les sites de vente en ligne ; un carré de description courte accompagne du titre du projet, du thème, de la localisation et du porteur de projet pour le site du budget participatif. La place laissée aux différents éléments (un élément central et des métadonnées) rapproche la structure sous forme de mosaïque des deux types de sites internet. Lorsque l'utilisateur repère un produit ou un projet qui lui plaît, il peut cliquer sur une fiche de la mosaïque. S'ouvre alors une fiche-produit, depuis laquelle l'utilisateur accède à des informations plus détaillées concernant le produit ou le projet en question, et il peut également acheter le produit ou voter pour le projet. Cette circulation est possible car le site internet du budget participatif est organisé comme une base de données : les porteurs de projets entrent une certaine somme d'information sur leur proposition, et ces informations seront ensuite traitées différemment sur le site internet. Cette structuration sous forme de base de données est typique de la mise en kit des outils de participation, comme le soulignent Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon. Cette appellation, tout comme l'appellation « kit » ou « boîte à

outil »¹⁰¹, traduit « *l'imprégnation grandissante des techniques de communication et managériale dans les instances participatives* »¹⁰².

Et en effet, cette architecture sous forme de vignettes et le format en base de données emprunte à d'autres codes utilisés sur le web. Nous savons que faire autrement rendrait beaucoup plus difficile la réussite du budget participatif. Cependant, il nous semble que récupérer des formats ayant cours dans des sphères marchandes appelle des imaginaires et des manières de penser qui s'hybrident avec la sphère marchande, ne permettant donc pas le développement d'un espace d'expression qui soit propre au politique. Ce que nous pouvons ici comprendre, c'est que le politique, s'il organise le vivre-ensemble, est révélateur des imaginaires qui traversent la société, dont celui de l'efficacité et de la mesurabilité est aujourd'hui prégnant.

La logique de citoyen-consommateur enfin est visible par la valorisation du désir du Parisien. C'est la volonté de chaque individu qui motive la participation au budget participatif et cela se voit particulièrement sur la couverture du dossier de presse édité à l'occasion du lancement du budget participatif 2016¹⁰³. Outre l'utilisation des guillemets qui donnent à voir l'authenticité de ces citations ainsi que l'appropriation prétendue par les Parisiens, le texte est construit sous la forme de l'anaphore : « Je veux une ville + ... ». Le verbe « vouloir » est mis en exergue par l'utilisation du blanc alors que le reste du texte est en noir. La phrase met donc l'emphase sur l'expression de la volonté, davantage que sur les objets de la volonté, donnant l'idée que l'assouvissement du désir des Parisiens est plus important que les objets qu'ils souhaitent voir réalisés pour la collectivité. Par ailleurs, cette phrase exprime la volonté, mais sans que celle-ci soit corrélée à un idéal politique quelconque : l'exigence est décorrélée de tout programme politique et exprime davantage l'impulsion d'achat que le choix politique effectué en fonction d'une vision de la société. Le passage du citoyen engagé au citoyen consommateur culmine dans l'acte de vote, qui ressemble presque à un acte d'achat.

L'acte de vote, un acte d'achat ?

Si le parcours de l'utilisateur du budget participatif est similaire à celui d'un utilisateur de site de e-commerce, on peut alors assimiler la phase de vote à la phase d'achat sur un site de vente par internet. Effectivement, le Parisien qui vote pour des projets, peut les ajouter en « favoris » avant de voter pour eux. En outre, mettre ses projets en « favoris » est illustré par une petite étoile et lors de la phase de vote, deux onglets s'ajoutent sur le côté de l'écran. Lors de cette étape également, l'utilisateur peut voir

¹⁰¹ Nous retrouvons également, dans le cadre du budget participatif, les appellations « kit » et « boîte à outil ». Le premier est utilisé pour nommer les « kits de communication » téléchargeables par les porteurs de projets pour promouvoir leur proposition. Ce kit en question comporte des instructions pour aider à la communication, mais également des éléments graphiques aidant à l'organisation d'une stratégie de communication en respectant la charte graphique de chaque édition du budget participatif. Le terme de « boîte à outil » quant à lui, est utilisé pour qualifier la mission démocratie locale de la Ville de Paris dans la charte de la participation : « La Mission Démocratie Locale est une "boîte à outils" au service de la Ville et des Parisiens. » Page 3 de la charte de la participation.

¹⁰² J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » », *op. cit.*, p. 35.

¹⁰³ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 9

combien il a mis de projets en favoris et pour combien de projets il a voté, utilisant donc la même construction que les sites marchands sur lesquels l'utilisateur a accès à son panier. De plus, dans les deux cas, le chiffre du nombre d'« articles » est indiqué à côté du « panier » ou des « favoris », renforçant notre impression que la Mairie donne ici à voir une représentation du citoyen hybridée avec la figure du consommateur. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la logique marchande a ceci de « pratique » que les imaginaires qu'elle transmet donnent l'impression que les choses sur lesquelles elle agit (en l'occurrence les politiques publiques) sont mesurables, évaluables et plus facilement compréhensibles que la mise en œuvre complexe d'une politique publique.

Par ailleurs, le vote est donné à voir comme un acte facile, presque ludique, notamment dans les documents expliquant les moyens de voter. Ainsi, le supplément spécial budget participatif au journal municipal du 18^e arrondissement met en avant la simplicité et la rapidité de la démarche : « pour un vote électronique, rien de plus simple, il vous suffit de créer, en quelques clics, votre compte "PARISconnect"¹⁰⁴ »

La dimension simple et ludique du vote est encore plus visible sur la Une du hors-série spécial budget participatif du journal municipal septembre 2016 qui titre : « budget participatif : à vous de voter ! », et illustre avec un puzzle, objet emblématique du jeu. L'expression est détournée et fait référence au syntagme bien connu « à vous de jouer ». L'expression « à vous de jouer » signifie que l'on passe la main à quelqu'un d'autre, à qui l'on s'adresse et que cette personne doit faire ses preuves, qu'elle a désormais toutes les clés en main. Ces dénnotations sont donc convoquées par l'utilisation d'une telle expression. Le budget participatif est donc assimilé ici à un jeu. D'autre part, la Mairie donne toutes les cartes aux Parisiens pour pouvoir voter¹⁰⁵.

Le geste de vote, symbole de la démocratie représentative, cristallise donc à nos yeux toute l'ambiguïté du budget participatif et l'infusion du marchand au sein du politique. Le pouvoir des Parisiens, c'est donc un pouvoir d'achat. Cela se voit très bien dans le logo du budget participatif qui représente un bulletin qui est en train d'être mis dans une urne¹⁰⁶. En ne mettant en avant que ce bulletin, la municipalité met en avant le moyen matériel et symbolique par lequel les Parisiens pourront avoir une influence, un poids sur la politique. L'inscription du signe euro sur le bulletin montre que le pouvoir du vote est ici lié à l'argent. Rendre participatif le budget, c'est donc pour la Mairie un moyen de montrer aux Parisiens qu'ils ont une « vraie » influence sur les projets puisqu'ils leur coûtent et leur réalisation sont mesurables. Mais hybrider le symbole du vote avec la sphère marchande est aussi révélateur de la manière dont les deux sphères cohabitent au sein du budget participatif.

¹⁰⁴ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 2

¹⁰⁵ Annexe 2 – Analyse des discours d'escorte du budget participatif, cf. document n° 7

¹⁰⁶ Annexe 10 – Analyse du logo du budget participatif

Conclusion partielle

Hybrider le fonctionnement du site internet du budget participatif avec la sphère marchande et les réseaux sociaux relève bien évidemment d'un besoin de faciliter la phase d'apprentissage afin de réduire autant que faire se peut l'effort de la démarche participative du budget participatif. En effet, organiser un dispositif de participation aussi important, à l'échelle d'une ville aussi grande que Paris est un véritable défi, surtout dans un contexte de défiance généralisée à l'égard des politiques. C'est pourquoi penser le parcours utilisateur du site internet du budget participatif en y insufflant des références à des logiques déjà connues d'une majorité d'utilisateurs facilite la participation en ceci que les Parisiens retrouvent facilement leurs marques et qu'ils peuvent donc se concentrer sur le contenu effectif des projets. Ce point nous apparaît essentiel pour faire fonctionner le budget participatif le plus aisément possible. Cependant, il nous semble que l'emprunt à des objets participant de la sphère marchande est révélateur d'un mouvement plus large de la politique actuelle.

Toutefois, bien loin de nous l'idée de condamner la démarche du budget participatif. Nous souhaitons simplement considérer les imaginaires qui sous-tendent cet objet comme révélateurs d'un état de la société et du politique. En effet, si les éléments que nous avons relevés et analysés ici sont les signes d'un imaginaire porté par la Mairie de Paris, nous ne pouvons que nous référer à la manière dont Cornelius Castoriadis définit les imaginaires. Ils sont l'ensemble des choses admises à notre insu et qui font fonctionner la société¹⁰⁷. L'imaginaire social est considéré par le philosophe :

« comme un investissement initial du monde et de soi-même par la société avec un sens qui n'est pas dicté par les facteurs réels puisque c'est plutôt lui qui confère à ces facteurs réels telle importance et telle place dans l'univers que se constitue la société » qui « donne à la fonctionnalité de chaque système son orientation spécifique, qui surdétermine le choix et les connexions des réseaux symboliques, création de chaque époque historique, sa façon singulière de vivre, de voir et de faire sa propre existence, son monde et ses rapports à lui, ce structurant originaire, le signifié-signifiant central, source de ce qui se donne à chaque fois comme sens indiscutable et indiscuté, support des orientations et des distinctions de ce qui importe et de ce qui n'importe pas, origine du surcroît d'être des objets et d'investissement pratique, affectif et intellectuel, individuel ou collectif – cet élément n'est rien d'autre que l'imaginaire de la société ou de l'époque considérée.¹⁰⁸ »

L'imaginaire de la société est donc l'ensemble des représentations sous-jacentes qu'on ne voit pas mais qui structurent la société : un imperçu immanent. Dès lors, le fait que notre analyse nous porte à considérer le budget participatif de la Ville de Paris comme sous-tendu par une logique néo-libérale qui

¹⁰⁷ LUC DARDENNE, « Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société », *Revue Philosophique de Louvain*, 79-41, 1981, p. 133-141.

¹⁰⁸ *Ibid.*

inscrit une posture du citoyen-consommateur nous paraît révélateur de l'organisation de notre société autour l'efficacité et la mesurabilité de la raison computationnelle et de la sphère marchande : l'ensemble des phénomènes sociaux se doit d'être mesurable, ludique, compréhensible par la machine et efficace. Le politique est ainsi mâtiné de logiques marchandes qui veulent que l'acte d'achat relève de l'impulsion dont les résultats doivent être concrets et visibles.

Nous avons compris dans cette première partie que le budget participatif s'inscrit dans un contexte économique et politique dont il est la résultante. En effet, les logiques d'efficacité et de mesurabilité qui sous-tendent sa construction sont visibles au sein des discours mis en place, allant même jusqu'à donner à voir une logique néo-libérale valorisant le pouvoir de l'individu au sein d'une société. Ce dernier aspect peut paraître étonnant dans le cadre d'un projet qui a pour objectif affiché de recréer du lien entre les Parisiens et entre les Parisiens et leur municipalité.

Après s'être centrée sur les imaginaires de la participation, il convient de comprendre comment ceux-ci sont donnés à voir sur le site internet, et donc quelles sont les figures des différents participants qui sont dépeintes. Le site internet du budget participatif étant à la fois un outil de lecture et d'écriture, il importe donc désormais de s'interroger sur les possibilités effectives de « participation » que met à dispositif le site internet, et au sein du dispositif de manière plus générale. Il est également important de s'intéresser à la manière dont cette participation est donnée à voir.

II – Le récit comme incitation à la participation

Le besoin, pour la Ville de Paris, de mettre en place un outil de participation résulte de l'analyse qu'il existe une crise de confiance et vient également d'un besoin de prouver l'efficacité des politiques publiques. La forme que prend ce dispositif est donc directement liée au contexte étudié dans la partie précédente. Outre la stratégie municipale consistant à réutiliser des formes connues par les utilisateurs et inscrites dans le champ social, la municipalité doit montrer l'efficacité de son dispositif. Pour ce faire, elle donne à voir, au sein du dispositif, la participation effective : le site internet agit ici à la fois comme un outil de production de la participation, de l'archive en construction et de la mise en scène de cette participation. La Mairie met en scène la multiplicité des projets et des voix sur son site internet.

Notre second champ de réflexion était fondé sur la supposition suivante : « *Le budget participatif est fondé sur l'imaginaire et la mise en scène de l'échange et de la co-construction entre les différents acteurs du budget participatif.* » Nous avons en effet retrouvé à de nombreuses reprises cette intentionnalité de l'échange entre les acteurs, qui se traduisait notamment par le terme de « co-construction » des projets. Mais notre analyse nous a poussée à plutôt considérer le site internet du budget participatif comme une mise en scène indispensable de la polyphonie énonciative et qui est symptomatique de la prise de pouvoir de la Ville de Paris sur l'expression des Parisiens au sein du site internet et plus largement au sein du dispositif dans son ensemble. Nous étudierons donc dans ce deuxième temps **les rôles dédiés aux différents acteurs au sein d'une situation d'énonciation complexe** sur le site internet dans l'onglet sur lequel les Parisiens peuvent interagir pour participer à la construction des projets (« consulter les projets déposés »).

Pour travailler ce champ de réflexion, nous n'avons malheureusement pas pu effectuer d'entretiens en bonne et due forme avec des acteurs. Nous avons pu rencontrer deux agents de la Mairie travaillant sur le budget participatif avec lesquels nous avons évoqué les objectifs municipaux et le fonctionnement du budget participatif. Cela a éclairé nos analyses et confirmé ou infirmé des raisonnements que nous avons menés. Cependant, ces entretiens sont restés informels et nous ne les prenons donc pas comme moyen de prouver une quelconque analyse, ils sont simplement venus guider notre réflexion. Nous avons donc privilégié une analyse sémio-discursive du dispositif pour cette partie. Pour ce faire, nous avons distingué deux pages, deux étapes du parcours utilisateur, qui sont pour nous autant d'espaces de mise en scène de la participation des Parisiens. Ces deux étapes sont principalement utilisées lors d'un moment emblématique du budget participatif, la construction en commun des projets : il s'agit du moment où les possibilités d'échange entre les différents acteurs – simples utilisateurs, porteurs de projet et municipalité – sont les plus fortes.

A) La mise en scène de la participation, de la polyphonie énonciative au monologue municipal, ...

La première étape du parcours utilisateur pour aller voir les projets déposés et y participer est le passage de la page d'accueil à la page intitulée « consulter les projets déposés »¹⁰⁹. Sur cette page, l'utilisateur peut voir l'ensemble des projets qui ont été proposés par les porteurs de projets. Outre la figure du citoyen-consommateur que nous avons relevée précédemment, il nous semble particulièrement pertinent d'analyser cette page à l'aune de la mise en scène de la participation et donc de la polyphonie énonciative. En effet, c'est sur celle-ci que sont donnés à voir l'ensemble des projets, leur singularité et donc la voix des différents porteurs de projets.

1) La représentation des différentes individualités : la mise en scène de la polyphonie énonciative

L'utilisateur est invité à consulter les « projets déposés ». L'aspect matériel n'est ici pas mis en avant : il aurait pu être écrit par exemple, « consulter le catalogue des projets », formulation qui aurait mis en avant le support et l'unité des projets au sein de ce support. En ne mentionnant pas cet élément, la municipalité naturalise la médiation entre le projet et l'utilisateur : on ne consulte pas ici un support qui représente des projets mais directement lesdits projets¹¹⁰, une attitude qui lisse les relations de pouvoir que nous aimerions travailler ici. C'est une posture que pointent du doigt Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier dans « l'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». La rhétorique critiquée,

« repose sur deux figures majeures, d'une part l'antithèse de l'avant et de l'après (qui postule une rupture radicale dans l'histoire des médias) et, d'autre part, l'image d'un contact direct entre l'auteur et le lecteur (qui postule l'absence de médiation sémiotique). Ces positions produisent un effet d'illusion en effaçant les relations de pouvoir qui, en surplomb, s'expriment dans les formes.¹¹¹ »

L'utilisation du pluriel met en avant la multiplicité d'objets et non leur inscription sur un support qui les présenterait. Cette diversité est essentielle puisqu'en postant un projet, chaque Parisien participe au dispositif et fait monter les taux de participation. C'est en outre dans l'élargissement des propositions politiques et dans l'authentique origine populaire que réside la plus-value du dispositif. Voyons donc comment cette multiplicité est donnée à voir.

¹⁰⁹ Pour accéder à la page « consulter les projets déposés » sur le site du budget participatif : https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_idees&fq=campagne_text:D

¹¹⁰ Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projet.

¹¹¹ Y. JEANNERET et E. SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran »..., *op. cit.*, p. 7.

La mise en cadre des projets

Cette page « catalogue » est construite comme un enchâssement de cadres. Le premier cadre est celui de la page et plus globalement du site internet qui est sur un fond blanc. À l'intérieur de ce premier cadre, une première distinction est faite entre le fond blanc du site internet et le cadre bleu qui délimite l'espace dans lequel les projets sont présentés. On peut donc interpréter le choix d'un aplat bleu, qui reprend la charte graphique du budget participatif comme la volonté de matérialiser l'entrée dans l'espace et le temps du budget participatif : un dispositif présenté comme étant dédié à l'expression des citoyens. À l'intérieur de cet aplat bleu, un troisième type de cadres, donc une troisième distinction, est faite entre l'espace propre au budget participatif et les espaces multiples et individuels propres aux projets : chaque idée des Parisien est mise en valeur par un petit cadre dans lequel il est présenté. Les cadres d'expressions s'enchâssent donc comme des poupées russes et matérialisent les différents niveaux et rapport de pouvoir à l'œuvre au sein du dispositif du budget participatif.

D'une part, c'est la Mairie qui a monté le dispositif et le site internet : c'est donc elle qui organise l'espace d'expression et c'est elle qui, de fait, a le pouvoir. D'autre part, les porteurs de projets s'expriment ici dans un contexte et sur un territoire balisés, marqués par la charte graphique du budget participatif. Si les projets des Parisiens sont bien mis en valeur, car l'œil est happé par ce qui est encadré, la parole citoyenne est également normée : la diversité n'est ainsi pas ce qui apparaît au premier regard. Le texte de chaque projet ne déborde en effet pas des limites fixées : la typographie et la mise en page sont les mêmes pour tous les projets. Lorsque l'on se concentre sur les formes de la page, la spécificité et l'individualité de chaque projet disparaît au profit d'une standardisation de ceux-ci.

La monstration de la polyphonie énonciative

Sur cette page « catalogue », nous pouvons donc bien voir la polyphonie énonciative puisqu'au moins deux types d'entités distinctes s'expriment : la municipalité d'une part et l'ensemble des porteurs de projets (qui sont autant d'acteurs différents) d'autre part. Au contraire de nombreux cas emblématiques pour lesquels la polyphonie énonciative est masquée, elle est ici mise en scène, donnée à voir : c'est cela qui justifie l'aspect « participatif » du dispositif. Cependant, l'expression de tous ces acteurs est standardisée et normée, puisque les porteurs de projets ont dû se conformer aux normes établies par la municipalité lorsqu'ils ont rempli la page leur permettant de proposer un projet¹¹². Cette page initiale est un architexte très strict dans lequel les porteurs de projets doivent (d)écrire leur projet dans des espaces prévus à cet effet et cocher des cases qui permettent de renseigner des « métadonnées » sur le projet¹¹³. Au sein d'un dispositif dit participatif, l'architexte est donc directif. La majorité des textes au sens large sont donc le résultat de choix antérieurs effectués par la municipalité et les différents

¹¹² Annexe 13 – Captures d'écran de la page « dépôt de projet »

¹¹³ Nous appelons métadonnées les différentes informations qui permettent de qualifier le projet et qui sont le résultat de critères proposés ou imposés par la Mairie : thèmes, espace géographique (qui correspondent aux arrondissements, mais on aurait pu imaginer une organisation géographique différente, par quartier par exemple).

contributeurs qui ont participé au site. Le porteur de projet prend donc ici place dans un système de normes, il s'exprime dans l'espace qui lui est laissé¹¹⁴.

Nous avons donc ici affaire à une monstration de l'expression : tout laisse à penser, dans un premier temps, que cette page est dédiée aux projets, et donc à l'expression des Parisiens, mais cela est faux puisqu'il n'est pas possible, en tant que porteur de projets de s'y exprimer directement. Il faut remplir des champs sur une autre page. Celle-ci n'est donc que la monstration, après une opération de médiation, du résultat de ce que les porteurs de projet ont rempli sur une autre page. Ce que nous voyons là est donc le résultat d'une co-construction : si le porteur de projet a produit le « texte de présentation » de son projet, il n'en a en fait choisi que les mots : il n'a pas non plus décidé de la police ou de la manière dont ceux-ci seraient mis en scène. Or, sur la page étudiée, l'espace d'expression libre laissée aux porteurs de projets est vraiment petite, comparativement à l'espace d'expression de la municipalité¹¹⁵. Nous pouvons donc affirmer qu'une majorité du texte a été émise par la municipalité et non par les porteurs de projets.

2) La pratique de la citation comme passage de la polyphonie énonciative au monologue municipal

La seconde main ou le travail de normalisation énonciative : pratiquer la citation

La métaphore de la citation

Nous considérons la page web comme un texte au sens large, c'est-à-dire que, dans la lignée de la théorie des écrits d'écran, nous considérons que « *le texte est un objet matériel inscrit sur un support et constitué d'un grand nombre de signes de nature diverse.*¹¹⁶ » La page que remplit l'utilisateur pour proposer son projet peut donc être considérée comme un texte. D'autre part, nous considérons la page sur laquelle l'utilisateur peut lire les projets proposés comme un autre texte. Le porteur de projet tape des mots dans un architexte initial dont la forme est hybridée entre un formulaire et des espaces d'expression libre et qui est en fait une base de données¹¹⁷. Dans un second temps, le site du budget participatif, pour afficher les informations relatives à chaque projet, retrouve les informations dans la même base de données mais les donne à voir sous un autre aspect. Avec le fonctionnement informatique en base de données, nous n'avons donc véritablement pas affaire au même texte : les informations « entrées » par l'utilisateur, sont des sources réinvesties par le site internet du budget participatif pour donner à lire, sous une autre forme, le projet. Nous avons donc affaire à deux textes différents, qui n'ont pas les mêmes finalités, mais qui sont censés avoir pour contenu les mêmes mots (ce que le porteur de projet a dit de son projet) :

¹¹⁴ Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projet.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Olivier FOURNOUT, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue*, Cachan, Hermès science : Lavoisier, coll. « Forme et sens », 2012, p. 28.

¹¹⁷ Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projet

l'énoncé du porteur de projet est donc éditorialisé de deux manières différentes, ce qui nous fait d'emblée penser à un travail de citation de la part de la municipalité.

Filer la métaphore de la citation est heuristique car cela nous permet de comprendre le lien que la municipalité entretient avec les propos cités et donc avec les auteurs de ces propos (une citation est toujours qualifiée). Par ailleurs, évoquer la citation nous permet de bien saisir les rapports d'auctorialité et de pouvoir qui se jouent sur le site internet du budget participatif. La citation est définie comme l'« action de citer un passage d'auteur, de reproduire exactement ce qu'il a dit ou écrit, oralement ou dans un texte.¹¹⁸ » Citer, c'est donc emprunter les mots d'un autre dans son propre texte, extraire et bouturer un énoncé.

Dans notre cas, la citation du Parisien est mise en valeur par le cadre qui entoure chaque projet et qui marque la différence d'énonciation (cela correspondrait aux guillemets), l'auteur de la citation est nommé, c'est le porteur de projet qui apparaît en petit à droite de chaque « fiche projet », à l'emplacement de la signature. Le projet, l'énoncé cité, est plus important que l'auteur de la citation. Celui-ci ne figure qu'en petit et en gris clair dans le cadre dédié à chaque projet. La forme de petit personnage qui désigne la fonction « porteur de projet » individualise l'identité commune de chacun : on sort de la masse car on est considéré comme un individu représenté par un petit personnage, mais on est représenté comme tout le monde, donc on rentre dans la masse. On peut se dire que cet effacement relatif du porteur de projet va de pair avec la pratique de citation : le nom et le statut apparaissent, pour « rendre à César ce qui est à César » mais sans que cela aille plus loin. Citer les porteurs de projets est aussi une manière de les valoriser leur action et donc de montrer que l'individu, en tant qu'individu et non en tant que membre d'une association ou d'un parti, l'on peut avoir une action sur la politique et sur le monde.

La citation pour montrer la polyphonie énonciative

La manière dont la municipalité nomme les projets nous incite à filer la métaphore. Elle propose aux utilisateurs de consulter les « projets déposés ». L'utilisation du participe passé montre l'aspect clôt et terminé de l'action. Or, on ne peut citer qu'un énoncé qui a fini d'être prononcé, écrit ou inscrit. Par ailleurs, le terme « déposer » connote un rapport à l'espace (on dépose quelque chose quelque part) qui indique donc une fonction du site internet, présent pour recevoir et entreposer les projets des Parisiens, afin que ceux-ci soient ensuite visibles par d'autres citoyens. Si les projets n'ont été que « déposés », c'est qu'il n'y a pas eu d'action entre le geste du porteur de projet qui dépose son projet et le visiteur du site qui vient se renseigner sur les projets qui ont été déposés. La municipalité se donne donc à voir comme passive : le site internet n'a fait que recevoir les projets, sans intervention de l'institution. De la sorte, l'épaisseur des médiations nécessaires à la mise en scène de ces projets est gommée. La citation garantit donc l'authenticité de l'énoncé cité. En somme, en citant les propos des Parisiens, la Ville de

¹¹⁸ « CITATION : Définition de CITATION », <http://www.cnrtl.fr/definition/citation>. [consulté le 25 avril 2017]

Paris donne à voir une polyphonie énonciative qui garantit une participation « authentique » des Parisiens au dispositif.

L'absence de phase de lecture comme standardisation de l'écriture

Il existe cependant une standardisation de l'écriture. À cet égard, analyser jusqu'où nous pouvons filer la métaphore de la citation est un travail intéressant pour comprendre cette standardisation et donc savoir ce sur quoi porte le pouvoir de la municipalité à propos des projets des Parisiens. Ce qui semble distinguer une « vraie » citation de la métaphore que nous filons réside dans le travail de sélection de celle-ci. En effet, l'équipe du budget participatif ne choisit pas, au hasard de ses lectures, des projets qui pourraient être intéressants. L'apport même du budget participatif est la possibilité pour tout un chacun de proposer un projet qui sera affiché sur le site internet sans modération *a priori*. La Mairie organise donc un rapport utilitaire à la citation en amont de la description du projet. Par le biais de l'architecte, elle détermine et organise l'écriture du texte afin que celui-ci « colle » à ce dont elle a besoin. Le porteur de projet doit par exemple remplir des champs prévus par la Mairie : thème, localisation, titre... autant d'informations qui serviront à qualifier et utiliser la citation. Nous pouvons donc ainsi comprendre la manière dont l'architecte du budget participatif normalise les projets des Parisiens : si le travail de citation est, comme l'amène à penser le chercheur en littérature Antoine Compagnon¹¹⁹, un travail de découpage et de collage, la municipalité prédécoupe les espaces pour les citations, et les Parisiens remplissent les blancs du texte municipal. Le Parisien fait donc lui-même le travail de rédaction des citations dans le cadre des découpages préétablis. Il n'y a donc pas la phase initiale de lecture et de repérage de la citation.

Qualifier son rapport à la citation : la citation d'autorité ?

Le travail de citation comme rapport double au pouvoir

Le travail de citation est un rapport de pouvoir double. D'une part, choisir et extraire la citation relève d'un choix libre de la part de l'acteur citant, qui utilise et réorganise les idées du texte initial comme bon lui semble. Antoine Compagnon définit la citation comme un « énoncé répété et une énonciation répétante »¹²⁰. L'utilisation du mode passif pour qualifier l'énoncé (« répété »), s'oppose à l'actif de l'énonciation : l'énoncé est donc laissé aux mains de l'énonciateur second. L'auteur du texte premier n'a rien à dire puisqu'un texte publié est détaché de son auteur. L'absence de l'auteur du texte initial ne lui permet pas de se défendre et orienter le travail de son lecteur-acteur-citant. Ce dernier a donc tout pouvoir sur le texte initial. D'autre part, et cela est une conséquence directe, l'acteur-citant a un rapport utilitaire à la citation et il la commente comme bon lui semble. On cite quelqu'un d'autre pour solliciter un concept, appuyer un argument, réfuter une idée... les rapports à la citation sont multiples. Après avoir compris que la municipalité marque son pouvoir en citant le propos des Parisiens et en organisant cette

¹¹⁹ A. COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation...*, *op. cit.*

¹²⁰ *Ibid.*, p. 56.

citation, il convient dans un second temps – puisque l’acteur citant entretient un lien avec la citation – de comprendre quel rapport la municipalité entretient avec les propos cités des Parisiens.

Citer pour légitimer sa position

La citation est un moyen de donner à voir la polyphonie énonciative : les guillemets (ou dans notre cas les cadres) ouvrent un espace de parole à quelqu’un d’autre. Le texte est donc hybridé de sources d’expressions multiples qui mâtinent le texte de l’énonciateur principal. Les espaces d’expressions, qui donnent à voir la polyphonie énonciative, servent à la Mairie à légitimer sa posture de médiateur. En effet, celle-ci donne à voir la participation au dispositif tout en gardant la main sur ce qui est dit. Au sein du texte municipal, des espaces de monstration de l’expression viennent prouver l’existence d’un autre énonciateur, le porteur de projet, qui n’est ici présent que par des paroles rapportées, mises en scène par l’énonciateur principal qu’est la municipalité.

En citant les propos des Parisiens et en montrant leur diversité, la Mairie légitime son pouvoir en tant qu’institution politique puisque la participation d’autrui au dispositif mis en place par ses soins, légitime sa mise en place. En effet, si personne ne participait, le statut de la Mairie comme organisateur de la vie en commun serait délégitimé : personne n’aurait « agréé » le budget participatif ni ne se conformerait à ses demandes. Mais plus la participation parisienne est importante, plus le nombre de personnes *souscrivant* au dispositif est important, plus la légitimité de la Mairie à créer un tel dispositif est renforcée. C’est comme si chaque participant, par son action, votait pour la pérennité d’un tel dispositif.

De la citation au monologue municipal

La notion de citation nous permet donc de penser la polyphonie énonciative au sein du texte mis en place par la municipalité. Le texte lu par le visiteur du site est bien un texte municipal, et ce dans sa globalité. Il nous semble donc que le porteur de projet (et de manière plus générale, les Parisiens) n’ont pas leur mot à dire sur cette page, et ce malgré les apparences. La municipalité a « cousu » son propre texte, dans lequel elle insère des citations qui ont été préparées au préalable par les porteurs de projet et dans le cadre des pré-découpages effectués par la municipalité. Cette page est essentielle car elle sert à mettre en scène une polyphonie énonciative, alors même qu’elle est la seule entité à s’exprimer ici¹²¹. En somme, nous avons entamé cette analyse en ayant à cœur de montrer la manière dont la polysémie énonciative était à l’œuvre sur cette page : nous avons commencé le travail en étant convaincue qu’un site participatif serait l’exemple type de la théorie de l’énonciation éditoriale où les Parisiens s’exprimeraient autant que la municipalité, le tout formant un chant à plusieurs voix. Nous finissons cette analyse en estimant que ce qui a lieu sur le budget participatif est à rebours de notre première

¹²¹ Outre les concepteurs du site internet, mais que nous évacuons de notre analyse car ils ont travaillé pour le compte de la Mairie, qui a validé expressément leur production, tandis que les textes produits par les citoyens ne sont pas contrôlés explicitement par la municipalité, mais l’architexte qui permet de les produire et surtout la manière dont ils sont utilisés a posteriori par la Mairie lissent les propos des autres auteurs.

impression : malgré une apparente diversité d'expression, nous avons au contraire affaire à un site univoque dans le sens où une voix, celle de la municipalité, prend pleinement le dessus¹²².

En somme, si la Mairie cite les propos d'autres auteurs, les porteurs de projets ne « parlent » pas du tout sur cette page : on ne fait que les citer, et donc que les *représenter*, ce qui marque leur absence (on ne peut représenter que quelqu'un d'absent). Pour répondre à la question « qui parle sur cette page ? », nous pouvons donc affirmer que beaucoup de monde s'exprime (Mairie de Paris, et par son biais, les designers, informaticiens... qui ont participé à l'élaboration du site). Parmi ces nombreux acteurs, les Parisiens ont une place assez petite, alors même que ce site dit « participatif » est censé laisser toute la place aux utilisateurs¹²³.

3) Le projet entre industrialisation et normalisation : le rapport au pouvoir

Ce qui distingue le texte initial que tape le porteur de projet dans ce qui n'est pas nommé comme une base de données mais qui en a le fonctionnement, de la manière dont les informations sont présentées à l'utilisateur, c'est la standardisation. Le premier geste qu'un porteur de projets effectue, c'est de faire passer son projet au crible d'un formulaire de base de données qui a tous les attributs d'un formulaire administratif. Le site peut donc se dire participatif, mais le rapport qui est induit avec la municipalité n'est pas personnalisé. Le site internet du budget participatif agit comme une médiation qui collecte les informations fournies par le porteur de projet et les organise pour les donner à voir, citées, dans un autre texte, auquel l'utilisateur a accès.

Le rapport au pouvoir

En remplissant l'architexte-formulaire, les porteurs de projets ne font donc pas seulement l'effort de faire entrer leur projet dans des formats préétablis, mais ils acceptent symboliquement de participer au texte mis en place par la municipalité, et donc de se soumettre à un auteur qui prend la liberté d'éditorialiser comme il le souhaite les productions des porteurs de projets. Cela rejoint la définition que fait Yves Jeanneret du capitalisme médiatique dans la *Critique de la trivialité* qui est

« le fait de parvenir à optimiser, jusqu'à un certain point, l'instrumentation, l'anticipation et la standardisation des formes de la culture, tout en laissant libre cours à la différenciation radicale des conduites. Ce qui a le double avantage de créer réellement de la valeur (économique et symbolique) et de fournir un cadre idéologique acceptable dans une société démocratique.¹²⁴ »

¹²² Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projet

¹²³ Aucun projet n'est censuré, seul les projets qui ne correspondent pas aux explicites critères de sélection ne peuvent pas être réalisés et sont donc écartés par la Mairie. Cette dernière justifie son refus auprès de tous les porteurs de projet dont la proposition a été rejetée.

¹²⁴ Yves JEANNERET, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Non standard., Paris, 2014, p. 586.

Le projet, entre standardisation et individualisation

La co-production à laquelle prennent part les porteurs de projets participe donc d'une mise en avant de l'individu : le site internet donne à voir chaque projet comme le résultat d'une production unique. Mais par le processus de co-production inhérent à l'architexte du site internet du budget participatif, les projets sont aussi largement standardisés. En somme, les projets vivent entre individualisation et standardisation. Chaque projet nous semble proposer un rapport unique au territoire, car il est une proposition localisée et une réponse à une préoccupation située dans l'espace et dans le temps. Mais inversement, la forme des projets, parce qu'ils sont nombreux et parce que le fonctionnement informatique de ce site est constitué sous forme de base de données, est standardisée. Nous avons donc affaire à un processus double et complexe : l'individualisation des porteurs de projets et de leurs projets (que nous avons soulevée dans la partie précédente) tout autant qu'une standardisation du porteur de projet et de son projet. Outre la standardisation opérée par les logiques informatiques et les rapports de pouvoir propres à la municipalité, il nous semble que cette standardisation correspond à un idéal républicain : une vision du citoyen qui mêle individualité et rapport au collectif.

Donner un pouvoir à l'individu, par son projet et donner à voir le projet comme résultat d'un individu nous semble symptomatique de l'ancrage du budget participatif dans une filiation politique et médiatique ancienne : la mise en avant du poids de l'individu dans la société (par le suffrage universel par exemple). Cependant, la question de la participation des citoyens en politique remet en question cette filiation dans le sens où le terme de « citoyens », a vu le jour parce que l'on considérait que l'individu avait quelque chose à voir avec la politique, ont désormais dans les discours et les pratiques une place nouvelle. Le budget participatif a en tout cas bien cette prétention politique. Cela nous paraît être la traduction d'un éventuel changement de paradigme politique et médiatique qui laisserait une place forte à l'individu non pas comme faisant partie d'un corps électoral et n'ayant qu'un pouvoir limité, mais comme portant un univers politique en lui-même, univers politique qui peut être représenté par le projet que peut proposer chaque Parisien.

Si nous pensons la page catalogue comme un texte et que nous comprenons que la Ville de Paris cite les porteurs de projets sur cette page, nous pouvons poursuivre notre métaphore en interrogeant le statut de la Ville de Paris et des différents acteurs sur la page catalogue, mais également plus largement sur le site internet et au sein du dispositif dans son ensemble. Il nous semble alors que le statut de la Mairie est « problématique » dans le sens où cette dernière est à la fois un narrateur-personnage du récit qu'elle met en place, mais également l'auteur. En effet, la municipalité est à la fois l'institution qui pense le dispositif, un acteur qui narre le récit et un personnage qui participe au dispositif. Nous pouvons lier cette double casquette et ce jeu de masque à l'idée d'enrôlement des Parisiens que nous évoquions plus haut : différents rôles sont attribués aux participants, et la municipalité en cumule deux. Elle se met donc en scène participant au dispositif alors que c'est elle-même qui le crée et le met en scène, elle est en quelques sortes à la fois « juge et parti », ce qui nous semble problématique. En effet, elle se doit de faire réussir son dispositif participatif, et pour cela, elle peut potentiellement mettre en œuvre tous les

moyens possibles, quitte à dévoyer la justesse d'un procédé participatif, et donc d'« enrôler » les Parisiens plutôt que de valoriser tout le potentiel d'une collaboration des habitants. L'analogie textuelle nous semble donc heuristique pour penser des questions liées à l'auctorialité et au rôle que chacun joue au sein du dispositif.

B) ... permet le rapport projectif aux mondes possibles (cliquer sur un projet, c'est ouvrir un récit)....

Par ailleurs, filer la métaphore de la citation et du texte nous permet de comprendre les liens qui existent au sein du parcours utilisateur entre la page que nous venons d'analyser, la page catalogue et les pages auxquelles les Parisiens peuvent parvenir par le biais de cette page, c'est-à-dire les différentes présentations de projets, que nous avons nommés « fiches projets ».

1) Le budget participatif : un récit cadre et des récits enchâssés...

Comment passer de la métaphore de la citation à celle du récit ? Un récit, qu'il soit fictif ou non, est défini par le théoricien de la littérature français Gérard Genette comme le produit d'un acte de narration, « éventuellement ou virtuellement susceptible de lui survivre en récit »¹²⁵. Le récit est complémentaire de l'« histoire » qui est « l'ensemble des événements racontés »¹²⁶ et l'action qui permet de faire le lien entre récit et histoire, c'est la « narration » qui est « l'acte réel ou fictif qui produit ce discours, c'est-à-dire, le fait même de raconter »¹²⁷. Pourquoi donc nous permettons-nous ici d'employer le terme de « récit » pour qualifier la production de la municipalité ? Il s'agit d'une part d'un résultat, d'un produit d'une narration. Gérard Genette voit « la seule spécificité du narratif [...] dans son mode, et non dans son contenu [...]. Il n'y a pas de "contenus narratifs" : il y a des enchaînements d'actions ou d'événements susceptible de n'importe quel mode de représentation [...], et que l'on ne qualifie de "narratif" que parce qu'on les rencontre dans une représentation narrative.¹²⁸ » Il s'agit d'un « mode de "représentation" des histoires »¹²⁹. Il nous semble donc que nous pouvons considérer le produit que nous avons sous les yeux (notre corpus) comme provenant d'un acte de narration qui évoque des faits (l'histoire). Les « discours d'escorte » que nous avons analysés dans notre première partie seraient à ce titre des aides à la constitution d'une histoire, bien ancrés dans la situation d'énonciation. Le dispositif du budget participatif pourrait être l'histoire, les faits. Mais le site internet du budget participatif, sur lequel nous nous concentrons dans cette partie, est bien le résultat d'une narration : il rapporte et témoigne des événements qui se sont déroulés. Par exemple, un projet porté par un porteur de projet a bien été pensé, en amont de son dépôt sur le site internet. Le dépôt sur le site internet est le passage de l'histoire au récit, c'est-à-dire, une forme de narration qui coupe le projet de la situation d'énonciation.

¹²⁵ G. GENETTE, *Nouveau discours du récit...*, op. cit., p. 11.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 10.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*, p. 12.

¹²⁹ *Ibid.*

Il nous semble donc bien qu'en considérant le texte au sens large, nous pouvons filer la métaphore du récit pour analyser notre objet.

Cliquer sur un projet, c'est ouvrir un récit

Filer la métaphore du récit en l'appliquant au budget participatif nous permet de nous concentrer sur les relations qu'il entretient avec le reste du monde. Concentrons-nous dans cette partie sur l'analyse de la narration et du récit. Nous pouvons ainsi mettre en regard notre analyse précédente avec la métaphore que nous proposons ici. Si la Mairie « cite » des Parisiens sur la page catalogue des projets, nous pouvons considérer cette page, et plus largement le site internet du budget participatif, comme un récit-cadre dont l'auteur est la municipalité, c'est-à-dire les élus et agents qui travaillent au projet. Ce sont eux qui ont monté le dispositif et créé le site internet. Mais sur le site internet, la municipalité change de statut, ou plutôt acquiert une seconde « casquette », celle de narrateur-personnage. En effet, nous avons pu le voir sur la page catalogue analysée précédemment : c'est bien elle qui « a la parole » et qui y « cite » les porteurs de projet. Mais l'utilisateur peut aussi cliquer sur ces petites fiches projets et arriver sur une autre page, qui est celle où chaque projet est présenté de manière plus détaillée. Nous l'appellerons la « fiche projet ». Or, sur cette fiche projet, c'est bien encore la municipalité qui s'exprime, selon le même principe que celui expliqué plus haut : c'est le site de la municipalité qui va récupérer les informations qu'a renseignées le porteur de projet en amont. On aurait donc affaire à une logique fractale : à chaque fois que l'utilisateur clique sur un projet, un récit enchâssé se déploie. Le porteur de projet devient alors lui-même narrateur de son projet, mais un narrateur personnage puisqu'il participe au récit de la municipalité et « parle » dans l'espace qui lui est dédié. Cette logique fractale est visible à la mise en page similaire des deux fiches, la « petite » et la « grande »¹³⁰. La municipalité est toujours là, à un niveau au-dessus, mais elle a laissé la place à un autre personnage, le porteur de projets. Le récit-cadre, et à travers lui la Mairie, met donc en place les conditions de possibilité des textes écrits par les porteurs de projets.

Le budget participatif comme récit-cadre ou des questions d'auctorialité

Mais à quoi donc pourraient servir ces récits enchâssés ? Il nous semble que le récit existe en puissance sur la page catalogue et se déploie dans l'espace de cette nouvelle page, un peu comme si un lecteur était dans un bibliothèque, qu'il avait la possibilité de choisir parmi une multitude de livre, il en prend un et l'ouvre : il est entré dans l'espace du récit enchâssé. Le titre du projet serait alors le titre de l'ouvrage choisi, le petit résumé accessible sur la page de catalogue serait celui qui figure sur la quatrième de couverture, l'éditeur serait la Ville de Paris, et l'auteur, le porteur de projet, la mention « quartiers populaires » serait l'obtention d'un prix littéraire quelconque, mais reconnu ; le thème, le genre du récit. Le cadre temporel est ici fixé par la date de dépôt, mais plus généralement par l'édition du budget participatif. Le cadre spatial est lui fixé également : il s'agit de la Ville de Paris, et plus précisément, de la localisation du projet. Alors, le récit enchâssé pourrait avoir pour fonction de créer

¹³⁰ Annexe 5 – Analyse du site internet : la «fiche projet»

un rapport projectif et poétique au territoire, comme celui que nous entretenons avec nos lectures personnelles.

2) ... qui permet la création d'un rapport projectif et poétique au territoire

La mise en place d'un rapport projectif au territoire

Gérard Genette dresse une typologie des différentes fonctions des récits enchâssés dont l'application pourrait nous servir à comprendre leur rôle au sein du site internet du budget participatif. Définie par le théoricien comme le cas où le récit enchâssé « *joue un rôle dans la diégèse [c'est-à-dire le récit-cadre] par la seule vertu de l'acte narratif lui-même* »¹³¹, le récit enchâssé à fonction obstructive semble s'appliquer à notre objet. Il prend en effet le cas de Schéhérazade qui repousse la mort à coup de récits. Ici, « *la fonction ne dépend pas d'une relation thématique entre les deux diégèses, mais de l'acte narratif lui-même, qui pourrait être à la limite un acte de parole complètement insignifiant [...]* »¹³². Et effectivement, quelle que soit la nature du récit enchâssé, cela n'aura pas d'effet sur le récit-cadre. Nous pointons en effet du doigt le fait que les Parisiens n'ont pas réellement leur mot à dire sur l'organisation du dispositif lui-même¹³³. En revanche, l'existence même des récits enchâssés est essentielle pour le fonctionnement du budget participatif : sans description de projets, les étapes suivantes du dispositif (amendement et vote des propositions) ne peuvent pas exister. Ainsi, l'existence des projets est essentielle, mais leur spécificité n'est pas un enjeu pour le fonctionnement global du dispositif.

Quel est le rôle de ces récits enchâssés dans l'objectif assigné au budget participatif : proposer une alternative participative au mode de gouvernance représentatif ? L'analyse des contenus des projets, et la manière dont ils sont mis en forme par la municipalité sur certains supports de communication nous permettent de répondre à cette question. En effet, la majorité des projets se présente comme une solution à un problème inscrit dans le territoire et le temps¹³⁴. Les récits enchâssés mettent donc en place un rapport projectif au territoire en proposant une solution dont la réalisation est conditionnée par l'élection du projet. On peut considérer la description des projets comme la proposition d'une alternative au réel. Le rapport « projectif » est d'ailleurs visible dans le terme même de « projet », qui appartient à la même famille et qui évoque « *ce qu'on a l'intention de faire* »¹³⁵, instaurant donc un lien avec le futur.

¹³¹ G. GENETTE, *Nouveau discours du récit...*, op. cit., p. 62.

¹³² *Ibid.*, p. 63.

¹³³ Il convient ici de nuancer notre propos et de noter que le dispositif évolue et s'améliore avec les années, et au fil des retours des Parisiens. Néanmoins, il nous semble qu'il s'agit davantage d'améliorations à la marge et non d'évolutions paradigmatiques du modèle. Par ailleurs, notons également que dans le cadre de notre présente analyse qui se concentre sur le rapport entre les différents niveaux d'énonciation, il ne nous apparaissait pas pertinent de faire cette remarque dans le corps du texte. En effet, les Parisiens ne peuvent pas faire de proposition d'amendement du dispositif dans le cadre de la présentation des projets. Ces propositions d'amendement se font en dehors du récit, dans le cadre d'une autre situation de communication.

¹³⁴ Annexe 6 – Analyse discursive des «fiches projets»

Par exemple, un projet proposant la réalisation d'un auvent pour la cour d'une école propose un argumentaire divisé en deux temps : une description du projet précède la description de la situation actuelle (« Aujourd'hui, lorsqu'il pleut... ») qui expose le problème et légitime le projet en le présentant comme une solution.

¹³⁵ « PROJET : Définition de PROJET »..., op. cit.

Ce rapport projectif au territoire est également visible par la présence d'une carte pour localiser les projets¹³⁶. À l'échelle la plus grande, les projets sont individualisés et sont représentés par une épingle « à la Google » qui se rapporte à un imaginaire numérique presque immédiat (celui de Google Maps) mais également au temps long des cartes militaires sur lesquelles on pique les villes annexées ou à annexer. On voit donc bien dans cette métaphore le rapport projectif au territoire : l'état futur du territoire est marqué sur la représentation de celui-ci. En effet, ces projets ne sont pas encore réalisés sur le territoire : seule la représentation de celui-ci est affectée. On peut donc dire que la carte, et de manière plus générale la représentation des projets déposés sur le budget participatif, instaurent un rapport projectif au territoire dans lequel tous les possibles sont représentés. Il y aurait donc une mise en récit et dans ce cas précis une mise en carte, du territoire par le biais des projets qui sont autant de petites histoires que la municipalité peut narrer aux Parisiens.

Les mondes possibles : proposer des alternatives au réel, un possible pour l'adhésion du budget participatif

La représentation comme processus d'adhésion

Si l'on considère les projets comme des formes de récits enchâssés et si l'on considère qu'ils apportent une alternative au réel, alors ces propositions nous semblent analysables à l'aune de la théorie littéraire des mondes possibles. En littérature, la théorie des mondes possibles est l'organisation modale d'un monde fictionnel¹³⁷, et elle est applicable dans une certaine mesure au budget participatif car les projets n'existent pas encore mais leur réalisation est projetée et un résultat est en tout cas assuré¹³⁸, comme notre précédente analyse du budget participatif comme dispositif de participation en kit l'a montré. La métaphore que nous filons avec la littérature nous permet donc d'expliquer le processus d'adhésion potentielle des Parisiens aux projets et au budget participatif : les utilisateurs se projettent dans des récits, des alternatives qui amendent le monde, parfois de manière très poétique.

Chaque projet ouvre en effet une myriade de possibles et de rapports nouveaux aux territoires. Cette représentation du territoire est essentielle pour permettre aux Parisiens d'imaginer d'autres mondes possibles, qui s'ouvrent par le biais des projets proposés : tant que ceux-ci ne sont pas votés, ni éliminés par la Mairie, ils sont tous potentiellement réalisables. Le site internet apparaît donc comme un plateau de jeu dans lequel les Parisiens sont appelés à jouer. Dans le cadre spatial de la ville, ils peuvent prendre le train en route pour rejoindre cette grande mise en récit du territoire urbain. Outre la monstration de la participation et donc la logique de preuve de l'efficacité des politiques publiques, montrer tous les

¹³⁶ La carte des projets est un autre mode de visualisation des projets déposés. Si notre analyse s'est portée précédemment sur la visualisation en « liste », la carte est un autre mode de visualisation, accessible par la page catalogue.

¹³⁷ Geoffroy BRUNSON, « Mondes possibles & univers fictionnels », *Acta Fabula*, vol. 13, n° 3, 12 mars 2012, <http://www.fabula.org/acta/document6842.php>. [consulté le 25 avril 2017]

¹³⁸ A l'échelle du budget participatif : 10 projets parisiens et 10 projets par arrondissement seront réalisés. A l'échelle d'un projet, la promesse de résultat est moins vraie puisque 2451 projets ont été déposés en 2017. Sur l'ensemble, un peu plus de 200 seront élus et réalisés.

projets par des chiffres est un moyen de donner à voir le nombre d'histoires possibles. Les Parisiens savent donc le nombre de projets auxquels ils peuvent participer. On donne donc ici à voir le rôle que peuvent jouer les Parisiens motivant ainsi leur participation. Les Parisiens sont peut-être en conséquence être compris comme des personnages de cette mise en récits : tout est possible si tant est qu'ils participent à l'aventure fictionnelle. La carte peut être comprise une manière d'incarner dans un cadre connu les projets : les Parisiens peuvent mieux s'y identifier, mieux identifier les potentiels du budget participatif dans leur environnement quotidien, ce qui décuple l'intérêt qu'ils peuvent porter au dispositif. En somme, la présence de la carte nous invite à analyser le budget participatif comme un récit de fiction localisé dans le « réel » : c'est grâce à la représentation du territoire que peut se déployer un récit des « mondes possibles », que sont les projets. De cette manière, la Mairie met en avant toute la puissance des Parisiens qui peuvent faire advenir les projets de leur choix. Nous pouvons donc translater cette analyse en affirmant que le budget participatif permet aux Parisiens, non pas de voir apparaître ses héros de fiction préférés dans la « vraie vie », mais de voir leurs projets préférés s'incarner sur le territoire. Il se joue ici un rapport entre récit et réel qui n'est pas anodin : c'est en mettant en scène un récit que la Ville de Paris peut happer ses administrés. La carte joue donc ici pour nous le rôle du « révélateur » qui nous donne une prise d'analyse pour comprendre le budget participatif : c'est en analysant le dispositif sous l'angle de la représentation que nous pouvons mettre au jour le rapport qui existe entre le territoire et les mondes possibles. En magnifiant ces mondes possibles (par la mise en scène de la puissance et du choix des Parisiens), la Ville de Paris motive donc ses administrés¹³⁹.

Une autre manière de comprendre la symbolique du vote

Nous avons dans un premier temps analysé le vote comme relevant d'un geste d'achat. Au prisme de l'analyse des projets comme une description de mondes possibles, nous pouvons comprendre cet acte comme une décision de modifier le territoire selon des projets qui sont comme de multiples mondes possibles, un peu comme des choix qu'il ferait dans un « livre dont vous êtes le héros ». Le Parisien est donc ici donné à voir comme pleinement responsable d'un choix dans un récit, il peut influencer l'écriture de celui-ci, et ce d'autant plus que son choix aura des conséquences sur le territoire : cela peut motiver la participation et l'adhésion au dispositif.

Nous pouvons donc filer la métaphore littéraire en comprenant le budget participatif comme un récit-cadre dans lequel d'autres récits sont enchâssés. Une des fonctions du récit cadre est de mettre en place les conditions matérielles et psychologiques d'une réception confortable, ce qui permet de provoquer l'adhésion aux projets et donc potentiellement au dispositif. Ce faisant, c'est la légitimité de l'auteur du récit, et donc de la municipalité, qui est renforcée. Mais le récit-cadre peut aussi avoir une fonction évaluative, lorsque le narrataire intradiégétique, c'est-à-dire les auditeurs du récit enchâssé à qui l'on s'adresse dans le récit-cadre – dans notre cas, les Parisiens – apportent un commentaire à l'histoire qui vient d'être racontée. Cela correspond au cas où les Parisiens, visiteurs du site internet, interagissent

¹³⁹ Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projet

avec les autres « personnages » du récit enchâssés que sont le porteur de projet, la municipalité et les autres Parisiens.

C) ... et donne du sens aux interactions possibles : le récit cadre ayant une fonction évaluative

Notre dernière étape du parcours utilisateur se déroule donc après qu'un visiteur du site a cliqué sur le projet de son choix. Il ouvre donc un petit récit et peut y participer. Dans le cas de récits enchâssés, les narrataires du récit-cadre peuvent parfois intervenir dans le récit enchâssé pour le commenter. Le lien entre le récit-cadre et le récit enchâssé est ici très visible et il est en outre un élément essentiel du budget participatif dans lequel les Parisiens peuvent commenter les projets pour participer à leur construction. En effet, les Parisiens visiteurs du site internet sont ici les narrataires du budget participatif mais également des récits enchâssés des projets. Il nous semble donc intéressant d'analyser les différentes interactions possibles au sein de ce récit enchâssé, d'autant plus que la municipalité intervient également à l'intérieur des récits enchâssés. Pour les Parisiens, différents degrés d'interactions sont possibles : du simple « like » à la rencontre entre individus en dehors du cadre institutionnel du site internet, grâce à des ateliers de co-construction ou des rencontres *ad hoc*.

Nous voyons ici le lien, passionnant, qui se tisse entre le monde « réel » et le monde projectif du récit qui mène à analyser la manière dont le site internet cristallise les échanges. Les acteurs ont différents statuts et c'est surtout grâce aux porteurs de projets que se font ces liens. En effet, le porteur de projet est à la fois un individu existant en dehors du budget participatif, un personnage participant au budget participatif et mis en scène par la Mairie de Paris, et enfin un narrateur-personnage de son projet, dans le récit enchâssé. Dans une situation de récit dans le récit, c'est le récit enchâssé qui est le plus important quantitativement, le récit-cadre ne sert « qu' » à mettre en condition le lecteur pour la réception du récit enchâssé, il a donc un rôle de médiation. Nous connaissons en SIC l'importance des médiations, il nous faut donc observer comment le récit-cadre (c'est-à-dire la manière dont la Mairie présente le budget participatif sur le site et les actions possibles sur le récit enchâssé qu'est le projet) permet l'échange entre le « réel » (c'est-à-dire, les utilisateurs en tant qu'individu derrière leur ordinateur, les porteurs de projets en tant qu'individus et les agents de la Mairie à leur travail) et les récits enchâssés que sont les projets : quelles sont donc les interactions possibles et les rôles donnés aux différents personnages ?

1) Les rôles donnés aux énonciateurs-personnages

Les interactions possibles et leurs imaginaires

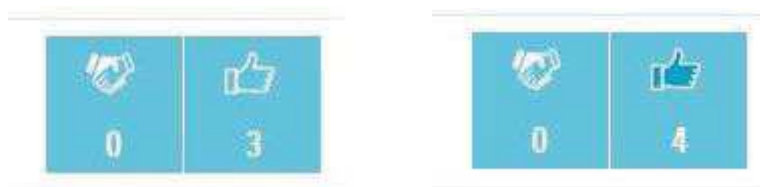
Les différentes formes d'interaction avec le porteur de projet ou les réactions vis-à-vis du projet sont les suivantes : entrer en contact de manière privée avec le porteur de projet (illustré par un icône d'enveloppe), « aimer » un projet (illustré par une main avec un pouce levé), s'associer au projet (illustré

par une poignée de mains)¹⁴⁰, commenter le projet (illustré par une bulle de dialogue) et enfin, la possibilité de partager le projet sur Facebook ou sur Twitter¹⁴¹.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'hybridation d'un idéal de la politique et d'un idéal de la communication s'incarne dans le choix d'un outillage numérique empruntant aux codes des réseaux sociaux, ici assez nettement : signe similaire au « like » de Facebook, possibilité de commenter les projets, d'entrer en relation par message avec le porteur de projets, ou encore par utilisation d'avatars des participants. Tout fonctionne comme s'il fallait « faire » participatif en renforçant les discours sur la participation par la mobilisation de médias supposés représenter la participation par nature : les codes des réseaux sociaux sont censés représenter la quintessence du participatif (même si ce n'est pas nécessairement le cas) et renforcent les imaginaires de la participation présumés leur être inhérents. Par ailleurs, la représentation d'éléments corporels et liés à la communication pour illustrer les interactions possibles, comme la poignée de main, l'enveloppe ou encore la bulle de dialogue engage là aussi au développement d'imaginaires de l'interaction idéalisée entre les utilisateurs.

Les petites rétributions de la participation

L'utilisation de petites rétributions participe fortement à mobiliser les utilisateurs à se saisir des opportunités qui leurs sont données. En effet, si l'utilisateur, en passant la souris sur un bouton, observe qu'il y a une altération de ce qui est inscrit à l'écran, il comprendra la représentation de la dynamique participative, et sera en quelques sortes rétribué pour l'action à effectuer. Lorsque l'utilisateur a participé, son action s'inscrit d'ailleurs à l'écran, dont l'image s'altère : la main du « like » par exemple, devient plus sombre et l'inscription numéraire change pour prendre en compte cette nouvelle pierre apportée à l'édifice :



La rétribution fonctionne de la même manière pour le cas où l'utilisateur s'associe à un projet. Cependant, pour s'associer à un projet, l'utilisateur doit presque signer un « contrat ». En effet, lorsqu'il clique sur le bouton « je souhaite m'associer à ce projet », un cadre indiquant les clauses d'engagement de l'association à un projet apparaît expliquant ce que recouvre l'association à un projet. Une seconde validation est ensuite nécessaire avant que l'action soit prise en compte. Le terme d' « association » est intéressant car il renvoie au vocabulaire de l'entreprise (que des associés dirigent). Cela est d'ailleurs renforcé par le pictogramme employé, une poignée de main qui est l'image même de la conclusion d'un

¹⁴⁰ S'associer à un projet permet d'être « inform[é] de la suite de son traitement et invit[é] à d'éventuelles réunions le concernant. Une fois déposé, [le] projet devient un bien commun : il peut être commenté et des Parisien-nes peuvent s'y associer. » <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>

¹⁴¹ Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet »

contrat entre deux individus. L'ensemble laisse à penser qu'une association engage réellement l'utilisateur : différents degrés de participation sont ainsi possibles.

Nous le voyons donc, les interactions possibles engagent des rapports différents au(x) projet(s) et au budget participatif de manière générale, cela peut aller du simple soutien (like) à l'engagement presque militant d'association dans une cause commune. Des interactions possibles dessinent différentes figures de personnages : quelles sont-elles ?

Les rôles donnés aux personnages

Contrairement à la page « catalogue » que nous avons précédemment analysée et qui laissait peu de place aux propos des utilisateurs, la « fiche projet » que nous analysons ici laisse davantage de place aux différents intervenants, puisque c'est dans cet espace que les projets des Parisiens sont exposés et que les visiteurs du site peuvent réagir. Il convient donc, en continuant à explorer la situation d'énonciation, d'analyser la place qui est laissée aux différents acteurs.

Le porteur de projet et son projet

L'espace du projet est dédié principalement à l'expression du porteur de projet, puisque c'est ici qu'il décrit et défend son idée. Sur la « fiche projet », deux espaces sont distincts, l'un dédié à la présentation du projet et l'autre à l'échange entre les utilisateurs. Ce premier espace est symboliquement dédié à l'expression du porteur de projet et cela se voit car les éléments représentant le porteur de projet sont situés en haut à gauche de cet espace et « inondent » donc l'espace de l'aura du porteur de projet. On voit donc ici se déployer, sur l'espace de la page, le discours du porteur de projet sur sa proposition : les textes sont plus long que sur l'espace de la page de présentation sous forme de catalogue des projets, donnant à penser qu'il s'agit bien de la mise en récit d'un projet et de son ouverture comme dans une bibliothèque où l'on choisit le livre et on l'ouvre et le lit ensuite.

C'est cette présentation qui donne lieu à débat : le porteur de projets publie sa proposition, la donne au public qui, après en avoir pris connaissance, la commente et l'amende. Nous voyons donc ici bien l'idéal de mise en publicité des opinions argumentées décrit par Habermas lorsqu'il analyse l'apparition de l'espace public au XVIII^e siècle¹⁴². Sans affirmer qu'il y a ici la création d'un espace public sur internet, nous soulignons simplement l'idée que cet imaginaire du débat, de l'argumentation et de la publicité (au sens habermassien) des idées nourrit la municipalité et la mise en forme du projet politique du budget participatif.

L'utilisateur

L'utilisateur est présent doublement sur l'ensemble du site : d'une part, par la case « mon espace », un espace qui nécessite une inscription et sans lequel on ne peut pas s'associer ou correspondre avec les porteurs de projets sans posséder un compte. Dans cette mise en scène, l'utilisateur est au même niveau que l'institution, ils sont à égalité et se font face puisqu'ils sont sur la même ligne, dans les mêmes

¹⁴² Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Edition de 1990., Paris, Payot, coll.« Critique de la politique », 1988.

couleurs, couleurs de la charte du budget participatif. D'autre part, la présence de l'utilisateur est visible à une petite pastille qui ressemble à celles utilisées par Google, dans laquelle est inscrite l'initiale du pseudo donné lorsque l'utilisateur est connecté, et sinon le dessin schématisé d'un buste au format portrait. Les couleurs employées sont ici celles de la charte graphique de la municipalité¹⁴³.

Cette redondance traduit pour nous une problématique propre à l'institution et non propre à l'utilisateur. Ces deux signes passeurs renvoient à deux espaces différents : l'un propre au budget participatif (en bleu clair) et l'un propre à la Mairie principale (en bleu foncé). « Mon espace » renvoie à des informations propres au budget participatif telles que les projets favorisés des utilisateurs tandis que « mon compte » est un espace transversal à tous les sites municipaux et qui renvoie donc à la Mairie centrale. Le jeu de poupées russes nous informe que le site du budget participatif est un site soumis à la municipalité. À ce titre, la pastille bleue est un moyen de sortir du site internet du budget participatif pour se rendre sur le site internet de la municipalité : nous voyons donc bien la corrélation qui est faite entre ces deux espaces municipaux¹⁴⁴.

Nous pouvons donc ainsi voir apparaître en filigrane les différentes figures de la municipalité : celle de la municipalité et celle de l'équipe du budget participatif. Cette double énonciation traduit des relations institutionnelles entre la Mairie et ses différents services, relations que nous pouvons d'ailleurs voir apparaître institutionnellement sur l'organigramme de la mission budget participatif. L'équipe dédiée à ce projet travaille sous le patronage du secrétaire général de la Mairie¹⁴⁵.

L'institution

Ce dédoublement des voix municipales est également présent dans la manière dont la Mairie interagit avec les porteurs de projets et autres utilisateurs au sein de cet architexte. En effet, dans l'espace de commentaires et d'échanges sur chaque fiche projet, la municipalité participe formellement de la même manière que les Parisiens. En apparence donc, rien ne distingue les commentaires municipaux de ceux des autres utilisateurs. En revanche, nous savons que la municipalité met en scène le budget participatif autant qu'elle y participe. Sa position est donc ambiguë car elle se met elle-même en scène mais fait également participer des Parisiens au récit qu'elle narre, elle les enrôle presque dans son dispositif pour lequel elle se met en scène.

Il est cependant intéressant de constater que ce narrateur-personnage est en fait double : deux voix identifiées s'expriment en fait sur le dispositif, dans les commentaires : l'équipe du budget participatif et parfois, la municipalité elle-même. Le pseudo choisi par l'équipe du budget participatif : « l'équipe du Budget Participatif » est intéressant en ceci qu'il ne cache pas le collectif. Par ce pseudo est donc mise en avant l'unité au sein d'un groupe, mais qui n'efface pas la pluralité d'individualités qui le composent.

¹⁴³ Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet »

¹⁴⁴ Annexe 11 – Analyse du site internet : page « mon espace »

¹⁴⁵ Annexe 16 – Organigramme de la mission budget participatif au sein de la Mairie

La Mairie de Paris intervient rarement et il s'agit souvent pour elle de donner davantage d'explications sur un refus. Cela s'explique par le fonctionnement de l'édition 2016 du budget participatif qui avait vu beaucoup de projets, un nombre important à un point tel que l'équipe du budget participatif a dû rédiger des messages d'attente informant les porteurs de projets lorsque leur proposition avait été refusée et que davantage d'explications leur serait donnée plus tard. Nous pouvons donc ici constater la difficulté pour un dispositif aussi complexe de parler d'une seule voix. La modération reste artisanale et le fonctionnement interne se voit auprès des publics externes. Il est à noter que si nous voyons apparaître ces deux voix, celles-ci prennent la même posture lorsqu'elles interviennent au sein de l'espace de commentaires. En effet, les deux instances utilisent toutes deux le logo de la Mairie de Paris comme avatar. Il s'agit donc ici de légitimer l'institution et de la donner à voir en tant que telle. Par l'utilisation du logo institutionnel, les deux entités donnent à voir leur rapport institutionnel à l'utilisateur.

2) Un dialogue ? Mais pourquoi ?

Réflexion sur le commentaire

Chaque fiche projet est constituée de deux espaces, l'un dédié à la description du projet et l'autre aux « commentaires ». Les discours d'escorte du budget participatif mettent en avant la possibilité de participation et de co-construction des projets au sein du dispositif. Or, le terme de « commentaire » désigne à la fois un texte de glose prenant un autre texte pour fondement et le fait de donner un avis personnel sur un sujet. Ce terme renvoie également au champ des réseaux sociaux, et notamment Facebook, site sur lequel il est possible d'ajouter des avis. Le commentateur ajoute une pierre à l'édifice mais surtout, il n'entre pas vraiment dans un échange, il glose à partir d'un texte déjà écrit précédemment, le projet. Il ne nous semble donc pas réellement que le « commentaire » permette la co-construction à parts égales, mais il induit plutôt l'idée d'un amendement du projet.

Par ailleurs, la forme des projets en « fiches » au bas desquelles figurent des commentaires nous ramène à un imaginaire administratif antérieur à l'informatisation dans lequel les dossiers étaient constitués de fiches. Cela est renforcé par l'esthétique du champ permettant de poster un commentaire. Le commentaire, une fois publié, s'inscrit à l'écran dans le même espace que les autres commentaires, mettant ainsi en scène la participation.

Archiver et ainsi montrer la participation

Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon analysent « *la surenchère des supports numériques ou d'espaces de débat électronique comme dispositifs adossés aux démarches participatives [comme un moyen] de donner assez facilement des réponses automatisées à l'authentification que le débat a eu lieu.*¹⁴⁶ » La possibilité pour les utilisateurs du budget participatif de laisser des commentaires sur le site internet relève donc de cette logique dans laquelle la création de texte est un moyen de participer mais également un moyen de montrer que cette participation a eu lieu et qu'elle a été de bonne qualité. Les autres

¹⁴⁶ J. BONACCORSI ET M. NONJON, « « La participation en kit » », ..., *op. cit.*, p. 39.

utilisateurs sont donc ici juges et partis puisqu'ils peuvent à la fois participer et analyser la qualité de cette participation. Pour Julia Bonaccorsi, se crée ainsi une ambiguïté entre deux statuts, celui de l'archive et celui de l'action : cela interroge le statut même des participants qui sont « *amplement confondus en raison de la nature spécifique du texte informatisé qui marie les espaces de la pratique, de la mémoire et de l'inscription.*¹⁴⁷ » Cela pose donc la question du statut des documents communicationnels, dans notre cas, les commentaires qui sont à la fois des outils d'écriture et de lecture (ce qui est la caractéristique des médias informatisés¹⁴⁸), produisant du débat et prouvant que celui-ci a eu lieu. Ainsi, « *l'authentification est sémiotisée par le biais de la combinatoire automatisée d'un site web* »¹⁴⁹ qui pose question sur le statut de « vitrine » du débat. Comme le soulignent Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon, le Content Management System (CMS), pour exister, a besoin d'être actualisé et rempli, ce qui renforce la nécessité de laisser des traces de l'activité. Ces formes numériques de publicisation du débat instrumentalisent les participants potentiels qui sont chargés d'une tâche double, celle de participer et de produire la trace de leur participation, un peu comme si, dans une réunion de conseil de quartier, tous les habitants prenaient part à la réunion et rédigeaient ensuite un compte-rendu de la réunion.

Si les commentaires n'incitent pas, *a priori*, à échanger sur les projets, et si les actions de participation des utilisateurs sont également des actes d'écriture qui authentifient la participation, quelle est, dans le détail, la nature de ces commentaires : les interactions produisent-elles un échange ou n'ont-elles que l'apparence du dialogue ?

3) Finalement, ce sont des dialogues ou non ? Du diatexte à l'antichronologie

La mise en scène de la participation, c'est aussi et surtout dans l'espace de la fiche projet, la place laissée aux commentaires et la manière dont ils empruntent à la forme dialogique.

Une apparence de dialogue

Tout texte se donne à lire selon une double dimension : la dimension du discours, c'est la mise en langue, et la dimension plastique, ce qui correspond à la mise en forme des textes¹⁵⁰. Le chercheur en SIC Olivier Fournout étudie la manière dont les fragments textuels tissent des relations les uns avec les autres, et s'organisent sous forme de « collages textuels ». L'un des deux collages existant est celui du dialogue écrit dans lequel des répliques se succèdent et où la formulation est marquée d'une connotation oralisante et théâtrale. Cela nous semble particulièrement juste pour le budget participatif de Paris car le modèle du dialogue est le paradigme sous lequel la municipalité tente d'organiser le budget participatif.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 40.

¹⁴⁸ Y. JEANNERET et E. SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran »..., *op. cit.*

¹⁴⁹ J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » »..., *op. cit.*, p. 40.

¹⁵⁰ O. FOURNOUT, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue*..., *op. cit.*, p. 31.

Dans le cas des commentaires du budget participatif, la forme dialogique attrape le regard avant même que celui-ci ne lise les messages ; le dialogue s'identifie directement. Les interlocuteurs sont reconnus, comme au théâtre, par un nom, en gras, associé à un avatar qui fixe doublement l'identité de l'énonciateur. Le moment de l'énonciation est également inscrit à l'écran puisque figure une date. L'œil s'attend donc à trouver une réplique plus ou moins longue immédiatement ensuite et c'est effectivement ce qu'il se passe. En dessous de l'identification du nom apparaît un texte qui ressemble fort à une réplique.

Ces blocs de texte s'enchaînent, séparés par un mince filet, donnant à voir un modèle dialogique et supposant donc des interactions entre les énonciateurs. La « prise de lieu »¹⁵¹ des énonciateurs est ici effectuée : elle évoque le point de vue unique, la prise de position des interlocuteurs et suppose donc un échange de points de vue entre les entités. Ce contexte fixe ce qu'Olivier Fournout nomme le « fond commun », c'est-à-dire le cadre qui permet de mettre les individus dans un espace commun propre à l'échange, ce que nous retrouvons donc ici avec tous les commentateurs (simples utilisateurs, porteurs de projets et municipalité). L'écart, qui montre le différend (rendant l'échange possible) et les différences entre les individus est ici institué par les fines lignes et les espaces blancs qui séparent les commentaires. Le « rapprochement » symbolisant l'accord et le partage entre les individus pourrait ici être analysé sur le fait que les utilisateurs parlent tous du projet présenté sur la fiche en question. Tout laisse donc à penser ici que nous avons bien affaire à un dialogue : la forme en tout cas laisse apparaître cette hypothèse¹⁵².

Mais un dispositif pas fait pour

Mais lorsque l'on observe la date des commentaires, on s'aperçoit que les répliques s'accumulent dans un ordre antichronologique au sens de lecture occidentale : ils s'empilent les uns sur les autres et le dernier commentaire en date est celui qui apparaît en premier au regard.

Il ne s'agit donc pas ici de la reproduction de la forme dialogique que nous pouvons connaître mais plutôt de l'accumulation de commentaires portant sur le même sujet. Cette accumulation peut aussi traduire l'enrichissement qu'apporte chaque intervenant (un peu à la manière d'un cairn en montagne). Par ailleurs, cette accumulation et cet entassement donnent à lire la progression temporelle : les projets évoluent avec le temps et les commentaires.

La nature des commentaires

Qu'en est-il du contenu des commentaires ? Une partie de ceux-ci, à l'instar de l'analyse effectuée Karine Berthelot-Guiet dans *La Fin de la publicité* à propos des pages Facebook de marque « réagissent parallèlement les uns aux autres sans interaction entre eux, et la plupart du temps, sans retour de la marque.¹⁵³ » Une partie des utilisateurs manifeste un soutien au projet mais sans commentaires

¹⁵¹ O. FOURNOUT, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue...*, op. cit.

¹⁵² Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet »

¹⁵³ Karine BERTHELOT-GUIET, « La publicitarité », in *La fin de la publicité ? tours et contours de la dépublicitarisation*, Lormont, Bord de l'eau, coll. « Mondes marchands », 2014.

proposant des amendements : « des travaux à faire absolument!!!! », « Cela paraît indispensable ! », plusieurs « j'aime »¹⁵⁴, faisant redondance avec la fonction « *like* » également disponible. Les citoyens-consommateurs n'échangent pas entre eux mais ne font que réagir à un stimulus du porteur de projet et manifestent leur enthousiasme, sans retour du porteur de projet. Comme le souligne Karine Berthelot-Guiet, les échanges sont ici caractérisés par la superficialité, il y a davantage de j'aime que de commentaires réels, les commentaires sont succincts, ils n'excèdent jamais trois ou quatre mots.

Si ce genre de commentaire n'entraînant pas d'interaction existe, un nombre non négligeable de projets voient au contraire (et malgré le fait que le dispositif n'y incite pas) des interventions construites entre les utilisateurs, et également entre les utilisateurs et le porteur de projet. Les utilisateurs participent parfois à plusieurs reprises, mettant en place un échange qui peut alors dépasser les frontières du site internet, voire du budget participatif : « Merci Sahara pour le doc sur le lombricomposteur », « Je serai ravie de vous rencontrer toutes les deux pour en discuter ! », « j'ai rencontré Rosa mardi dernier dans un café où nous avons discuté des moyens à mettre en oeuvre... ». On voit donc ici que l'espace d'échange interne au site internet se déplace dans l'espace public territorial lorsque les utilisateurs en ressentent le besoin. Le site internet offre donc, de manière assez inattendue, de réels espaces d'expression et d'échange.

En somme, l'architexte du site du budget participatif n'incite pas à l'échange, bien qu'il le mette en forme afin d'authentifier la participation. Les évaluations du récit cadre sur le récit enchâssé sont donc bien données à voir mais ont avant tout une fonction utilitaire.

Conclusion partielle

Dans cette seconde partie, nous avons filé la métaphore littéraire de la citation. Cette métaphore nous a été utile pour comprendre les rapports de pouvoir à l'œuvre sur le site internet du budget participatif. En prenant le texte au sens large, nous avons dans un second temps pu filer la métaphore du récit-cadre et du récit enchâssé, une métaphore heuristique pour saisir les rôles assignés aux différents intervenants, et notamment la délégation de parole de la Mairie aux porteurs de projets. Nous avons pu appréhender dans un dernier temps les interactions possibles sur le site internet et avons saisi que l'architexte du site internet ne facilite pas l'échange « en ligne ». En revanche, diverses possibilités sont accessibles pour participer « hors ligne » et ainsi rencontrer d'autres Parisiens. Nous devinons donc ici qu'il existe un lien entre le site internet et le territoire, lien qu'il nous faut désormais étudier.

En effet, après avoir observé le jeu des acteurs dans le récit enchâssé et les relations que celui-ci entretient avec le récit cadre, il nous semble nécessaire d'effectuer le même travail, mais au niveau du récit cadre : quels liens celui-ci entretient-il avec le réel, c'est-à-dire l'histoire dont parle

¹⁵⁴ Annexe 6 – Analyse discursive des «fiches projets», projet « Un auvent pour la cour de l'école élémentaire Ampère »

Gérard Genette ? Cela nous permettra d'analyser l'acte de narration et, en continuant à filer la métaphore du récit, de nous poser la question de l'utilité d'un tel récit dans le cadre d'analyse de notre objet, la politique. Notre travail, après avoir exploré le message et les différents liens que tissent les acteurs dans cette situation de communication, se penche sur le « contexte » de cette situation, c'est-à-dire principalement le lien à l'espace et au temps que le budget participatif entretient avec le territoire.

III – De la ville dans le budget participatif au budget participatif dans la ville

Le budget participatif crée un rapport à l'espace et au temps qui lui est propre et qui lui est constitutif : il ne serait sans cela pas le même. Nous tenterons d'analyser dans cette dernière partie, la manière dont ce rapport à l'espace et au temps propre au dispositif, induit un rapport à l'espace et au temps de la ville et du politique. Pour ce faire, nous analyserons le processus de production et d'évolution des projets au sein du dispositif. Nous suivrons le chemin d'un projet de son dépôt sur la plateforme à sa réalisation et son inauguration. Nous étudierons donc **le passage des projets comme description de mondes possibles** (ce que nous avons étudié dans la partie précédente) **à leur réalisation, dans un contexte au cadre spatio-temporel spécifique**. En somme, nous analyserons le passage de la représentation de la ville au sein du budget participatif, à l'inscription du budget participatif dans la ville, par l'incarnation des projets au sein du territoire. Nous émettons ici l'hypothèse que *cette mise en récit qui organise le monde est un moyen de réenchanter la politique en ceci que le budget participatif donne un sens à la société et ordonne le monde*.

A) De la circulation et l'enrichissement des textes, un élément constitutif du budget participatif symbolique du rapport au pouvoir, ...

La première étape de création des projets est celle qui précède le vote de chaque édition du budget participatif et pendant laquelle les projets passent du dépôt par les porteurs de projets à la version finale d'un texte qui sera soumis au vote. Cette étape a lieu de janvier à septembre de chaque année, un séquençage temporel caractéristique du budget participatif et qui est lui-même découpé en plusieurs étapes. Les différents états du projet peuvent être analysés à l'aune d'une généalogie du texte qui, à l'instar de la production d'un écrivain, passe par différents états grâce à l'étude desquels il est possible de rendre compte des rapports de pouvoir inscrits au sein du texte même.

Selon Julia Bonaccorsi et Magali Nonjon¹⁵⁵, le découpage en séquences est induit par le projet participatif lui-même : les projets participatifs nécessitent des espaces de reformulation dont les formats sont anticipés selon une logique temporelle de progression. Cela se voit particulièrement bien dans le cas du budget participatif. L'évolution des projets est constitutive du dispositif puisque les propositions des Parisiens font l'objet de nombreuses études et amendements : c'est le cœur du projet « participatif » que d'offrir à chacun la possibilité de proposer et d'amender des projets.

Il nous faut donc analyser la manière dont un projet circule entre les différentes étapes, s'y enrichit et se détache progressivement du porteur de projet pour être récupéré par la municipalité. Il s'agit donc dans cette sous-partie de considérer le texte au sens large et de comprendre comment il évolue, et ce même si le texte au sens littéral ne change pas.

¹⁵⁵ J. BONACCORSI et M. NONJON, « « La participation en kit » », ..., *op. cit.*

1) La circulation des textes et leur enrichissement, un élément constitutif du budget participatif

Nous cherchons ici à comprendre la circulation des textes comme un processus créatif constitutif du budget participatif. En effet, les textes inscrits par les Parisiens évoluent pour parvenir à une version stabilisée proposée au vote. Cette circulation du texte du projet au travers des différentes étapes aboutit à différentes versions du texte qui s'altèrent, se modifient et s'enrichissent de ces modifications. Nous considérons la culture, au sens large (dans laquelle nous incluons le politique) « *non comme une production figée mais comme un être en mouvement, dont la circulation est une condition essentielle à son existence même et à sa force créative.*¹⁵⁶ » En proposant un dispositif participatif, la municipalité met la circulation des textes au cœur même de son dispositif. La participation citoyenne porte bien, en son cœur, une vision de la communication se traduisant matériellement par un dispositif qui fait l'objet de notre étude. « *Yves Jeanneret définit cette circulation comme appareillée par une pensée de la communication matérialisée par des moyens et des opérations propres à chaque société : il qualifie cet objet de recherche par le terme "trivialité".*¹⁵⁷ » Le terme de « trivialité » met en exergue « *le caractère altérant, créatif et matériel des réappropriations des êtres culturels, de tous les êtres culturels.*¹⁵⁸ » Or, la trivialité traite de questions profondément politiques : « *la problématique centrale [de Critique de la trivialité] est celle du pouvoir qui s'inscrit, se déploie, se naturalise, s'actualise dans les processus de communication.*¹⁵⁹ » Analysons donc comment ce pouvoir est à l'œuvre au sein du budget participatif, en effectuant l'analyse de deux étapes distinctes. La première est celle de l'inscription du texte du projet dans le dispositif, au moment où le porteur de projet dépose sa proposition sur la plateforme. La seconde est la transformation du projet au sein du dispositif : le texte du projet passe par toute une série d'étapes intermédiaires jusqu'à être (ou non) proposé au vote.

2) De la rupture initiale par l'inscription d'un projet dans le dispositif...

En amont du dispositif du budget participatif, toute une étape de construction du projet reste « hors champ » du dispositif, c'est celle de la maturation de l'idée chez le porteur de projet. En effet, lorsque celui-ci dépose son projet sur la plateforme, il l'a déjà pensé et le dépôt est une étape intermédiaire pour un produit « semi-fini » (puisque le projet initialement proposé par le porteur de projet est amené à évoluer au fil des différentes étapes). L'inscription du projet sur le site est donc déjà l'entrée dans un rapport de pouvoir : le projet change de nature et passe de l'état d'« idée » celui de « projet ». Nous

¹⁵⁶ Valérie PATRIN-LECLERE et Aude SEURRAT, « Analyse et perspectives de la trivialité », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 23-29. P.24

¹⁵⁷ Julia BONACCORSI, « Compte-rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 31-35. P. 33

¹⁵⁸ Aude SEURRAT et Valérie PATRIN-LECLERE, « Rencontre d'Yves Jeanneret avec la rédaction d'Esprit suivie d'une interview de Jean-Maxence Granier », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 37-48.

¹⁵⁹ J. BONACCORSI, « Compte-rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir »..., *op. cit.*, p. 31.

employons ces deux termes distincts afin de qualifier le changement de nature d'une idée qui passe à l'état d'« écrit », par le biais d'une médiation technique. Au sein de l'architexte du site internet, le porteur de projets inscrit un écrit dans un autre écrit, celui du code de la page. Visuellement, le porteur de projet remplit des champs qui laissent peu de place à la liberté de l'utilisateur et suit un processus de réflexion cadencé par des étapes chiffrées par la municipalité¹⁶⁰. À ce sujet, la lecture que fait Yves Jeanneret de Michel de Certeau nous semble très juste pour s'appliquer au budget participatif :

« L'écriture est donc un processus, une machine, qui a la capacité de nouer une dimension technique, une dimension sémiotique et une dimension politique. Ce que Certeau résume par trois éléments : la page blanche, qui découpe un espace de maîtrise et de rationalité ; le texte, "pratique itinérante, progressive et régulée" ; la visée stratégique de rationaliser et de transformer le monde. Cette théorie formule donc une économie politique, un principe explicatif de la relation de pouvoir et de valeur. "L'île de la page, écrit Certeau, est un lieu de transit où s'opère une inversion industrielle : ce qui entre est un 'reçu', ce qui est un 'produit'." ¹⁶¹ »

L'écriture est un moyen de transformer le réel et le statut de ce qui est écrit. L'entrée des projets dans le dispositif les fait donc changer de nature : il y a un avant et un après cette inscription. Après, le projet est un « produit » qui peut donc circuler de manière autonome – détaché de son porteur de projet – au sein du dispositif, il est « donné » à la municipalité alors qu'il appartenait encore avant l'inscription à son porteur de projet. A ce moment précis, l'idée est inscrite par un Parisiens dans un dispositif fondé sur une promesse de résultat concret. Cette inscription est pour nous une rupture qui justifie de nommer « projet » le texte écrit. Ce changement de nature par le passage à la numérisation, qui correspond, dans notre cas, à l'inscription du projet sur le site internet, est bien décrit par Marie Després-Lonnet lorsqu'elle évoque la numérisation des objets patrimoniaux :

« La numérisation est un processus de réécriture des objets de patrimoine tout d'abord parce qu'elle produit de nouveaux documents en transformant les objets numérisés en images mais surtout parce que le numérique a besoin du texte pour donner sens à ces objets numériques.¹⁶² »

En inscrivant le projet dans le dispositif, le texte est donc réécrit pour entrer dans les standards municipaux, standards qui permettront dans un second temps de le faire passer aux étapes suivantes, pour qu'il soit ainsi amendé.

¹⁶⁰ Annexe 13 – Captures d'écran de la page «dépôt de projet»

¹⁶¹ Y. JEANNERET, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir...*, op. cit., p. 375.

¹⁶² Marie DESPRES-LONNET, « La dématérialisation comme délocalisation du contexte interprétatif », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 101-111.

3) ... à son enrichissement graduel par les différents amendements du projet (les étapes de la co-construction)¹⁶³

Le projet proposé sur la plateforme est « *un produit, mais non un produit fini.*¹⁶⁴ » En passant du statut d'idée à celui de projet, la proposition du porteur de projet entre en effet dans un régime de circulation – ou plutôt de « trivialité » – propre au budget participatif. Au sein du dispositif, il doit passer plusieurs étapes de validation, qui sont autant de vérifications de la cohérence du projet proposé aux attendus municipaux. Pour bien comprendre les différents états de textes possibles, nous proposons ici une modélisation des différents états de textes :

- Soit « a », le texte initial du porteur de projet (les mots qu'il a entrés dans l'architexte du site). Nous indiquons l'état de ce texte en minuscule et non en majuscule comme les autres états car il nous semble exister une différence de nature entre cet état et les autres. D'une part, nous n'avons pas accès à ce texte pour notre enquête et d'autre part, le texte « a » n'a pas vocation à être lu par les utilisateurs. Il s'agit d'un « proto-texte » : des champs que remplit l'utilisateur, qui donnent les informations pour la suite du processus.
- Soit « A », le texte auquel nous avons accès, situé sur le site internet du budget participatif, sous l'onglet « Consulter les projets déposés ».
- Soit « A' », le texte auquel nous n'avons pas toujours accès qui est la forme du projet proposé au vote en septembre. Le texte A' figure dans le site internet, mais sous un onglet qui disparaît après la phase de vote.
- Soit « A'' », le texte « final », si le projet est élu lauréat, disponible sur le site internet sous l'onglet « suivi des projets lauréats ».

Les textes circulent et sont modifiés, enrichis au fil des médiations. Nous ne considérons pas le texte a, inscrit dans le site internet par le porteur de projet, identique au texte A : la mise en page et le statut du texte ne sont pas les mêmes. En résultent donc des textes différents dont nous devons analyser les variations ou à défaut, au moins souligner l'existence d'une différence. Nous pourrions également rajouter des étapes intermédiaires ou parallèles. Nous pensons ici aux pages que nous avons appelées « catalogues », c'est-à-dire, les pages par lesquelles l'utilisateur doit passer pour avoir une vision d'ensemble des projets (accessibles lorsque l'utilisateur clique sur les onglets « consulter les projets déposés » et « suivi des projets lauréats ») ou encore aux versions doubles qui existent lorsque par exemple un projet est regroupé avec d'autres et qu'il est alors à nouveau posté sur le site internet. Néanmoins, nous avons pour l'instant décidé de nous cantonner aux étapes « de base » qui sont les mêmes pour tous les projets. Afin de comprendre le passage d'une étape à l'autre, nous avons étudié les

¹⁶³ Pour plus de simplicité, voir en Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets le tableau des différents états de texte que nous présentons ici.

¹⁶⁴ Y. JEANNERET, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir...*, op. cit., p. 375.

transformations textuelles de trois projets qui, à eux tous, nous permettent de retracer les circulations et transformations des textes.

La récupération politique, exemple du projet « gymnase Caillaux »

Pour le projet « Gymnase Caillaux »¹⁶⁵, nous avons accès à deux des quatre versions de cette archéologie : Le texte A et le texte A''. Entre ces deux versions, le contenu du texte n'a pas changé, son statut, lui, a été modifié : le texte originaire du porteur de projet est donné à voir comme celui de la municipalité. Sur la version du texte A'', l'espace blanc dédié à l'expression du porteur de projet a disparu, l'entièreté de la page, à l'exception de deux encarts, est sur fond bleu, indiquant donc symboliquement la récupération municipale. Par ailleurs, nous voyons que les mots du texte A sont les mêmes que ceux du texte A''. Cette récupération est donc un acte fondamentalement politique qui donne à voir les enjeux de pouvoir à l'œuvre sur le site internet. Cette circulation du texte est intéressante en ce qu'elle n'altère pas le contenu en tant que tel mais altère bien le sens formel. En récupérant ce texte, la municipalité le requalifie et change son statut : le texte appartient désormais au bien commun et n'est plus la propriété de celui du scripteur premier. Cette dépossession est d'ailleurs certainement nécessaire légalement, et est en tout cas affichée sur le « mode d'emploi » du budget participatif qui indique qu'« une fois déposé, [le] projet devient un bien commun »¹⁶⁶.

La mention du statut du projet dans le cadre comportant le titre initial du projet (statut du projet : retenu) peut enfin être interprétée comme une information sur la suite du parcours du texte. Le projet est ici « retenu », il possédera donc une version ultérieure, celle du texte A' (version que nous ne possédons pas à cause de notre calendrier méthodologique). Le passage du texte A' au texte A'' est laissé au jugement des urnes tandis qu'un texte A peut passer à l'étape du texte A' si le projet répond aux critères de sélection fixés par la Mairie : les projets doivent relever de l'intérêt général, des compétences de la Ville de Paris et du budget d'investissement.

Circulation et fusion de textes, l'exemple du projet « une salle polyvalente couverte et ouverte à tous »¹⁶⁷

Nous avons ici affaire à trois étapes d'un texte : un premier projet initial (Texte A) nommé « une salle polyvalente couverte et ouverte à tous » qui, fusionné avec d'autres projets, crée une seconde proposition figurant elle-même sous deux états. Le premier, le texte A', fait suite la fusion des différents projets et est intitulé « permettre la pratique de sports inédits à Paris », et le texte proposé au vote est intitulé « Des sports inédits à Paris ». Nous avons nommé ces textes respectivement α et α' . En effet, les différences entre le texte A et le texte A' sont assez conséquentes : il ne s'agit en fait pas du même contenu, et on peut bien voir ici l'effet des ateliers de co-construction. En effet, le texte A et le texte A' (que nous nommons α) sont tous deux présentés sous l'onglet « consulter les projets déposés », mais l'un a été

¹⁶⁵ Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets, « projet gymnase Caillaux », p. 126

¹⁶⁶ MAIRIE DE PARIS, « Le Budget Participatif ? »..., *op. cit.* [consulté le 29 avril 2017]

¹⁶⁷ Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets, « une salle polyvalente couverte et ouverte à tous », p. 128

déposé par le porteur de projet initial (texte A) tandis que le second a été déposée par l'« atelier de co-construction ».

L'avatar de ce second porteur de projet est le logo du budget participatif, et le statut est « autre » avec, précisé entre parenthèses la mention « équipe du budget participatif ». Observons comment le texte α s'est complètement détaché de son porteur de projet initial : ce n'est désormais plus du tout lui qui s'exprime, le projet a été récupéré par l'équipe du budget participatif et n'est pas le même puisqu'il a été à nouveau déposé et constitue donc un autre projet (le titre, le nom du porteur de projet et l'objet du projet ne sont pas les mêmes qu'initialement). Le projet α a gagné en institutionnalisation puisque c'est l'équipe du budget participatif qui l'a posté à nouveau sur la plateforme. Le texte A fonctionnerait plutôt comme une strate archéologique qui, avec d'autres strates archéologiques, amènerait à la création d'un objet tiers. Il s'agit donc pour nous d'une différence de nature et non de degré. Ce que nous retenons pour l'analyse, c'est l'idée qu'un regroupement de plusieurs projets au sein d'un seul peut faire évoluer, voire changer de nature un projet initial. En revanche, il y a selon nous une différence de degré et non de nature entre le texte α et le texte α' : les projets ont déjà été regroupés, le projet initial s'est déjà détaché de son porteur de projet. Il ne reste qu'une mise en forme pour s'adapter aux attendus de la présentation des projets soumis au vote.

Le rôle des ateliers de co-construction est ici prégnant. Ceux-ci ont le pouvoir de faire évoluer de manière considérable un projet. Comme dans le cas où le récit cadre a une fonction évaluative¹⁶⁸, nous voyons ici qu'une sortie du site internet peut considérablement enrichir les textes des projets par leur circulation dans des matérialités différentes. Il existe donc un lien intéressant entre le site internet et le reste du dispositif. En effet, les projets lauréats viendront s'incarner dans le territoire. Mais nous voyons ici qu'il peut déjà y avoir des incursions dans la « vraie vie » par ces réunions. Il est à noter que la municipalité a testé en 2016 l'organisation d'ateliers de co-construction directement en ligne sur le site internet pour les projets « tout Paris ». Le dispositif de ces ateliers de co-construction fonctionne là aussi sur une circulation des textes par amendement des Parisiens et reformulation de la part de la municipalité. La circulation entre différents types de statuts et différentes matérialités et dispositions d'amendements est donc vraiment au cœur du dispositif.

Comment alors penser l'identité des projets ?

Néanmoins, pour comprendre l'archéologie de ces textes et la manière dont un projet se transforme entre les différentes étapes, il nous semble cohérent de garder à l'idée qu'il s'agit du même texte mais qui a subi des mutations. À ce stade, nous pouvons voir qu'entre la version initiale et la version regroupée du projet « une salle polyvalente couverte et ouverte à tous » (texte A et texte α) le sens formel est le même, mais le sens textuel a lui complètement changé : s'agit-il donc du même texte ? Pour y répondre, l'expérience du bateau de Thésée peut nous être utile¹⁶⁹. L'enjeu qui nous intéresse ici est de savoir si

¹⁶⁸ G. GENETTE, *Nouveau discours du récit...*, op. cit.

¹⁶⁹ L'expérience de pensée est la suivante : on remplace les planches qui constituent le bateau de Thésée une à une, au fur et à mesure de leur usure. Lorsque toutes les planches ont été remplacées, peut-on dire que le

le changement de matière implique un changement d'identité. Dans notre perspective de circulation et d'enrichissement des textes au sens large, il nous semble que le changement de matière ne conserve pas l'identité, et cette position nous semble bien être celle avancée par la théorie des écrits d'écrans d'Emmanuel Souchier : en effet, dans cette proposition théorique, une modification matérielle des textes (un changement de support, la réédition d'un ouvrage par exemple) modifie l'identité du texte si celui-ci est considéré au sens large. L'utilisateur n'a pas le même objet entre les mains, il ne reçoit donc pas le texte de la même manière. Mais qu'est-ce qui permet donc de comprendre l'évolution du texte comme l'évolution d'un texte et non la reprise, à zéro, à chaque fois qu'il y a un nouveau texte ? Il nous semble qu'il faut ici penser les différents textes comme différents *états* du texte et donc comme différents états d'un projet. Chaque version du texte nous semble donc enrichie (ou appauvrie, mais l'appauvrissement est un enrichissement négatif) au fur et à mesure des amendements et des modifications, de telle sorte que le projet passe progressivement à sa forme « finale », celle qui sera finalement incarnée (ou non, si le projet est éliminé à un moment du processus) sur le territoire¹⁷⁰.

Accueillir des artistes en résidence : l'ultime changement de nature du texte ?

Pour finir, il nous semble intéressant d'analyser la circulation d'un projet qui a été élu lauréat et qui est amené à s'inscrire dans le territoire. Il s'agit du projet « accueillir des artistes en résidence »¹⁷¹. Nous voyons ici le changement de statut, comme dans le projet analysé précédemment, entre un projet regroupé (Texte A') et le même projet élu et en cours de réalisation (Texte A''). Le sens textuel du texte A' est réutilisé et c'est donc simplement le statut du projet qui change. Mais cela change tout car, contrairement au projet précédent, ce projet-là est lauréat et s'incarnera donc sur le territoire, étape ultime de la circulation du texte. Il nous semble en effet que cet ultime changement de nature du texte peut être compris comme le passage d'un texte au sens large à une autre forme de texte, l'incarnation d'un projet sur le territoire¹⁷². Nous ouvrons ici simplement la réflexion sur la nature de cette ultime transformation, sans prétention scientifique. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce changement de nature entretient un lien entre le texte et son incarnation sur le territoire. Peut-être pouvons-nous ici plutôt parler d'une incarnation du texte dans la matière et d'un déplacement du logocentrisme ? Dans tous les cas, le rôle du texte au sein du site internet, avant l'incarnation du projet dans le territoire, nous semble être de tenir un discours sur quelque chose qui n'existe encore qu'en puissance. Ce rôle diminue fortement au profit d'un rôle de documentation du projet lorsque celui-ci est réalisé et vit de lui-même dans le territoire. Il nous faut donc désormais étudier de manière plus approfondie la représentation du passage du projet du site internet au territoire.

bateau constitué de planches neuves est le même que le bateau initial ? Dans un second temps, les planches usées sont utilisées pour reconstruire un bateau dans son ensemble : quel est le statut de l'identité de ce second bateau ?

¹⁷⁰ Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets

¹⁷¹ Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets, « accueillir des artistes en résidence », p. 130

¹⁷² Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets

B) ... à l'inscription progressive du projet dans l'espace-temps de la ville...

Une fois le projet « stabilisé » dans sa version finale – celle proposée au vote – le texte passe la dernière étape de sélection qui est celle de l'élection. S'il est choisi, le texte change de nature et passe d'un récit d'un « monde possible » à l'étape de la réalisation. Le propos de cette sous-partie est de comprendre comment est représentée l'incarnation des projets au sein du territoire : comment, en somme, l'ultime changement de nature du texte est-il traduit sur le site internet, mais également dans le territoire ? Il nous semble que cette incarnation se fait par une oscillation constante entre le récit sur le site internet et l'incarnation de ce récit sur le territoire, c'est-à-dire, par le va-et-vient entre deux types de matérialités : le discours et l'objet.

1) Le marquage du temps long : de l'inscription progressive du projet au sein du territoire...

Le passage du discours sur le territoire au territoire lui-même se fait dans un premier temps par la transformation du projet en puissance au projet en acte. Ce passage fait l'objet d'un méta-discours concernant le projet sur le site internet, visible sur une rubrique dédiée intitulée « suivi des projets lauréats » qui inscrit le budget participatif et la réalisation du projet dans le temps long.

Le marquage du temps long par la barre de suivi des projets

Après qu'un projet a été élu lauréat, chaque utilisateur peut suivre la progression de sa réalisation sur l'onglet « suivi des projets lauréats » sur le site internet dans une logique de « transparence » et de rhétorique de la preuve de l'efficacité des politiques publiques. Par ailleurs, ces pages archivent les projets année après année et donnent à voir la progression de ceux-ci dans le temps, de leur élection à leur inauguration¹⁷³. Il nous semble donc exister un enjeu double à leur existence : d'une part une logique documentaire de suivi du travail municipal et d'autre part l'instauration d'un rapport spécifique au temps long au sein du budget participatif.

Le passage des projets de la puissance à l'acte : inscription du budget participatif dans le temps long

Si le budget participatif est rythmé par les différentes phases du cycle annuel, il l'est également par le temps long de la mise en œuvre des projets. En effet, le budget participatif, en tant que « projet de mandature », se déploie sur l'ensemble du mandat d'Anne Hidalgo : le suivi des projets s'effectue sur le temps long. Chaque projet lauréat porte la mention de l'édition à laquelle il appartient. En outre, pour suivre l'évolution des travaux, une barre de suivi des projets montre la progression temporelle de la réalisation et institue donc, pour les utilisateurs du site internet, un rapport spécifique au temps. Celle-ci fonctionne un peu comme une échelle temporelle : les étapes de réalisation des projets sont donc presque une nouvelle mesure temporelle.

La barre de suivi des projets découpe l'espace de la page, et donc symboliquement le temps, en étapes et donne ainsi à voir l'évolution, étape par étape, de la réalisation des projets. En ce sens, on peut dire

¹⁷³ Annexe 7 – Analyse du site internet : page catalogue « mise en œuvre des projets lauréats »

que ce qui distingue la présentation des projets proposés des projets livrés est la même que la distinction effectuée par Aristote entre ce qui existe « en puissance » et ce qui existe « en acte » : le premier terme renvoie à une potentialité tandis que le second marque la réalisation, l'incarnation dans la matière d'une idée « en puissance »¹⁷⁴.

« La mise au point d'Aristote n'est pas seulement sémantique. L'acte, "energeia" désigne pour une chose le fait d'exister effectivement. Il est le mouvement qui actualise la matière en lui donnant sa forme, la matière étant puissance ou "dynamis". Tout être, pour Aristote, est un composé de forme et de matière, une matière qui est informée. En ce sens, l'acte est à la fois mouvement et fin.¹⁷⁵ »

Si les projets proposés induisent un rapport projectif au territoire, c'est parce qu'ils montrent la multiplicité de possibles, ces projets existent « en puissance », c'est-à-dire simplement dans leur forme. Une fois réalisé, le projet « est » parce qu'il est composé d'une forme (un projet non réalisé mais dont on pouvait se faire une idée) mais également d'une matière – son inscription dans le territoire. Le projet ne peut d'ailleurs plus s'appeler « projet » puisqu'un tel terme n'est adéquat qu'en amont de la réalisation. La municipalité utilise donc le terme « réalisation » pour évoquer les projets finis¹⁷⁶. Cette distinction permet également de comprendre comment un objet peut changer d'état, s'inscrire comme texte au sein du territoire, sans pour autant changer d'identité. À cet égard, la campagne de communication de l'édition 2017 est emblématique de l'actualisation des projets dans l'espace public¹⁷⁷. Dans un décor parisien photographié, des individus posent à côté de « projets » dessinés au trait. Le rapport entre les projets qui n'existent pas encore mais qui sont pensés pour s'incarner dans le territoire, leur utilisation par les Parisiens et leur inscription au sein du territoire est ici bien mis en valeur. La distinction entre « en puissance » et « en acte » semble également opératoire : les projets ont vocation à progressivement s'actualiser et donc changer de matérialité, pour passer d'un texte à l'inscription dans le territoire. Auprès des Parisiens, la fonction de la barre de suivi des projets nous semble double. D'une part, elle est un moyen pour les utilisateurs de vérifier la bonne action de la municipalité et elle a d'autre part, une vocation pédagogique auprès des citoyens qui peuvent ainsi comprendre les différentes étapes de réalisation d'une politique publique. Dans les deux cas, cela permet à la municipalité de légitimer sa position, car elle donne à voir la manière dont les choses sont faites, mettant donc en place une rhétorique de la preuve envers ses administrés.

¹⁷⁴ Annexe 7 – Analyse du site internet : page catalogue « mise en œuvre des projets lauréats »

¹⁷⁵ Hervé BOILLOT (DIR.), « Acte », in *Le petit Larousse de la philosophie*, Paris, Larousse, 2011, p.606

¹⁷⁶ Par exemple, dans le numéro hors-série spécial budget participatif du magazine municipal *à Paris*, un numéro qui montre les réalisations des années précédentes.

¹⁷⁷ Annexe 15 – Affiches de la campagne de communication du budget participatif 2017

Légitimation du statut de la Mairie

Vocation pédagogique

Lors de la réalisation des projets, ceux-ci ne sont plus vraiment une co-construction de la municipalité et des Parisiens¹⁷⁸, c'est la municipalité qui en prend la responsabilité, tant dans la réalisation que dans la narration de celle-ci. Concernant la situation d'énonciation, nous pouvons comparer ce que nous avons appelé la « pratique de citation » dans notre analyse de la page de présentation des projets proposés au monologue municipal de la page étudiée ici. La Mairie ne « cite » plus les porteurs de projets, il n'y a plus de résumé ni de mention du nom de l'auteur initial, elle s'est réapproprié les projets et les mentionne désormais sous son seul nom. Ce qui distingue désormais les projets, ce sont leur année d'apparition (budget participatif 2015 par exemple) et les différentes « métadonnées » comme la localisation, le coût, le titre ou le thème du projet.

Un entretien avec Florian Jarry, chargé de la communication dans la mission budget participatif, nous a permis de comprendre que la barre de suivi des projets était un élément nécessaire car il établissait un lien entre les porteurs de projets et la municipalité : ceux-ci peuvent suivre la réalisation de leur projet et ainsi se rendre compte que leur réalisation n'est pas immédiate mais nécessite un travail qui peut être long de la part de la municipalité. Cette échelle de suivi a donc un but pédagogique, celui de faire comprendre au citoyen le fonctionnement interne d'une institution publique, en donnant à voir les étapes nécessaires à la réalisation d'un projet. Par ailleurs, la barre de suivi peut être analysée comme une rétribution valorisante de l'utilisateur : une forme d'animation lui est proposée pendant l'attente.

Vérification de la bonne action de la municipalité

Néanmoins, comme pour la mise en forme du calendrier annuel du dispositif, nous retrouvons ici une logique de décomposition de la participation en « kit », qui lisse la complexité du processus et induit qu'un résultat apparaîtra nécessairement à la fin du processus. À nos yeux, cela va de pair avec une vision utilitariste des politiques publiques, peut-être liée au besoin de justification et de légitimation des dites politiques publiques, tant envers les élus que les Parisiens. Et en effet, la barre de suivi des projets sur la fiche propre à chaque projet est constituée de flèches qui passent du vert clair au vert sombre pour montrer le passage d'une étape à l'autre. Nous voyons donc l'entrée dans une logique de la preuve. Remarquons que sur la page projet, le détail des dates permet de rendre compte avec davantage d'exactitude de la réalisation des projets. Cette seule présence permet de légitimer l'action municipale puisque dater est une preuve de l'authenticité d'un document dans le temps.

Le rôle de la photo : oscillation entre le territoire et le discours sur le territoire

Les comptes rendus de l'évolution des projets et de leur inscription dans le territoire sont parfois, lorsque le projet est fini en particulier, agrémentés de photographies¹⁷⁹. Celles-ci viennent documenter le travail

¹⁷⁸ Notre propos est à nuancer cependant car, dans la mesure du possible, la municipalité tente d'associer les Parisiens qui ont porté le projet à la réalisation de celui-ci.

¹⁷⁹ Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l'onglet « consulter les projets lauréats »

municipal et ainsi renforcer l'idée d'un besoin de légitimation de la municipalité. À cet égard, la chercheuse en SIC Marie Després-Lonnet affirme, dans un article traitant de la documentation photographique d'un site archéologique, que la photographie à objectif documentaire possède deux pans, et deux temps, distincts. Le premier concerne la prise de photographie elle-même. Les clichés sont supposés fonctionner comme un prélèvement biologique d'un milieu, prélèvement qui serait garant de l'objectivité de la pose. Mais nous savons bien qu'un prélèvement, le plus soigneux soit-il, arrache à son milieu l'objet prélevé, lui ôtant en quelque sorte la vie. Mais tout de même, « *la photographie prise avec un objectif documentaire entre dans un projet de partage de savoirs particuliers.*¹⁸⁰ » Barthes, dans *La chambre claire. Note sur la photographie*¹⁸¹ nous invite à penser que la photo montre que « ça a été » : l'image ainsi produite a le statut de document. Ce premier temps permet d'utiliser la photographie comme une preuve de l'existence du projet au sein du territoire, une technique qui légitime le statut de la municipalité dans son activité de mise en œuvre des projets. La photographie documentaire subit également un traitement qui est l'action de « documentarisation » dont le chercheur en SIC Jean-Michel Salaün, que cite Marie Després-Lonnet dans son article, définit comme une activité visant à optimiser la signification de l'image en lui adjoignant un appareil textuel. Le document ainsi constitué sert à la fois à prouver l'existence et à transmettre une information¹⁸². Or, « *la constitution d'une archive partageable suppose que l'on choisisse un point de vue, que l'on adopte une théorie, que l'on prenne position sur la part de la réalité que l'on veut documenter.*¹⁸³ » Pour le cas du budget participatif, l'utilisation de photographies documente d'une part que « ça a été », que le projet a abouti, ce qui sert donc de preuve pour la municipalité. D'autre part, la photographie sert, dans notre cas, à transmettre une certaine idée du territoire. En donnant à voir la réalité sous un certain angle, la municipalité le donne à voir par le biais des réalisations du budget participatif : « *la même zone géographique est donc définie et vécue à partie d'une pluralité d'usages et de regards portés sur elle.*¹⁸⁴ ». Ainsi, Marie Després-Lonnet montre que la photographie documentaire serait moins une représentation visuelle du site qu'elle étudie que la trace d'une certaine pratique d'écriture et de lecture des lieux concernés¹⁸⁵. La photographie est donc un discours tenu sur un lieu, c'est-à-dire un discours à propos d'un lieu, mais également au sein un lieu. En effet, si le site internet du budget participatif fonctionne, dans l'onglet « mise en œuvre des projets lauréats », comme une vitrine de l'action municipale, le discours sur ces réalisations crée une représentation du territoire, au sens propre, c'est-à-dire un texte qui laisse toute latitude pour écrire le territoire, c'est-à-dire pour en donner une lecture selon sa propre vision du monde. La tenue d'un discours sur la ville au prisme du budget participatif « *déplac[e] [donc] la problématique de la question*

¹⁸⁰ Marie DESPRES-LONNET, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 31-46. P. 35-36

¹⁸¹ M. DESPRES-LONNET, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies »..., *op. cit.*

¹⁸² <https://www.youtube.com/watch?v=5ICyFJouHv4>

¹⁸³ M. DESPRES-LONNET, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies »..., *op. cit.*, p. 42.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 33.

¹⁸⁵ M. DESPRES-LONNET, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies »..., *op. cit.*

*de la représentation visuelle d'un site culturel vers celle de l'écriture et de la lecture d'une certaine pratique des lieux concernés.*¹⁸⁶ »

Ainsi, la photographie et le texte, c'est-à-dire la représentation de la ville au prisme des projets, peuvent être analysés comme une pratique d'écriture et de lecture de la ville. Cela nous conforte dans l'analyse littéraire et narratologique que nous avons faite de budget participatif : la réalisation du projet devient ainsi une quête. Ainsi est créé un rapport modalisé au territoire, que l'on considère au prisme des projets, mais également un rapport modalisé à la vie politique, considérée au prisme du budget participatif.

La mise en scène des diverses temporalités au sein de l'architexte organise le temps autour du budget participatif, et donc donne du sens au réel, un réel qui s'organise autour de l'avancée des étapes menant vers un but dans lequel l'individu et le commun se rejoignent. L'organisation d'un espace-temps qui lui est propre semble aller jusqu'à inscrire le dispositif au cœur de la vie quotidienne des individus, que ce soit par l'organisation du temps ou par l'inscription des projets, et donc du budget participatif, au sein d'un territoire local et quotidien.

2) ... à l'inscription du budget participatif au cœur de la ville et du quotidien des habitants

Le temps court du budget participatif comme inscription du quotidien des habitants

Le schéma du calendrier, le temps court

Si le budget participatif induit un rapport au temps long par le biais de la réalisation des projets qui stratifient le temps en années, la Mairie imprime également un rapport au temps court par le rythme interne propre au budget participatif, différent du temps qui anime le reste de la société tout en lui étant lié. En effet, le calendrier du budget participatif correspond à une année civile ce qui s'explique par le fait qu'il s'agisse d'un budget qui doit donc, institutionnellement et légalement, suivre le rythme du budget municipal annuel¹⁸⁷. C'est pourquoi l'ultime étape de chaque édition du budget participatif est la validation, par le Conseil de Paris, des comptes du budget participatif, en décembre. Une étape nécessaire institutionnellement correspondant à la fin de l'année civile et au vote du budget de l'année suivante. Le budget participatif suit également le rythme de la société dans laquelle il s'inscrit puisque le vote a par exemple lieu en septembre, après deux mois pendant lesquels l'activité est nulle sur la plateforme du budget participatif : cela correspond au moment des vacances scolaires pendant lesquelles les équipes sont certainement moins nombreuses.

La mise en scène de ce temps interne au budget participatif se fait par le biais d'un planning en étapes que nous avons déjà commenté. Mais concernant la représentation du temps et la création d'un rapport au temps spécifique au budget participatif (et non le fonctionnement en étapes du dispositif), il est

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 45.

¹⁸⁷ Les collectivités doivent par exemple produire chaque année un rapport d'activité et un rapport financier.

intéressant de constater que les schémas de représentation du calendrier sont linéaires (et non cyclique) alors que le budget participatif est bien un cycle annuel. Cette linéarité pourrait induire l'idée que chaque édition du budget participatif s'inscrit dans une histoire ayant nécessairement un début et une fin ; chaque année une nouvelle histoire, avec les mêmes étapes évoluant à la marge à chaque édition.

La Mairie crée donc une échelle temporelle double : une première, annuelle qui correspond aux étapes de chaque édition du budget participatif, et une seconde qui correspond à l'ensemble du mandat, rythmée par les différentes éditions du budget participatif et visible par la réalisation des projets dans le temps. L'instauration de ce double marquage temporel constitue à nos yeux la marque d'un pouvoir fort : c'est bien la Mairie qui organise le dispositif et donc les temporalités de celui-ci. Par ailleurs, et pour corroborer notre analyse, notons que les onglets du site internet évoluent en fonction des phases du budget participatif : certaines pages disparaissent des yeux des utilisateurs, montrant ainsi le pouvoir, non seulement symbolique mais également effectif de la municipalité qui contrôle l'entièreté de son dispositif.

L'agenda

L'organisation d'une temporalité spécifique au budget participatif se fait enfin par l'existence d'un agenda dont la vocation est d'organiser le temps à l'échelle de la journée, voire de l'heure. Un quotidien du budget participatif est donc ici organisé, participant à créer une temporalité spécifique au dispositif et ce, grâce à l'existence d'événements tout au long de l'année. Le budget participatif peut ainsi entrer dans la vie quotidienne des individus. Les événements propres au budget participatif sont marqués sur le calendrier, s'inscrivant donc symboliquement et matériellement dans le temps, mais également dans l'espace ordinaire puisque les événements sur la carte marquent le territoire citoyen¹⁸⁸.

Avec l'agenda, le Parisien est invité par la municipalité à participer jusqu'au bout du processus de réalisation d'un projet. Cela se remarque à l'utilisation de verbes à l'infinitif dans les boutons : « voir les prochains événements », « ajouter un événement », « télécharger » ou encore « s'abonner ». Les événements accessibles sont des inaugurations, mais pas uniquement. On voit donc ici la suture entre ce qu'est le budget participatif sur internet et ce qu'il est en dehors : le budget participatif ne s'arrête pas au site internet et des interactions débordent de ce support.

L'inscription des projets au cœur de la ville : un renversement

Le processus de réalisation des projets du budget participatif nous apparaît comme un renversement de la logique discursive puisque le projet, jusque-là existant uniquement en puissance dans le texte, se réalise, s'incarne sur le territoire et dépasse donc le texte. Le budget participatif traitait de la ville, et c'est désormais le territoire urbain qui intègre le budget participatif. Après avoir entretenu un rapport projectif au territoire, la réalisation des projets induit un rapport rétrospectif au dispositif. En effet, les projets réalisés voient l'apposition de stickers reprenant le logo du budget participatif et attestant que

¹⁸⁸ Annexe 12 – Analyse du site internet : page agenda

l'aménagement a été réalisé dans le cadre de ce dispositif participatif¹⁸⁹. Cela marque le renversement de logique puisque le budget participatif est inscrit comme un texte au sein du territoire. De manière parallèle, sur le site internet, la municipalité met en avant la réalisation effective de ses projets par une pastille verte sur laquelle est écrit le terme « livré » et comportant également la mention « projet réalisé ». Cette pastille fait donc le pendant numérique de l'inscription sur le territoire et indique que le site fonctionne comme une vitrine de ce qu'il se passe sur le territoire et dans le reste du dispositif. Nous pouvons donc ici observer une continuité entre le site internet et l'espace public.

Par ailleurs, la municipalité se positionne comme une entité instituante qui organise le territoire, par le biais du budget participatif : faire participer les citoyens est un moyen de légitimer la position de la Mairie comme auteur de cette organisation.

Ce passage du site internet au territoire représente enfin pour nous l'occasion d'analyser la dimension symbolique par laquelle les êtres humains et les sociétés nouent un rapport particulier au territoire, c'est-à-dire, la manière dont ils réussissent à donner un sens à l'espace géographique dans lequel ils vivent. En effet, le « territoire » se caractérise par son opposition à l' « espace » et est défini par le géographe Claude Raffestin comme la manière dont les individus, et une société donnent du sens à l'espace sur lequel ils vivent :

*« Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère¹⁹⁰
[...] Les arrangements territoriaux constituent une sémiotisation de l'espace, espace progressivement "traduit" et transformé en territoire.¹⁹¹ »*

Si le territoire est par nature, empli de sens, il convient de comprendre dans quelle mesure et comment le budget participatif parvient à donner du sens au territoire parisien, et comment cette construction de sens, condition *sine qua non* de l'action politique, permet de transformer le territoire. Comprendre la relation entre les différentes dimensions de l'espace public – institutionnel, socio-politique et territorial – est donc la dernière étape de notre chemin de pensée. Celle-ci nous permettra de conclure et de comprendre pleinement comment l'espace public est agi par l'institution et les individus et comment celui-ci les agit en retour.

3) Les projets des Parisiens comme marqueurs cycliques des temps de la vie

La proposition de récit municipal fait apparaître une vision presque épique du budget participatif. Une vision chrétienne du temps se déploie avec un récit, borné au début et à la fin, qui se s'étend sur une

¹⁸⁹ Annexe 14 – Présence institutionnelle du budget participatif au sein d'un projet réalisé

¹⁹⁰ La sémiosphère est définie par Claude Raffestin, dans le même article comme « une structure » à laquelle appartiennent l' « ensemble des signes [et] tous les mécanismes de traduction, qui sont employés dans les rapports avec l'extérieur. »

¹⁹¹ Claude RAFFESTIN, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 175-185 in « Le territoire selon Claude Raffestin - Hypergéogé », <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article336>. [consulté le 29 avril 2017]

échelle temporelle double, sur le temps court et sur le temps long. Comment les Parisiens s'emparent-ils de cet outil, quels projets proposent-ils et qu'est-ce que cela nous apprend sur l'expérience urbaine qui les touche ?

Cette analyse succincte et rapide n'a pas ici vocation à asséner des vérités et démontrer scientifiquement un état de fait. Elle se veut simplement l'ouverture d'un questionnement sur le rapport à l'espace et au temps que pourraient nous laisser penser les projets des Parisiens. Cette réflexion pourrait être poursuivie et enrichie, et constituerait en soi un sujet. Nous souhaitons ici simplement soulever l'idée que les projets des Parisiens sont souvent très poétiques et proposent d'embellir la ville, d'investir des lieux et des temps parfois hors de la ville. Nous fondons cette réflexion sur notre expérience personnelle du budget participatif ainsi que sur un rapport mené par l'atelier Parisien d'urbanisme (Apur), portant sur une analyse des projets proposés par les Parisiens en 2015 et intitulé « à quoi rêvent les Parisiens ? »¹⁹². Le rapport de l'Apur relève qu'un des thèmes majeurs exprimé par les Parisiens est la volonté de vivre dans une ville plus durable. De nombreux projets proposent ainsi de réduire l'espace de la voiture dans la ville au profit du vélo ou d'espaces piétons. De même, les projets de végétalisation et d'entrée de la nature en ville sont multiples.

Contre une existence « hors-sol », de nombreux projets proposés par les Parisiens inscrivent l'expérience urbaine dans un temps et un espace essentiels à la vie, en rupture avec le rythme urbain parisien. Le rapport au territoire que proposent ces projets de végétalisation inscrit par exemple les temps importants de la vie dans le quotidien de la ville. Cette inscription se fait en relation étroite avec le territoire, comme si la vie urbaine manquait d'attaches temporelles et spatiales – d'attaches territoriales en somme.

Ainsi, il nous semble que si le budget participatif marque le temps et ordonne le monde, les projets des Parisiens proposent aussi un rapport au temps et aux espaces urbains, comme si une incarnation territoriale manquait à Paris. Un projet nous a particulièrement touchée, il s'agit d'une proposition d'implantation de ruchers dans les cimetières dans et hors les murs¹⁹³. Cette proposition nous semble à la fois poétique et essentielle, remettant en lien et en lumière deux éléments parfois minorés dans notre société. Les abeilles, dont le risque d'extinction commence à être évoqué, et bien sûr, la mort, par le biais du cimetière qui est à la fois dans la ville et en dehors de celle-ci. Le fait de penser au rapport que la ville entretient avec le cimetière nous semble passionnant. En effet, cet espace est mis à l'écart dans sa spatialité et par le temps qu'il représente. Nous avons ici l'impression que les projets tentent d'inscrire une forme de temps cyclique propre à la vie, qui compléterait le rapport projectif au temps induit par la logique de « projet ».

En somme, l'organisation temporelle du budget participatif – plutôt linéaire puisque même l'organisation cyclique du budget est présentée sous forme d'un schéma linéaire – semble propre à

¹⁹² APUR, *Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis en 2015*, Paris, 2016.

¹⁹³ Pour accéder à ce projet intitulé « implanter des ruchers dans les cimetières in et hors les murs » sur le site du budget participatif : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=457>

développer un récit¹⁹⁴ tandis que les projets proposés par les Parisiens tendraient à inscrire le territoire urbain dans des cycles temporels (celui des saisons, de la vie et la mort) essentiels parfois minorés. Les projets des Parisiens sont très fortement inscrits dans le territoire et l'organisent, tant dans le rapport que les individus entretiennent avec le temps que par l'agencement de l'espace qu'ils proposent. Il nous semble donc que le budget participatif, par l'ordonnement du monde qu'il offre, se veut être un moyen de réenchanter la société et la politique. En outre, les projets proposés les Parisiens sont parfois très poétiques : « du gazon sur les trottoirs », « colorons les ponts des voies des Gares du Nord et de l'Est » ou encore « une déambulation arborée rue de Belleville » sont trois projets proposés cette année. Ceux-là comme d'autres proposent une vision poétique du monde, qui serait une alternative plus apaisée à la structuration de la ville telle qu'elle est aujourd'hui. Nous remarquons ainsi que de nombreux projets valorisent la piétonisation d'espaces de la ville, ce qui facilite la déambulation et la flânerie urbaine. Ces projets sont ainsi réellement porteurs d'un réenchancement poétique du territoire. Et cela nous paraît proprement politique. Le budget participatif nous invite donc à réfléchir sur le rôle du récit comme moyen de structure la société et de réenchanter le politique.

C) ... un moyen de donner sens à la société par la création d'un « récit municipal ».

1) Faire commun un territoire par le récit...

Nous analyserons dans cette dernière sous-partie la manière dont la représentation du territoire est un moyen de lui donner sens et de le transformer. Les projets, et donc par synecdoque le budget participatif, s'inscrivent progressivement au cœur du territoire et viennent infuser l'espace urbain. Par ce biais, le budget participatif vient donner du sens à un espace commun. De fait, il nous faudra donc dans cette dernière étape comprendre comment cette sémiotisation se fait et comment la représentation donnant du sens au territoire, et à la société dans son ensemble, permet de le rendre habitable.

Mettre en sens la portée symbolique du territoire pour lui donner un sens : l'aspect symbolique du matériel

Le territoire en effet, ne relève pas seulement d'une matérialité physique. La symbolique est constitutive du territoire et c'est en acquérant un sens qu'un espace peut atteindre le statut de territoire¹⁹⁵. Dans cette opération de sémiotisation, les médias jouent un rôle prépondérant. Dans un article traitant des journaux de quartier de la ville de Roubaix, le chercheur en SIC Bruno Raoul analyse ainsi que le discours journalistique contribue à établir, entretenir, reproduire le quartier comme espace public et en ce sens qu'il rend compte des espaces publics, comme la rue et la voirie. Il traite de ces problèmes comme

¹⁹⁴ L'avènement du christianisme a permis l'émergence d'une vision linéaire du temps, aux dépens d'une vision cyclique de celui-ci, qui avait cours à l'Antiquité. Le temps linéaire est davantage adapté au récit puisqu'il permet le début et la fin d'une histoire constituée de péripéties.

¹⁹⁵ « Le territoire selon Claude Raffestin - Hypergéométrie », *op. cit.*

faisant partie des préoccupations communes et participe ainsi à rendre politique un territoire donné. Celui-ci est élaboré comme espace et champ du politique¹⁹⁶, entendu comme l'organisation de la vie en commun. Bruno Raoul fait donc ici le lien entre l'espace public au sens presque habermassien¹⁹⁷, les espaces publics, au pluriel, qui recouvrent le territoire et les médias.

Cette réflexion nous semble particulièrement riche pour bien comprendre la manière dont le territoire est mis en sens par le budget participatif. En effet, le site internet du budget participatif joue à nos yeux le rôle de *média*, c'est-à-dire d'intermédiaire, entre un espace discussionnel et le territoire, tout autant qu'il représente et permet ainsi de donner du sens à un projet de territoire autour de la notion de participation. Nous suivons à cet égard la proposition théorique d'Yves Jeanneret et d'Emmanuel Souchier :

« Si les médias informatisés auxquels nous nous intéressons sont des technologies (des dispositifs techniques), nous devons avant tout le considérer comme des médias (des moyens de communication) qui offrent la particularité de s'organiser autour du rapport d'écriture-lecture.¹⁹⁸ »

Le dispositif du budget participatif, en tant que média, et par les éléments qu'il met en scène et que nous avons analysés précédemment (échange entre participants, mise en scène de l'incarnation des projets dans le territoire...) donne donc un sens au territoire en ceci qu'il ordonne le monde en fonction d'une temporalité et d'une organisation de l'espace et de la vie politique qui lui sont propres. Il met ainsi au centre du débat l'organisation du territoire et propose un mode de gouvernement de la vie politique qui se veut novateur. Malgré les limites que nous avons mises au jour, il semble important de souligner que le budget participatif propose d'organiser une vie politique centrée autour de l'échelle locale, voire micro-locale. En proposant un mode d'organisation et de prise de décision appliquée à un territoire, le budget participatif donne du sens et participe à la « politisation » du territoire : il fait ainsi rentrer dans le champ du politique de nouveaux éléments. Nous le comprenons donc,

« ce n'est pas la matérialité de l'espace en tant que telle qui nous importe pour la problématique de l'espace public, mais ce que la substance spatiale et des formes spatiales drainent comme interprétations et façonnent comme représentation et, de là, comme objets de préoccupation de débat public.¹⁹⁹ »

¹⁹⁶ Bruno RAOUL, « L'espace public (local) aux prises avec la "puissance instituante" de la territorialité. Une approche communicationnelle des journaux de quartiers à Roubaix. », in *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition., Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll.« Information - Communication », 2013, p. 67-90.

¹⁹⁷ C'est-à-dire le modèle-type constitutif de la vie politique au XIXe siècle en France, qui voit l'avènement de la presse, l'explosion du nombre de cafés, deux éléments qui mettent en place un espace discussionnel traitant de la vie politique, et dont la publication des opinions au public est également constitutive.

¹⁹⁸ Y. JEANNERET et E. SOUCHIER, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran »..., *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁹ B. RAOUL, « Médias et Territoires »..., *op. cit.*, p. 72.

Si le territoire est en premier lieu un espace investi par le langage, il a besoin d'être nommé pour être saisi matériellement et symboliquement²⁰⁰. C'est donc la re-présentation du territoire qui permet d'agir sur celui-ci. En ceci, nous rejoignons Cornelius Castoriadis qui affirme que le langage a en premier lieu pour fonction de rendre le monde habitable. Si le langage permet d'organiser le monde, il permet également à nos yeux de le modifier, tout d'abord en lui donnant un sens ou un autre. Cependant, il ne nous semble pas que le langage seul permette d'agir sur le territoire et en soit constitutif. Nous suivons donc à cet égard Bruno Raoul qui affirme qu'avoir une approche communicationnelle du territoire peut s'avérer utile, car la représentation de celui-ci est au cœur de l'action politique territoriale.

« Pour cerner la corrélation entre espace public et territoire, il ne s'agit donc pas de raisonner (...) en terme de causalité linéaire, de mécanisme d'engendrement, mais de penser le rapport comme "objet communicationnel", avec ce que cela sous-entend [...] de médiation matérielle (et donc de dispositifs qui se déploient spatialement), de médiation discursive (dans ses différentes déclinaisons de format [...]), de médiation symbolique : de part ces supports matériels et ces formes discursives, qu'est-ce qui fait sens, en l'occurrence pour signifier et assigner l'espace ?²⁰¹ »

Dans notre cas en effet, les représentations du territoire ne sont pas uniquement linguistiques mais font également l'objet d'un traitement graphique, visuel, qui ne passe donc pas par des mots.

En considérant l'espace public sous un angle communicationnel et avec une analyse appliquée au budget participatif, il nous faut prendre en compte la dimension matérielle de l'espace public, mais également sa dimension sociale ainsi que les dimensions institutionnelles et politiques qui l'animent. C'est à cette condition, et à cette condition seulement que nous pourrions comprendre comment, pourquoi et dans quelle mesure le budget participatif donne du sens au territoire parisien. L'aspect territorial de l'espace public est, à nos yeux, en effet fortement communicationnel, et c'est en comprenant cela que nous aboutissons au cœur de l'interrogation qui nous est chère : comment donner du sens à une société qui vit sur un espace commun ? Pourquoi cela est-il nécessaire ? Dans quelle mesure enfin, la politique au sens large peut-elle y contribuer ?

La re-présentation pour agir sur le territoire

Le géographe Louis Quéré, cité dans l'introduction de *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, évoque la matérialité spatiale comme étant au fondement d'un « tiers symbolisant ». Cette matérialité commune est mentionnée par Hannah Arendt qui cite le « monde

²⁰⁰ Jacques NOYER, Bruno RAOUL et Isabelle PAILLIART, *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition., Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll.« Information - Communication », 2013.

²⁰¹ B. RAOUL, « Médias et Territoires »..., *op. cit.*, p. 86.

commun » qui nous accueille à la naissance, que nous laissons derrière nous en mourant²⁰² et par lequel s'opère une reconnaissance d'un vivre-ensemble sur un territoire fréquenté en commun²⁰³. En politique, tout l'enjeu du territoire est donc la « *nécessité de considérer le "fait spatial implacable du sol partagé"*²⁰⁴ ». Or, les médias, et il nous semble que c'est bien là l'ambition profonde du budget participatif, « *mettent en discours, par et dans le journal* », « *le "spectacle" de l'espace public urbain (ce qu'il donne à voir)* ». ²⁰⁵ » Le budget participatif se fonde également sur le territoire, à la fois cadre institutionnel sur lequel la municipalité peut agir et espace urbain qui constitue l'« à-propos » du discours, c'est-à-dire, l'objet de l'expression²⁰⁶.

Le budget participatif, dans son lien au territoire, contribue à la mise en récit, à la mise en visibilité du territoire et il concourt ainsi à la construction de la réalité du territoire. À cet égard, Bruno Raoul affirme que le monde commun, dont le territoire est une parcelle, s'inscrit à la fois dans une forme de permanence et dans un changement continu²⁰⁷. Ce sont les médias, et donc dans notre cas, le dispositif du budget participatif, qui prennent part au façonnement de cette permanence mais également à ses mutations, et ce, indépendamment de toute détermination d'ordre technique :

« les médias, affirme Bruno Raoul, par leur fond discursif et les modes de reconnaissances (individuel ou collectif) qu'ils autorisent, bien plus qu'en raison de leur configuration technique, participent d'un processus de territorialisation, déterritorialisation, reterritorialisation. »²⁰⁸

C'est donc bien la re-présentation qui permet, par la « copie » du monde, d'agir sur le territoire, c'est-à-dire, de contribuer aux processus de « territorialisation » qu'évoque Bruno Raoul. En ce sens, le budget participatif constitue une mimésis à la manière dont Paul Ricoeur l'emploie, c'est-à-dire comme ce qui « *opère une synthèse de l'hétérogène, et peut en ce sens être considérée comme l'opposant structuré de l'expérience temporelle, laquelle est vue comme étant discordante et chaotique.* »²⁰⁹ Or, ce « double » du monde est fondamentalement politique puisqu'il est le résultat d'un mariage entre le réel et la vision qu'on a du réel. Le territoire est donc fortement en lien avec le symbolique et l'imaginaire culturel que les membres d'une société partagent influencent la représentation du territoire, tout autant que le territoire influence la manière de considérer le monde, une idée que déploie bien Marie Després-Lonnet :

²⁰² Hannah ARENDT, « Le domaine public et le domaine privé », in *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, coll.« Agora », 1994, p. 59-121.

²⁰³ J. NOYER, B. RAOUL et I. PAILLIART, *Médias et Territoires...*, op. cit.

²⁰⁴ B. RAOUL, « Médias et Territoires »..., op. cit.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 83.

²⁰⁶ B. RAOUL, « Médias et Territoires »..., op. cit.

²⁰⁷ J. NOYER, B. RAOUL et I. PAILLIART, *Médias et Territoires...*, op. cit.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ PENSER LA NARRATIVITE, « Ricoeur | Penser la narrativité contemporaine ».

<http://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/ricoeur> [consulté le 29 avril 2017].

« Inversement, il n’y a pas de pratique culturelle qui ne soit influencée par le lieu au sein duquel elle prend sens. Toute activité humaine est nécessairement située et l’interprétation que nous faisons de ce qui se passe dans un lieu donné est liée au sens que nous attribuons à la situation dans laquelle nous nous trouvons et qui dépend des “usages que nous plaquons sur les différents systèmes dont nous faisons partie et du rôle que nous y occupons”.²¹⁰ »

Ainsi, les médias entretiennent des repères territoriaux en rendant visibles au quotidien des composantes matérielles et des cadres spatiaux qui font, façonnent ou symbolisent un territoire²¹¹.

2) ... réenchante l’activité politique en lui rendant son sens premier...

Le récit municipal comme réenchantement du monde

De fait, le territoire est ordonné par la symbolique instillée par la municipalité par le biais du budget participatif, donnant ainsi lieu une représentation du monde que nous avons détaillée tout au long de ce travail. Donner du sens au monde, le rendre habitable est une activité qui nous apparaît comme profondément politique, et constitutive de la politique. Pierre Rosanvallon affirme à cet égard que la démocratie est la production d’un monde commun²¹². À nos yeux, un parallèle peut donc être tissé entre le rôle de la lecture, qui produit des mondes possibles et l’activité politique qui tend à produire un monde commun.

En effet, comme l’écrit l’anthropologue chercheuse au CNRS, Michèle Petit, « toute culture tente d’apprivoiser la montagne, la forêt, les fleuves, la ville avec des mythes, des rites ou des œuvres d’art, de leur donner une “épaisseur légendaire” afin que notre environnement soit “habitable”.²¹³ » Le récit donne du sens et une prise sur le réel à l’échelle de chaque individu. Nous employons ici le terme à la manière dont Paul Ricoeur le définit dans *Temps et récit*, c’est-à-dire comme « tout acte de parole ou d’écriture opérant une configuration temporelle²¹⁴ ».

Après avoir filé la métaphore du récit-cadre et des récits enchâssés pour comprendre le fonctionnement interne du budget participatif, ce parallèle comparatif peut aller plus loin : nous pouvons considérer le budget participatif comme un récit au sens où l’entend Paul Ricoeur. En effet, il est bien un acte discursif qui organise le temps sur le court et sur le long terme mais qui ordonne également l’espace. Le rôle de

²¹⁰ M. DESPRES-LONNET, « La dématérialisation comme délocalisation du contexte interprétatif »..., *op. cit.*, p. 102. Elle cite Stefana Broadbent et Francesco Cara, « les nouvelles architectures de l’information », in N. Arikha et G. Origgi (dir.), *Text-e : le texte à l’heure d’internet*, Paris, 2003.

²¹¹ J. NOYER, B. RAOUL et I. PAILLIART, *Médias et Territoires...*, *op. cit.*

²¹² Olivier PASCAL-MOUSSELLARD, « Pierre Rosanvallon : “La démocratie est fragile et la violence sociale est toujours plus proche qu’on ne le pense”. », *Télérama [en ligne]* <http://www.telerama.fr/idees/pierre-rosanvallon-la-democratie-est-fragile-et-la-violence-sociale-est-toujours-plus-proche-qu-on-ne-le-pense,106887.php> [consulté le 29 avril 2017]

²¹³ Marion SOUBERDY, « La littérature pour rendre le monde plus habitable », *Echosciences-grenoble*, <https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/la-litterature-pour-rendre-le-monde-plus-habitable>. [consulté le 25 avril 2017]

²¹⁴ PENSER LA NARRATIVITE, « Ricoeur | Penser la narrativité contemporaine »..., *op. cit.*

construction de récit pour les individus, qui est au cœur de la lecture et est nécessaire à l'être humain nous paraît également être nécessaire à l'échelle de la société. Nous effectuons ici un changement d'échelle : le rôle du budget participatif n'est donc pas simplement d'organiser le territoire, mais plus généralement, de donner sens à une société. Avec le budget participatif, la municipalité joue son rôle de politique à plein en proposant une organisation du monde commun au prisme de son dispositif et, de manière plus générale, à l'aune de la participation.

En gardant en tête les limites que nous avons soulevées au cours de notre étude, le budget participatif s'avère faire davantage que répondre à la crise de la représentation : il cherche à réenchanter le politique. Pour ce faire, la municipalité utilise ce que nous pourrions nommer un récit, c'est-à-dire une mise en ordre du monde par la représentation de celui-ci. Le récit, par la sélection et la mise en ordre des éléments du réel donne une cohérence et un sens au monde dans lequel nous vivons. La Mairie tente ainsi de répondre, par une alternative participative, au désenchantement de la politique qu'évoque Pierre Rosanvallon²¹⁵ – en se fondant sur l'expression du sociologue Max Weber qui l'utilise à propos du recul de la place du religieux dans nos sociétés – et qui peut être compris comme une apparente perte de sens de la société.

L'action et le dire politique sont indissociables

La mise en récit, telle que l'entend Paul Ricoeur, est donc moyen de préparer et de rendre compte de l'action puisqu'il est une manière de sélectionner une partie du réel et de l'ordonner. En liant la perception du réel, sa représentation et donc en ce sens, en préparant l'action, la mise en récit est proprement politique. L'existence indissociable entre l'action (praxis) et la parole (lexis) est d'ailleurs mise en lumière par Hannah Arendt²¹⁶ comme les deux seules actions politiques qui existaient chez les Anciens. En Grèce antique, avant même la constitution de la *polis*, tout ce qui était nécessaire ou utile, comme par exemple l'activité économique, n'était pas considéré comme appartenant à la vie politique. La parole et l'action, choses égales et simultanées, étaient indissociables et proprement politiques : le politique s'exerce donc nécessairement par le langage : « *les mots justes trouvés au bon moment sont de l'action, quelle que soit l'information qu'ils peuvent communiquer.*²¹⁷ » Hannah Arendt cite Aristote qui affirme que l'homme est un animal politique et un être vivant capable de langage. Le philosophe grec, évoque Arendt, ne fait que formuler l'opinion courante de la *polis* sur l'homme et la vie politique. Tout ce qui est en dehors de celle-ci est *anen logous*, ce qui ne signifie pas « *privé de la parole* » mais « *exclu d'un mode de vivre dans lequel le langage et le langage seul avaient réellement un sens.*²¹⁸ » Nous ne sommes bien évidemment plus à l'époque de la Grèce antique et l'expérience politique athénienne ne peut être comparée avec notre propre régime politique qu'en posant des limites claires. Ce que nous

²¹⁵ S. AUDIER, « "La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité", de Pierre Rosanvallon »..., *op. cit.*

²¹⁶ H. ARENDT, « Le domaine public et le domaine privé »..., *op. cit.*

²¹⁷ *Ibid.*, p. 63.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 64.

souhaitons mettre en parallèle ici, c'est moins le régime politique que la place attribuée au langage et plus largement à la communication dans la politique chez les Grecs et aujourd'hui. Dans le cadre du budget participatif, nous avons pu constater que la monstration du « faire » (et de l'efficacité) municipal(e) faisait partie du discours et mettait en place une rhétorique de la preuve. Le faire est inscrit au sein du discours et lui préexiste donc (dans le sens où la municipalité doit par exemple faire des travaux avant de pouvoir en parler). Mais en pensant l'action et le langage comme indissociables, nous pouvons aussi affirmer que le dire préexiste au faire : je fais ce que je dis et je dis ce que je fais (et nous retrouvons ici les indicateurs et le besoin d'évaluer l'action politique que nous évoquions au début de ce travail). La municipalité organise donc un mode d'existence communicationnel de son modèle politique, dans lequel le faire et le dire sont liés, ce qui est un construit idéologique mis en avant par Yves Jeanneret :

« Que la démonstration du faire soit finalement un préconstruit de l'énonciation du dire – et donc qu'on n'ait jamais fait assez ni assez vite quelque chose qui apporte de l'existence à un être fantomatique – est un enjeu politique en lui-même. Cela ne définit pas le contenu particulier de tel ou tel projet politique, mais un certain mode d'existence communicationnel du politique.²¹⁹ »

Si chez les Grecs la politique relève de ce qui n'est pas nécessaire, elle peut apparaître superflue alors même qu'elle est paradoxalement constitutive de l'homme (*zoôn politikos*). Ce que nous pouvons appeler le « récit municipal » joue le même rôle aujourd'hui dans la vie politique parisienne : il nous semble nécessaire à la politique alors même qu'il peut apparaître comme superflu au premier abord. En ceci, le récit est ce qui donne un élan commun à la vie en société. Comme la littérature, le récit politique n'apparaît pas utile ou nécessaire dans le sens où ce n'est pas une fonction vitale. Mais il est constitutif de l'être humain et de la société et leur est donc nécessaire. En portant un discours sur la société, la municipalité effectue donc une action proprement politique, celle de proposer une organisation du monde.

3) ... et donne une place à l'individu dans le récit municipal.

Le récit organisé par la municipalité donne un élan à la vie en société et réenchante donc le politique. Ce réenchantement laisse une place particulièrement importante à l'individu : le budget participatif est en effet un dispositif participatif permettant à tout habitant de Paris de s'insérer dans ce récit et donc d'y trouver sa place. En ceci, le récit municipal est régulateur non seulement du temps et de l'espace, non seulement d'un régime de valeurs mais également d'un ordre social, qui offre et attribue à chacun une place.

²¹⁹ Yves JEANNERET, *Penser la trivialité : volume 1, La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès Science Publications, 2008, p. 63.

Le récit comme moyen de donner une place à chaque individu de la société

Le récit, dans le cas du budget participatif, est un dispositif qui organise le monde. Cet ordonnancement narratif du monde permet à chacun d'y avoir une place, comme dans un « livre dont vous êtes le héros ». Dès lors, le récit organise la vie sociale autour d'un projet qui est une alternative aux processus de décision habituels : la participation des citoyens aux décisions politiques. Le récit peut donc être partagé par tous ceux qui prennent part au dispositif : l'action même des citoyens devient une part du récit. Les actions sont ici permises par l'histoire du budget participatif et en retour, rendent possible son avancée. On avance dans les étapes du dispositif comme on suivrait une histoire, la sélection des projets suit leur dépôt par les Parisiens, une forme de compétition entre projets se met en place. Le tout se termine par un vote et la révélation des projets « lauréats » : autant d'actions auxquelles les Parisiens ont la possibilité de contribuer, qui constituent un suspense et possèdent des rebondissements. De la même manière que le fait-divers est né en filiation avec les romans en feuilletons dans les journaux, mais avec ceci de supplémentaire qu'ils mettaient en scène des personnes existant réellement, on peut imaginer que le budget participatif a ceci de supplémentaire au récit d'avoir un pied dans le réel : la participation de « vrais » habitants de Paris permet une modification du réel, dont les résultats sont visibles sur le territoire.

Le récit devient donc, comme le territoire, un élément partagé, un « monde commun » qui soude un « collectif d'individus »²²⁰ dans lequel chacun peut prendre place. Le collectif, soudé autour d'un projet commun, est inscrit dans un récit commun, mis en place par la Ville de Paris ; ce que l'on pourrait appeler, pour faire pendant au « récit national », un « récit municipal ». Celui-ci met en avant des valeurs mais il va également plus loin car il met en scène des « personnages » qui, par leur double casquette (à la fois personnes et personnages), permet d'influer sur le réel.

Si la vie politique chez les Anciens était nécessairement « publique » dans le sens où l'individu était considéré, quel que soit son statut économique dans la société, comme égal aux autres dans le cadre de la sphère publique, nous pouvons dire qu'il y avait une abstraction de l'individu au profit du politique. Mais, dans le cadre du budget participatif, il nous semble que la place de l'individu est différente en ceci que l'individualité et l'aspect « privé » de chacun n'est pas nié. Au contraire, il semble y avoir une mise en avant de l'individu au sein du politique. Par exemple, dans l'onglet « mes projets déposés », les activités civiques sont récapitulées et l'individu est donné à voir dans son rapport aux projets. Ainsi, c'est par le biais du projet que le Parisien se raccroche au budget participatif et donc au collectif.

La place de l'individu au sein du collectif

Si le motif du « collectif d'individus » est bien présent au sein du budget participatif, on pourrait trouver le motif inverse de « l'individu collectif », que l'on décèle par la présence des interfaces de programmation applicatives (ou API pour *Application Programming Interface*) de Facebook et Twitter. Dans la sphère informatique, les API sont des morceaux de programmes ou de codes de sites internet

²²⁰ Adeline WRONA, *Face au portrait : de Sainte-Beuve à Facebook.*, Paris, Hermann, 2012.

extérieurs que l'on rajoute dans le code d'un site internet et par lequel un logiciel est utilisé dans un autre logiciel. Dans notre cas, il s'agit de programmes Facebook ou Twitter qui sont ajoutés dans le codage du site internet du budget participatif, inscrivant les réseaux sociaux au cœur du site du dispositif. Or, ces API sont un moyen (et même le seul moyen) de sortir de la sphère municipale²²¹ : en dehors de cela, le seul autre lien dirige vers le site-mère de la Ville de Paris²²². Nous avons donc ici l'inscription de sites internet fondés sur la représentation de l'être humain comme individu (chaque utilisateur possède un « profil », ce qui fait donc de lui une entité à part entière au sein d'un collectif). Les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter ne produisent pas de contenu en eux-mêmes : ce sont les utilisateurs qui apportent des éléments extérieurs à ces sites pour construire, dans le cadre de l'architexte qui leur est proposé, leur propre mise en récit²²³. Ce ne sont ainsi plus les individus qui participent à un récit commun et s'inscrivent dans le collectif, mais au contraire, les individus se servent du récit collectif pour le faire figurer sur leur propre mise en récit individuelle.

De fait, en proposant des API qui incitent par exemple au partage de ses projets favoris, chaque utilisateur a la possibilité de mettre en récit, sur l'espace des réseaux sociaux, sa participation à un projet citoyen. Le site internet du budget participatif propose donc des éléments qui sont réellement des « contenus » (dans le sens où ce sont des fragments propres à être translatés dans le format des réseaux sociaux) et qui viennent inscrire le politique au cœur du récit individuel. Par ce biais, le geste civique devient transmissible. Le collectif et l'action civique peuvent devenir un pan de son histoire individuelle. *A contrario*, le citoyen est aussi défini par la municipalité comme une représentation, une monstration de soi : effectuer un acte civique, c'est aussi raconter cet acte civique, en faire un chapitre de sa mise en récit personnelle²²⁴.

De fait, nous avons ici un renversement de situation puisque nous passons de l'inscription individuelle dans un récit collectif à l'inscription du collectif dans un récit individuel. Ce passage est permis par l'existence informatique d'API, sortes de raccourcis qui permettent de passer d'un mode de représentation à l'autre, et qui rendent possible un tel renversement.

Conclusion partielle

Pour étudier le lien entre le site internet du budget participatif et le territoire, nous avons continué à filer la métaphore du récit. Cela nous a permis dans un premier temps de comprendre que la circulation et l'enrichissement des textes des projets était constitutif du budget participatif dans le sens où chacun peut amender lesdits projets. Mais cette circulation nous renseigne également sur le pouvoir éditorial de la Mairie qui organise la circulation. Cette dernière est constitutive du

²²¹ Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l'onglet « consulter les projets lauréats »

²²² L'utilisateur reste donc dans la sphère municipale.

²²³ On peut également considérer le profil Facebook comme une mise en récit puisqu'il organise et donne du sens au temps, ce qui correspond au critère de définition du récit selon Ricoeur.

²²⁴ Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l'onglet « consulter les projets lauréats »

budget participatif en ce qu'elle permet l'évolution des projets. En outre, elle organise le rapport au temps et à l'espace par la création d'un calendrier qui est propre au dispositif et par le biais de projets qui sont pensés pour s'incarner dans le territoire. C'est cette représentation qui permet de faire évoluer le territoire mais qui lui donne un sens. En ceci, nous avons pu qualifier le budget participatif de « récit municipal », au sens où Paul Ricoeur le comprend : le dispositif organise le temps, mais également l'espace, et ce par le biais du calendrier mais aussi par le passage progressif des projets à leur réalisation. L'élection puis la réalisation des projets peuvent donc être assimilées à une quête, un récit qui organise la ville et auquel les Parisiens peuvent participer en tant que personnages, mais également en tant que personnes. Ce passage du réel au récit permet de donner un sens à la société dans son aspect territorial, social et institutionnel. Nous pouvons ainsi penser que le budget participatif joue pleinement un rôle politique au sens propre du terme en ceci qu'il donne à chacun une place dans la société.

Conclusion

Synthèse

Tout au long de ce travail, nous nous sommes demandé comment et pourquoi le budget participatif, dispositif instituant une situation de communication, était mû par des imaginaires et mettait lui-même en scène des énoncés, des situations et des individus. Nous avons répondu à cette question en trois temps, chacun étudiant un aspect de la situation de communication que proposait notre objet : le message d'abord, les acteurs de la situation d'énonciation ensuite et le contexte spatio-temporel enfin.

Nous avons commencé par observer le budget participatif « de loin » en étudiant les discours évoquant le budget participatif et en expliquant le fonctionnement ; ce qu'on appelle communément les discours d'escorte. Ceux-ci nous ont appris quels étaient les arguments qui justifiaient la création d'un tel outil. Le contexte politique et social est analysé par la Mairie de Paris comme un climat de défiance à l'égard des acteurs politiques de la part des citoyens. La municipalité a également un besoin de prouver l'efficacité des politiques publiques à l'égard de ses administrés mais également envers l'État. Cet examen et l'orientation de la Mairie donnent lieu à la mise en place d'un volet participation citoyenne important au sein de la politique municipale et dont le budget participatif est un outil central. La participation est justifiée par le besoin de renouer le contact entre les gouvernants et les gouvernés. C'est pourquoi la solution trouvée est la démocratie directe et est appareillée par le numérique, deux éléments qui sont idéalisés. La démocratie directe permettrait le retour à une relation purifiée dont internet permettrait l'avènement puisqu'il faciliterait, de par sa nature, l'échange entre égaux. Mais cette représentation naturalise les médiations numériques, les médiations de pouvoir y afférant et surtout donne à voir l'outillage technique comme une solution prodigieuse. Pour faire fonctionner l'outil participatif et légitimer sa position, la Mairie doit inciter les Parisiens à contribuer au budget participatif. Elle met donc en place une rhétorique qui enjoint ces derniers à l'action en insistant sur le lien qui unit la Mairie aux administrés. L'outil numérique qu'est le site internet du budget participatif permet la lecture et l'écriture de concert, ce qui donne l'occasion à la municipalité de mettre en avant une rhétorique de la preuve fondée sur la monstration des actes d'écriture des Parisiens. Chaque acte de participation, traduit par l'écriture d'un commentaire, d'un « *like* » ou la description d'un projet par les Parisiens légitime la position de la Mairie. La monstration de la participation est possible car dès que les Parisiens ont inscrit leur projet ou leur commentaire sur le site, ceux-ci sont lisibles et alimentent un régime de preuve que la Mairie valorise. Le numérique en effet, comme il permettrait une relation directe montrerait « directement » la participation. L'efficacité de la municipalité est également donnée à voir par ce que nous avons appelé une « rhétorique de la preuve » fondée principalement sur des chiffres qui fonctionnent comme des indicateurs d'évaluation. Cette présence indique la mesurabilité des résultats et fait donc entrer la Mairie dans une logique d'efficacité propre à un imaginaire néo-libéral dans lequel tout doit être mesurable et évaluable. En outre, la manière dont est montré le calendrier du budget participatif – un schéma avec des flèches, découpé en étapes – induit que le budget participatif produira

nécessairement un résultat et relève d'un rapport gestionnaire au territoire. Cette logique néo-libérale se retrouve dans l'organisation même du budget participatif. Le site internet du budget participatif par exemple, pour faciliter la participation en minimisant les logiques d'apprentissage, fait le pari que les Parisiens sont plus familiers d'un environnement marchand et reprend des formes de sites internet de la sphère marchande. Partant, le dispositif se ferme à la tentative de penser un espace d'expression propre au politique, indiquant ainsi que la logique marchande infuse l'ensemble de notre société, mais participant également à la diffusion de cette idéologie.

Par conséquent, le budget participatif dessine la figure d'un citoyen-consommateur dont l'acte de vote ressemble à un acte d'achat. Mais en autorisant la participation et en valorisant l'échange entre les différents acteurs de la situation d'énonciation, le dispositif du budget participatif dessine également d'autres figures. Après avoir analysé le message, nous nous sommes ainsi penchée sur les figures d'acteurs modelées par la situation de communication instituée par le budget participatif. Notre deuxième temps de réflexion s'est arrêté sur la mise en scène des différents acteurs et de ce que cela pouvait nous apprendre quant aux rapports de pouvoir en jeu au sein du dispositif. Nous sommes partie de l'idée que la Mairie, puisque la légitimité de son dispositif était fondée sur l'adhésion des Parisiens, cherchait à donner à voir cette participation et donc à valoriser les multiples voix s'exprimant au sein du dispositif (la polyphonie énonciative). Mais prendre le terme de « texte » au sens large permet de penser que la municipalité organise la citation de propos de Parisiens. En effet, les descriptions des projets inscrits par les porteurs de projet dans l'architexte prévu à cet effet peuvent être considérés comme une forme de texte. Mais ce que les utilisateurs du site peuvent voir est un autre texte. En effet, puisque c'est une autre mise en forme, il ne s'agit pas du même objet et donc pas du même texte. Dès lors, la municipalité organise de manière industrielle la citation des Parisiens et la standardise. Nous avons donc sous les yeux un monologue municipal plus qu'une mise en avant de la polyphonie énonciative. Cette métaphore littéraire peut être filée, ce qui nous amène à considérer la citation des Parisiens comme la prise en charge de leur expression au sein de ce que nous avons nommé « récit-cadre ». La Mairie est donc à la fois l'auteur et le narrateur personnage de ce récit, elle met en scène d'autres récits enchâssés qui sont narrés par les porteurs de projets. Dès lors, nous pouvons estimer qu'un utilisateur ouvre un récit à chaque fois qu'il clique sur un projet pour se renseigner. Celui-ci, en décrivant un aménagement territorial dont l'existence est conditionnée au vote, propose ce que la théorie littéraire nomme un « monde possible » et crée un rapport projectif et poétique au réel. Cette métaphore du récit enchâssé donne enfin prise pour penser les rôles attribués aux différents acteurs du dispositif que sont la municipalité et les Parisiens. Ces derniers, en tant que porteurs de projets ou « simples » utilisateurs, peuvent participer, commenter, amender les projets sur le site internet mais également en dehors de celui-ci. Bien que l'architexte du site internet donne à voir la participation plus qu'il ne l'encourage (les commentaires par exemple, sont dans un ordre inverse à celui de la lecture) et qu'une partie des réactions relève du soutien plus que de l'échange entre citoyens, de vrais échanges sont visibles entre les « simples » utilisateurs et avec parfois la participation du porteur de projet. De vrais

moments de construction commune semblent donc exister, sur le site internet et en dehors par les réunions de co-construction ou les rencontres *ad hoc*.

Ces rencontres et ateliers de co-construction montrent qu'il existe un lien fort entre le site internet (et plus largement le dispositif du budget participatif dans son ensemble) et le territoire. L'analyse de ce lien a constitué le troisième et dernier temps de notre réflexion, qui s'est concentré sur la manière dont le dispositif, par son organisation, induisait un rapport particulier à l'espace et au temps. Nous avons observé et analysé comment se constituait un projet, de son inscription dans l'architexte du budget participatif jusqu'au vote. Nous avons ainsi compris que la circulation des textes, puisque ceux-ci s'enrichissent et changent de statut par le biais des remédiations, est constitutive du budget participatif. Mais cette circulation est également symptomatique de la récupération progressive des textes des porteurs de projets par la municipalité : les projets des Parisiens se détachent progressivement de leurs auteurs pour tomber dans le bien commun. La circulation des textes suit un calendrier bien précis qui aménage l'année civile. De fait, le budget participatif organise le rapport au temps court, par le cycle propre à chaque édition, mais il ordonne aussi le temps long : la réalisation des projets et leur inscription progressive dans le territoire (Aristote dirait leur « actualisation ») suit des étapes qui donnent sens au temps long du politique. Enfin, le budget participatif, par la représentation des projets sur les cartes puis leur inscription sur le territoire, organise l'espace local. Le budget participatif, par le biais du site internet représente donc le temps et l'espace de la ville : la municipalité donne du sens à la ville sur le site internet. Cette re-présentation de l'espace et du temps de la ville semble nécessaire pour agir sur celle-ci. Si le langage (que nous prenons au sens large, c'est-à-dire pas uniquement le *logos* mais également les autres modes d'expression graphiques) rend le monde habitable, alors il sert à l'ordonner mais également à le transformer. Conséquemment, l'inscription des projets lauréats au sein du territoire est une forme de transformation du territoire par le langage, l'expression humaine. En effet, par l'inscription des projets dans le territoire s'opère un renversement : c'est le budget participatif qui finit par s'inscrire dans la ville. Cette transformation est fondamentale puisqu'un sens est ainsi donné à la ville au sein du budget participatif et inversement, le budget participatif donne sens à la ville. Si l'on considère la politique comme le fait de donner du sens à une société, alors le budget participatif est un projet politique au sens propre du terme. Nous nous rendons alors compte que le budget participatif est plus qu'une métaphore du récit, il est lui-même un récit municipal qui ordonne le temps, l'espace et qui donne un rôle à chaque individu. En effet, tout un chacun peut prendre part au récit municipal, être un personnage ou un narrateur-personnage et jouer son propre rôle au sein du budget participatif. Ici, le collectif donne un rôle à l'individu et inversement, l'individu est porteur du collectif puisqu'il peut mettre en récit sa participation au budget participatif sur son propre espace de représentation par le biais des API de réseaux sociaux disponibles sur le site internet.

En somme, nous pouvons résumer notre chemin de réflexion en constatant que nous sommes partie des représentations de la participation : relation directe et authenticité qui répondent à un besoin de légitimité et vont jusqu'à se mâtinier d'un imaginaire néo-libéral, dont le « projet »,

constitutif du budget participatif, est un symbole. Cette première étape nous a menée à analyser dans un second temps, le statut des intervenants, multiples, qui prennent part à la constitution des projets du budget participatif. Nous avons ainsi pu constater que ces rôles et les prises de paroles, étaient enchâssés les uns dans les autres. Le budget participatif pouvait donc être analysé au prisme de la notion de « récit », le dispositif étant le « récit cadre » et la municipalité déléguant la parole aux utilisateurs parisiens dans des « récits enchâssés ». Ce terme nous a été riche d'enseignement pour comprendre, dans un troisième temps, dans quelle mesure le « projet » était une quête qui circulait sous forme de textes et s'enrichissait des amendements des Parisiens et de la municipalité. Cette quête, que nous avons nommé « récit municipal », est fondée autour de la participation à des projets et ordonne le monde, réenchantant ainsi le politique. Le chemin que nous avons effectué va donc des « imaginaires participatifs » au « récit de la participation ».

Limites

Notre travail ne s'est bien sûr pas fait sans difficultés et il comporte d'évidentes limites. La principale difficulté a consisté à appréhender notre objet et à comprendre comment nous souhaitions l'analyser. Nous avons commencé notre travail avec le présupposé que le budget participatif normalisait la parole des citoyens et nous avons mis longtemps à nous en détacher pour comprendre pleinement notre objet. C'est ainsi au moment de l'analyse de notre corpus que nous avons vraiment compris les potentialités d'un tel dispositif, et donc ses développements analytiques possibles. À cet égard, la notion de « récit » et les théories littéraires nous ont été d'une grande aide, et nous avons le sentiment que l'analyse des objets du politique avec cet angle d'approche pourrait être creusée.

Une première limite de notre travail touche avant tout à des problèmes de calendrier. En effet, ayant réellement commencé notre travail en novembre, la collecte et l'analyse de corpus s'étant arrêtée fin mars, il nous manque une partie des étapes du dispositif, en particulier celle du vote qui aurait pourtant constitué une analyse très intéressante. Nous avons ainsi dû construire notre raisonnement sur les souvenirs de notre propre expérience passée du budget participatif et les dires des agents que nous avons rencontrés. Pour pallier ce problème, nous avons analysé l'acte de vote à l'aune de ce que nous avons compris du budget participatif ce qui nous a permis de nous concentrer sur le reste du dispositif.

Il aurait également été très enrichissant d'assister à des réunions de co-construction et de rencontrer des porteurs de projets. Nous avons eu l'occasion de rencontrer des agents de la municipalité, mais nous sommes davantage servie de ces entretiens comme « documentation » afin de bien comprendre les fondements politiques et enjeux du budget participatif. C'est pourquoi nous n'avons pas retranscrit ces entretiens, qui ne nous servent pas à démontrer quelque chose mais plutôt (et c'est essentiel) à comprendre le contexte. Soulignons que nous avons tout de même assisté à la réunion de lancement du budget participatif qui était organisée sous forme de petits ateliers. Nous avons par ailleurs lu sur internet

des comptes rendus d'ateliers de co-construction qui ont pu nous informer sur la teneur de ceux-ci²²⁵. Rencontrer des porteurs de projets et assister à des réunions de co-construction aurait cependant amené notre travail sur la compréhension de la réception par les publics, ce qui est indéniablement intéressant mais qui sortait quelque peu des limites que nous nous étions fixées.

Ouverture

Ce travail de master recherche a constitué pour nous une étape initiale de réflexion qui pourrait être poursuivie. Nous avons le sentiment que le rôle du récit en politique pourrait être creusé. Nous pensons ici au rapport que l'expression humaine (sous toutes ses formes) et le récit au sens littéraire entretiennent avec l'ordonnement du monde dans la vie de la cité. Il nous semble en effet que la représentation du territoire dans des projets ou réalisations politiques locales pourrait être analysée pour le rapport au monde qu'ils induisent. À cet égard, nous pourrions nous demander dans quelle mesure le politique est une forme de récit en ceci qu'il organise le temps, l'espace et la vie sociale ; un récit qui se déploie sur de nombreux supports qui influencent nécessairement la forme qu'il prend. En effet, si l'arrivée de médias dans la vie sociale bouleverse la vie politique, comme cela a été le cas pour la Révolution française qui a permis et a été permise par l'essor de la presse quotidienne, on peut imaginer que la présence désormais incontournable d'internet dans la vie politique et publique bouleverse notre rapport au temps et à l'espace ainsi que le lien que nous entretenons avec l'actualité et il pourrait avoir une influence sur l'organisation de la vie de la cité. *A contrario*, l'organisation du territoire, le fait par exemple que les villes soient organisées autour de la voiture, pourrait influencer le rapport que nous entretenons à l'espace, au temps et aux autres.

C'est pourquoi il pourrait être intéressant de creuser la manière dont le politique organise le rapport aux autres et le rapport au temps et à l'espace, par le biais de « récits » ainsi que la manière dont cette organisation permet et est permise par les médias quels qu'ils soient et en somme, comment l'expérience de la ville pourrait être modifiée par ces multiples éléments. Cela nous amènerait à travailler le rapport que l'être humain et les sociétés humaines entretiennent avec les histoires et leur mise en récit.

²²⁵ « Interview de Kahina, participante aux ateliers du Budget Participatif de Paris ». <http://www.association4d.org/blog/2017/02/20/interview-de-kahina-participante-aux-ateliers-du-budget-participatif-de-paris/> [consulté le 29 avril 2017]

Bibliographie

Classement par thématique

Documentation sur la démocratie participative et représentative

APUR, *Budget participatif: à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis en 2015*, Paris, 2016.

ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (ADCF), « 27e convention nationale de l'AdCF : Le rendez-vous des communautés et métropoles via @l_AdCF », *Www.adcf.org*, septembre 2016, http://www.adcf.org/detail-agenda?Num_Agenda=333. [consulté le 19 mars 2017]

AUDIER Serge, « “La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité”, de Pierre Rosanvallon : sortir du désenchantement démocratique », *Le Monde.fr* [en ligne], le 18 septembre 2008, http://www.lemonde.fr/livres/article/2008/09/18/la-legitimite-democratique-impartialite-reflexivite-proximite-de-pierre-rosanvallon_1096563_3260.html [consulté le 25 avril 2017]

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15-57, 2002, p. 17-35.

COHENDET Marie-Anne, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, 18-2, 2004, p. 41.

DAUMAS Cécile et BOUCHET-PETERSEN Jonathan, « Pierre Rosanvallon : «Gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre» », *Libération.fr* [en ligne], 23 août 2015, http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256. [consulté le 25 avril 2017]

GAUDIN Jean-Pierre, *La démocratie participative*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2013.

GUIBARD Mathieu, *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques* [en ligne], Fondation Jean Jaurès, coll. « Point d'ancrage », le 18 mars 2014, <https://jean-jaures.org/nos-productions/restaurer-la-confiance-des-citoyens-dans-les-institutions-democratiques> [consulté le 2 mai 2017]

MAZEAUD Alice, « La tension s'accroît entre concertation institutionnalisée et démarches contestataires », *Intercommunalités n°208*, p. 11.

PASCAL-MOUSSELLARD Olivier, « Pierre Rosanvallon : “La démocratie est fragile et la violence sociale est toujours plus proche qu'on ne le pense”. », *Télérama* [en ligne], le 4 janvier 2014, <http://www.telerama.fr/idees/pierre-rosanvallon-la-democratie-est-fragile-et-la-violence-sociale-est-toujours-plus-proche-qu-on-ne-le-pense,106887.php> [consulté le 25 avril 2017]

ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », n° 100, 1992.

Démocratie et politique

ALEXIS Lucie et OTTAVIANO Nancy, « L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne » *Démocratie et participation* [en ligne], le 24 décembre 2013, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/content/lepétition-de-la-mairie-de-paris-discours-institutionnel-experience-utilisateur-processus-de> [consulté le 25 avril 2017]

ARENDRT Hannah, « Le domaine public et le domaine privé », in *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 1994, p. 59-121.

BLONDEAU Cécile et SEVIN Jean-Christophe, « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », *ethnographiques.org [en ligne]*, n°5, avril 2005, <http://www.ethnographiques.org/2004/-Blondeau.Sevin> [consulté le 25 avril 2017]

BONACCORSI Julia et NONJON Magali, « «La participation en kit»: l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, 5 octobre 2012, p. 29-44.

DARDENNE Luc, « Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société », *Revue Philosophique de Louvain*, 79-41, 1981, p. 133-141.

FRETIGNE Cédric, « Boltanski Luc, Chiapello Eve, Le nouvel esprit du capitalisme. », *Revue française de sociologie*, 42-n°1, 2001, p. 171-176, p. 171-176.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Edition de 1990., Paris, Payot, coll.« Critique de la politique », 1988.

Rapport au territoire

« Le territoire selon Claude Raffestin - Hypergéogé », *Hypergéogé [en ligne]*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article336>. [consulté le 27 avril 2017]

DESPRES-LONNET Marie, « La dématérialisation comme délocalisation du contexte interprétatif », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 101-111.

DESPRES-LONNET Marie, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 31-46.

FILLOZ Valia et COLOMB Valérie, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires [en ligne]*, 2-n°2, mai 2011, <http://developpementdurable.revues.org/8998>. [consulté le 4 avril 2017]

NOYER Jacques, RAOUL Bruno et PAILLIART Isabelle, *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition., Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll.« Information - Communication », 2013.

RAFFESTIN Claude, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 175-185.

RAOUL Bruno, « L'espace public (local) aux prises avec la "puissance instituante" de la territorialité. Une approche communicationnelle des journaux de quartiers à Roubaix. », in *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition., Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll.« Information - Communication », 2013, p. 67-90.

Matérialité des processus de communication

BERTHELOT-GUIET Karine, « La publicitarité », in *La fin de la publicité ? tours et contours de la dépublicitarisation*, Lormont, Bord de l'eau, coll. « Mondes marchands », 2014.

BONACCORSI Julia, « Compte-rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 31-35.

CANDEL Etienne, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite », *MEI*, n°128, 2008, p. 37-52.

CANDEL Etienne, « Autoriser une pratique, légitimer une écriture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur internet : étude éditoriale de six sites amateurs », Paris IV - Sorbonne, Paris, 2007.

FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences et société », 2001.

FOURNOUT Olivier, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue*, Cachan, Hermès science : Lavoisier, coll. « Forme et sens », 2012.

JEANNERET Yves, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Non standard, Paris, 2014.

JEANNERET Yves, *Penser la trivialité : volume 1, La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès Science Publications, 2008.

JEANNERET Yves et SOUCHIER Emmanuel, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, 145-1, 2005, p. 3-15.

PATRIN-LECLERE Valérie, « Introduction : la communication revisitée par la conversation », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 15-21.

PATRIN-LECLERE Valérie et MARTI Caroline, « La conversion à la conversation : le succès d'un succédané », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 23-37.

PATRIN-LECLERE Valérie et SEURRAT Aude, « Analyse et perspectives de la trivialité », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 23-29.

SEURRAT Aude et PATRIN-LECLERE Valérie, « Rencontre d'Yves Jeanneret avec la rédaction d'Esprit suivie d'une interview de Jean-Maxence Granier », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 37-48.

WRONA Adeline, *Face au portrait : de Sainte-Beuve à Facebook.*, Paris, Hermann, 2012.

Récits et littérature

« Ricoeur | Penser la narrativité contemporaine », *Penser la narrativité contemporaine [en ligne]*, <http://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/ricoeur>. [consulté le 3 mai 2017]

BRUNSON Geoffroy, « Mondes possibles & univers fictionnels », *Acta Fabula*, vol. 13, n° 3, 12 mars 2012, <http://www.fabula.org/acta/document6842.php>. [consulté le 24 mars 2017]

COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

GENETTE Gérard, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1983.

RICOEUR Paul, *Temps et récit : le temps raconté*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1991.

SOUBERDY Marion, « La littérature pour rendre le monde plus habitable », *Echosciences-grenoble*, 29 avril 2013, <https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/la-litterature-pour-rendre-le-monde-plus-habitable>. [consulté le 2 mai 2017]

Méthodologie

BARATS Christine, *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U Sciences humaines et sociales », 2013.

Entrées de dictionnaire

BOILLOT Hervé, « Acte », in *Le petit Larousse de la philosophie*, Paris, Larousse, 2011.

« PARTICIPATION : Définition de PARTICIPATION », <http://www.cnrtl.fr/definition/participation>. [consulté le 2 mai 2017]

« POLITIQUE : Définition de POLITIQUE », <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique>. [consulté le 5 mai 2017]

« PROJET : Définition de PROJET », <http://www.cnrtl.fr/definition/projet>. [consulté le 2 mai 2017]

« CITATION : Définition de CITATION », <http://www.cnrtl.fr/definition/citation>. [consulté le 2 mai 2017]

Classement par genre de document

Ouvrages scientifiques

ARENDRT Hannah, « Le domaine public et le domaine privé », in *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 1994, p. 59-121.

BERTHELOT-GUIET Karine, « La publicitarité », in *La fin de la publicité ? tours et contours de la dépublicitarisation*, Lormont, Bord de l'eau, coll. « Mondes marchands », 2014.

COMPAGNON Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

FLICHY Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, coll.« Sciences et société », 2001.

FOURNOUT Olivier, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue*, Cachan, Hermès science : Lavoisier, coll. « Forme et sens », 2012.

GAUDIN Jean-Pierre, *La démocratie participative*, 2^e édition., Paris, Armand Colin, coll.« 128 », 2013.

GENETTE Gérard, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1983.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Edition de 1990., Paris, Payot, coll.« Critique de la politique », 1988.

JEANNERET Yves, *Critique de la trivialité : les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Non standard, Paris, 2014.

JEANNERET Yves, *Penser la trivialité : volume 1, La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès Science Publications, 2008.

NOYER Jacques, RAOUL Bruno et PAILLIART Isabelle, *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition, Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll.« Information - Communication », 2013.

RAFFESTIN Claude, « Ecogenèse territoriale et territorialité », in *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 175-185.

RAOUL Bruno, « L'espace public (local) aux prises avec la "puissance instituante" de la territorialité. Une approche communicationnelle des journaux de quartiers à Roubaix. », in *Médias et Territoires : l'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Première édition, Villeneuve d'Ascq, France, Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Information - Communication », 2013, p. 67-90.

RICOEUR Paul, *Temps et récit : le temps raconté*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1991.

ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », n° 100, 1992.

WRONA Adeline, *Face au portrait : de Sainte-Beuve à Facebook.*, Paris, Hermann, 2012.

Articles scientifiques

ALEXIS Lucie et OTTAVIANO Nancy, « L'e-pétition de la Mairie de Paris. Discours institutionnel, expérience utilisateur, processus de mobilisation citoyenne » *Démocratie et participation* [en ligne], le 24 décembre 2013, <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/content/lepetition-de-la-mairie-de-paris-discours-institutionnel-experience-utilisateur-processus-de> [consulté le 25 avril 2017]

BLONDEAU Cécile et SEVIN Jean-Christophe, « Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve », *ethnographiques.org [en ligne]*, n°5, avril 2005, <http://www.ethnographiques.org/2004/-Blondeau,Sevin> [consulté le 25 avril 2017]

BLONDIAUX Loïc et SINTOMER Yves, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15-57, 2002, p. 17-35.

BONACCORSI Julia, « Compte-rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 31-35.

BONACCORSI Julia et NONJON Magali, « «La participation en kit» : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, 5 octobre 2012, p. 29-44.

BRUNSON Geoffroy, « Mondes possibles & univers fictionnels », *Acta Fabula*, vol. 13, n° 3, 12 mars 2012, <http://www.fabula.org/acta/document6842.php>.

CANDEL Etienne, « Une ration quotidienne de statistiques : la pratique éditoriale du "chiffre du jour" dans la presse écrite », *MEI*, n°128, 2008, p. 37-52.

COHENDET Marie-Anne, « Une crise de la représentation politique ? », *Cités*, 18-2, 2004, p. 41.

DARDENNE Luc, « Cornélius Castoriadis, L'institution imaginaire de la société », *Revue Philosophique de Louvain*, 79-41, 1981, p. 133-141.

DESPRES-LONNET Marie, « La dématérialisation comme délocalisation du contexte interprétatif », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 101-111.

DESPRES-LONNET Marie, « La documentation photographique d'un site culturel, fabrique d'atopies », *Communication et langages*, n° 180, juin 2014, p. 31-46.

FILLOZ Valia et COLOMB Valérie, « De l'étiquette à la marque : la labellisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoires [en ligne]*, 2-n°2, mai 2011, <http://developpementdurable.revues.org/8998>. [consulté le 4 avril 2017]

FRETIGNE Cédric, « Boltanski Luc, Chiapello Eve, Le nouvel esprit du capitalisme. », *Revue française de sociologie*, 42-n°1, 2001, p. 171-176, p. 171-176.

JEANNERET Yves et SOUCHIER Emmanuel, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, 145-1, 2005, p. 3-15.

PATRIN-LECLERE Valérie, « Introduction : la communication revisitée par la conversation », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 15-21.

PATRIN-LECLERE Valérie et MARTI Caroline, « La conversion à la conversation : le succès d'un succédané », *Communication et langages*, 1-169, septembre 2011, p. 23-37.

PATRIN-LECLERE Valérie et SEURRAT Aude, « Analyse et perspectives de la trivialité », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 23-29.

SEURRAT Aude et PATRIN-LECLERE Valérie, « Rencontre d'Yves Jeanneret avec la rédaction d'Esprit suivie d'une interview de Jean-Maxence Granier », *Communication et langages*, n° 185, septembre 2015, p. 37-48.

SOUBERDY Marion, « La littérature pour rendre le monde plus habitable », *Echosciences-grenoble*, 29 avril 2013, <https://www.echosciences-grenoble.fr/articles/la-litterature-pour-rendre-le-monde-plus-habitable>. [consulté le 2 mai 2017]

Travaux universitaires

CANDEL Etienne, « Autoriser une pratique, légitimer une écriture : les conditions de possibilité d'une critique littéraire participative sur internet : étude éditoriale de six sites amateurs », Paris IV - Sorbonne, Paris, 2007.

Ouvrage méthodologique

BARATS Christine, *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U Sciences humaines et sociales », 2013.

Articles de presse ou de périodique non scientifique

« Ricoeur | Penser la narrativité contemporaine », *Penser la narrativité contemporaine [en ligne]*, <http://penserlanarrativite.net/documentation/bibliographie/ricoeur>. [consulté le 3 mai 2017]

« Le territoire selon Claude Raffestin - Hypergéogé », *Hypergéogé [en ligne]*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article336>. [consulté le 27 avril 2017]

ASSEMBLEE DES COMMUNAUTES DE FRANCE (ADCF), « 27e convention nationale de l'AdCF : Le rendez-vous des communautés et métropoles via @l_AdCF », *Www.adcf.org*, septembre 2016, http://www.adcf.org/detail-agenda?Num_Agenda=333. [consulté le 19 mars 2017]

AUDIER Serge, « “La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité”, de Pierre Rosanvallon : sortir du désenchantement démocratique », *Le Monde.fr [en ligne]*, le 18 septembre 2008, http://www.lemonde.fr/livres/article/2008/09/18/la-legitimite-democratique-impartialite-reflexivite-proximite-de-pierre-rosanvallon_1096563_3260.html [consulté le 25 avril 2017]

DAUMAS Cécile et BOUCHET-PETERSEN Jonathan, « Pierre Rosanvallon : «Gouverner aujourd'hui, c'est séduire pour survivre» », *Libération.fr [en ligne]*, 23 août 2015, http://www.liberation.fr/france/2015/08/23/pierre-rosanvallon-gouverner-aujourd-hui-c-est-seduire-pour-survivre_1368256. [consulté le 25 avril 2017]

MAZEAUD Alice, « La tension s'accroît entre concertation institutionnalisée et démarches contestataires », *Intercommunalités n°208*, p. 11.

PASCAL-MOUSSELLARD Olivier, « Pierre Rosanvallon : “La démocratie est fragile et la violence sociale est toujours plus proche qu'on ne le pense”. », *Télérama [en ligne]*, le 4 janvier 2014, <http://www.telerama.fr/idees/pierre-rosanvallon-la-democratie-est-fragile-et-la-violence-sociale-est-toujours-plus-proche-qu-on-ne-le-pense,106887.php> [consulté le 25 avril 2017]

Entrées de dictionnaires

BOILLOT Hervé, « Acte », in *Le petit Larousse de la philosophie*, Paris, Larousse, 2011.

« PARTICIPATION : Définition de PARTICIPATION », <http://www.cnrtl.fr/definition/participation>. [consulté le 2 mai 2017]

« POLITIQUE : Définition de POLITIQUE », <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique>. [consulté le 5 mai 2017]

« PROJET : Définition de PROJET », <http://www.cnrtl.fr/definition/projet>. [consulté le 2 mai 2017]

« CITATION : Définition de CITATION », <http://www.cnrtl.fr/definition/citation>. [consulté le 2 mai 2017]

Rapports

APUR, *Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis en 2015*, Paris, 2016.

GUIBARD Mathieu, *Restaurer la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques [en ligne]*, Fondation Jean Jaurès, coll. « Point d'ancrage », le 18 mars 2014, <https://jean-jaures.org/nos-productions/restaurer-la-confiance-des-citoyens-dans-les-institutions-democratiques> [consulté le 2 mai 2017].

Résumé

Nous pouvons résumer notre chemin de réflexion en constatant que nous sommes partie des représentations de la participation : relation directe et authenticité qui répondent à un besoin de légitimité et vont jusqu'à se mâliner d'un imaginaire néo-libéral, dont le « projet », constitutif du budget participatif, est un symbole. Cette première étape nous a menée à analyser le statut des intervenants, multiples, qui prennent part à la constitution des projets du budget participatif. Nous avons ainsi pu constater que ces rôles et les prises de paroles, étaient enchâssés les uns dans les autres, et que le budget participatif pouvait donc être analysé au prisme de la notion de « récit ». Ce terme nous a été riche d'enseignement pour comprendre, dans un troisième temps, dans quelle mesure le « projet » est une quête qui circule sous forme de texte pour pouvoir s'enrichir. Cette quête, que nous avons nommé « récit municipal » est fondé autour de la participation à des projets et ordonne le monde, réenchantant ainsi le politique. Le chemin que nous avons effectué va donc des « imaginaires participatifs » au « récit de la participation ».

Mots clés : démocratie participative, médias informatisés, lien au territoire, politique, récit, citoyenneté.

Summary

To sum up our dissertation, one can recap that we began with the analysis of what citizen involvement meant to Paris town hall. To address the impression of citizen crisis, the city hall want a more important involvement of its citizens, thanks to the Internet. It says that citizen will be freer and involved n citizen life. This representation of citizen involvement lead to create the website we analyzed. We studied in a second step the roles devoted to the citizens and the city hall in what we called a story. In the end, we analyzed how the texts of the projects lead this story and can delight political life.

Key words: participatory democracy, media on the Internet, territory, politics, stories, citizenship.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 – Charte du budget participatif.....	4
Analyse de la Charte du budget participatif	14
Annexe 2 – Analyse des discours d’escorte du budget participatif.....	16
Présentation du corpus de l’annexe 2	16
Un mot sur le mode de collecte	18
Document n° 1 : article paru dans le journal municipal du 18 ^e arrondissement.....	20
Document n° 2 : Supplément au journal municipal M18 au budget participatif « appropriiez-vous le budget participatif : décidez ! »	26
Document n°3 : Newsletter « Budget participatif : vous avez jusqu’à dimanche pour voter ! »	32
Document n°4 : Newsletter « Budget participatif : découvrez les projets lauréats ! ».....	36
Document n°5 : Newsletter « Newsletter Budget Participatif – Décembre 2016 ».....	39
Document n°6 : « Votre choix pour le budget participatif 2016 made in 18 », Focus dans M18, n° 13 // novembre-décembre 2016, p. 16-17.....	43
Document n°7 : <i>àParis</i> , Hors-série spécial Budget participatif, septembre 2016.	47
Document n°8 : Communiqué de presse du 19 janvier 2016 : « Le Budget Participatif 2016 est lancé ! »	58
Document n° 9 : dossier de presse du lancement 2016	62
Document n°10 : Communiqué de presse « Budget participatif 2016 : une participation en forte hausse et 219 projets lauréats	71
Document n°11 : dossier de presse « budget participatif 2016 », mercredi 5 octobre	78
Document n° 12 : communiqué de presse du 13 juillet 2016 « Budget participatif 2016 : Découvrez les projets soumis aux votes des Parisiens	83
Document n°13 : vidéo « votez pour le budget participatif » diffusée le 16 septembre 2016.....	85
Annexe 3 – Analyse du site internet : page « mode d’emploi »	88
Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projets	92
Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet ».....	104
Annexe 6 – Analyse discursive des « fiches projets »	117
Présentation du corpus de l’annexe 6	117
Annexe 7 – Analyse du site internet : page catalogue « mise en œuvre des projets lauréats »... 	125
Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l’onglet « consulter les projets lauréats »	130
Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l’évolution des projets	136
Présentation du corpus de l’annexe 9	136
Annexe 10 – Analyse du logo du budget participatif.....	143
Annexe 11 – Analyse du site internet : page « mon espace »	144
Annexe 12 – Analyse du site internet : page agenda	150
Annexe 13 – Captures d’écran de la page « dépôt de projet »	152

Annexe 14 – Présence institutionnelle du budget participatif au sein d’un projet réalisé.....	156
Annexe 15 – Affiches de la campagne de communication du budget participatif 2017	157
Annexe 16 – Organigramme de la mission budget participatif au sein de la Mairie	158

Annexe 1 – Charte du budget participatif

CHARTRE BUDGET PARTICIPATIF

PREAMBULE

Depuis 2001, la Ville de Paris a associé les Parisiens de façon accrue à la politique municipale, en s'appuyant notamment sur les conseils de quartier, les comptes rendus de mandat, les réunions de concertation. L'essor de la participation et de l'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ». A ce titre, la Ville de Paris souhaite permettre aux Parisiennes et Parisiens d'influer encore davantage, en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs préférences concernant l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la municipalité.

Les Parisiennes et les Parisiens peuvent ainsi, d'une part, formuler des propositions relevant de l'investissement, et, d'autre part, voter pour les propositions émises qu'ils estiment prioritaires.

La mise en œuvre du budget participatif constitue une innovation démocratique majeure, d'une ampleur inédite : les Parisiennes et les Parisiens sont invités à se prononcer directement sur l'affectation de 5% du budget d'investissement de la Ville, soit 426 millions d'euros sur l'ensemble de la mandature.

Reposant sur une méthode de gouvernance ouverte et moderne, le budget participatif est avant tout une déclaration de confiance faite aux Parisiens. Il doit permettre de renforcer les liens entre les citoyens, les institutions et leurs représentants, d'assurer toujours davantage de transparence dans la gestion des finances publiques, d'inventer une pédagogie de l'action publique, et de s'appuyer sur l'expertise et la créativité des Parisiens.

Il s'agit d'un projet ambitieux, mobilisant l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de l'administration parisienne.

Selon qu'il s'agisse de propositions d'envergure parisienne ou d'application localisée, le financement des projets est assuré par la mairie centrale ou en co-financement avec les mairies d'arrondissement (cf. infra).

La présente Charte définit le cadre général de mise en œuvre du budget participatif, qui obéit à deux grands principes énoncés ci-après. Un comité de pilotage qui réunit l'ensemble des maires d'arrondissement volontaires est mis en place afin de préciser, la composition de la Commission ad hoc de sélection des projets, le calendrier définitif et les modalités du vote.

Cette Charte peut être révisée, notamment sur la base des bilans effectués à l'issue des campagnes annuelles du budget participatif, en concertation avec le Comité des arrondissements et après consultation de la Commission Parisienne du Débat Public.

1^{er} PRINCIPE : UN BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN ET DES BUDGETS PARTICIPATIFS D'ARRONDISSEMENT SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

5 % du budget d'investissement de la mairie de Paris, au cours de la mandature est consacré au financement de projets choisis par les Parisiens dans le cadre du budget participatif.

1. Au niveau parisien, une partie du budget d'investissement de la Ville est co-construit avec les habitants

A partir de 2015, les Parisiennes et les Parisiens, sans condition d'âge ni de nationalité, peuvent voter chaque année sur des projets d'envergure parisienne proposés par les habitants eux-mêmes. L'enveloppe dédiée à ces projets sera décidée chaque année lors du vote sur le budget.

2. Les Maires d'arrondissement peuvent également décider de réserver une part de leur Investissement d'Intérêt Local (IIL) au financement de projets choisis par les habitants dans le cadre du budget participatif

Compte tenu du rôle de pilotage territorial qui leur est reconnu, notamment par la charte des arrondissements de 2010, la mise en place de budgets participatifs d'arrondissement repose sur l'adhésion des maires d'arrondissement.

Cette adhésion implique l'acceptation et la signature de la présente Charte, et l'expression, renouvelée chaque année, de la volonté de mettre en œuvre le budget participatif au sein de leur arrondissement.

Cette démarche suppose le respect de l'ensemble des dispositions prévues dans la présente Charte.

Elle est rendue publique sur le site *budgetparticipatif.paris.fr*.

3. Financement des budgets participatifs d'arrondissement par les Mairies d'arrondissement et la Mairie de Paris

Les Maires d'arrondissement décidant de mettre en place un budget participatif d'arrondissement peuvent y consacrer une enveloppe représentant au maximum 30 % de leur dotation d'Investissements d'Intérêt Local (30 % maximum de chacune des enveloppes « espaces publics » et « équipement de proximité »). Ils bénéficient alors d'un mécanisme d'incitation financière par lequel la Mairie de Paris verse, dans l'enveloppe budgétaire réservée au budget participatif d'arrondissement, un euro pour chaque euro déjà consacré à ce même budget par le Maire d'arrondissement.

Conformément à la Charte des arrondissements (délibération 2010 DUCT 172), le Maire d'arrondissement présente chaque année au Conseil d'arrondissement ses enveloppes IIL en indiquant, parallèlement, la part de l'enveloppe IIL qu'il consacrerait au budget participatif. Le Maire d'arrondissement informe en outre la Mairie de Paris par écrit du montant de ses IIL consacré au budget participatif d'arrondissement.

Les enveloppes allouées au budget participatif, par arrondissement et pour Paris, sont publiées chaque année à l'ouverture du processus. Ces chiffres demeurent soumis au vote du budget de la Ville de Paris par le Conseil de Paris.

2^e PRINCIPE : UN BUDGET PARTICIPATIF DEDIE AUX PROPOSITIONS DES CITOYENS

Les propositions peuvent être émises par tous les Parisiens, soit à titre individuel, soit à titre collectif au nom de ce collectif (dans le cas par exemple d'un conseil de quartier ou d'une association).

Relèvent du niveau parisien les propositions qui, par leur importance, sont de nature à bénéficier à tous les Parisiens, ou les propositions ayant vocation à être déployées dans plusieurs arrondissements.

La Ville de Paris s'engage à accompagner tous les habitants dans la formalisation de leurs projets.

Ainsi, chaque année, elle met en place au niveau parisien, et encourage au niveau local, des actions de sensibilisation aux enjeux du dispositif auprès des citoyens engagés dans les diverses instances de participation et des acteurs associatifs et institutionnels. Ces actions reposent notamment sur :

- l'organisation de réunions publiques, d'ateliers thématiques et de marches exploratoires ;
- le développement du parcours de formations dédié aux « citoyens engagés dans le budget participatif », dans le cadre de l'Université Populaire de la Citoyenneté Active ;
- la diversification des lieux de formation afin de répondre aux besoins de tous les arrondissements.

Les arrondissements s'engageant dans la mise en place du budget participatif d'arrondissement veillent à accompagner les habitants de l'arrondissement à la formalisation des propositions. Des outils d'information et de sensibilisation sont mis à leur disposition par la Mairie de Paris.

Ainsi, chaque année, pour initier le processus et accompagner l'émergence de propositions dans tous les quartiers de Paris, les Maires d'arrondissements sont invités à :

- inciter les instances de démocratie locale, et notamment les Conseils de quartier, à organiser des réunions publiques et des commissions thématiques sur les propositions qu'ils souhaitent porter dans le cadre du budget participatif ;
- organiser une ou plusieurs réunion(s) publique(s) d'information sur le budget participatif pour mobiliser les instances de démocratie locale, et notamment les Conseils de quartiers, les associations et plus largement les habitants de l'arrondissement ;
- animer des marches exploratoires permettant de sensibiliser les citoyens aux enjeux d'aménagement de l'espace public et d'amorcer la co-construction de propositions collectives.

Les arrondissements veillent à mobiliser les acteurs de terrain en s'assurant de la bonne diffusion de l'information sur les supports de communication de l'arrondissement.

Durant les phases de formulation des propositions et de vote, une attention particulière est portée à la mobilisation des habitants des quartiers populaires ainsi qu'à celle des jeunes.

Un même processus est assuré par la Mairie de Paris pour les projets parisiens.

LE PROCESSUS PARTICIPATIF

1. Une plateforme unique pour déposer des propositions

Les propositions, de niveau local ou parisien, sont recueillies exclusivement sur la plateforme numérique de la Mairie de Paris.

Les porteurs de propositions et les votants doivent renseigner leurs nom, prénom, adresse, date de naissance, courriel.

Les porteurs de propositions sont identifiés sur la plateforme numérique soit comme habitants, soit comme représentants d'un collectif (« instances de démocratie locale », notamment les Conseils de quartier et associations), afin que les groupements mettant en ligne le résultat de débats collectifs puissent être valorisés.

Chaque proposition doit respecter un formalisme minimal, de manière à faciliter le travail d'expertise. Chaque proposition est présentée au moyen d'un formulaire électronique unique permettant de préciser la proposition, de la localiser, et, si possible, de l'estimer financièrement. Le porteur de proposition peut également télécharger des documents relatifs à la proposition (photos, visuels, études...).

2. L'examen de la recevabilité des propositions

Les propositions déposées font l'objet d'un examen visant à vérifier leur recevabilité.

Les propositions recevables dans le cadre du budget participatif doivent respecter les critères suivants :

- relever de l'intérêt général et ne pas présenter de caractère manifestement illégal, diffamatoire ou discriminant ;
- correspondre à une dépense d'investissement ;
- entrer dans le champ de compétences de la Ville de Paris ou du Département de Paris.

Les porteurs de propositions sont, le cas échéant, informés du caractère irrecevable de leur proposition et de la nature de l'irrecevabilité.

A la suite de ce premier examen, l'administration qualifie le niveau de la proposition (parisien ou local) et engage l'instruction technique des propositions.

3. L'expertise technique des propositions

Les différentes directions opérationnelles sont en charge de l'expertise technique.

L'expertise technique porte sur le caractère réalisable ou non de la proposition, son coût estimé en investissement et son impact éventuel sur les dépenses de fonctionnement. Les résultats de cette expertise technique sont mis en ligne.

4. Collection, co-construction et discussions collectives des projets

Afin d'associer les habitant-es à cette étape, les services doivent mettre à disposition la liste des projets aux conseils de quartiers et associations citoyennes pour ouvrir la possibilité de discuter les projets et, le cas échéant, de les améliorer collectivement, voire d'en fusionner certains, par consensus. Des marches exploratoires et des réunions entre les porteurs de projets et les habitants doivent être facilitées par les services.

Dans le cas des projets parisiens les services peuvent organiser des marches exploratoires ou des réunions avec les porteurs de projets et les habitants pour examiner les propositions présentées.

Pour les projets d'arrondissement, les Maires d'arrondissement, en lien avec les instances de démocratie locale, et si nécessaire avec l'aide des services techniques de la Ville, sont invités à organiser des marches exploratoires ou des réunions avec les porteurs de propositions et les habitants pour examiner les propositions présentées.

5. La sélection des projets soumis au vote des Parisiens

La liste définitive des projets parisiens soumise au vote est arrêtée par la Maire de Paris.

La liste définitive des projets d'arrondissement soumise au vote est arrêtée par le Maire d'arrondissement après consultation d'une Commission ad hoc réunissant notamment le Maire d'arrondissement ou son représentant, des élus de l'opposition, un représentant de la Maire de Paris, des représentants des instances de démocratie locale, et les services de la Mairie de Paris. Tout rejet d'un projet devra être motivé et rendu public.

Sont soumis au vote les projets ayant fait l'objet d'une analyse technique positive, n'induisant pas de coûts de fonctionnement directs, et compatibles avec le montant des enveloppes financières arrêtées d'une part pour le budget participatif parisien et d'autre part pour les budgets participatifs d'arrondissement.

Les porteurs de propositions ayant reçu un avis négatif sont informés des raisons du refus.

LE VOTE

En amont du vote, les Mairies d'arrondissement sont notamment invitées à :

- mettre en place des campagnes d'information locale sur les projets ;
- inciter les instances de démocratie locale à organiser des réunions publiques et des commissions thématiques de présentation des projets.

Pour le budget participatif parisien et d'arrondissement, le vote est à la fois numérique et physique.

Tous les Maires d'arrondissement mettent en place un bureau de vote pour le budget participatif parisien au sein de leurs mairies, y compris lorsqu'ils n'ont pas mis en œuvre de budget participatif au niveau de l'arrondissement.

Un bureau de vote est prévu à l'Hôtel de Ville de Paris.

D'autres lieux de vote peuvent être mis à disposition des Parisiens dans l'espace public et au sein des structures municipales accueillant du public sous la responsabilité d'élus ou de leurs directeurs (maisons des associations, centres d'animation, équipements sportifs et culturels, espaces verts...).

Un accompagnement est prévu pour faciliter le vote des Parisiens en ligne (bornes informatiques et permanences). La plateforme dédiée au vote en ligne est adaptée dans son contenu et ses modalités aux smartphones.

Pour les deux niveaux de vote – parisien et arrondissement – l'habitant choisit un certain nombre de projets parmi la liste retenue pour chaque niveau.

Tous les Parisiennes et Parisiens peuvent voter, sans condition d'âge ni de nationalité.

Pour les projets d'arrondissement, chaque habitant ne peut voter que dans un seul arrondissement, celui de son lieu de résidence ou celui de son lieu de travail.

Les résultats sont comptabilisés au niveau parisien et dans chaque arrondissement.

Sont retenus, au niveau parisien et dans chaque arrondissement, les projets ayant recueilli le plus de voix dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie pour chaque niveau.

LE CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel des opérations liées au budget participatif est le suivant :

Hiver : phase d'élaboration de la proposition

- Sensibilisation des habitants à la démarche par des réunions et aide à la formalisation des propositions ;
- ouverture de la plateforme pour le dépôt des propositions ;
- animation de marches exploratoires, d'ateliers, de tables rondes, réunissant citoyens, élus, experts, services permettant la co-construction des projets.

Printemps : expertise technique des services et établissement des listes de projets soumis au vote

- Etude des services qui rendent un avis technique et budgétaire ;
- Constitution des listes des projets soumis au vote.

Eté

Vote des projets parisiens et d'arrondissements.

Décembre

Vote du budget en Conseil d'arrondissement et au Conseil de Paris intégrant les priorités citoyennes exprimées dans le cadre du budget participatif.

Ce calendrier, reconduit chaque année, peut être ajusté en fonction des échéances électorales prévues notamment aux niveaux local et national.

Une campagne d'information est mise en place pour sensibiliser et informer les parisiens sur ce calendrier. Cette campagne d'information est permanente, en ligne, mais aussi via d'autres supports.

REALISATION DES PROJETS

Les habitants sont informés, en décembre de l'année de leur participation, du vote au Conseil de Paris des projets retenus dans le cadre du budget participatif.

Les habitants sont informés régulièrement de la mise en œuvre des propositions choisies par les Parisiens, par courriel ou par consultation du site *budget participatif.paris.fr*.

D'autres formes d'information et de participation des habitants au suivi de la réalisation des propositions peuvent être proposées par les habitants, le Maire d'arrondissement et la Maire de Paris.

Un rapport rendant compte de la réalisation des propositions parisiennes est présenté chaque année devant le Conseil de Paris. Pour les propositions d'arrondissement, un rapport similaire est présenté à chaque Conseil d'arrondissement concerné. L'ensemble de ces rapports présentés aux Conseils d'arrondissements, faisant état des propositions d'arrondissement, est présenté chaque année devant le Conseil de Paris.

Une inscription visible sur l'espace public indique que le projet est le résultat d'un travail collaboratif avec les citoyens dans le cadre du budget participatif.

Analyse de la Charte du budget participatif

Situation d'énonciation

Cette charte est émise par la Ville de Paris, mais nous retrouvons immédiatement le flou énonciatif entre la Mairie de Paris et le budget participatif (qui possède lui aussi une équipe d'agents). Cette charte est à destination des Parisiens, mais nous pouvons également imaginer qu'elle soit destinée aux agents et élus de la municipalité en mettant par écrit un engagement municipal. Elle est également disponible, sous une autre mise en forme, sur le site du budget participatif. Il sera intéressant, lorsque nous mènerons l'analyse du site internet de comparer ces deux documents qui, s'ils ont le même contenu, n'ont pas la même mise en forme et ne répondent donc pas nécessairement aux mêmes enjeux.

La charte fonde le budget participatif et ses règles de fonctionnement, c'est pourquoi elle est rendue publique sur le site du budget participatif, dans un objectif de transparence et qu'il nous paraît important de l'analyser. Nous pouvons d'ores et déjà noter que la Mairie donne à voir les règles auxquelles les différents acteurs du budget participatif sont soumis pour participer au dispositif.

Une charte est un document codé qui fait partie d'un genre. Au moyen Age, la charte est un acte authentique contraignant des droits et des privilèges accordés par un suzerain¹. La charte, depuis son origine est donc en lien avec le pouvoir officiel. La charte est le texte juridique par excellence de l'Ancien Régime et en France, la charte peut être un document officiel (comme la Charte Marianne) ou un simple engagement volontaire. Quoi qu'il en soit, rédiger et signer une charte impliquent un engagement. Que la Mairie rédige une charte du budget participatif signe donc sa volonté de marquer symboliquement l'institutionnalisation d'un engagement. Nous pouvons donc comprendre également que la Mairie souhaite mettre l'engagement de chaque acteur au centre du dispositif.

C'est d'ailleurs le volontariat (qui est une forme d'engagement) qui fonde le premier principe du budget participatif.

Le relationnel

La charte est par excellence un document établissant une relation. Elle est une déclaration d'intentionnalité et ressemble presque à un contrat qui inscrit une relation entre deux acteurs ou plus. Cette charte est à destination notamment des Parisiens et crée donc un lien entre les Parisiens, les élus porteurs du budget participatif et les agents de l'équipe du budget participatif.

Quelques expressions utilisées dans cette charte nous renseignent sur la manière dont le budget participatif est pensé par rapport aux Parisiens. D'une part, le budget participatif est décrit comme une « déclaration de confiance faite aux Parisiens », il fonctionne donc sur de la confiance, et défait sur du relationnel, d'où le fait que le relationnel soit prépondérant. D'autre part, le budget participatif est né d'une analyse d'un manque de relation entre l'administration et les Parisiens, et la résout en proposant un modèle fondé sur le relationnel, ce qui est explicitement dit dans la Charte puisque « le budget participatif doit permettre de renforcer les liens entre les citoyens, les institutions et leurs représentants ».

« inventer une pédagogie de l'action publique » : l'utilisation de cette expression tend aussi à nous expliquer pourquoi nous avons bien souvent retrouvé un ton pédagogique de la part de la Mairie. Le budget participatif, comme nous l'avons montré plus haut, est également l'occasion d'expliquer aux Parisiens le fonctionnement d'une institution comme la Ville de Paris. Il semble ici s'agir d'une pédagogie du « faire », c'est en « faisant » que les Parisiens sont au contact de la Mairie, comprennent les contraintes qui régissent la mise en place de projets publics et donc saisissent le fonctionnement municipal. Nous comprenons ainsi également pourquoi l'injonction à l'action est si présente dans la communication municipale du budget participatif : s'il s'agit d'une pédagogie du « faire », alors il est important que les Parisiens prennent part à cette expérience afin que cet objectif pédagogique soit rempli. Cette part de pédagogie donne d'ailleurs lieu à de nombreuses actions municipales, telles de « l'organisation de réunions publiques, d'ateliers thématiques et de marches exploratoires ». Dans sa charte, la Mairie met en avant l'importance de l'accompagnement.

« ensemble de l'équipe municipale et des agents de l'administration parisienne », cette expression montre le vrai défi auquel fait face la municipalité : comment parler d'une seule voix alors que les individus à mettre en œuvre ce dispositif sont si nombreux ? Ne risque-t-il pas d'y avoir une cacophonie énonciative ? Nous avons en effet pu comprendre, lors de l'analyse de ce corpus, combien les acteurs sont nombreux et combien il est difficile de parler d'une seule voix (ce que l'on constate notamment

¹ « CHARTE : Définition de CHARTE », <http://www.cnrtl.fr/definition/charte>. [consulté le 2 mai 2017]

dans les newsletters pour lesquelles les énonciateurs sont à la fois l'équipe du budget participatif et la Mairie dans son ensemble.

La crise

« Depuis 2001, la Ville de Paris a associé les Parisiens de façon accrue à la politique municipale » : le début du préambule de la Charte positionne le budget participatif comme faisant partie d'une généalogie et d'un contexte plus large, qui est celui de la Ville de Paris dans son ensemble et de la politique de participation plus précisément.

« innovation démocratique majeure », « méthode de gouvernant ouverte et moderne », « assurer toujours davantage de transparence dans la gestion des finances publiques » : ces termes viennent renforcer notre analyse de la présence d'un imaginaire de la pertinence du numérique et de l'entrée dans une sphère concurrentielle avec un imaginaire de la « start-up ». Le fonctionnement du budget participatif est baigné de l'objectif de « transparence », insinuant qu'il n'y a plus de rêve en politique car les citoyens n'ont pas accès à toute l'information, et que ce devrait être le cas. Cette mise en lumière des rouages internes et le compte-rendu des dépenses publiques aux citoyens est la logique qui sous-tend le dispositif du budget participatif.

Le terme de « co-financement » montre qu'outre la co-construction entre les différents porteurs de projets et la municipalité, le budget participatif est aussi un moment de « co-financement ». Nous voyons donc bien que l'imaginaire du commun dépasse de loin les seuls Parisiens et vient aussi modifier l'organisation interne de la Mairie, pour laquelle le commun est aussi de mise.

Dans ce document, nous pouvons également voir l'importance du collectif et de la construction en commun, comme l'atteste le point 4) de l'explication du processus participatif, dont le titre est : « collection, co-construction et discussions collectives des projets ».

Les jeux de pouvoir

Nous n'avons pas vocation à étudier les rouages politiques du budget participatif, c'est pourquoi nous n'analyserons pas ici juridiquement ou politiquement la mise en place du budget participatif qui est détaillée dans ce document.

Le discours de preuve

Il s'agit ici d'un document générique à vocation juridique, il n'y a donc pas de mise en place d'un discours de preuve.

L'injonction à l'action

Il s'agit ici d'un document générique à vocation juridique, il n'y a donc pas de mise en place d'injonction à l'action.

La place du site internet dans le dispositif

Le site internet est le premier des outils du processus du budget participatif qui est décrit, démontrant ainsi l'importance qu'il a dans le dispositif, et nous permettant également de l'analyser comme un « passage obligé » du dispositif : le site internet est également la première étape du dispositif (dépôt de projets).

Par ailleurs, nous pouvons tout à fait voir que la normalisation formelle des projets est explicite dans ce document : « chaque proposition doit respecter un formalisme minimal, de manière à faciliter le travail d'expertise. Chaque proposition est présentée au moyen d'un formulaire électronique unique permettant de préciser la proposition, de la localiser, et, si possible, de l'estimer financièrement. Le porteur de proposition peut également télécharger des documents relatifs à la proposition (photos, visuels, études...) » Nous voyons donc ici que les projets sont déposés sur l'équivalent d'un formulaire, mais en ligne, ce qui n'est pas si différent du fonctionnement d'une demande de subvention d'une association par exemple. Le formulaire est donc ici toujours le support matériel qui lie l'administration et les administrés.

Il est intéressant de noter que les idées déposées par les Parisiens sont ici appelées « propositions » et non « projets » comme dans le reste des documents que nous avons étudiés, comme si le besoin de stratégie n'avait pas encore été formalisé. Il faut savoir que ce document est fondateur du budget participatif : nous pouvons donc analyser les différentes strates de réflexion, et apprenons ainsi que le terme projet, si prépondérant dans les autres documents, n'est arrivé que dans un second temps. Les propositions ne sont appelées projets qu'après leur expertise technique, là où cette différence a ensuite été gommée.

Annexe 2 – Analyse des discours d’escorte du budget participatif

Présentation du corpus de l’annexe 2

	titre	qui parle	à qui ?
1	"2016 commence, le budget participatif recommence !" <i>M18</i> , Journal municipal du 18e n° 8 // janvier - février 2016 p. 8	La Mairie du 18e arrondissement	Aux habitants du 18e arrondissement
2	"Appropriiez-vous le budget participatif" supplément au M18 de septembre-octobre 2016	La Mairie du 18e arrondissement	Aux habitants du 18e arrondissement
3	"Budget participatif : vous avez jusqu'à dimanche pour voter" Newsletter de la municipalité	Mairie de Paris et équipe du budget participatif	Aux Parisiens abonnés à la newsletter de la Mairie
4	"budget participatif : découvrez les projets lauréats !" Newsletter de la municipalité	Mairie de Paris et équipe du budget participatif	Aux Parisiens abonnés à la newsletter de la Mairie
5	"Newsletter budget participatif 2016" Newsletter de la municipalité	Mairie de Paris et équipe du budget participatif	Aux Parisiens abonnés à la newsletter de la Mairie
6	"Votre choix pour le budget participatif 2016 made in 18" Focus dans <i>M18</i> n° 13 // novembre-décembre 2016 p. 16-17	La Mairie du 18e arrondissement	Aux habitants du 18e arrondissement
7	<i>à Paris</i> , journal municipal, hors-série, septembre 2016	Mairie de Paris	Aux Parisiens
8	"Le budget participatif 2016 de Paris est lancé !" Communiqué de Presse	Mairie de Paris // service presse de la Mairie de Paris	Presse
9	"Budget participatif 2016" Dossier de presse	Mairie de Paris // service presse de la Mairie de Paris	Presse
10	Budget participatif 2016 : une participation en forte hausse et 219 projets lauréats" Communiqué de Presse	Mairie de Paris // service presse de la Mairie de Paris	Presse
11	"Budget participatif 2016" Dossier de presse	Mairie de Paris // service presse de la Mairie de Paris	Presse
12	"Budget participatif 2016 : découvrez les projets soumis au vote des Parisiens" Communiqué de presse Dossier de presse	Mairie de Paris // service presse de la Mairie de Paris	Presse
13	"Votez pour le Budget Participatif" Vidéo relayée sur la page FB de la Mairie de Paris https://www.youtube.com/watch?v=HR7Dbv5nMGU	Mairie de Paris	Les "fans" de la page FB de la Mairie de Paris // Les Parisiens

	dans quelle situation	à quelle date	sous quelle forme	de quoi	ton
1	Lancement du BP 2016	janvier 2016	Article dans le journal municipal	les dates clés et les lieux de renseignement	informationnel
2	Phase de vote du BP 2016	sept. 2016	supplément au journal municipal	explication de ce qu'est le BP présentation des projets du 18e explication de la démarche de vote	pédagogique
3	Phase de vote du BP 2016	30 sept. 2016	Newsletter de la Mairie	Relance pour informer les Parisiens qu'il ne reste que 3 jours pour voter	emphatique
4	Résultats du vote du BP 2016	5 oct. 2016	Newsletter de la Mairie	Bilan du vote 2016	emphatique
5	Adoption du budget par le Conseil de Paris	16 déc. 2016	Newsletter de la Mairie	Adoption du budget par le Conseil de Paris + questions/réponses sur le BP 2016	pédagogique
6	Résultats du vote du BP 2016	nov. 2016	"Focus" dans le journal municipal	Bilan et résultats du vote 2016	informationnel
7	Phase de vote du BP 2016	sept. 2016	journal municipal hors série	phase de vote, fonctionnement du BP, supplément de présentation des projets parisiens	pédagogique
8	Lancement du BP 2016	19 jan. 2016	Communiqué de presse	Lancement du BP 2016	promotionnel et pédagogique
9	Lancement du BP 2016	janvier 2016 (mais pas de précision concernant la date)	Dossier de presse	Lancement du BP 2016	pédagogique
10	Bilan du vote du BP 2016	5 oct. 2016	Communiqué de presse	Résultats et bilan du vote du BP 2016	promotionnel et pédagogique
11	Bilan du vote du BP 2016	5 oct. 2016	Dossier de presse	Résultats et bilan du vote du BP 2017	promotionnel
12	Projets soumis au vote	13 juillet 2016	Communiqué de presse	Projets soumis au vote 2016	promotionnel
13	Vote 2016	19 sept. 2016	Vidéo (animation) relayée sur Facebook	Explication de ce qu'est le BP	pédagogique

Un mot sur le mode de collecte

Avant de nous pencher sur l'analyse du site internet à proprement parler, nous souhaitions saisir ce que les acteurs en disaient : nous avons en effet distingué une véritable inflation discursive autour du dispositif. Nous avons donc choisi de mener notre première analyse de corpus sur les discours d'escorte du budget participatif. Parmi la multitude de support que nous avons initialement sélectionnés, nous avons décidé de ne garder que ceux datés de 2016, que nous avons soumis à une analyse sémio-discursive. Nous avons donc récolté l'ensemble des documents que nous avons pu trouver pour l'année 2016 à l'échelle municipale mais également à l'échelle d'un arrondissement (le 18^e arrondissement). Nous avons pris soin de varier les supports et les publics et avons ensuite confrontés notre collecte aux documents présentés par Florian Jarry (chargé de la coordination de la communication à la mission budget participatif) lorsque nous l'avons rencontré.

Nos premières lectures flottantes nous ont permis de dégager des critères d'analyse sémio-discursifs, qui nous serviront à comprendre quels sont les imaginaires déployés autour du budget participatif.

Croiser les analyses sémio-discursives à l'analyse du site internet du dispositif nous permettra dans un second temps de comprendre le rapport qu'entretient le dispositif, par le prisme de son site internet, avec ses discours d'escorte et d'analyse enfin le rapport que le dispositif global et son site internet entretiennent.

Figure donc ci-dessous l'intégralité de nos notes d'analyses.



AU FIL DU 18°

DÉPORTATION : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Peut-être n'avez-vous jamais entendu parler de l'AMJED pourtant, derrière cet acronyme difficilement prononçable, vous pourriez rencontrer des femmes et des hommes, tous bénévoles, pour la plupart d'un certain âge, qui, depuis 15 ans, ont permis que les noms de leurs camarades de classe, voisins, cousins, amis, soient inscrits en lettre d'or sur de grandes plaques de marbre noir dans une cinquantaine d'établissements scolaires de notre arrondissement.

Pourquoi ? Parce qu'ils sont toutes et tous des survivants et des témoins de l'Histoire !

L'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés, l'AMEJD, du 18° est née par la volonté de femmes et d'hommes qui ont vécu l'occupation, traversé les violences de cette période et survécu à la volonté exterminatrice des Juifs de France, selon le plan voulu par les nazis et orchestré par l'État français qui décida seul d'envoyer aussi les enfants à la mort.

Parce que ces enfants étaient voués à une disparition totale, au néant, ces femmes et ces hommes ont décidé de faire revivre leur mémoire. Patiemment, douloureusement, ils ont consulté les archives scolaires, croisé leurs recherches avec d'autres sources, vérifié chaque nom avant d'établir, établissement par établissement, la liste des élèves, ou des anciens élèves devenus de grands adolescents (mais qui n'étaient pas majeurs quand ils furent arrêtés, déportés et exterminés) et de faire graver ces noms pour que nul ne puisse plus les oublier. Inlassablement, ils ont ainsi inscrit plus de 700 noms d'enfants et ceux de 90 tout-petits (le plus jeune n'avait que 14 jours !) de notre arrondissement. Presque 800 victimes de la barbarie d'une idéologie de haine et d'exclusion.

Parce que les germes fascistes de la haine et du rejet de l'autre, pour sa différence, retrouvent une vigueur effrayante plus de 75 ans après, le 27 janvier, comme chaque 27 janvier depuis 2008, à l'occasion de la Journée européenne de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité, qui revêt une importance toute particulière après les attentats du 13 novembre, la Municipalité et l'AMEJD du 18° vous invite à une cérémonie pour honorer la mémoire de ces enfants et faire en sorte que, ni ici ni ailleurs, plus jamais, un être humain ne soit privé de sa dignité et mis à mort pour le seul crime d'exister et ainsi dire non à la barbarie.

2016 COMMENCE,

LE BUDGET PARTICIPATIF RECOMMENCE !

Votre arrondissement ne se fera pas sans vous !

La participation de notre arrondissement à l'édition 2015 du budget participatif a montré votre mobilisation et votre enthousiasme pour ce nouveau dispositif démocratique. Ce sont plus de 60 projets qui ont été soumis au vote dont 9 seront réalisés cette année*. Dès le 18 janvier 2016, vous pourrez prendre part à la nouvelle édition du budget participatif en proposant des projets pour votre rue, votre quartier ou l'équipement que vous fréquentez. Une opportunité pour les habitants du 18° d'imaginer, de se rencontrer et d'échanger autour du Paris de demain.

Les grandes étapes

- 18 janvier - 19 février : phase de dépôt des projets sur la plateforme budgetparticipatif.paris.fr
- mars - avril : ateliers de co-construction avec les porteurs de projet
- mars- juin : études techniques des projets
- septembre : vote des Parisiens

Les rendez-vous du budget participatif pour le 18°

Des questions sur le budget participatif ? Si vous avez besoin de conseils pour déposer votre projet, n'hésitez pas à participer à l'une des rencontres organisées dans l'arrondissement.

- Maison des Associations au 15 passage Ramey : samedi 23, 30 janvier et le 6 et 13 février de 11h à 15h
- Bibliothèque Goutte d'Or au 4 Rue Fleury : mardi 19 et 26 janvier et le 2 février de 17h à 19h
- Bibliothèque Robert Sabatier au 29 rue Hermel : mercredi 20, 27 et 3 février de 16h à 18h
- Bibliothèque Vaclav Havel au 26 Esplanade Nathalie Sarraute mercredi 20, 27 janvier et le 3 février de 15h à 17h
- Centre social Maison Bleue, 24 avenue de la Pte Montmartre, jeudi 21 et 28 janvier et le 4 février de 15h30 à 17h30
- Fête de quartier de la place Mac Orlan le samedi 6 février de 10h à 15h

*Liste des projets retenus sur le site budgetparticipatif.paris.fr

Pour toutes questions :
Service Démocratie Locale
budgetparticipatif18@paris.fr
ou 01 53 41 17 56



PARIS BUDGET PARTICIPATIF

Document n° 1 : article paru dans le journal municipal du 18^e arrondissement

Le genre du document

Il s'agit d'un article paru dans la rubrique « Au fil du 18^e » qui relate des événements ayant lieu au sein du 18^e selon les actualités du moment. Il s'agit donc de mettre en avant des événements que la Mairie estime important dans la vie de l'arrondissement.

Il s'agit d'un article dans un journal municipal, qui est le moyen de communication préférés des administrés pour s'informer sur la vie de leur collectivité², un article qui a donc une diffusion large, s'adressant à l'ensemble des habitants du 18^e arrondissement, informant sur les actualités locales.

On remarque donc que le budget participatif de Paris est un événement important pour la municipalité puisque son lancement est mis en avant grâce à un article relativement long (il ne s'agit pas d'une brève) au sein du bimensuel de l'arrondissement, aux côtés du devoir de mémoire lié à la déportation, une exposition sur l'égalité entre les femmes et les hommes et un nouveau dispositif de collecte de déchets. Tous les articles traitent d'initiative de la Mairie du 18^e donnant des informations pratiques et/ou culturelles.

Le budget participatif est donc traité comme une actualité importance par la municipalité. En outre, l'utilisation du journal municipal pour traiter du budget participatif montre l'enjeu relationnel de ce dispositif local présenté par un medium local et « proche » de la population.

Forme de l'article

L'article prend la moitié de la page et est découpé en trois parties : une introduction faisant le point sur l'édition 2015 et faisant le point sur l'intérêt du budget participatif. La seconde partie donne le calendrier de l'édition à venir et enfin, la troisième partie traite de la demande d'information par les habitants et des moyens de s'informer sur le budget participatif au sein du 18^e arrondissement.

Syntagmes

« Mobilisation et enthousiasme » (associé à pronom personnel de la 2^e personne du pluriel), « nouveau dispositif démocratique », « proposant des projets », « rue/quartier/équipement » (associé à pronom personnel de la 2^e personne du pluriel), « opportunité (...) d'imaginer, de se rencontrer, d'échanger », « Paris de demain ».

Nous remarquons aussi énormément de noms de lieux propres au 18^e arrondissement et dans lesquels les Parisiens pourront trouver des informations sur le budget participatif. Le budget participatif se positionne donc très clairement comme un outil de proximité dont les Parisiens peuvent se saisir car il est à leur portée.

Temps

Passé composé : « a montré », « ont été soumis au vote »

Futur : « vous pourrez »

Futur antérieur : « seront réalisé »

Beaucoup de pronoms qui marquent la relation

Entre « vous » et « nous » : « notre arrondissement » // « votre mobilisation et votre enthousiasme », « vous pourrez », « votre rue, votre quartier ou l'établissement que vous fréquentez »

« Les habitants du 18^e »

² Selon le baromètre de la communication locale d'Epiceum et Harris Interactive, le magazine municipal est le premier support de communication utilisé par les Français pour s'informer sur la vie de leur collectivité : 79 % disent se servir du magazine municipal papier pour s'informer. Source : Baromètre de la communication locale 2016, disponible sur internet : <http://barometrecomlocale.fr/wp-content/uploads/2015/10/BarometreCommunicationLocale2015-web.pdf> [consulté le 20 janvier 2017]

Le calendrier reprend exactement les mêmes syntagmes que sur les autres supports : « phase de dépôt des projets », « la plateforme », « ateliers de co-construction », « porteurs de projets », « étude technique des projets », « vote des Parisiens ».

Conclusion

Le Budget Participatif du 18^e arrondissement s'ancre dans un dispositif plus large à l'échelle de Paris. Il constitue un événement pour la vie de l'arrondissement puisque son lancement fait l'objet d'un article relativement long dans un support de communication privilégié, son lancement est annoncé au même titre que d'autres événements de l'arrondissement.

Le budget participatif est présenté comme un outil d'avenir : l'utilisation du futur « vous pourrez » ainsi que des syntagmes comme « nouveau dispositif démocratique » ou « Paris de demain », amènent à penser que cet outil est une véritable avancée démocratique qui engage un renouveau de la démocratie, une évolution majeure de la prise de décision démocratique. D'autre part, l'utilisation du futur antérieur a une valeur projective : il exprime une action terminée dans le futur et montre donc que les projets seront bel et bien réalisés : « 9 [projets] projets seront réalisés [cette année]. »

Il s'agit dans un second temps d'un outil qui a une forte emprise locale et qui est présentée comme faisant pleinement partie de la vie des habitants du 18^e : de nombreux pronoms de la seconde personne du pluriel sont présents dans le texte, et marquent la présence des habitants au sein de leur arrondissement : « votre rue, votre quartier, les établissements que vous fréquentez ». Ainsi, l'article donne à voir un lien fort entre les habitants et leur territoire, entre les Parisiens et leur municipalité. Ce lien est marqué par l'utilisation de pronoms personnels de la première personne du pluriel : « notre arrondissement ». Par ailleurs, la présence de ces pronoms ancrés dans la situation d'énonciation marquent la présence de l'énonciateur, la Mairie du 18^e, et de fait, donnent à voir le lien qui existe entre la Mairie et ses administrés par le biais du budget participatif.

Enfin, le budget participatif est présenté comme un outil fortement mobilisateur qui trouve un écho auprès de la population. Cette réussite est notamment montrée par l'utilisation du passé composé, qui, par son ancrage dans la situation d'énonciation, évoque une action passée achevée et fonctionne donc comme une preuve de la réussite de l'outil : « a montré votre mobilisation et votre enthousiasme », la mobilisation et l'enthousiasme des habitants du 18^e à l'égard du budget participatif est passée et effective et prouve la réussite du dispositif.

APPROPRIEZ-VOUS LE BUDGET PARTICIPATIF :

DÉCIDEZ !



Du 16 septembre au 2 octobre, décidez des projets qui seront réalisés par la mairie du 18^e et la Mairie de Paris dans le cadre du budget participatif.

Cette année encore, **63 projets pour le 18^e** et 37 projets pour Paris sont soumis au vote des Parisiens.

Seuls les projets ayant comptabilisés le plus de voix seront concrétisés.

Vous avez les clés du budget d'investissement de la ville, soyez acteur de l'aménagement de votre quartier, de votre arrondissement et de Paris : 6,7 millions d'euros, c'est le budget du 18^e dont plus de 3,4 millions d'euros sont réservés aux projets des quartiers populaires.

JE VOTE POUR QUOI ? OÙ ? ET COMMENT ?

Vous votez pour les projets qui vous semblent le plus répondre à vos besoins parmi ceux soumis au vote pour le 18^e d'une part, et ceux pour Paris d'autre part.

Les projets concernent de nombreuses thématiques, comme le cadre de vie, la culture, le sport, l'environnement. Ces projets sont issus des propositions des habitants à titre individuel ou collectif mais également des associations, commerçants... Ils sont consultables dès à présent sur le site du budget participatif : budgetparticipatif.paris.fr. Ils seront également disponibles dans les lieux de vote, au nombre de 6 dans l'arrondissement.

La carte (ci-dessous) vous aidera à localiser les différents projets et les lieux de vote du 18^e. Elle est également disponible sur [le site de la mairie du 18^e](http://le site de la mairie du 18e). Quelques projets 18^e ont été « parisiens », nous vous invitons à les consulter également :

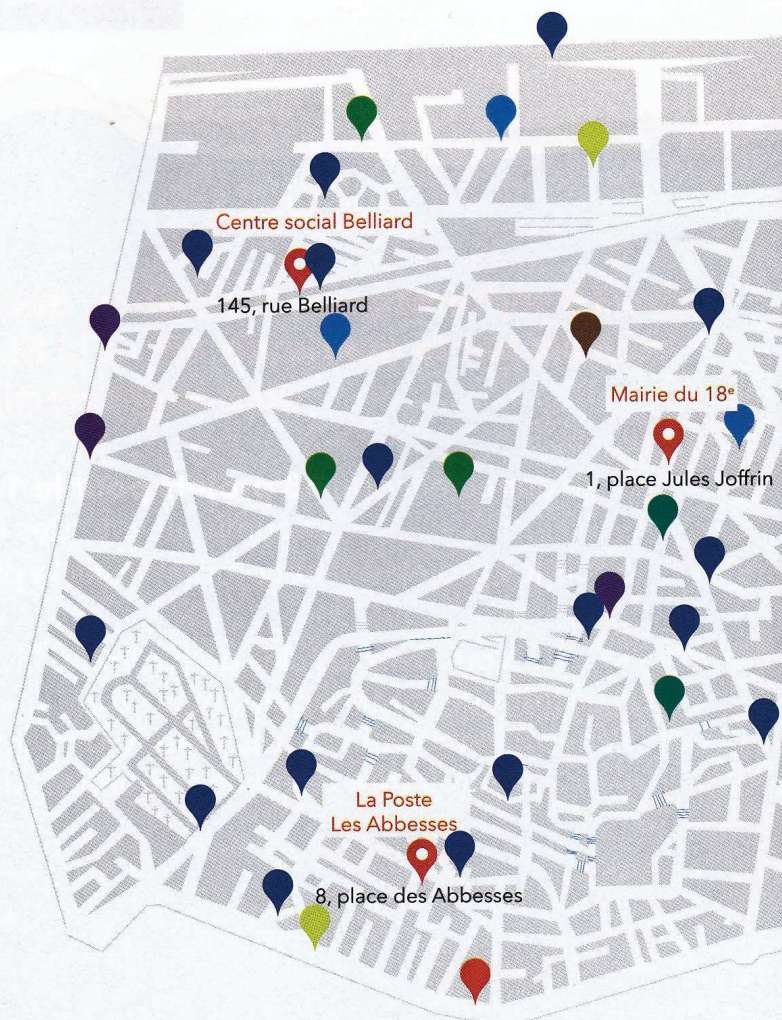
- Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !
- Des équipements pour le sport, tout beaux ou tout neufs
- Requalifier des boulevards structurants dans les quartiers populaires
- Espaces de travail publics
- La culture hors les murs

LÉGENDE

Les projets :

- Cadre de Vie
- Culture et Patrimoine
- Economie et Emploi
- Education et Jeunesse
- Environnement
- Prévention et Sécurité
- Projets parisiens
- Solidarité et Cohésion sociale
- Sport
- Transport et Mobilité
- Ville numérique et intelligente

+ 4 projets concernant tous les 18^e



Comment voter ?

Vous pouvez choisir jusqu'à 5 projets pour le 18^e et 5 projets pour Paris. Attention, vous ne pouvez voter qu'une seule fois. Habitant dans un arrondissement et travaillant dans un autre, vous devrez choisir l'arrondissement (résidentiel ou lieu de travail) dans lequel vous souhaitez voter.

Concrètement, le vote se fait soit de manière physique avec un bulletin dans les lieux où se situe une urne, soit de manière électronique sur le site du budget participatif.

Où voter ?

- **Dans les lieux de vote**, vous trouverez un bulletin pour l'arrondissement et un bulletin pour les projets parisiens avec pour chacun des cases à cocher (maximum 5). Vous aurez également à disposition des catalogues listant les projets avec leur localisation et leur descriptif. Un agent municipal sera présent sur place pour vous guider.
- **Sur internet**, pour un vote électronique, rien de plus simple, il vous suffit de créer, en quelques clics, votre compte « PARISconnect ». Une fois connecté, vous pourrez sélectionner vos projets favoris. Pour plus de flexibilité, pendant la période de vote, vous pourrez modifier vos sélections.

Les actualités « budget participatif » seront disponibles sur le site de la mairie du 18^e, la page facebook et twitter.

Vous pouvez également poser vos questions au service démocratie locale budgetparticipatif18@paris.fr ou par téléphone 01 53 41 17 56.



LÉGENDE

Lieux de vote

Marché de l'Olive
du mardi au samedi
9-13h et 14h30-19h30
dimanche : 9h-13h

Bibliothèque Goutte d'Or
mardi, jeudi et vendredi 13h-19h /
mercredi 13h-18h / samedi 10h-12h
et 14h-17h

La Poste Porte de la Chapelle
lundi au vendredi 10h-14h et 16h-
19h30 / samedi 10h30-13h

La Poste Les Abbesses
lundi au vendredi 10h-14h et 16h-
19h30 / samedi 10h30-13h

Centre social Belliard
du lundi au vendredi 9h-12h30
et 13h30-17h30

Mairie du 18^e
du lundi au vendredi 9h-17h (19h30
le jeudi)

listes des urnes mobiles page suivante >

Les urnes mobiles

22bis, Esplanade Nathalie Sarraute
lundi 19 et 26 septembre / 11h-14h et
16h15-19h30

Métro Abbesses
mardi 20 et 27 septembre / 16h-19h

Cité Traëger
jeudi 22 et 29 septembre / 16h-19h

Square Rachmaninov - 16, rue Tristan Tzara
mercredi 21 et 28 septembre / 14h30-18h

Square des deux Nèthes - 24, avenue de Clichy
mercredi 21 et 28 septembre / 14h30-18h

angle rue René Binet/porte Montmartre
samedi 17, 24 septembre et 1^{er} octobre /
9h-13h

Marché Ordener - rue Ordener
samedi 24 septembre et 1^{er} octobre / 9h30-13h

Marché Ornano - rue Ornano
mardi 20 et 27 septembre / 9h30-13h

La Bonne tambouille - Place Mac Orlan
Samedi 17 septembre / 10h-13h

Festival Kiosquorama - Square Paul Robin -
10, place Hébert
Samedi 17 septembre / 14h-18h

Rendez-vous plein-air de la Goutte d'Or -
Square Léon - 20, rue des Gardes
jeudi 22 septembre / 17h-19h

SI VOUS N'AVEZ PAS TOUT SUIVI SUR LE BUDGET PARTICIPATIF...

Initié par la Maire de Paris, Anne HIDALGO, en 2014, le budget participatif donne aux Parisiens les clés d'une partie du budget d'investissement de la ville correspondant à 5% du budget d'investissement, soit près d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2020.

Si en 2014, pour la première édition, les projets proposés émanaient de la Ville, depuis 2015, tous les projets soumis au vote sont issus des propositions des Parisiens. En 2016, ce sont près de 3 200 projets qui ont été déposés sur la plateforme du budget participatif. **Pour être recevables, les projets doivent relever de l'intérêt général, correspondre à une dépense d'investissement et dépendre des compétences de la Ville de Paris.**

Jusqu'à début juin, les 140 projets recevables, dans le 18^e, ont été analysés par les différents services de la ville (Direction des espaces verts et de l'environnement, Direction de la voirie et des déplacements, de la petite enfance, des sports, etc.) pour étudier leur faisabilité technique et les budgéter.

En juin, se sont tenues : une commission par arrondissement et une commission parisienne rassemblant des élus, les services de la Ville, des représentants d'instances de démocratie locale (comme les conseils de quartier) pour valider et sélectionner la liste des projets qui sont aujourd'hui soumis au vote soit au final 585 projets pour les arrondissements dont 63 pour le 18^e et 37 pour Paris.

A l'issue du vote de septembre, seuls les projets ayant comptabilisés le plus de voix seront réalisés dans la limite des budgets alloués par les arrondissements (6,7 millions pour le 18^e) et par la ville de Paris (30 millions pour les projets d'ampleur parisienne).

**N'hésitez pas à vous exprimer pour les projets qui vous parlent le plus.
Du 16 septembre au 2 octobre, votez !**

Document n° 2 : Supplément au journal municipal M18 au budget participatif « appropriiez-vous le budget participatif : décidez ! »

Il s'agit d'un document de 4 pages glissé dans le journal municipal du 18^e arrondissement et qui présente la campagne de vote pour cet arrondissement : il explique la procédure, rappelle ce qu'est le budget participatif et dresse une carte des localisations des projets proposés au vote pour l'arrondissement.

Le genre « supplément »

Le supplément reprend les codes graphiques de la campagne de communication du budget participatif au niveau Parisien, montrant ainsi la filiation avec l'outil au niveau global. L'ensemble donne un air de « flyer » car le papier est fin et souple et la Une est accrocheuse. En reprenant les codes instaurés par la Mairie-mère, la mairie du 18^e s'affilie directement, ce qui nous permet de créer un pont entre le discours de la Mairie-mère et celui de la mairie-fille. L'énonciation est ici double puisque le document est édité par la mairie-fille, mais il emprunte les codes mis en place par la Mairie-mère. On voit donc ici saillir une problématique que nous retrouverons dans d'autres documents, et notamment la modération des commentaires sur le site internet : qui parle ? Et comment harmoniser une polyphonie énonciative sous une seule « bannière énonciative » ?

Dans le cas de la presse écrite, un supplément est une publication supplémentaire qui vient s'ajouter à une publication mère de manière périodique ou non, traitant d'un domaine précis. Elle est donc un complément d'information. Dans notre cas, le document étudié est un supplément à un magazine municipal, traitant de manière approfondie du budget participatif dans le 18^e arrondissement. Il est distribué avec le n° 12 du magazine de la Mairie du 18^e et est annoncé en Une de ce magazine. Le budget participatif prend donc une place importante au sein de la communication municipale.

Description

La Une

La page est divisée en trois parties : une grande partie de l'image est bleue et, au centre, un effet de déchirure laisse apparaître du blanc. On observe trois moments dans la lecture puisque l'œil est tout d'abord attiré au centre par l'espace blanc sur lequel figure le terme jaune en gras « décidez ! » en majuscules. En dessous figure le logo du budget participatif, dont la couleur est la même que le bleu de la majorité de la page. Au-dessus, les termes « appropriiez-vous le budget participatif : » sont en blanc et en gras. Enfin, le tiers inférieur de la page est occupé par un texte en plus petit corps à la fois en bleu et en jaune. Les couleurs sont celles du reste de la campagne de communication du budget participatif, franches et vives, ainsi que la même typographie et la même utilisation de l'effet déchiré.

Deux pages intérieures

Les deux pages intérieures forment une entité et traitent de la procédure de vote sur un ton pédagogique en expliquant les démarches pour effectuer le vote. Les textes sont accompagnés d'une carte sur laquelle figurent les projets, représentés par une couleur selon leur thème (on ne peut pas voir de quels projets il s'agit mais le lecteur peut localiser les projets au sein de l'arrondissement), des couleurs vives qui sont les mêmes que les couleurs dédiées aux thèmes des projets sur un fond de carte d'un gris clair. Sur cette carte, les points où les habitants du 18^e peuvent voter sont également représentés et nommés directement sur la carte, leur adresse précise est donnée en légende. Le titre de la page est le suivant : « Je vote pour quoi ? Où ? Et comment ? » dans la typographie de la charte graphique du budget participatif 2016, du même bleu que le logo.

4^e de couverture

Enfin, la quatrième de couverture est également bleue et blanche, divisée en deux espaces bien distincts. En haut de la page, sur fond bleu, sont indiqués les emplacements des urnes mobiles qui sont des points de vote dans l'arrondissement. Les deux tiers restants de la page sont occupés par un récapitulatif de ce qu'est le budget participatif.

Analyse

Une

Le budget participatif : une injonction à la décision et à l'action

« Appropriiez-vous le Budget Participatif ! Décidez ! »

La Une se situe dans une série d'outils de communication propres au budget participatif qui incitent les Parisiens à s'emparer de l'outil qui leur est destiné. Le supplément, distribué dans le journal municipal a vocation à mobiliser les habitants du 18^e arrondissement autour du budget participatif. Le temps majoritaire utilisé dans cette Une est l'impératif au présent avec quatre occurrences, dont deux très « imposantes ». L'utilisation de l'impératif avec des caractères aussi imposants, ponctué par un point d'exclamation ne laisse pas de doute, la Mairie engage ses citoyens à agir. Il s'agit presque d'un ordre double, dont le sens est renforcé par la typographie et la graisse utilisée. Le message marque les esprits. Un lien est fait entre la première et la deuxième partie de la page : pour décider (de quoi ? Cela n'est pas explicite), les Parisiens doivent « s'approprier » le budget participatif. Le trésor de la langue française définit le terme « s'approprier » à la fois comme le fait de s'« adapter à un usage déterminé » et comme le fait de « s'attribuer quelque chose »³. Il y a dans la seconde définition une notion de propriété sous-jacente. S'approprier un objet, c'est donc le faire sien et/ou de s'adapter à cet objet. Si la seconde définition est la plus pertinente dans le sens d'utilisation, il ne nous faut pas oublier le fait que l'appropriation est aussi le fait de s'adapter à quelque chose. Les Parisiens sont donc incités à devenir « propriétaires » de cet outil qui leur est donné et à s'y adapter. Le budget participatif est un outil d'une politique publique, et c'est dans ce contexte que chacun doit en devenir propriétaire dans le sens où il s'agit d'un bien public.

D'autre part, les Parisiens sont incités à « décider », mais sans que la nature ou l'enjeu de la décision ne soit explicite. Dans ces termes, ce n'est donc l'action qui compte principalement et moins l'objet de la décision. On le voit donc, **c'est le dynamisme des habitants du 18^e qui est recherché**. Cette intuition est d'ailleurs renforcée par l'utilisation du groupe verbal suivant : « soyez acteur de l'aménagement de votre quartier, de votre arrondissement et de Paris. » Le rythme ternaire renforce l'élargissement de l'échelle et donne une dynamique à cette phrase : le lien est directement établi entre les différentes échelles de la ville et donc entre le pouvoir des Parisiens qui ne se limite pas à « l'ultra-local » mais va jusqu'à Paris dans son ensemble : les territoires sur lesquels l'individu a une influence sont enchâssés les uns dans les autres. Par ailleurs, on ne peut s'empêcher de penser à la polysémie du terme « acteur » qui signifie à la fois celui qui agit mais désigne également la profession de celui qui joue un rôle. Textuellement, la municipalité invite donc ses administrés à être acteur dans les deux sens. Au sens littéral, à agir pour la ville, et au sens figuré ici, à participer à une sorte de spectacle municipal qui serait celui-ci budget participatif : cela donne donc un élément pour penser le budget participatif et les discours qui l'entourent comme un récit municipal duquel les citoyens seraient les acteurs ou les figurants.

Comme pour le document précédent, l'utilisation de pronoms tels que « votre » crée un lien entre l'individu et le territoire.

Par ces deux phrases, un lien très fort est donc établi entre le budget participatif et sa vocation à mobiliser les Parisiens autour de l'idée de décision.

Une décision n'est pas un choix car décider s'effectue après une délibération : une décision est pesée, mesurée et définitive⁴. La Mairie donne donc un pouvoir, qui est celui de la délibération et du choix à ses administrés. L'association de ces termes, en Une entérine donc déjà un imaginaire fort qui est celui de la prise de décision et du pouvoir. Le budget participatif est un outil dont les habitants du 18^e doivent devenir propriétaires et qui leur permet de choisir, de trancher... bref, de faire advenir une décision par leur action.

N'oublions pas pour finir que ce document est distribué lors de la phase de vote : pour que les projets lauréats aient une certaine légitimité, et que le budget participatif soit une réussite, il convient qu'un nombre critique de Parisiens votent. Nous pouvons donc analyser la décision au vote : c'est en votant que les Parisiens décident.

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/approprier>

⁴ <http://www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9cider>

La Mairie comme complément d'agent se positionne comme étant au service de ses administrés (les jeux de pouvoir)

Le dernier tiers de la page précise le cadre dans lequel se situe cette injonction. Des précisions sont apportées quant à la décision : « décidez des projets qui seront réalisés par la mairie du 18^e et la Mairie de Paris dans le cadre du budget participatif ». On observe ici bien l'imaginaire du renversement de pouvoir entre les administrés et leur administration et élus. Le rôle d'un élu, dans une démocratie représentative, est de prendre des décisions en tant que représentant d'une partie de la population qui lui a délégué ce pouvoir. Avec la construction de phrase utilisée, le pouvoir revient ici aux habitants qui sont les sujets de la phrase. Les instances politiques ne sont que complément d'agent du verbe « réaliser ». La phrase est à la voie passive, ce qui peut être analysé comme un « renversement de situation » dans le sens où, lorsque la voie passive est enseignée à l'école primaire, les enfants apprennent souvent ce mode de conjugaison en partant d'une phrase à la voie active qu'ils « renversent ». Dans notre cas, le passage à la voie passive pourrait symboliser une inversion des pouvoirs : les instances dirigeantes ne sont que complément, elles ne font qu'exécuter ce que les citoyens ont décidé. Néanmoins, le début et la fin de la phrase viennent cadrer cette donation de pouvoir en instaurant un contexte (« dans le cadre du budget participatif ») et des bornes temporelles (« du 16 septembre au 2 octobre »). Le budget participatif peut donc être compris comme un espace dédié à un « don » de pouvoir des citoyens offerte par la municipalité. En effet, comment comprendre ce paradoxe entre une Mairie qui lance une injonction à la décision (presque un ordre) à ses administrés, et le fait qu'elle se met en même temps en situation d'exécutant ?

Ce renforcement du pouvoir des Parisiens est souligné par l'utilisation d'un syntagme déjà employé lors de la première campagne de promotion du budget participatif : « vous avez les clés du budget ».

Entrer dans l'imaginaire de la preuve concrète et de l'efficacité

Enfin, les trois derniers paragraphes mentionnent des chiffres : 63 projets, 37 projets, 6.7 millions d'euros et 3,4 millions d'euros. Ces chiffres donnent des marqueurs concrets de l'action du budget participatif et fonctionnent un peu comme une mesure évaluative du budget participatif. Néanmoins, cette évaluation n'est pas réellement possible, car le lecteur ne peut pas savoir à partir de quel moment le montant dédié au budget participatif ou le nombre de projets proposés est impressionnant ou non. Nous pouvons donc imaginer que l'utilisation de chiffres fonctionne davantage comme le moyen d'introduire une idée d'évaluation : en utilisant des chiffres (dont l'un est mis en avant par l'utilisation d'une grasse), la municipalité n'induit-elle pas l'idée que cet outil d'une politique public est évaluable (par une échelle mesurable, dont les chiffres sont un marqueur). Or, évaluer, c'est mesurer l'efficacité d'un dispositif. En utilisant des chiffres, la Mairie n'agrée-t-elle pas le régime d'évaluation des politiques publiques et ne souligne-t-elle pas qu'une politique publique doit-être évaluable et efficace ? Elle transmet ainsi un imaginaire de l'efficacité, ou du moins, d'un besoin d'efficacité. Nous pouvons d'ailleurs penser que le fait que le budget participatif soit un outil de la participation citoyenne très fortement mis en avant par la Mairie n'est pas anodin : il s'agit bien d'un budget, donc d'un outils qui entre lui aussi dans l'imaginaire du mesurable, de l'évaluable et donc potentiellement de l'efficacité. Cette intuition est renforcée par l'utilisation du terme « comptabilisés » et du terme « concrétisés » qui instaurent un imaginaire de la preuve concrète et mesurable.

Pages intérieures

Le relationnel est pédagogique

Ton pédagogique et direct avec un système de questions/réponses

Le ton global de ces pages intérieures est pédagogique. L'utilisation du « je » dans le titre, associé aux questions « je vote pour quoi ? où ? et comment ? » montre la volonté de la mairie de répondre aux questions pratiques que peuvent se poser les Parisiens. Après avoir souligné les aspects politiques et incité à l'action, l'intérieur du document donne les clés pratiques pour agir. Les questions imitent un style oral puisqu'elles ne suivent pas la syntaxe correcte propre aux questions.

Le paragraphe suivant répond directement aux questions en s'adressant directement au lecteur et en reprenant le verbe utilisé : « vous votez pour... ». Le discours est centré sur le lecteur, ce que nous remarquons par la présence de nombreux marqueurs personnels et l'utilisation de termes qui indiquent

la perception « les projets qui vous semblent » ou « vos besoins ». Ainsi, le budget participatif est présenté comme s'efforçant de répondre à des attentes de la part des Parisiens.

Un double moyen de voter : en ligne et sur le territoire (le rapport au territoire)

Le mode de votation est double : le vote peut soit s'effectuer en ligne, soit directement « physiquement » dans la rue. Le site internet du budget participatif est rapidement mis en avant comme une source d'information puisque les lecteurs sont invités à consulter les projets soumis au vote sur le site internet : ces derniers ne sont pas présentés en détail sur le document, seule une carte les situe dans l'arrondissement. Pour pouvoir voter en connaissance de cause, le lecteur est donc fortement incité à se rendre sur le site internet, qui est mentionné avec les codes propres aux liens hypertextes : souligné en bleu alors que le texte est en gris, l'adresse du site web paraît « cliquable » bien que le medium soit un medium papier. On observe donc ici une hybridation entre les codes du papier et ceux du web : toutes les expressions ou termes qui évoquent des ressources web sont soulignés comme s'ils étaient cliquables.

Mais le lien au territoire n'est pas pour autant oublié et ce pour deux raisons. D'une part, le dispositif permet une procédure de vote double, à la fois en ligne et sur le territoire par le biais des urnes mobiles. Cela montre l'importance accordée à ces deux moyens d'être, pour la municipalité, en lien avec ses administrés. D'autre part, ce mode de vote double est toujours mis en avant. Par exemple, pour répondre à la question « où voter ? » la mise en page insiste sur ces deux points en les mettant en gras et en utilisant deux paragraphes pour expliciter ces deux démarches. Sur ce document, les deux procédures sont mises au même niveau.

Nous retrouvons cette volonté d'offrir une grande liberté de choix aux Parisiens à la fin de cette page : les lecteurs sont invités à suivre les outils digitaux de communication de la Mairie que sont twitter, facebook et le site internet de la mairie. Mais directement après, un encadré à fond bleu sur lequel figure un texte en blanc et en gras précise que les habitants du 18^e peuvent également entrer en relation avec les services dédiés au budget participatif par le biais d'un mail ou du téléphone. Le document ici présente donc informations pratiques essentielles pour pouvoir répondre à l'injonction présente dans la Une : « décidez ! »

Le lien au territoire est très présent avec la carte

Enfin, le territoire est représenté grâce à un plan de l'arrondissement, sur lequel le nom des rues n'est pas inscrit : il s'agit plutôt d'une silhouette de plan, mais sur lequel les lieux structurants du 18^e sont visibles : rails, cimetière de Montmartre, petite ceinture... Les seules indications de lieux sont celles où les habitants du 18^e peuvent voter « physiquement ». Au nombre de cinq, ils sont repérés par des icônes qui ont la même forme que ceux situant les points d'intérêt sur Google Maps. Le nom et l'adresse sont présents à la fois sur le plan et en légende : l'emphase est donc faite sur cette information, qui est redondante.

Le plan à fond gris clair est également agrémenté d'icônes indiquant les emplacements des projets. Ce sont tous les mêmes dans leur forme, la couleur diffère et se réfère là aussi au choix de la Mairie-mère : chaque thématique de projet à une couleur qui lui est propre et que reprend cette légende. En utilisant une carte, la mairie du 18^e met donc en place un lien très fort avec le territoire : les projets proposés sont presque concrets, leur emplacement l'est du moins. En dessinant un tel plan, la mairie ne met pas l'emphase sur le territoire tel qu'il existe déjà mais sur les projets qui peuvent potentiellement le transformer, ou plus exactement, sur les possibilités d'évolution du territoire par le biais de projets qui sont fortement localisés. Le message que l'on peut comprendre est le suivant : le 18^e arrondissement est un espace en devenir, qui a des potentialités d'évolution. Ces potentialités s'incarnent dans des projets contextualisés, qui n'auraient certainement pas de sens en dehors de ces lieux précis. Ainsi, on ne souligne pas ici la spécificité de chaque projet, mais le fait qu'il réponde à une problématique précise. Par là même, la mairie met en avant la multiplicité de choix qu'a le lecteur. Ce dernier n'a plus qu'à décider parmi une foultitude de possibilités. Le lien est également fait entre la Une (« 63 projets » à l'échelle du 18^e) et cette page intérieure qui dévoile en quelque sorte ces projets.

Grâce à cette carte, le budget participatif est dépeint comme un outil « concret » qui est en lien étroit avec le territoire. Le budget participatif met en lien les habitants du 18^e avec le territoire par le biais des projets que les citoyens peuvent décider ou non de mettre en œuvre.

4^e de couverture

Les urnes mobiles : instaurer une dynamique au territoire

La quatrième de couverture laisse place à une suite des pages intérieures avec la liste des urnes mobiles qui sillonnent le territoire lors de la phase de vote. Le fait que ces urnes soient mobile est intéressant et donne une vision dynamique du territoire : c'est comme si le territoire se faisait pas la mobilité, comme si, en arpentant le territoire, celui-ci se construisait et prenait une consistance qui ne serait pas la même qu'avec uniquement des points fixes. Par le biais d'urnes mobiles, la municipalité vient symboliquement à la rencontre de ses administrés : ce n'est pas au Parisien de venir jusqu'aux adresses mentionnées plus en amont dans le document, c'est l'administration qui vient jusqu'à lui et qui, grâce à la mobilité des urnes, sillonne le territoire comme un colporteur. La figure du colporteur est intéressante car ce personnage apportait dans les villages à la fois des marchandises et des nouvelles : il était un peu le symbole de la relation entre les territoires et de la communication entre ceux-ci. Ces petites annexes mobiles de la Mairie descendent dans la rue et symboliquement, apportent une forme d'information et se mettent au niveau de leurs interlocuteurs.

Résumé du discours sur le budget participatif

Enfin, le dernier élément du document est un résumé du fonctionnement du budget participatif. Nous remarquons que le discours et les « éléments de langage » sont les mêmes que sur les communications de la Mairie-mère : « 5% du budget d'investissement », « près d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2020 », la liste des critères de recevabilité des projets, etc.

Le paragraphe est organisé comme le sont les schémas d'explication avec un chapô introductif expliquant le concept et le reste du paragraphe est organisé selon le calendrier et les différentes phases du vote. Cependant, les exemples ici donnés sont appliqués au 18^e arrondissement.

L'analyse du discours du budget participatif se fera de manière plus approfondie dans l'étude du magazine municipal à Paris et son hors-série sur le budget participatif.

Concluons ici sur la dernière phrase en gras qui ponctue le document : « n'hésitez pas à vous exprimer pour les projets qui vous parlent le plus. Du 16 septembre au 2 octobre, votez ! ».

Cette phrase appelle clairement à l'action avec l'usage de l'impératif. Elle fait ainsi le pendant à la Une et son « décidez ! » : on comprend ici que décider, c'est voter. Le vote est aussi donné à voir comme un moyen d'expression. Il est intéressant de noter que, au sein d'un mode novateur d'expression citoyenne, ce soit le vote, mode d'expression emblématique de la démocratie participative s'il en est, qui soit privilégié pour un volet de participation citoyenne (s'approchant donc davantage de la « démocratie directe » que de la démocratie représentative).

Enfin, l'expression « projets qui vous parlent le plus » est à noter car elle engage une forme de prosopopée : il s'agira donc désormais pour nous d'analyser qui « parle » réellement à travers les projets, et comment ceux-ci « s'expriment ».

Pour conclure, nous pouvons ici comprendre que la Mairie du 18^e invite fortement ses habitants à agir, c'est-à-dire à décider et à voter. Elle donne ensuite les clés pratiques pour que ceux-là puissent répondre à cette injonction.

Budget participatif : vous avez jusqu'à dimanche pour voter !



Mairie de Paris <noreply@paris.fr>

ven. 30/09/2016, 08:21

mathilde.vassor@hotmail.fr



Répondre |

Vous recevez trop de messages de Mairie de Paris <noreply@paris.fr> ? [Vous pouvez annuler votre abonnement](#)



Budget participatif : vous avez jusqu'à dimanche pour voter !

100 millions d'euros d'investissement, au moins 30 M€ dédiés aux quartiers populaires, 624 projets proposés par les parisiens : c'est à vous de décider !

Le scrutin sera clos le 2 octobre à 20h : il vous reste **3 jours** pour [voter](#) et faire voter, **3 jours** pour [choisir vos projets préférés](#) pour Paris, **3 jours** pour contribuer au succès d'une innovation démocratique d'ampleur inédite en France, **3 jours** pour partager, tweeter, poster... inviter vos voisins et vos connaissances à voter, relayer vos projets préférés sur les réseaux sociaux et suivre les infos publiées sur la [page Facebook](#) du budget participatif.

En un clic : rendez-vous sur le site du [budget participatif](#) !

Pendant la **Nuit blanche**, des points de vote seront installés sur les berges de Seine, au Petit Palais, à l'Hôtel de Ville et au Théâtre du Chatelet.

L'équipe du budget participatif parisien

budgetparticipatif@paris.fr

Restez connecté



Vous recevez ce message car vous êtes abonné(e) depuis Paris Connect.

[Nos engagements sur les données personnelles](#) - [Se désabonner](#)

Document n°3 : Newsletter « Budget participatif : vous avez jusqu'à dimanche pour voter ! »

Description

Le genre et la situation d'énonciation

La newsletter (NL) est produite par la Mairie de Paris et a pour objectif d'informer sur les évolutions du budget participatif. Cette newsletter fait partie d'une série de documents de même nature informant ceux qui s'y sont abonnés de l'avancée du calendrier du dispositif et de ses résultats. La « newsletter » ou « infolettre » dans sa traduction française, est un genre du web puisque ce type de document s'est répandu jusqu'à être considéré comme indésirable dans certains cas. Néanmoins, ce genre est considéré comme un incontournable de la communication digitale par les professionnels de la communication qui vont parfois jusqu'à instaurer la newsletter sans inscription dans une stratégie plus globale, elle est créée « parce qu'il faut en faire une ».

Quels sont donc les avantages si importants de la NL pour qu'elle soit considérée comme incontournable ? Sans avoir ici la prétention de traiter de ce genre de manière détaillée, il nous paraît important de comprendre, de manière rapide et intuitive, ce que représente un tel objet. Le terme « lettre » fait bien évidemment référence à ce mode de correspondance aujourd'hui un peu disparu, qui a donné lieu à de nombreuses intrigues littéraires sous forme du roman épistolaire. La lettre nous fait entrer dans l'imaginaire de la relation, de l'échange entre deux individus. Elle relève donc du mythe de la relation. En instaurant une newsletter régulière, les professionnels de la communication espèrent donc garder un lien avec leurs publics : la NL instaure pour eux un rendez-vous régulier avec les abonnés (et non les lecteurs !). Les taux d'ouverture et de lecture des newsletters sont cependant assez peu élevés. Les destinataires de cette lettre ne sont pas des lecteurs mais des abonnés : l'important est peut-être davantage le geste d'inscription à la NL que le fait qu'ils la lisent. En instaurant une NL, la Mairie de Paris s'inscrit donc dans cet imaginaire et cherche donc à garder un lien récurrent avec ses administrés puisque la NL, comme nous l'avons déjà souligné, fait partie d'une série. L'ensemble de ces documents pourrait donc constituer un roman épistolaire que nous analysons ci-dessous.

Analyse

Le relationnel

La newsletter, de par son genre, instaure une relation entre l'expéditeur et le destinataire (termes que nous empruntons volontairement au vocabulaire postal). Dans une newsletter, l'objet est fondamental car il résume le premier contenu visible aux yeux du destinataire et il conditionne l'ouverture ou non du mail.

L'objet instaure directement une relation entre le destinataire et l'expéditeur par l'emploi d'un pronom personnel « vous ». C'est cependant le dispositif qui est mis en avant : « Budget participatif : ... » : le contexte du vote et de la relation est posé en premier lieu.

L'expéditeur est ici la Mairie de Paris, et non le service du budget participatif, bien que le mail soit signé « l'équipe du budget participatif parisien » et que celui-ci dispose d'une adresse mail spécifique à laquelle il est possible de les contacter (budgetparticipatif@paris.fr). On remarque donc immédiatement une filiation entre l'équipe du budget participatif et la municipalité : la Mairie parle au nom de l'équipe, prend en charge – dans un premier temps du moins – l'énonciation. Ce qui est amusant, c'est que contrairement à une lettre pour laquelle, au sein d'un échange épistolaire, la réponse paraîtrait naturelle, l'adresse mail de laquelle a été envoyée la NL indique clairement que cela n'est pas possible : « noreply@paris » est l'adresse mail de l'expéditeur. n'est théoriquement pas possible, ou formellement interdit (par l'emploi de la formule « no reply » dans l'adresse qui permet de répondre : cocasse. Le second seuil du texte ouvre la NL à proprement parler : il s'agit de l'architexte de la boîte mail qui propose de couper le contact avec l'énonciateur : malgré une volonté de la part de la Mairie d'instaurer une relation entre elle et les habitants, les signes de refus d'échange sont donc bien nombreux et brouillent la situation d'énonciation... Le message de l'équipe du budget participatif est en fait enchâssée dans le dispositif de communication pensé par la Mairie de Paris puisque le message s'ouvre par l'adresse de l'expéditeur et se clôt avec la mention du logo de la Mairie de Paris et la possibilité de se diriger vers des liens qui amènent au site de la Mairie de Paris (FAQ, Contact, Mentions légales). On remarque donc une incohérence double à la fois entre une polyphonie énonciative (qui parle effectivement ? La Mairie ou les agents du budget participatif ?) et la non-conformité au genre épistolaire

dans lequel les réponses s'enchaînent (il n'est ici pas possible de répondre à l'expéditeur : le destinataire doit répondre à quelqu'un d'autre...). Il y a donc une grande confusion au sein même de la situation d'énonciation : on ne sait pas qui parle.

En revanche, le contexte spatio-temporel est bien posé : la NL a été reçue le 30 septembre 2016 à 8h21, dans le cadre du budget participatif parisien, lors de la phase de vote. La phase de vote fait partie d'un cycle, d'un calendrier propre au budget participatif.

Le destinataire enfin, est clairement identifié, il s'agit en l'occurrence de mon adresse mail. La relation se situe donc bien plus du côté du destinataire qui est lui, clairement identifié.

Ce premier bloc de texte permet de cadrer la situation d'énonciation et est un premier seuil pour accéder au texte de la NL à proprement parler.

Au sein du corps de la NL, le texte est encadré par deux images où l'impératif est utilisé : « votez ! » et « restez connecté » : deux injonctions à l'action donc qui incitent à des actions instaurant un contact entre les deux entités étudiées (mairie et citoyen). Nous remarquons donc en premier lieu une injonction de la part de la Mairie à l'action de la part du citoyen : c'est à lui de s'approprier le dispositif, de faire sien un outil qui a été pensé par d'autres pour lui, ou plutôt pour ce qu'il représente (le citoyen idéal qui participe à la vie démocratique de sa commune). La Mairie cherche donc réellement à garder un lien avec ses administrés et ce par le biais de plateformes qui sont, comme pour la newsletter, des « passages obligés » de la communication : Twitter, Facebook, instagram ou Pinterest sont des réseaux sociaux largement instrumentés par les institutions publiques. L'abonné peut directement accéder à ces plateformes grâce aux signes passeurs qui sont des icônes puisque tout le monde les identifie. Nous retrouvons là l'idée que s'inscrire à la newsletter, comme aux différents réseaux sociaux mentionnés suffit à créer un lien (ou à le renforcer) entre les administrés et la Mairie. En outre, l'idée d'un échange « direct » entre ces deux entités est souvent présente, en oubliant totalement la médiation normative par la plateforme. En somme, la Mairie se coule dans des outils normatifs, en imaginant peut être que l'utilisation du « contenu » (la plateforme, le medium) fait office de « contenant » : plus que ce que disent ces outils, c'est leur existence qui est importante, instaurant une fonction phatique à cette stratégie de communication. Cela démontre donc bien la volonté d'instaurer une relation avec les administrés.

La crise et le remède à la crise (l'innovation démocratique)

L'évocation du budget participatif comme dispositif venant pallier une crise est double, mais sous-entendu. Le syntagme « innovation démocratique » est employé, et le Parisien est d'ailleurs invité à contribuer au succès de cette innovation démocratique. L'emploi de ce syntagme, nous l'avons déjà évoqué, souligne l'alliance des imaginaires de la démocratie participative, donnée à voir comme une solution à la crise de la démocratie, et ceux du web qui serait participatif « par essence ». Le budget participatif est présenté comme un dispositif « d'une ampleur inédite en France » donnant ainsi une raison de participatif à quelque chose de nouveau : en votant, le citoyen écrit en quelques sortes l'histoire. Les actions possibles sur le web (et donc l'incitation à diffuser l'information, surfant donc sur le « viralité » supposée du web) sont énumérées : partager, tweeter, poster, inviter, relayer. L'utilisation d'infinitif est, là aussi, une incitation à l'action sous de multiples formes au sein d'un écosystème médiatique particulier, celui du web.

Par ailleurs, la référence au vote est ici très prégnante : le mot est prononcé pas moins de cinq fois. Or, le vote est le mode d'action emblématique des citoyens en France. C'est par le vote que les citoyens peuvent institutionnellement s'exprimer. En démultipliant ce terme, la Mairie emprunte donc les imaginaires propres... à la démocratie représentative dans laquelle ce mode de décision est emblématique. Le remède à la crise de la représentation passe donc, paradoxalement, par l'utilisation des mêmes procédés de décisions (qui ne sont certes pas employés dans le même contexte puisqu'il s'agit de voter pour des projets, c'est-à-dire des objets inanimés, et non pour des êtres humains).

Les jeux de pouvoir

Comme pour les documents précédemment étudié, l'usage de l'impératif, qui est d'ailleurs une des seules « images » à proprement parler, pour entrer dans le texte de la NL surprend : comme pour la une du document n° 2, l'injonction paradoxale est très forte entre un nouveau pouvoir et l'injonction à obéir en utilisant ce nouveau pouvoir.

Le discours de preuve

Le discours de preuve, comme pour les supports déjà étudiés, passe par l'accumulation de chiffres qui donne à voir d'abord la participation effective, les efforts fournis de part et d'autre pour mener le budget participatif à la réussite : « 100 millions d'euros d'investissement, au moins 30M€ dédiés aux quartiers populaire » sont les efforts de la municipalité, et « 624 projets proposés par les parisiens » est l'effort fourni par la population. Dans un second temps, comme nous l'avons souligné précédemment, l'utilisation de chiffre dénote d'une volonté de marquer l'évaluation possible de la réussite de ce dispositif, sans que soit cependant éclaircie les marqueurs de cette réussite (aucun point de comparaison possible).

L'injonction à l'action

L'utilisation d'impératif, nous l'avons déjà souligné, est une injonction à l'action, au vote. En outre, en valorisant une fonction phatique de ses messages, la municipalité communique plus en agissant (par le fait d'envoyer une NL ou l'utilisateur par le fait de se rendre sur les réseaux sociaux mis en place par la municipalité) qu'en discourant. Là encore, le medium, c'est le message.

Le destinataire est dans un second temps fortement incité à agir et ce par deux biais : en ouvrant le mail d'abord, en cliquant sur les signes passeurs disséminés dans le texte ensuite et enfin, en allant voter. Par métonymie, en cliquant sur les signes passeurs, et notamment ceux renvoyant sur la page de vote du site du budget participatif (« choisir vos projets préférés », « voter »), le citoyen agit déjà, a déjà entamé une action et, dans un certain sens, le pari est gagné pour la municipalité : l'objectif donné à voir de la NL est rempli : faire voter les citoyens.

L'action est présentée comme simple « en un clic » : le geste est performatif puisque le clic permet presque déjà de voter. D'ailleurs, si le Parisien décide de voter sur internet, le geste de vote sera le même que pour aller sur le site depuis la NL : un clic. D'autre part, cette phrase est fortement incitative puisque le texte décrit d'abord l'action « en un clic » avant de donner la possibilité d'effectuer l'action : en cliquant sur le lien hypertexte. Tout est donc fait pour faciliter le parcours de l'abonné de la NL au vote. Enfin, en insistant sur la période de temps du contexte spatio-temporel : « jusqu'à dimanche », « 3 jours » (répété quatre fois et formant donc une anaphore mettant en valeur le choix et le vote, c'est-à-dire les enjeux du budget participatif, ainsi que l'utilisation de la charte graphique propre à l'édition 2016 du budget participatif), la Mairie responsabilise les Parisiens et crée un discours d'urgence.

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire est ici assez furtif puisque la seule allusion au territoire, à la ville en tant qu'espace (outre la référence à Paris, le territoire du budget participatif) est une référence à un événement parisien, certes emblématique, qu'est la Nuit Blanche. La Nuit blanche est un événement en lien fort avec le territoire parisien puisqu'elle donne la possibilité d'avoir accès à des lieux habituellement fermés la nuit et de les visiter avec un regard neuf grâce aux animations artistiques qui y sont installées. La Mairie cite les lieux sur lesquels le budget participatif sera représenté (par le biais d'urnes mobiles) sur le territoire. Il s'agit de lieux là aussi emblématiques de la capitale : berges de Seine, Petit Palais, Hôtel de Ville et Théâtre du Châtelet. Par le biais des urnes mobiles, l'équipe du budget participatif balise, quadrille et donc, en quelques sortes, « marque son territoire ». Par ces urnes dans lesquels les Parisiens peuvent voter, le budget participatif descend dans la rue, évangélise réellement, et fonctionne presque comme du prosélytisme laïc. Cette évangélisation ne se fait pas sans un corps à corps au territoire, d'une équipe qui tente de « coloniser » Paris pour « évangéliser » ses habitants.



Mairie de Paris <noreply@paris.fr>

mer. 05/10/2016, 16:34

mathilde.vassor@hotmail.fr



Répondre

Vous recevez trop de messages de Mairie de Paris <noreply@paris.fr> ? Vous pouvez annuler votre abonnement



Budget participatif : découvrez les projets lauréats !

Vous êtes près de **93 000** à avoir voté pour départager 624 projets, proposés par des Parisien-ne-s (particuliers, conseils de quartier, associations, collectifs, conseils citoyens), et pour les Parisien-ne-s.

La participation progresse de 40% : cela traduit en particulier l'importante mobilisation des quartiers populaires d'une part, et des jeunes d'autre part. Cela démontre aussi votre attachement à ce dispositif démocratique innovant.

Félicitations aux porteurs de projets pour leur enthousiasme et leur dynamisme : vidéos, affiches, distribution de flyers, publications sur les réseaux sociaux ont façonné le quotidien des Parisiens pendant ces 17 jours de vote. Cette mobilisation a largement contribué au succès du scrutin et a permis de faire vivre ce temps démocratique de plus en plus important pour Paris.

En ajoutant les 66 155 enfants qui ont participé au budget participatif des écoles, ce sont 158 964 Parisiens qui ont voté au budget participatif en 2016.

Tous **les résultats** sont en [ligne](#) sur notre site : vous y retrouverez la [liste](#) et la [cartographie](#) des projets lauréats. Vous pouvez aussi [télécharger le dossier de presse](#), qui récapitule toutes les données sur la participation et sur les résultats.

A bientôt !

L'équipe du budget participatif parisien
budgetparticipatif@paris.fr



Restez connecté



Vous recevez ce message car vous êtes abonné(e) depuis Paris Connect.

[Nos engagements sur les données personnelles](#) - [Se désabonner](#)

Document n°4 : Newsletter « Budget participatif : découvrez les projets lauréats ! »

Description

Situation d'énonciation

Le genre est le même que le document précédent : nous l'avons précisé, il s'agit d'une série de newsletters. Nous sommes donc ici exactement dans la même situation d'énonciation (avec notamment ce flou sur « qui parle ») que dans le document précédent sauf que nous nous situons quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 5 octobre. Entre temps, la phase de vote a été clôturée et il s'agit ici du dévoilement des projets lauréats. La première chose à noter est l'importance de ce moment de communication avec deux newsletters envoyées à quelques jours d'écart, marquant la distinction entre deux périodes du calendrier du dispositif bien distinctes. En effet, lors du reste de l'année, nous n'avons collecté des newsletters traitant du budget participatif de Paris seulement à l'occasion de l'adoption du budget par le Conseil de Paris (document n°6).

Analyse

Le relationnel

Outre la fonction du genre newsletter que nous avons évoquée plus haut, la relation passe ici par l'usage d'une formule ancrée dans la situation d'énonciation qui clôt la newsletter : « A bientôt ! ». Cette expression fait partie d'un registre de vocabulaire courant, mais qui évoque cependant la proximité entre deux entités, entre deux individus. Cette expression appelle à une prochaine échéance lors de laquelle l'équipe du budget participatif rencontrera à nouveau le destinataire de la NL. En effet, la formule est définie par le Trésor de la langue française informatisé comme une « formule de politesse pour quitter quelqu'un qu'on pense revoir prochainement ». D'une part, cette formule évoque donc la proximité temporelle et dénote donc d'une relation suivie, qui existera dans le futur. D'autre part, il s'agit bien d'une expression utilisée par des êtres humains alors qu'il s'agit ici davantage de l'expression d'une institution. Certes, c'est l'équipe du budget participatif qui signe la lettre, mais nous avons également souligné le flou énonciatif plus haut. Nous remarquons donc ici une volonté de la part de la municipalité de rendre humaine et chaleureuse la relation entre elle et ses administrés.

La crise et le remède à la crise (innovation démocratique)

La phase de vote du budget participatif est décrite comme un « temps démocratique de plus en plus important à Paris ». Le terme de « scrutin » est également employé dans la NL, faisant là aussi référence à un terme emblématique de la démocratie représentative plus classique.

L'évaluation positive de la participation au budget participatif est analysée comme un « attachement à ce dispositif démocratique innovant ». La Mairie de Paris analyse donc cette participation comme une réponse à un besoin exprimé par les Parisiens : celui de la possibilité de plus de participation.

La Mairie analyse donc cette participation en hausse de 40% comme une approbation du dispositif par les Parisiens : ainsi, l'usage de chiffres relativement positifs permet de légitimer l'existence d'un tel dispositif, présenté donc comme une bonne solution (dans le sens où les indicateurs de participation choisis sont positifs) à la crise de la représentation.

Les jeux de pouvoir

Un acteur central du dispositif est ici mis en avant, il s'agit de la figure du porteur de projet, un citoyen qui a proposé et suivi un projet. Sans la participation très importante et engagée de ces individus, le dispositif du budget participatif ne fonctionnerait pas. Il est donc intéressant de voir que la municipalité remercie et félicite cette figure pivot, souvent éclipsée des discours.

Dans un second temps, remarquons aussi la manière dont la Mairie remercie ses administrés pour leur participation. Elle reconnaît ainsi leur participation à ce dispositif qu'elle a créé.

Le discours de preuve

Le discours de preuve, là aussi passe par des chiffres et des évaluations chiffres : 93 000 personnes ont voté, et « la participation progresse de 40% ». Ces deux informations, ainsi que le terme de « résultat » (qui désigne les projets gagnant et amènent dans l'univers économique où les entreprises se doivent d'avoir « du résultat » sans que la nature du résultat ne soit jamais vraiment précisée) sont les seules à être en gras montrant l'important qui leur est donnée ainsi que la volonté de la Mairie de Paris de donner à voir l'efficacité, la réussite et le caractère évaluatif de son dispositif : les chiffres prouvent.

D'autre part, les Parisiens sont invités à consulter « en ligne sur notre site » les résultats, de consulter le dossier de presse qui récapitule les « données » de la participation.

En somme, ce mail dresse un bilan chiffré de la réussite de cette édition du budget participatif et de la participation des citoyens : il faut montrer la *progression*, et féliciter les Parisiens de cette participation dont ils sont les acteurs désignés, et en particulier les « porteurs de projets » qui sont des « supercitoyens » relais de la municipalité et apôtres du budget participatif.

L'injonction à l'action

L'injonction à l'action est à nouveau présente par l'usage d'impératifs et la possibilité pour le destinataire de cliquer pour découvrir les projets lauréats. Notons d'ailleurs que l'objet de la NL « découvrez les projets lauréats ! », répété trois fois, est contradictoire avec ce qu'il y a effectivement dans la NL. Pour découvrir quels sont exactement les projets qui ont été choisis, le destinataire doit faire une autre action et se rendre sur le site internet du budget participatif. La NL n'a donc qu'une fonction de « signe passeur géant » : elle est un moyen d'amener les abonnés de la NL à se rendre sur le site internet.

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire est absent de cette newsletter. A peine est-il sous-entendu par l'emploi du mot « carte » qui indique que les projets sont représentés dans le texte visuel (peut-on parler de discours ici ?) qu'est la carte sur laquelle sont situés les projets lauréats.



Vous recevez trop de messages de Mairie de Paris <noreply@paris.fr> ? Vous pouvez annuler votre abonnement

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, cliquez [ici](#)



Le [Conseil de Paris](#) vient d'adopter le budget 2017 de la Ville et du Département, dernière étape essentielle pour la réalisation des 219 projets lauréats du budget participatif 2016. Quelques informations sur la mise en œuvre de ces projets et sur le démarrage de l'édition 2017 du budget participatif :

• **Comment être informé du suivi des réalisations des projets lauréats ?**

Rien de plus simple, connectez-vous au site [budgetparticipatif.paris](#). La rubrique [actualités](#) présente les dernières réalisations et une page est consacrée au [suivi des projets](#). Le groupe Facebook des [ambassadeurs](#) du budget participatif relaie aussi de nombreuses informations.

• **Comment être associé à la mise en œuvre des projets lauréats ?**

Pour être associé aux réunions de suivi de projets et aux concertations, un e-mail à budgetparticipatif@paris.fr suffit.

• **Est-il possible qu'un projet voté ne soit pas réalisé ?**

Uniquement dans le cas de difficultés techniques incontournables non envisagées au moment du vote. Dans ce cas, la Ville peut être amenée à modifier voire à abandonner la réalisation du projet. L'enveloppe budgétaire non dépensée sera reversée dans l'enveloppe globale du budget participatif. Dans cette hypothèse, les informations sont également publiées sur le site du budget participatif.

• **Quelle méthode a été utilisée pour déterminer les projets lauréats 2016 ?**

En 2016, sur les 100 millions € prévus pour le budget participatif, la Maire de Paris a souhaité en réserver 30 millions € aux quartiers populaires. Dans chaque arrondissement concerné, des budgets distincts ont été prévus, et les projets concernés rendus visibles par un logo dédié sur le site internet, les bulletins de vote et les catalogues de présentation des projets.

Ainsi, certains de ces projets ont été déclarés gagnants, bien qu'ils aient obtenus moins de voix que d'autres localisés à l'extérieur de ces quartiers.

Il s'agit d'une volonté claire de la Ville de Paris de prioriser les quartiers populaires, dans le budget participatif, au même titre que dans le budget global de la Ville

L'ouverture du site pour le dépôt de vos projets pour la nouvelle édition du budget participatif est programmée le **24 janvier prochain**.



Réservez dès à présent votre soirée du 24 janvier pour le lancement de cette nouvelle édition à partir de 18h à la Mairie du 3ème arrondissement. Une invitation plus complète vous sera envoyée début janvier.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année !

Toute l'équipe du budget participatif reste à votre écoute.



BUDGET PARTICIPATIF LE CALENDRIER 2017

 DU 24 JANVIER AU 21 FÉVRIER Déposez vos projets ou associez-vous à des initiatives déjà proposées sur www.budgetparticipatif.paris	 DE MARS À MAI Participez à des ateliers de co-construction de projets sous de propositions convergentes (même localisation, même thématique, etc.)	 DE MARS À SEPTEMBRE Consultez les projets proposés, pendant que la Ville de Paris étudie leur faisabilité et leur coût.	 EN SEPTEMBRE Votez pour vos projets préférés sur www.budgetparticipatif.paris ou dans des lieux de vote partout dans Paris.	 EN DÉCEMBRE Le financement des projets lauréats est rendu possible par le vote du budget de la Ville au Conseil de Paris. Leur mise en œuvre peut alors débuter en associant les porteurs de projets.
---	---	--	--	---

#NOTREBUDGET

Pour vous désinscrire, cliquez [ici](#)

Document n°5 : Newsletter « Newsletter Budget Participatif – Décembre 2016 »

Description

Situation d'énonciation

La situation est la même que dans les deux newsletters précédentes. Cette NL est envoyée à l'occasion de l'adoption par le Conseil de Paris du budget de l'année 2017. Il s'agit d'une des temporalités fortes du calendrier du budget participatif, qui clôt le cycle annuel. Cette formalité administrative entérine cependant légalement le budget participatif dans le budget global. Le ton est ici pédagogique avec un jeu de questions/réponses ainsi qu'une reproduction du schéma du calendrier du budget participatif 2017 : par cette NL, la Mairie clôt le budget participatif 2016 et se lance déjà dans l'édition 2017 du budget participatif.

Analyse

Le relationnel : une newsletter ancrée dans la situation d'énonciation

Le relationnel est présent, comme dans le supplément au M18 (document n°2), par un jeu de questions-réponses qui imagine les questions que pourraient se poser les Parisiens et adresse les réponses à la deuxième personne du pluriel : les questions et réponses sont vraiment ancrées dans la situation d'énonciation. De même, les nombreux liens qui permettent d'effectuer les actions proposées (se connecter au site internet, suivre les actualités ou le groupe Facebook des ambassadeurs du budget participatif...) permettent de mettre cette NL en lien avec le reste du dispositif mais surtout, font de la NL non pas un outil de communication mais une porte d'entrée dans le dispositif. Ce document est donc ancré dans un dispositif et une situation d'énonciation plus large. En somme, la NL n'apporte pas seulement des informations mais fait entrer les abonnés dans le dispositif.

D'autre part, différents acteurs habituellement peu cités font leur apparition au sein de ce texte : si la dernière NL mentionnait les porteurs de projets, celle-ci évoque le Conseil de Paris, un acteur institutionnel et démocratique majeur, ainsi que les « ambassadeurs du budget participatif ». Il est important de noter que ce groupe facebook d'ambassadeurs est assez peu visible. En effet, malgré notre lecture de nombreux supports de communication liés au budget participatif, ainsi qu'un regard attentif sur le dispositif, nous avons mis du temps à découvrir ce groupe Facebook, animé par l'équipe du budget participatif, et en particulier Ari Brodach, qui coordonne cette équipe et publie en son nom sur le groupe FB des ambassadeurs du budget participatif. Il est donc intéressant de noter une nouvelle complication énonciative où l'équipe du budget participatif est individuée par une personne dans le but d'animer un groupe Facebook : l'architecte de Facebook rend en effet difficile la possibilité de s'exprimer au nom d'un groupe (pour animer une page Facebook, il faut posséder un compte Facebook. Il est aussi possible de créer un compte Facebook au nom d'une institution avec un profil « individuel » mais les possibilités propres à la page ne sont pas les mêmes). Ce groupe des ambassadeurs à l'apparence d'un groupe informel d'acteurs institutionnels ou non, qui seraient particulièrement engagés dans le budget participatif. On voit donc ici apparaître un autre mode de communication, plus informel, moins institutionnel ressemblant davantage à un « laboratoire » d'expérimentations démocratiques.

La crise et le remède à la crise (innovation démocratique)

Outre les acteurs plus discrets que nous voyons apparaître ici, un point est fait sur l'initiative du budget participatif des « quartiers populaires » apparue lors de l'édition 2016 : nous retrouvons ici un point fort du budget participatif de Porto Alegre, le premier budget participatif du monde, né au Brésil et qui avait vraiment pour vocation de rééquilibrer les différences de niveaux de vie au sein de la population. Ce que nous pouvons noter ici, c'est d'abord le fait que cette initiative permette de se rapprocher d'un éventuel « canon » du budget participatif et montre la volonté de la Mairie de Paris de faire du budget participatif l'outil d'une vision politique. En outre, nous voyons que le budget participatif évolue d'année en année pour voir apparaître de nouvelles fonctions comme la création d'un site dédié au budget participatif, la création d'un budget spécifique aux quartiers populaires montre que le budget participatif n'a pas vocation à être figé mais qu'il est perpétuellement en construction et qu'il est donc un objet vivant, si tant est que ce pléonasme soit acceptable.

Les jeux de pouvoir

Remarquons également le ton pédagogique de cette newsletter qui informe les Parisiens du fonctionnement du budget participatif. Ce jeu de questions-réponse mime une relation, un dialogue entre deux interlocuteurs qui sont ici dessinés par la municipalité puisque celle-ci imagine les questions qui pourraient être posées par les Parisiens. Au-delà de la rhétorique, la municipalité organise son discours et se place comme pédagogue, en mimant presque la figure du dialogue socratique qui fait accoucher les idées. Le Parisien est donc d'office mis dans une posture d'apprenant : la Mairie a quelque chose à lui apprendre, ce qui crée une situation d'énonciation particulière dans laquelle le citoyen serait en demande de savoirs de la Mairie. Nous pouvons bien évidemment comprendre cela comme une volonté de la part de la Mairie de faire comprendre le fonctionnement d'un outil complexe afin que chacun puisse s'en emparer le plus justement possible. L'utilisation de chiffres, servant outre le discours de preuve, sert également d'exemple à une explication.

En outre, l'explication du fonctionnement du budget participatif peut être vue comme le moyen d'explicitier un projet politique, chose que l'on ressent avec la phrase suivante : « il s'agit d'une volonté claire de la Ville de Paris de prioriser les quartiers populaires, dans le budget participatif, au même titre que dans le budget global de la Ville. » Par cette phrase, la municipalité met en avant un projet politique clair et annonce également que son budget participatif n'est pas laissé aux seules mains des Parisiens mais sert également une politique municipale par les orientations budgétaires possibles ou non au sein du budget participatif. Le budget participatif, contrairement à ce qu'annonce la Mairie, est fortement tributaire des choix politiques municipaux (outre le fait que l'instauration d'un budget participatif soit, en soi, révélateur d'un projet politique).

Enfin, l'expression « toute l'équipe du budget participatif reste à votre écoute » est révélateur d'une volonté de rester proche des Parisiens. La posture d'écoute est symbolique aussi du rôle de pédagogue ici mis en avant : c'est en écoutant les questions réelles ou supposées des Parisiens que la Mairie cherche à montrer son lien à la population et le fait qu'elle réponde à un besoin supposé ou réel.

Le discours de preuve

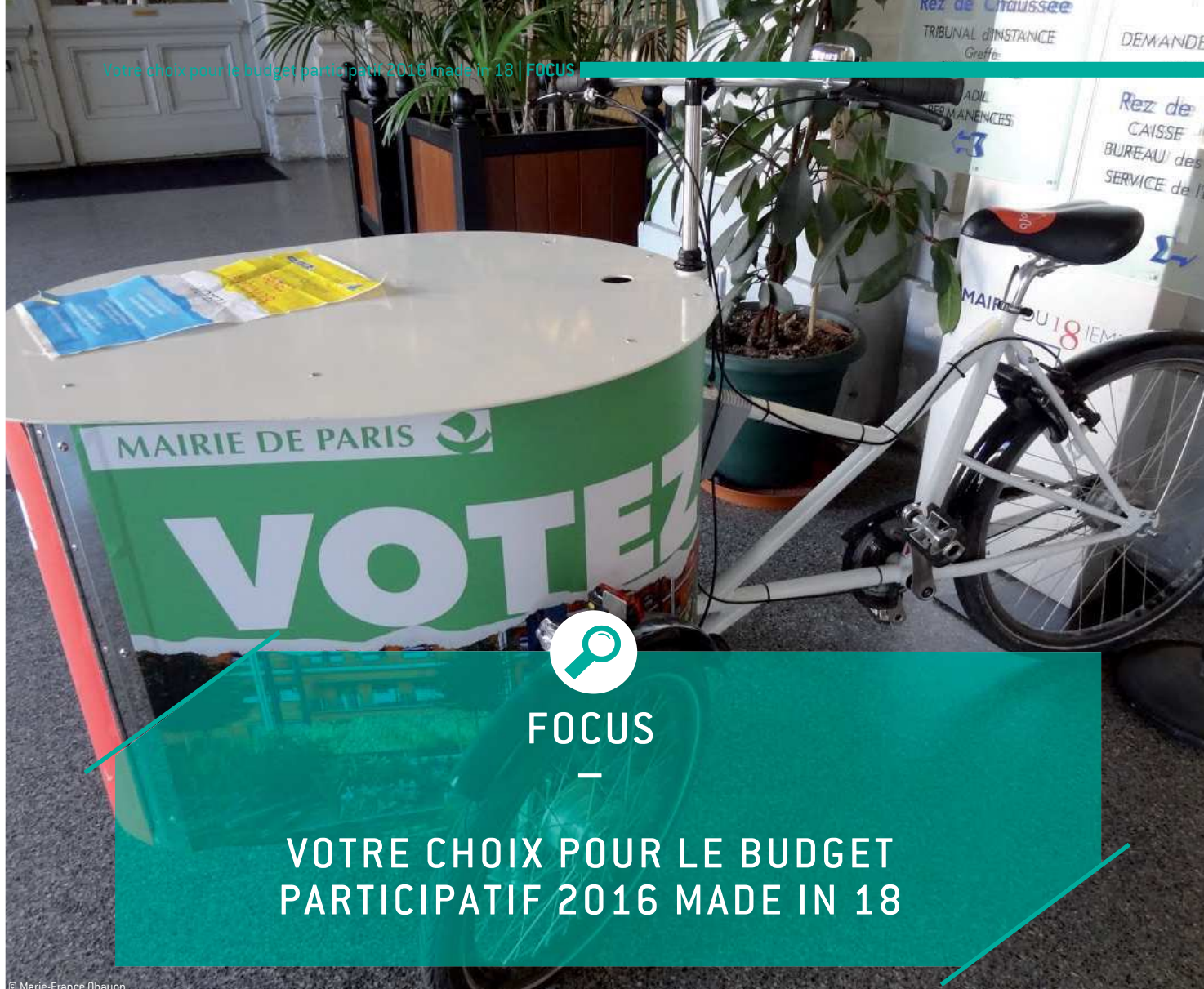
Le discours de preuve, là encore, passe par l'utilisation de nombreux chiffres.

L'injonction à l'action et au résultat

Le schéma situé en fin de NL sera analysé plus en détail dans un autre document. Néanmoins, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cette succession d'étapes présentées dans le calendrier invite à lire le budget participatif comme un dispositif donnant toujours des résultats : une fois le cycle du dispositif entamé, tout mène à la succession des étapes et donc à la production certaine d'un résultat.

Le rapport au territoire

L'appellation « quartier populaire » utilisée dénote d'un rapport au territoire particulier. Par cette appellation, dont la manifestation graphique ressemble à un tampon, nous voyons la volonté de la municipalité de s'attacher à quelques parties du territoire. Le territoire n'est donc pas traité de manière égalitaire mais s'attache à redistribuer les richesses globales. Néanmoins, nous pouvons aussi voir dans cet estampillage la marque d'une politique publique venant « du haut » qui décide des quartiers prioritaires. N'y a-t-il pas également un marquage au fer rouge qui, sous couvert de bonnes intentions, marque, aux yeux de tous les inégalités territoriales ?



© Marie-France Ohayon

.....

BEAU SUCCÈS POUR LE BUDGET PARTICIPATIF CETTE ANNÉE, AVEC UNE PARTICIPATION QUI A GRIMPÉ EN FLÈCHE DANS TOUT PARIS, ET NOTAMMENT DANS NOTRE ARRONDISSEMENT. CE SONT 7% DES PARISIENS QUI SE SONT MOBILISÉS POUR CETTE ÉDITION, PLUS DU DOUBLE DE L'AN DERNIER, AVEC PRÈS DE 100 000 VOTES RÉALISÉS DURANT LES DEUX SEMAINES DE CONSULTATION.

Sur l'ensemble des arrondissements parisiens, 11 projets ont été sélectionnés : pour plus d'informations sur les projets lauréats budgetparticipatif.paris.fr

Dans le 18^e, vous avez été 7300 à voter cette année: 4188 d'entre vous se sont exprimés via la plateforme numérique, et 3 098 par les urnes présentes dans l'arrondissement. 6.782 millions d'euros étaient disponibles pour financer les projets dans le 18^e arrondissement, et 30 millions pour les propositions à l'échelle parisienne. Parmi les 63 projets soumis au vote dans notre arrondissement, 13 ont reçu suffisamment de soutien pour être réalisés dans le cadre de l'enveloppe consacrée au budget participatif.

DÉCOUVREZ LES PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2016 !



Cadre de vie - Réinvestir l'espace public par une Oasis urbaine place de la Chapelle au sein du square Louise de Marillac et de ses abords afin d'en faire un lieu de vie agréable pour tous les habitants.

> 1 500 000€ - 1121 votes

Éducation et jeunesse - Pour que toutes les écoles du 18^e aient des outils numériques innovants tels que Vidéo-projecteurs interactifs. Ces outils permettront aux enfants des modes d'apprentissage plus individualisés.

> 750 000€ - 1008 votes

Cadre de vie - Parcours végétal et artistique entre Montmartre et les Puces depuis le Sacré-Coeur en haut de la rue du Mont Cenis jusqu'à la rue Joseph Dijon, puis les rues Versigny et André Messager, et enfin la rue du Ruisseau.

> 390 000€ - 912 votes

Cadre de vie - Un jardin public au centre du rond-point de la Chapelle, dont la végétation dense et touffue, permettra d'isoler ses usagers de la route qui entoure cet espace.

> 676 000€ - 826 votes

Transport et mobilité - Création d'une piste cyclable sur l'avenue de Saint-Ouen dans chaque sens de circulation, afin de préserver la sécurité des cyclistes et d'améliorer leur confort

> 420 000€ - 717 votes

Culture et patrimoine - Une terrasse végétalisée pour la bibliothèque Robert Sabatier. Le projet vise à mettre en valeur la terrasse du premier étage de la bibliothèque Robert Sabatier en mettant en œuvre une végétalisation plus luxuriante, avec un éclairage adapté en période hivernale.

> 100 000€ - 681 votes

Cadre de vie - De la Halle Pajol à la fresque Rosa Parks.

Dans la continuité des travaux de rénovation engagés récemment rue Riquet et en lien avec la création du plus grand mur de street art parisien « Rosa Parks fait le mur » > 700 000€ - 679 votes

Cadre de vie - Projet de réaménagement de la rue Marcadet entre le boulevard Barbès et la place Louis Baillot : voirie, végétalisation et articulation avec une piste cyclable.

> 460 000€ - 650 votes

Sport - Engager des travaux de rénovation urgents pour le centre sportif des Poissonniers et lui octroyer les moyens d'un entretien régulier.

> 900 000€ - 630 votes

Cadre de vie - Fleurir et sécuriser le passage des habitants sur la place entre les rues de la Goutte d'Or et Polonceau + graff d'un street artiste local.

> 22 500€ - 586 votes

Sport - Espace extérieur pluridisciplinaire en faveur des quartiers populaires : activités physiques et sportives : Danse, Boxe, Yoga

> 100 000€ - 575 votes

Cadre de vie - Mettre en place des jeux pour enfants ouverts à tous sur voie piétonne protégée.

> 10 000€ - 563 votes

Cadre de vie - Plus de Vert à Montmartre avec la végétalisation du mur pignon au 6 rue Coustou et entre le 19 et le 25 rue de Clignancourt

> 45 000€ - 557 votes

La mairie du 18^e et ses habitants ont fait le choix de la modernité et de la qualité de vie.

À chacun sa ville, la nôtre on l'aime, et elle s'appelle le 18^e.

Document n°6 : « Votre choix pour le budget participatif 2016 made in 18 », Focus dans M18, n° 13 // novembre-décembre 2016, p. 16-17

Description

Situation d'énonciation et genre

Le terme « focus » est emprunté au latin et signifie « point ». En français, faire un « focus » sur quelque chose signifie s'arrêter dessus pour l'observer et c'est d'ailleurs le pictogramme d'une loupe qui est utilisé pour illustrer la rubrique de ce magazine.

Dans cet article de deux pages intitulé « Votre choix pour le budget participatif 2016 made in 18 », c'est la Mairie du 18^e qui s'exprime pour les habitants du 18^e arrondissement et qui utilise le genre « information » pour s'adresser à ses administrés (ce que l'on note par l'utilisation du terme « magazine », un genre journalistique qui évoque l'information).

Le contexte spatio-temporel est clair : au lendemain de l'annonce des résultats du budget participatif, la municipalité fait une mise au point de la participation et des projets qui ont sortis « vainqueurs » du budget participatif pour le 18^e arrondissement. L'article est constitué de deux parties : une première faisant un récapitulatif des chiffres de la participation et une seconde listant les projets lauréats. Cette liste et, de manière générale, ces informations, sont redondantes avec ce que l'on peut trouver sur le site internet à cette époque. Le JM est donc un autre moyen d'annoncer les résultats, afin de s'adresser au plus grand nombre et pas uniquement aux Parisiens s'intéressant déjà au budget participatif et en visitant le site internet.

Analyse

Le discours de preuve

Le focus fait ici en quelques sortes un compte-rendu de la phase de vote propre au budget participatif, une phase particulièrement importante car c'est à ce moment-là que l'ensemble de la population est mobilisée afin de donner son avis. Il n'y a donc pas, à proprement parler d'injonction à l'action puisqu'il s'agit de rendre compte d'une action passée.

Cependant, par la monstration du résultat du budget participatif, la municipalité du 18^e prouve que le budget participatif fonctionne et produit un résultat quantitatif et mesurable : 11 projets sont sortis de la « machine du budget participatif », la liste est établie et en la mettant en scène comme une affiche de lauréats placardée, la monstration de la participation et du résultat du budget participatif est patente.

Comme pour la NL diffusée immédiatement après la phase de vote, cet article du journal municipal utilise énormément de chiffre et les qualifie : « une participation qui a grimpé en flèche », « 7% des Parisiens », « plus du double de l'an dernier », « près de 100 000 votes réalisés », « 11 projets ont été sélectionnés », « dans le 18^e, vous avez été 7300 à voter », etc.

Par cette dernière formule d'ailleurs, les habitants du 18^e sont pleinement inscrits dans le schéma narratif : ils sont un acteur du discours, que nous pouvons presque qualifier de récit parisien du budget participatif. En étant cités, les électeurs sont valorisés, et cela va même plus loin puisque par cette formulation, aucune distinction n'est faite entre les votants et ceux qui n'ont pas fait la démarche : l'entière des habitants est « félicitée », presque comme un seul homme, faisant donc de la masse d'habitants une entité unique.

Quels sont les critères qui définissent un projet du budget participatif de la Ville de Paris ?

La seconde partie de l'article liste les projets lauréats de l'édition 2016 du budget participatif. La liste comprenant toujours les mêmes informations. La forme liste est propre à un mode de réflexion particulier qui n'établit pas de raisonnement entre les choses listées, mais celles-ci appartiennent cependant toutes à un même thème. En ce sens, la liste des projets lauréats les inscrit dans une sérialité qu'il nous paraît intéressant d'analyser. En effet, la liste donne les informations que la Mairie du 18^e juge essentielles pour reconnaître le projet lauréat. Cette liste nous informe donc sur les critères jugés essentiels à la compréhension d'un projet qui en font donc une sorte de définition. Il nous paraît intéressant pour ce document de sortir quelques peu de la grille d'analyse que nous nous sommes fixée pour analyser spécifiquement les éléments qui déterminent un projet.

Le projet est tout d'abord défini par le thème dans lequel il s'inscrit puisque c'est en effet la première information qui apparaît. En outre, elle est en bleu alors que le reste du texte est en noir ; elle est également en gras. Les thèmes effectuent un premier classement qui permettent de ranger les différents

éléments et d'avoir ainsi une compréhension plus aisée, en se fondant sur un modèle préexistant. Le thème « parle » déjà énormément car il cadre et oriente la lecture, avant même qu'on ait pu déchiffrer le nom du projet. Le projet s'inscrit donc en premier lieu dans un système de rangement plus vaste : au sein du budget participatif, une classification est faite qui détermine ce qui peut ou non faire partie du dispositif. En outre, les thèmes permettent a posteriori d'effectuer des statistiques donnant une « photographie » des envies des Parisiens. Il faut savoir que l'inscription de son projet dans une thématique est un geste effectué par le porteur de projet, et il n'y a pas réellement de censure ou contrôle de la part de la municipalité concernant cette étape. Néanmoins, le choix d'une thématique n'est pas toujours évident et le classement dans l'un ou l'autre des thèmes peut faire partie d'une stratégie de visibilité et d'énonciation de la part des porteurs de projets. Les catégories ont été pensées en amont du dispositif par la municipalité, et l'inscription de son projet dans une thématique est le premier geste scriptural du porteur de projet, au même titre que le nom de celui-ci. Les porteurs de projets doivent donc s'inscrire dans des catégories extérieures à leur projet, qui se traduisent dans l'architexte puisque le thème est un critère de sélection possible lorsque l'on cherche un projet sur le site. Le thème fait donc partie intégrante de l'identité d'un projet. On peut imaginer que le même projet, selon le thème dans lequel il est classé, ne sera pas reçu de la même manière par les visiteurs du site internet, ou, dans notre cas, des lecteurs du magazine.

Le deuxième élément que lit le lecteur, c'est le nom du projet :

- Réinvestir l'espace public par une oasis urbaine place de la Chapelle : localisation précise faisant appel à une nomination officielle, utilisation d'un verbe à l'infinitif
- Pour que toutes les écoles du 18^e aient des outils numériques innovants : pas de localisation précise, mais l'école est une figure territoriale symbolique, avec la Mairie et l'église, du village français. La formulation « pour que » appelle à une action, un objectif.
- Parcours végétal et artistique entre Montmartre et les Puces : localisation précise associée à un nom commun désignant un aménagement
- Un jardin public au centre du rond-point de la Chapelle : là encore, aménagement typique de la ville est associé à une localisation territoriale précise.
- Création d'une piste cyclable sur l'avenue de Saint-Ouen : une localisation précise est associée à un mode de transport et un aménagement de transport.
- Une terrasse végétalisée pour la bibliothèque Robert Sabatier : localisation précise, rapport au territoire.
- De la Halle Pajol à la fresque Rosa Parks : localisation précise.
- Projet de réaménagement de la rue Marcadet entre le boulevard Barbès et la place Louis Baillot : localisation précise
- Engager des travaux de rénovation urgents pour le centre sportif des Poissonniers : aménagement et localisation précise.
- Fleurir et sécuriser le passage des habitants sur la place entre les rues de la Goutte d'Or et Polonceau : localisation précise
- Espace extérieur pluridisciplinaire en faveur des quartiers populaires : pas de localisation précise mais utilisation de l'appellation « quartier populaire » qui renvoie à un état de fait d'un territoire, que l'on désigne par une qualification, une qualité qu'on lui attribue.
- Mettre en place des jeux pour enfants ouverts à tous sur voie piétonne protégée : pas de localisation précise mais un investissement de l'espace de la ville.
- Plus de vert à Montmartre : localisation non précise mais désignant un lieu emblématique de Paris, associé à des imaginaires (en particulier touristiques) forts. La localisation géographique précise arrive en second lieu avec des numéros de rues.

Dans la grande majorité des projets ont un lien très fort au territoire, il s'agit souvent d'un aménagement s'ancrant sur le territoire et investissant de fait fortement l'espace de la ville au sens « physique ». Nous le voyons donc, l'ancrage au territoire est constitutif des projets présentés ici, instaurant un rapport fort entre le dispositif et la ville comprise comme un espace. Nous pouvons donc imaginer que cet investissement territorial au sein du dispositif renforce le lien que les Parisiens entretiennent avec leur ville puisqu'ils peuvent avoir accès, concrètement à son aménagement territorial. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que la manière dont le dispositif est fait incite les Parisiens à proposer

et/ou voter pour des projets dont l'ancrage territorial est fort : il nous faudra vérifier cette hypothèse lors de notre analyse du dispositif en soi.

Remarquons également la manière dont les projets ont, pour leur grande majorité, des titres très concrets, décrivant des aménagements bien précis ou incitant à une action spécifique que l'on voit par l'utilisation de verbes à l'infinitif. Nous pouvons imaginer que cet aspect concret soit là aussi valorisé par la manière dont le dispositif est mis en place, ce qui permet dans un second temps d'avoir des aménagement visible et dont la mise en place physique témoigne de l'action municipale et de la réussite du budget participatif.

Quelques précisions sont ensuite données dans une courte description du projet, et là aussi, les objectifs sont bien souvent précisés, ce que l'on remarque avec l'utilisation de termes comme « afin de », « permettront », « le projet vise à ». Nous pouvons là aussi souligner la prégnance d'un imaginaire de l'efficacité : les projets doivent servir à quelque chose, leur utilité potentielle doit être argumentée.

Enfin, des informations quantitatives relevant presque de la gestion sont inscrites : il s'agit du montant octroyé à chaque projet ainsi que le nombre de vote que chacun a reçu. Là encore, nous voyons dans un premier temps la nécessité de montrer à quoi sert l'argent public, dans la logique de « transparence » dont on entend tant parler en ce moment. La Mairie doit en quelques sortes rendre des comptes à ses administrés, surtout dans le cadre d'un dispositif qui cherche à laisser le choix aux habitants de la distribution de l'argent public.

Le nombre de vote permet là aussi de montrer le taux de participation et de le valoriser tout en faisant aussi partie d'une logique de la « transparence ».

Ces deux informations semblent là aussi constitutives d'un projet lauréat, qui est donc défini par la « case » à laquelle il appartient, le lieu géographique où il s'inscrit, la description de l'aménagement attendu ainsi que son utilité et enfin son coût et le nombre de personnes qui l'ont soutenu. Nous ne pouvons pas nous empêcher ici de voir dans cette accumulation d'informations finalement assez « quantitatives » plus que qualitatives, la filiation avec une logique gestionnaire. Il s'agit bien évidemment ici aussi de clarifier la lecture des projets pour que les lecteurs aient une vision synthétique de l'ensemble, mais la manière dont les informations sont délivrées de manière identique amène à les oublier presque l'individualité et la poésie de leur création : les projets proposés sont parfois presque poétiques ou artistique avec de nombreux projets portant sur de la végétalisation, la réalisation de fresques, ou encore la valorisation du jeu pour les enfants...

Insérer le HS du BP

Document n°7 : àParis, Hors-série spécial Budget participatif, septembre 2016.

L'étude de ce document est pour nous fondamentale car celui-ci est le plus gros document à destination du public Parisien traitant du budget participatif. Ce magazine municipal est un hors-série dédié au budget participatif qui est sorti à l'occasion de la phase de vote du budget participatif 2016. Le fait même qu'un tel document au sein de la communication municipale soit dédié à ce sujet prouve l'importance que ce sujet a, et montre l'investissement de la Mairie de Paris pour la réussite de son projet.

Le hors-série est un genre journalistique qui, par le fait qu'il n'appartienne pas à la série habituelle donne à voir un sujet sur lequel on met un point d'attention plus particulier. Cette édition du magazine àParis donne à voir son aspect hors-série par son format qu'il n'est pas un format A4 (comme les autres numéros du magazine municipal) mais un peu plus étroit.

La Une

La Une reprend la maquette du magazine municipal « normal ». Une grande illustration représentant un puzzle occupe la majorité de l'espace. En bas, un bandeau détaille quelques-uns des articles du magazine. En bas à gauche, la présence du logo de la Ville de Paris éclaire la situation d'énonciation : il s'agit bien d'une publication municipale et non d'un média traditionnel.

Le nom du magazine « àParis » ancre l'ensemble des textes qui suivent sous la houlette d'un cadre géographique, celui de la ville de Paris. Néanmoins, le magazine ne s'appelle pas simplement « Paris » mais « àParis ». Cette préposition indique le lieu et renvoie donc à ce qu'il se passe à Paris. Il ne s'agit pas de la ville coupée de tout contexte mais au contraire, ce que la ville contient, ce qu'il y a à Paris.

Ce qui saute aux yeux en premier est bien sûr le titre et son illustration « **budget participatif : à vous de voter !** ». L'expression est détournée et fait référence à l'expression « à vous de jouer », qui est donc associée à un puzzle, emblématique jeu. L'expression « à vous de jouer » signifie que l'on passe la main à quelqu'un d'autre, à qui l'on s'adresse et que cette personne doit faire ses preuves, qu'elle a désormais toutes les clés en main. Ces dénotations sont donc convoyées par l'utilisation de cette expression. Le budget participatif est assimilé ici à un jeu, ce qu'illustre le dessin de puzzle. D'autre part, la Mairie donne toutes les cartes aux Parisiens pour pouvoir voter. Enfin, le message est une injonction à l'action de la part de la Mairie.

L'illustration évoque le jeu et la construction puisque le puzzle est un jeu dans lequel les différentes pièces, une fois assemblées, forment une image, il dénote donc l'interconnexion et la complexité des éléments qui le forment. Dans notre exemple, trois pièces, représentant des projets sont déjà assemblées et la dernière va être posée. Cette dernière pièce représente le vote des citoyens qui déposent un bulletin représentant un projet. Le puzzle illustre donc cette dernière étape sans laquelle le dévoilement du dessin complet n'est pas possible. En outre, le puzzle dénote la co-construction inhérente au budget participatif que la Mairie met beaucoup en avant en utilisant à foison le terme de « ateliers de co-construction ».

En bas de la page, un bandeau informe du contenu que le lecteur pourra trouver à l'intérieur du magazine. Il y a un mode d'emploi, un article sur les réalisations et un cahier central sur le budget de Paris. Un mode d'emploi est une notice d'utilisation d'un objet, il accompagne cet objet et a une vocation à la fois pédagogique et pragmatique : il faut apprendre à se servir de l'objet qu'accompagne le mode d'emploi, car son utilisation n'est pas immédiate. Le sous-titre « mode d'emploi » est accompagné d'un court descriptif de ce que le lecteur va trouver dans cet article : « décryptage des différentes étapes du dispositif ». Nous voyons ici réellement que le budget participatif est nommé « dispositif ». En mécanique, un dispositif est un assemblage de pièces qui forme un tout complexe. Le budget participatif est donc considéré comme quelque chose de complexe qu'il convient donc, non pas d'expliquer mais de « décrypter », c'est-à-dire révéler ce qui est caché, comme si le budget participatif était si complexe que sa compréhension nécessitait de révéler des informations cachées. Le mode d'emploi induit un rapport pragmatique au budget participatif qui est donc clairement présenté comme un outil ayant une vocation pratique et utilitaire et dont il convient d'expliquer le fonctionnement étape par étape : nous retrouvons donc ici la vision utilitaire et l'impératif de résultat du budget participatif, bien expliquée dans le travail de Julia Bonaccorsi sur la participation en kit. Un des termes utilisé est d'ailleurs celui d' « étapes » : le dispositif serait construit en étapes distinctes qu'il s'agirait de suivre pour parvenir jusqu'au résultat final, les « réalisations » qui sont présentées immédiatement sur la droite. En accolant et en mettant sur le même niveau les termes de « mode d'emploi » (un médium qui aide à la préhension d'un objet) et « les réalisations » (qui sont l'aboutissement de ce dispositif, les productions de cet objet),

la municipalité met donc directement en lien le dispositif (qu'incarne le mode d'emploi) et sa production. En suivant l'ordre de lecture de gauche à droite, la municipalité induit donc un lien de cause à effet direct entre la manière de se servir correctement d'un objet et l'aboutissement à une production : c'est en servant correctement du dispositif que celui-ci aboutit à un résultat. En soi, le dispositif recèle donc de toutes les possibilités : la réussite comme l'échec, et tous les intermédiaires entre ces deux extrêmes. Il ne tient donc qu'aux Parisiens (à qui est destiné le mode d'emploi) que le budget participatif réussisse. Nous pouvons remarquer que l'expression « à vous de voter », en faisant un lien avec l'expression « à vous de jouer » file la métaphore du jeu et induit l'idée qu'il y a des règles à respecter. Un jeu est en effet défini par ses règles (les règles sont un des éléments principaux lors du dépôt) : l'enjeu de ce magazine municipal est donc d'expliquer les règles propres au budget participatif, qui mènent à la réussite du jeu, c'est-à-dire, les réalisations, qui sont présentées page 10 et mise en avant sur la Une.

La rubrique « les réalisations » est résumée comme suit : « retour sur ces projets qui ont vu le jour depuis 2014 ». Nous retrouvons ici le discours de preuve que déploie la municipalité à propos des résultats de son dispositif : c'est en montrant qu'il y a des réalisations et en les présentant que la municipalité légitime les résultats de l'outil. Une réalisation est définie par le Petit Robert de 2008 comme une « action de réaliser ; son résultat ». Ce sens général est étayé de plusieurs autres sens secondaires qui donnent de la consistance à cette première définition. La réalisation est donc :

L'action de rendre réel, effectif ; le fait de devenir réel, de se réaliser

Par extension, la réalisation est « ce qui est réalisé ou s'est réalisé ». Dans ce sens, la réalisation se rapproche d'une création ou d'une œuvre.

En 1795 : la « transformation, conversion, par la vente d'un bien en valeur disponible en monnaie. »

En musique, la réalisation est la « traduction en notes et en accords sur des portées d'une notation conventionnelle »

Depuis 1908, la réalisation est l' « ensemble des opérations nécessaires pour passer d'un projet, d'un scénario, à un film, une émission ; mise en scène, en images et en ondes. » Il s'agit ici d'un champ professionnel.

Nous comprenons donc ici bien que la réalisation est le résultat d'une action. En parlant de réalisation, la municipalité met donc en valeur son action passée qui s'incarne en l'objet réalisé, qu'elle donne à voir. L'expression « qui ont vu le jour » ramène aussi à cette idée d'accouchement, de passage d'une idée à son incarnation, son inscription dans le réel. La Mairie postule donc que l'objet cristallise toutes les actions passées qui ont conduit à son inscription dans le réel, et elle donne cela à voir en présentant les produits finis.

Le dernier élément présenté dans le bandeau du bas de la page est la présence d'un cahier central intitulé « tout savoir sur le budget de Paris ». Notons tout d'abord que la mise en page de la présentation de ce cahier central diffère de la présentation du mode d'emploi et des réalisations : le cahier central n'est donc pas à mettre sur le même plan que les deux éléments présentés quelques instants avant. Cela correspond à la place centrale du cahier qui, justement, le met en valeur. La lecture en Z de la Une a pour incidence que le regard passe du titre « à Paris », en passant par la diagonale que dessinent les pièces de puzzle pour aboutir sur la présentation de ce cahier central, mis en valeur par un fond jaune. En outre, à l'intérieur même du magazine, la mise en page de ce cahier central est très différente et happe le regard du lecteur. Le magazine a une visée pédagogique puisqu'il présente le fonctionnement d'un outil mis en place par la municipalité, mais il est également l'opportunité d'offrir des connaissances sur le fonctionnement plus global de la Mairie. Le budget participatif est donc en quelques sortes un « leurre » permettant de traiter d'un autre sujet. Ce faisant, la Mairie endosse réellement le rôle d'un pédagogue qui éduque à la citoyenneté ses habitants. Le budget participatif est donc pour elle le moyen de s'expliquer sur son fonctionnement. L'expression « tout savoir sur » renvoie à la fois à une formule médiatique qui donne un horizon à des articles. Cette visée pédagogique se retrouve d'ailleurs dans la construction de ce cahier central, illustré par de nombreux diagrammes et qui se termine par un quizz, outil pédagogique et ludique par excellence puisqu'il vient tester des connaissances censées avoir été inculquées pendant la séance de travail précédant, ou, dans notre cas, dans l'ensemble du magazine.

La dernière de couverture

Traditionnellement, la dernière de couverture est dédiée à une publicité car il s'agit, avec la Une, de l'un des éléments les plus vus. Cet espace est habituellement vendu à des annonceurs dans le cadre du modèle économique de la presse. Dans notre cas, le magazine doit être intégralement financé par la municipalité

puisque'il n'y a aucune publicité. Néanmoins, la quatrième de couverture garde tout de même les codes de la presse, puisque'il s'agit bien d'une publicité qui figure en 4^e de couverture, mais d'une publicité « maison » car elle fait la promotion du budget participatif.

Que nous dit cette publicité ?

Tout d'abord, il est important de savoir qu'elle est une reproduction de publicités ayant été affichées dans des abribus, des panneaux sucettes et des 4x3 fin septembre et début octobre à Paris, pour promouvoir le budget participatif et sa phase de vote. Dans le même temps, la Mairie profite bien évidemment de son support institutionnel pour faire la promotion de la phase de vote. Cette publicité reprend les codes graphiques de l'édition 2016 du budget participatif avec la superposition de plusieurs couches d'affiches qui semblent avoir été déchirées.

Le locuteur est bien la Mairie de Paris puisque son logo et son nom sont bien en haut à gauche de l'affiche. C'est le logo du budget participatif qui « clôt » la lecture en Z, en reprenant les mêmes couleurs que le haut de l'affiche sur lequel figure le début de la phrase « avec le budget participatif ». Nous avons donc dans cette affiche un énonciateur, la Mairie de Paris, qui présente un de ses services, le budget participatif.

Cette affiche reprend l'esthétique d'une affiche de campagne qui serait déchirée en signe de rejet. Nous avons donc ici affaire à un enchâssement qui de figures puisque l'affiche reprend l'image d'une affiche. L'affiche déchirée recouvre ou découvre une autre affiche. L'ensemble contient quatre champs d'informations : en haut, un premier casier avec du texte noir sur fond bleu qui contient le logo de la Mairie de Paris ainsi que la mention « avec le budget participatif, ». Un second, avec du texte jaune sur fond rouge, les mots « pas de promesse » sont inscrits. Ce second espace est dessiné de telle sorte qu'on dirait qu'il a été déchiré pour laisser apparaître la troisième case dans laquelle une photo de ce qui pourrait ressembler à un écoquartier, avec beaucoup de verdure voit apparaître en surimpression les termes suivants : « réalisez vos projets ». Le logo du budget participatif figure en bas à droite de cette photo. Enfin, un dernier cadre vert contient du texte blanc, « Votez ! » et des informations sur les dates de la campagne de vote, et une indication renvoyant au site internet du budget participatif.

Une affiche de campagne ?

Par la succession de ces quatre cadres sur un seul support, l'impression visuelle est celle de la superposition de nombres d'informations. Par le jeu de la déchirure, on ressent une accumulation de messages qui, ensemble, forment une phrase cohérente. Le haut de l'affiche reprend les codes d'une affiche électorale, ce que l'on peut remarquer aux termes qui sont employés « avec le budget participatif » : les termes « budget participatif » pourraient être ceux d'un candidat à une élection ; les termes « pas de promesses » sont référent à une idée souvent mise en avant par les politiques qui affirment éviter la « langue de bois » pour parler dans un langage « direct », loin des promesses : ils mettent en avant des résultats. Le terme « promesse » fait aussi référence à la « promesse de campagne » : qui tient au vocable de la communication politique et fait référence à une proposition faite pendant la campagne. Les médias déplorent souvent les promesses de campagne non tenues. Ce terme est donc emblématique du sentiment de défiance actuel à l'égard de la vie politique. D'autre part, le bas de cette supposée affiche de campagne a été arraché et laisse apparaître une photo avec les mots « réalisez vos projets ». Cette adresse au lecteur, à l'impératif, l'interpelle. La photo est en effet située à un espace qui pourrait être celui de la photo du candidat, s'il s'agissait d'une affiche de campagne. Le sujet ici, c'est le projet et non l'individu, on se concentre sur les projets et non sur les querelles de partis. Avec l'utilisation d'une police en corps gras, sans empâtement, le message semble être sans fioriture. Ce qui est mis en avant, c'est la réalisation, le concret des projets, que l'on voit avec l'utilisation du verbe « réalisez ». En effet, le syntagme « réalisez vos projets » fait rappeler l'expression « réalisez vos rêves » : on assiste donc ici à la rencontre entre des destins individuels et d'autres collectifs.

La photo de ce projet est également très verte, avec beaucoup de végétaux : un projet loin des images traditionnellement associées à Paris qui dénote donc d'une volonté de surprendre, de changer. Changer de quoi ? Des promesses habituellement faites aux électeurs. Les termes « pas de promesse » est en rouge et avec une tournure négative : elle donne à voir le refus, peut-être celui d'un système habituel.

Le haut de l'affiche est impersonnel, sans verbe tandis que les deux éléments textuels suivants sont tous les deux à l'impératif, s'adressent donc directement avec le lecteur et établissent donc un lien avec lui. Enfin, les informations, en plus petits caractères donnent une suite à l'action du Parisien qui, ayant lu cette affiche se demande comment agir : il peut se rendre sur le site du budget participatif.

Par cette affiche, on sort donc de la politique traditionnelle en s'adressant directement aux citoyens : il ne s'agit pas ici du projet d'une politique mais des projets, mis en œuvre par des individus pour la collectivité.

En somme, cette publicité met en avant un aspect fort du budget participatif : le fait que ses réalisations soient visibles et concrètes.

Etude du sommaire

Le sommaire met en avant des points forts du budget participatif que souhaite valoriser la municipalité. Le premier article présente « les étapes des projets ». Cela met en avant la dimension « en kit » du budget participatif qui, une fois lancé parvient nécessairement à un résultat. Le deuxième article traite des « nouveautés 2016 », montrant ainsi que le budget participatif est un dispositif qui évolue avec le temps et incorpore des modifications en son sein. Le cahier central présente une série d'infographies sur le thème du budget de Paris. Cela montre que la Mairie adopte une posture pédagogique à l'égard de ses administrés et profite du budget participatif pour faire un « cours » sur le fonctionnement du budget de la Ville. La troisième partie évoque les réalisations 2014-2015, montrant ainsi que la participation est aussi une monstration de la participation, et que le budget participatif a vocation à apporter du « résultat ». Enfin, la dernière partie, une interview, met se centre sur les autres formes de participation ailleurs dans le monde. A ce titre, la filiation est nette avec Porto Alegre, ville du Brésil où le premier budget participatif au monde a été mis en place.

Etude de l'édito

L'édito est titré : « rendons du pouvoir aux citoyens »

En mettant l'édito à côté du sommaire, la municipalité donne à voir deux aspects de son dispositif : d'un côté, l'édito est un genre journalistique qui donne un point de vue sur l'actualité, il s'agirait donc ici du côté « idéologique » du dispositif. De l'autre côté, le sommaire traite davantage d'aspects pratiques du budget participatif : ces deux éléments sont donc les pendants pratique et théorique d'un même dispositif.

La photo au-dessus de l'édito et la signature « Anne Hidalgo, Maire de Paris » indique qu'au sein d'un support institutionnel, c'est la représentation du pouvoir qui s'exprime. Il s'agit d'ailleurs d'une représentation de la représentation puisque Anne Hidalgo, en tant que Maire, représente déjà le peuple parisien. Elle est ici re-présentée au sens propre du terme par son portrait et par sa signature.

Par l'utilisation de l'impératif à la deuxième personne du pluriel, Anne Hidalgo utilise une forme inclusive, elle s'exprime ici certainement au nom de l'équipe municipale. Le terme de « rendre » est marquant également car « rendre quelque chose à quelqu'un » signifie redonner ce qui est dû ou attendu. Dans ce mot est donc exprimée l'idée que quelque chose a été perdu (en l'occurrence le « pouvoir ») et évoquerait donc un moment où les Parisiens avaient davantage de pouvoir. Cela est assez antithétique car l'histoire administrative de Paris est relativement chaotique démocratiquement parlant. En effet, la Ville n'a pu avoir un maire qu'à partir de la loi du 31 décembre 1975 qui instaure un Conseil de Paris, à la fois conseil municipal et conseil général, comptant 109 membres qui élisent un maire. Auparavant, la Commune de Paris a vu l'apparition d'un pouvoir insurrectionnel qui gouvernait avec une assemblée démocratiquement élue. Sous la IIIe République, Paris n'a pas de maire, le pouvoir exécutif est tenu par le Préfet de la Seine et les pouvoirs de police par le préfet de police. Le budget de la Ville, quant à lui, devait être approuvé par l'Etat. Depuis que Paris élit son maire, les titulaires ont été de droite (Jacques Chirac et Jean Tiberi) puis de gauche (Bertrand Delanoë) mais ils ne proposaient pas de consultation spécifique des électeurs. En somme, « rendre du pouvoir » est une expression qui porte un imaginaire fort, celui d'une époque fantasmée lors de laquelle les Parisiens auraient possédé davantage de pouvoir, ce qui ne correspond donc pas à une époque précise mais évoque avec nostalgie un passé qui n'a jamais existé.

« Rendons du »

L'utilisation d'un pronom partitif « du » nous indique qu'il ne s'agit pas pour la municipalité de donner tout le pouvoir mais seulement une partie du pouvoir municipal. Ce renseignement complète la charte

de la participation à Paris qui indique que la politique participative est seulement un complément de du système traditionnel représentatif.

« citoyens »

Le terme de citoyen est un mot très flou, qui renvoie à la période révolutionnaire, mais l'utilisation de ce terme a explosé aujourd'hui. Il réfère à un statut du Parisien qui est compris dans sa composante démocratique. La citoyenneté est un axe de communication important de la Mairie de Paris qui a par exemple créé une « carte du citoyen » donnant accès privilégiés à des spectacles, visites, ateliers « citoyens »... Ce que nous comprenons ici, c'est que le budget participatif est un outil de la citoyenneté.

Dès le chapô de l'édito, les bases sont posées puisque le budget participatif est présenté l'idée de rendre du pouvoir aux citoyens et leur permettre d'agir directement sur leur ville sont les deux objectifs de l'outil. Dans la première phrase, on retrouve l'idée exprimée en titre : il est question de jeux de pouvoir dans le cadre du budget participatif. Le budget participatif est donc présenté comme un outil qui instaure à nouveau un ordre antérieur, lors duquel les jeux de pouvoir, et le poids des citoyens et des élus étaient différents, sûrement « plus juste » comme l'évoque cet imaginaire d'une situation initiale « pure » à laquelle il faudrait revenir (reprenant la figure du paradis terrestre et du péché originel) : le péché originel viendrait donc des élus qui auraient privé leurs électeurs de tout accès au pouvoir. L'imaginaire ici mis en œuvre est donc celui d'une inversion des pouvoirs pour revenir à un état originel.

La deuxième partie de la phrase évoque la possibilité pour les Parisiens d'agir directement sur leur ville. L'imaginaire ici mis en place est celui de la médiation, très visible à l'utilisation du terme « directement », un terme qui reviendra souvent dans les discours d'escorte du budget participatif. Par cette expression, on a l'impression que grâce au budget participatif, les citoyens auront un rapport sans médiation à leur ville comprise comme un territoire et une administration.

Enfin, la dernière phrase du chapô évoque « l'avenir de la démocratie » et fait donc référence à un évolution du système démocratique qui n'est pas remise en cause. Le système va évoluer, car il est nécessaire d'évoluer, il ne reste qu'à savoir de quelle manière il va changer. Une référence implicite est donc faite à l'idée que la démocratie subit une crise (d'où le besoin de changement).

Dans le texte même de l'édito, ce sont le passé composé et le présent qui dominent. Le premier pour le premier paragraphe, et le second pour la fin du texte.

Le premier paragraphe s'ouvre avec un cadrage temporel qui fait référence à la temporalité de la mandature d'Anne Hidalgo. L'utilisation du passé composé fait office de discours de preuve, car l'action est donnée à lire comme terminée. C'est ensuite l'ouverture de ce budget participatif à tous qui est mise en avant, et cela grâce à une formulation négative : « sans condition d'âge ni de nationalité ».

On retrouve également deux imaginaires forts : la médiation (« projets directement imaginés) et l'idée d'un objectif et d'un régime de la preuve avec le terme de « réalisation ».

La première phrase du second paragraphe est constituée de formulation que l'on retrouve quasiment de la même manière sur tous les supports : « Avec cette innovation démocratique majeure, nous confions aux habitants 5% du budget d'investissement, soit un demi-milliard d'euros au cours de la mandature. » Nous avons déjà analysé le terme « d'innovation démocratique » que nous retrouvons là. Soulignons simplement la force symbolique des chiffres qui sont répétés à l'identique sur de nombreux supports et sont un leitmotiv, presque un slogan qui associe le budget participatif à des chiffres faciles à retenir, peu parlants mais qui donnent l'illusion de « beaucoup » d'argent, notamment avec l'expression « un demi-milliard d'euros » qui, comparé à un budget de ménage, est énorme. Ce jeu d'échelles et la mobilisation de chiffres censés marquer les esprits sont de véritables marqueurs identitaires du budget participatif. En utilisant le présent de description, Anne Hidalgo impose la réalité du budget participatif, en faisant comme si elle décrivait seulement les rouages. Les chiffres et l'utilisation du présent donnent donc un aspect de neutralité scientifique (dont nous savons ici qu'elle n'est qu'un fantasme) au propos et en assoie la légitimité.

L'édito de Mme Hidalgo termine avec le retour du « nous » qui donne un aspect convivial et donne une consistance à la pluralité d'énonciations qui ont cours au budget participatif (que nous avons pu noter lors de l'étude des NL).

Etude du schéma de présentation

Sur la page à droite de l'éditorial et du sommaire, figure la présentation du « mode d'emploi ». L'emploi de ce terme connote une volonté de décomposer en étapes pour faciliter l'accompagnement et la prise en main d'un produit. L'appellation « boîte à outil » ou « kit » désignent des manuels, des supports de formations qui ont un usage pratique destiné à orienter un usager dans la pratique professionnelle. Cette démarche pédagogique sous la forme d'une décomposition en étapes est ensuite donnée à voir par le schéma explicatif du fonctionnement du budget participatif.

Dans ce schéma, la complexité est découpée en étapes, et ne donne pas à comprendre la complexité de dispositif : la forme longue et, *a contrario*, la synthèse ne sont pas valorisées. L'explication se fait par la décomposition. La scansion en étapes représentées sous formes de flèches qui n'ont qu'un sens laisse à penser que l'évolution et l'acheminement vers une réalisation vont de soi. Il suffit ici de remplir les attendus pour parvenir au résultat, connotant peut-être une visée utilitariste ?

D'après Julia Bonaccorsi⁵, cette représentation en kit homogénéise et standardise les pratiques et sont dues à un impératif de séquençage qu'ont imposée l'institutionnalisation de la participation : les flèches traduisent l'emprise des logiques de rentabilité du marché de la participation, que nous avons pu constater à la prégnance de chiffre et la logique du discours de preuve qui tend à faire passer la monstration de la participation avant la participation elle-même.

Selon Julia Bonaccorsi, cette séquentialisation est induite par le projet participatif lui-même : comme la pédagogie, les projets participatifs nécessitent des espaces de reformulation dont les formats sont anticipés selon une logique temporelle de progression. Cela se voit particulièrement bien dans le cadre du budget participatif pour lequel les reformulations sont légions, notamment pour passer des projets initiaux aux co-constructions qui font ensuite l'objet d'une reformulation et d'un nouveau dépôt (mais sous un autre statut) sur le site internet. D'après Bonaccorsi, le découpage en étapes vient tout naturellement représenter ce processus au sens propre de « représentation » visuelle et formelle : la présentation, sous une autre forme, traduit ces scansions en étapes en flèches et en chiffres.

Le découpage en étapes est constitué par des genres de textes et de modalités d'expression auxquels est dévolue la capacité à faciliter la participation. Toujours d'après Bonaccorsi, le séquençage participatif est justifié, au même titre que le séquençage pédagogique par la progression cognitive qu'il rendrait possible. Et nous comprenons donc bien pourquoi la Mairie adopte un ton pédagogique dans cette page de présentation, comme ailleurs lorsqu'elle explique le fonctionnement de son outil. Cela se voit par exemple bien dans cette page à la présence de questions que se poseraient les Parisiens et qui sont un moyen pour la municipalité d'expliquer certains aspects sous forme de « réponse ».

Bonaccorsi analyse l'origine de cette standardisation des facteurs économiques mais également de croyances (nous dirons ici imaginaires) en des outils qui seraient des « technologies intellectuelles » efficaces. On délègue en quelque sorte la formation des citoyens à la participation à la forme de l'outil, la manière dont celui-ci est mis en forme et représenté, en faisant abstraction des idéologies qui sous-tendent les outils et en faisant de ceux-ci des objets neutres. Tout démarche participatif serait aujourd'hui devenue programmatique, et nous retrouvons bien cet aspect dans le budget participatif de la Ville de Paris : découpé en étapes incontournables à suivre, qui produisent nécessairement un résultat au terme du processus.

Quelles sont les conséquences de ce séquençage en étape ?

La participation est réduite à l'outillage, et la monstration de la participation prend le pas sur la participation effective : il faut avant tout authentifier que la participation a eu lieu, ce que, là encore, nous voyons bien dans le cas du budget participatif de la Ville de Paris pour lequel les chiffres (en particulier, mais il nous faut encore à ce jour analyser de près le site internet lui-même). Dans cet imaginaire de l'efficacité, les outils sont centraux. Pour le budget participatif, cela se voit à la volonté de pédagogie qui amène à expliquer le fonctionnement de l'outil « budget participatif » à l'aide de « modes d'emplois » par exemple. Le terme de mode d'emploi et cet imaginaire renforcent l'illusion que l'outil peut se suffire à lui-même.

⁵ Julia BONACCORSI et Magali NONJON, « « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif », *Quaderni*, 79, 5 octobre 2012, p. 29-44.

Enfin, les flèches allant dans un sens unique, avec des ampoules pour représenter les idées filent la métaphore d'un traitement automatisé des idées : le processus est forcément linéaire et produit donc nécessairement un résultat dès lors qu'une idée a été « intégrée » au dispositif. Selon Bonnaccorsi, cette mécanisation symbolique induit une capacité intrinsèque du dispositif à traiter les idées et les « transformer » en réalisations, sans aide extérieure. La participation est donc fortement restreinte à une mise en scène de l'interaction.

Les projets : de la magie en germe et imaginaire de la médiation

La Mairie utilise une lampe pour symboliser les projets, qu'ils soient à l'étape de dépôt sur la plateforme ou à l'étape de lauréat. L'ampoule symbolise bien sûr l'idée qui a éclairé un esprit, une réflexion et elle porte aussi quelque chose de l'ordre de la magie : en effet, à l'époque de son invention, l'électricité était parfois surnommée comme « fée électricité » tant le progrès qu'elle avait apporté était extraordinaire, voire magique. Les projets proposés au budget participatif sont donc présentés comme porteurs d'un peu de magie, et peut-être d'une révolution en germe ?

L'ampoule se déplace au sein du dispositif (sur le schéma explicatif) sans être altérée entre la phase de co-construction et celle du vote, en passant par le vote des Parisiens. On a donc l'impression que le projet n'évolue pas réellement mais qu'il passe d'une étape à l'autre sans être modifié.

En outre, l'ampoule circule entre les supports (pour notre cas, elle passe dans un ordinateur pour symboliser le vote : elle n'est pas non plus modifiée par son changement de support : seule celle qui n'est pas choisie par les Parisiens est grisée pour signifier son « échec ». On peut penser ici aussi que l'imaginaire de la médiation est à l'œuvre puisque le projet n'est pas dénaturé entre les différents supports : la transmission se fait sans dégradation, mais sans apport non plus.

Les étapes des projets

Dans la première partie du magazine, intitulée « les étapes des projets », nous retrouvons trois imaginaires déjà identifiés précédemment. D'une part, le titre porte l'imaginaire de l'étape que nous avons détaillé plus haut. D'autre part, les deux articles les plus importants de cette double page sont surtitrés « co-construction » et « réalisation ».

Nous ne reviendrons pas sur l'explication de l'imaginaire de la réalisation, allant de pair avec la mise en place d'un discours de preuve de la participation.

Imaginaire du dialogue

En revanche, nous avons pour l'instant peu abordé le thème de la co-construction qui est important au sein du dispositif. La construction est définie par le Trésor de la Langue Française comme « l'action de construire quelque chose ; résultat de cette action ». Un second sens, utilisé en grammaire est le suivant : « manière d'arranger les mots dans la proposition et les propositions dans la phrase selon leur rôle, en respectant les règles de la syntaxe et/ou de l'usage ». Nous avons donc dans la construction l'idée de projet, finalement proche de la réalisation mais avec un aspect davantage lié à la sphère de l'architecture. Dans « co-construction », on retrouve l'idée de l'échange et de la construction commune avec l'idée qu'il faut mettre ensemble ses compétences pour parvenir au résultat. Le titre de cet article est d'ailleurs « échanger pour décider ». Nous voyons donc apparaître l'imaginaire du dialogue, de la parole. L'image qui illustre cet article est met en scène une femme s'exprimant à l'oral devant un groupe : l'échange se fait donc à l'oral. Remarquons également que sur la page précédente, la phase de co-construction est symbolisée par un pictogramme de bulles de dialogue qui connotent donc l'échange oral. Nous retrouverons ce paradigme du dialogue sur le site internet même où un espace dédié à l'interaction est présent. Mettons également en relation ce paradigme de l'échange avec les propos de Julia Bonnaccorsi lorsqu'elle évoque la nécessité de montrer la participation : faire interagir les Parisiens en ligne permet de montrer que la participation a bien eu lieu. Néanmoins, au-delà de cet aspect, nous pouvons aussi rapprocher cette croyance en l'échange salvateur comme héritage des Lumières et de la période révolutionnaire théorisée par Habermas. Dans ses travaux sur l'espace public, le philosophe explique qu'une opinion, pour rejoindre l'espace public, se doit d'être donnée à voir au monde : nous pouvons donc comprendre le paradigme du dialogue comme un héritage, au moins de l'ordre de l'imaginaire, de cet idéal de l'espace public bourgeois décrit par Habermas.

La mise en récit du territoire

La représentation du territoire passe aussi par une mise en récit, que nous retrouverons plus tard dans la partie « réalisations » du magazine. L'article intitulé « du nouveau matériel pour nettoyer les rues » commence par une description d'un quartier de Paris un matin de juin qui met en récit, et donc réenchante le territoire parisien. La mise en récit, la description des espaces pour lesquels des projets sont soumis au budget participatif nous paraît être un élément essentiel du dispositif. En donnant à lire ou à voir le territoire, en le re-présentant, celui-ci entre dans le domaine du lisible, du dicible. Le banal devient objet de récit : une activité de nettoyage de rue est ici sélectionnée comme état assez intéressante pour être racontée, ce qui valorise l'activité et le territoire. Le récit est un récit du quotidien : « Alors que Paris s'éveille doucement et que les premiers habitants franchissent les portes des immeubles... ». Le territoire Parisien quotidien devient un personnage à part entière, il est digne d'être raconté. Les références au territoire sont, elles, précises (échelle du quartier) : « le quartier de la butte Montmartre (18^e) » et mettent ici en récit un lieu mythique de Paris.

La référence au territoire intervient aussi à la fin du territoire où le projet est décrit par sa localisation (tout Paris pour cet exemple) et par la somme nécessaire pour la réalisation de ce projet. Nous avons donc ici affaire à une forme de « mise aux normes » puisque la référence au territoire est normée (soit Paris, soit le numéro de l'arrondissement).

L'interview d'une habitante évoque les compétences acquises lors des ateliers auxquels elle a participé. Nous pouvons donc voir ici la valorisation d'un apprentissage : la Mairie se met dans une posture de pédagogue qui profite du budget participatif pour effectuer un apprentissage démocratique envers ses administrés, ce que nous retrouvons, comme nous l'avons déjà évoqué, avec le cahier central de ce magazine municipal.

Enfin, un dernier point à relever concerne le lien établi entre l'administration et les administrés. En effet, un entretien met en exergue ce point et valorise le fait que le budget participatif « crée un véritable lien entre les Parisiens et l'administration ». Nous voyons donc ici l'imaginaire de la relation, d'un besoin de restaurer la relation entre la municipalité et les Parisiens.

Les nouveautés 2016

Un rapport chiffré et différencié au territoire

Le rapport au territoire est d'abord chiffré : ce qui saute aux yeux lorsque l'on ouvre cette double page est la carte de Paris sur laquelle les arrondissements sont schématisés : chaque arrondissement se voit attribué une plaque, représentant une plaque de rue parisienne (emblématiques) sur laquelle l'arrondissement est indiqué ainsi que l'enveloppe dédiée au budget participatif pour cet arrondissement. Ces plaques de rues sont un élément de parisienneté : et en les représentant, la Mairie induit un rapport chiffré, budgétisé au territoire. La plaque est en effet habituellement installée dans la rue, et elle en indique la nomination : c'est elle qui, communément, crée un repère dans la rue, elle établit une continuité entre le nom des rues représenté sur une carte et son inscription dans le territoire. Remplacer des noms par des chiffres n'est donc pas un geste anodin, il crée un geste de relation numéraire, chiffré à la rue et au territoire. Ce geste sort un élément de son contexte territorial, pour le représenter sur une carte, dans laquelle il n'a habituellement pas la place. Ce que nous dit cet élément graphique, c'est que le territoire est un lieu d'aménagement payant. En outre et dans une moindre mesure, il fragmente l'espace en accroissant les potentielles rivalités entre arrondissement : ce n'est pas la ville dans son unité qui est ici donnée à voir mais la fragmentation, représentée de manière abstraite, par des chiffres : le territoire perd ici toute son identité, toute son histoire, au profit d'un autre imaginaire, celui de la gestion, du budget.

Par ailleurs, et de manière plus générale, le budget participatif induit un rapport différencié au territoire entre les « quartiers populaires » qui bénéficient d'un budget spécifique et les autres. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement, lors de l'analyse du site internet.

Un rôle de pédagogie de la Mairie

Une des nouveautés de l'édition 2016 du budget participatif est la création d'un budget spécifique pour les écoles. Le but avoué de cet outil est que les jeunes Parisiens puissent « apprendre concrètement la démocratie ». Là aussi, on valorise la citoyenneté par l'action : « Etre acteur de son école » est l'un des titres d'articles. Par cet outil, la Mairie adopte également une posture pédagogique d'éducation à la vie civique.

Les réalisations 2014-2015

Outre l'aspect concret et la mise en place d'un discours de preuves par la municipalité, la présentation des réalisations dans le Magazine Municipal permet d'étudier le lien au territoire puisqu'il s'agit de projets déjà réalisés, fortement en lien avec l'espace physique dans lequel ils ont été réalisés, ou bien avec les composantes sociales de ce même territoire.

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire, par le biais des réalisations, est d'abord un rapport chiffré : les projets réalisés sont chiffrés et le pictogramme d'un porte-monnaie indique la somme. On a donc presque un rapport qualité/prix qui s'effectue avec la présentation des projets : combien de lieux, pour quelle somme ?

Les projets sont également mis en récit et ce doublement : d'une part, ils sont ici systématiquement accompagnés de photos qui donnent à voir le territoire avec les nouveautés réalisées. En outre, les projets réalisés racontent le territoire, le font évoluer et sont eux-mêmes racontés par les photos et le récit de leur but, de leur réalisation, de l'espace dans lequel ils prennent place, ou encore de leur rapport à l'histoire du lieu. Il s'agit parfois de réhabiliter des espaces laissés à l'abandon auquel cas ces lieux nouvellement ouverts sont des espaces d'aventures que les Parisiens peuvent se réapproprier. Il peut également s'agir de lieux nouveaux qui seront fréquentés par des populations diverses qui viendront habiter la ville au travers de ces aménagements du budget participatif. Nous pouvons alors analyser ces aménagements physiques comme la langue : la manière dont on l'habite, dont on s'en sert ou non induit un rapport particulier au territoire qui nous entoure.

Entretien avec Yves Sintomer

La dernière partie du magazine municipal est un entretien réalisé avec Yves Sintomer, professeur en sciences politiques à l'Université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis et spécialiste des questions de participation. Mobiliser un universitaire dans un journal municipal nous semble d'abord être un geste de légitimation tant de la démarche que du discours. Les questions posées abordent l'histoire de la participation, mais également la manière dont la ville peut s'emparer d'un budget participatif et les conséquences que cela a pour elle. En replaçant le dispositif dans une histoire longue, la Mairie de Paris légitime sa démarche (qui n'est pas totalement nouvelle donc dénuée de sens), mais est également mise en valeur par les écarts ou avancées potentielles par rapport aux autres manières de traiter la participation, ce qu'elle peut souligner.

L'inscription dans une filiation et une histoire plus large peut également permettre à la Mairie de charrier des imaginaires associés à d'autres expériences, et en particulier celle de Porto Alegre, mentionnée comme la première ville à créer un budget participatif. Le succès de cette expérience peut donc être « récupéré », même de manière implicite, par la Mairie. Le budget participatif de Porto Alegre est également décrit comme « une première expérience [intervenue] dans une dynamique de démocratisation, après la dictature militaire ». Le budget participatif est donc présenté comme la solution à une crise démocratique : il permet d'avoir plus de démocratie, ce qui légitime aussi la prétention de la municipalité à résoudre la crise de la démocratie par cet outil.

Enfin, le titre de l'article est instructif car il valorise, lui aussi, l'aspect concret et le discours de la preuve déployé par la Mairie (et, en ce sens il le légitime) : « les citoyens peuvent voir la réalisation de leurs actes ». Ce titre mobilise donc à la fois le rapport des citoyens à la démocratie et la nécessité de concret et de visible en politique.

Un autre axe de communication : les relations presse

Après nous être penchés sur de nombreux documents à destination des Parisiens, nous souhaitons nous pencher sur un autre type de communication afin de voir peut-être émerger de nouveaux aspects qui ne

sont pas évoqués, ou pas évoqués de la même manière dans les précédents supports. Il s'agit de documents dédiés aux relations presses, communiqués ou dossiers de presse.

Ces documents, plus que ceux destinés aux Parisiens peut-être, nous informe sur les grands moments pendant lesquels la municipalité souhaite communiquer. Cela nous indique donc les temps forts du cycle du budget participatif et ceux qui portent donc certainement une forte dimension symbolique.

Les trois temps forts des relations presses sont le lancement, la phase et vote et les résultats du vote puisque trois communiqués de presse, et trois seulement, sont sortis à cette occasion.

Le Budget Participatif 2016 de Paris est lancé !

Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, a lancé mardi l'édition 2016 du Budget Participatif. Ce dispositif, d'un montant unique au monde, mettra cette année l'accent sur les projets dans les quartiers populaires et verra la création d'un budget participatif dédié aux projets dans les écoles. Les Parisiens ont jusqu'au 19 février pour soumettre leurs idées.

Le budget participatif de Paris est le plus élevé au monde : il représente 500M€ sur l'ensemble de la mandature. Dispositif innovant de participation, il donne les clefs du budget de la Ville de Paris aux habitants, quel que soit leur âge ou leur nationalité, qui ont ainsi l'opportunité de proposer et de décider directement d'une partie des projets d'investissement mis en œuvre par la collectivité.

Créé en 2014, il est devenu en seulement deux éditions un rendez-vous incontournable de la démocratie locale parisienne. L'an dernier, ce sont près de 5.115 propositions qui ont été soumises et débattues, avant la vérification de leur faisabilité technique par les services municipaux. En septembre dernier, plus de 67.000 personnes ont participé à la votation.

La 3e édition, lancée aujourd'hui par Pauline Véron, traduit une nouvelle montée en charge du budget participatif. Il sera doté cette année de 100M€ – contre 75M€ en 2015 – dont 55M€ alloués aux projets à l'échelle des arrondissements – contre 37M€ en 2015.

30% de ce budget participatif sera directement fléché vers les quartiers populaires, dont l'Exécutif parisien a fait l'une de ses priorités. 10% seront quant à eux orientés vers les projets dans les écoles, afin de donner l'occasion aux plus jeunes d'être eux aussi des acteurs à part entière de la vie de leur cité.

Les Parisiens ont jusqu'au 19 février pour soumettre leurs projets, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement, sur la nouvelle plateforme numérique dédiée : www.budgetparticipatif.paris. Elle a été rendue plus ergonomique et intuitive, afin d'être accessible au plus grand nombre. Elle permet aussi plus facilement aux porteurs de projets, dont le contenu et l'objectif sont proches, de se regrouper en collectif.

De mars à mai, les Parisiens seront invités à participer à des ateliers de co-construction. De juin à septembre, chacun pourra consulter les projets qui seront ensuite soumis au vote à la rentrée de septembre.

Document n°8 : Communiqué de presse du 19 janvier 2016 : « Le Budget Participatif 2016 est lancé ! »

Description

Situation d'énonciation

Le document étudié est un communiqué de presse rédigé lors du lancement du budget participatif. La municipalité met ici en avant les éléments clés qu'elle souhaite voir repris dans la presse. Grâce aux relations presses, nous avons l'occasion de saisir de manière plus explicite les « éléments de langage », formules arrêtées qui ont vocation à circuler dans l'espace social. Repérer et analyser ces expressions nous permettra de saisir de manière certaine les imaginaires et ainsi que confronter ces résultats avec nos analyses précédentes. En effet, en étant figées, ces expressions qui ont vocation à marquer les esprits cristallisent les messages que la Mairie souhaite valoriser, à la manière des formules d'Alice Krieg-Planque qui, par leur figement et leur apparent consensus parviennent à faire circuler des imaginaires dans l'espace social.

Analyse

Pédagogie

Dans ce communiqué de presse, la Mairie souligne le rôle pédagogique du dispositif du budget participatif, ce qui corrobore nos analyses précédentes concernant la posture pédagogique qu'elle adopte notamment dans les schémas explicatifs du fonctionnement du budget participatif. Ainsi, en 2016, il existe un « budget participatif dédiée aux projets dans les écoles » qui va « donner l'occasion aux plus jeunes d'être eux aussi des acteurs à part entière de la vie de leur cité ». L'élève est mis au rang de citoyen et la vie politique entre dans les écoles primaires et les collèges. On peut alors se demander si, à l'inverse, les Parisiens « adultes » ne sont pas eux-aussi pris dans un dispositif pédagogique, dans le sens où la Mairie adopte également une posture d'enseignant et qu'elle met également en avant l'apprentissage de la vie démocratique (comme nous l'avons vu dans l'étude du hors-série du journal municipal, dans lequel il supplémente explique le fonctionnement du budget de la Mairie).

Le relationnel

Il n'y a pas d'élément spécifique sur le relationnel.

Les jeux de pouvoir

Le pouvoir passe tout d'abord par deux éléments : l'ouverture de la décision publique à un plus grand nombre de Parisiens, renversant les règles de la citoyenneté classique ainsi que l'imaginaire de la médiation.

La relative « quel que soit leur âge ou leur nationalité » montre cette ouverture à des publics nouveaux que sont les Parisiens non Français et les enfants, toute une partie de la population qui ne possède pas la citoyenneté française. On voit donc ici bien cet imaginaire de l'ouverture, la volonté publique de s'affranchir des règles nationales, marquant ainsi le territoire de pouvoir de la municipalité doublée d'un projet politique fort. Nous retrouvons d'ailleurs cette ouverture dans de nombreuses autres instances de la participation, la carte citoyenne qui est ouverte à tous les Parisiens ou encore les nombreux Conseils (conseil des étudiants, des enfants...) qui ouvre la décision publique.

Dans un second temps, nous lisons l'expression suivante dans le communiqué de presse : « opportunité de proposer et de décider *directement* ». Cette expression met en avant l'imaginaire de la médiation, qui fait abstraction des intermédiaires qu'impose le dispositif du budget participatif, ne serait-ce que par la présence d'un site internet qui rend les propositions et décisions *indirectes*, puisqu'elles doivent passer par un média. Avec l'imaginaire de médiation, nous retrouvons bien l'idée de parvenir à un idéal de communication. Cette communication serait pure car faisant abstraction des médiations qui dévient et souillent presque la relation entre l'administration et les Parisiens. **Nous voyons donc ici un idéal politique qui passe par un idéal communicationnel.**

L'imaginaire d'une médiation et d'un renversement du pouvoir (un refus des hiérarchies) est donné à lire par l'expression « [le budget participatif] donne les clefs du budget de la ville de Paris aux

habitants ». Dans un premier temps, c'est la confiance qui est mise en avant : la Mairie a confiance dans l'attitude des habitants et leur responsabilité vis-à-vis de l'utilisation de l'argent public. L'imaginaire convoyé par cette expression est le suivant : la Mairie se défait véritablement de son pouvoir qu'elle donne, avec confiance, aux Parisiens. C'est une expression qui sera beaucoup employée dans les communications de la municipalité, parfois même illustrée : elle est donc un élément important qui laisse à penser que les Parisiens ont toute la maîtrise du processus, alors qu'il n'en est rien : la clé qu'ils possèdent ne peut ouvrir qu'une seule porte, et de fait, ils doivent suivre un canevas précis.

Proposer et décider sont enfin des actions qui sont rendues possibles, permises par le budget participatif. Nous voyons donc ici toute la force du budget participatif qui autorise certaines actions (proposer, décider) mais qui en rejette d'autres (proposer n'est par exemple pas la toute-puissance, puisqu'une proposition peut être refusée). Les Parisiens peuvent d'ailleurs « soumettre leurs idées ». Or, le verbe « soumettre » est très fort car il indique une subordination, une obéissance à un dispositif et donc, à ceux qui ont pensé le dispositif. Nous voyons donc bien ici que le budget participatif est normatif puisque les *propositions* qui sont *soumises* pourront être évacuées si elles ne correspondent pas aux règles établies par la municipalité. Nous voyons donc ici bien que le budget participatif est toujours un instrument du pouvoir puisque les Parisiens ne décident pas des règles en vigueur et ne font finalement que se soumettre, aux règles posées par la municipalité en premier lieu et au vote des Parisiens en second lieu. Sous une impression de liberté, nous pouvons donc analyser le budget participatif comme la mise en place d'un univers hyperconcurrentiel dans lequel il faut convaincre ses pairs de la qualité de son projet, dans une course effrénée aux votes. Cela se voit d'ailleurs au terme « avoir l'opportunité de » par lequel on saisit la dimension concurrentielle du dispositif. En effet, « opportunité » est un terme que l'on emploie aujourd'hui dans les sphères de l'emploi : « opportunité de carrière » est par exemple une expression qui signifie qu'on a une possibilité, et qu'il faut « capitaliser » dessus pour « booster » sa carrière. Utiliser le terme « d'opportunité » n'est donc pas anodin et présente le budget participatif comme une ouverture qu'il faut saisir : la Mairie offre donc un canevas et il faut être acteur de son projet pour parvenir à le faire gagner. N'y aurait-il donc pas ici un imaginaire fort, celui que nous pourrions appeler « l'esprit start-up » qui est fondé sur une activité permanente, le refus de la hiérarchie, la flexibilité et la polyvalence ? C'est ce que nous allons voir dans la suite de cette analyse, en nous penchant spécifiquement sur l'utilisation des chiffres et des termes liés à l'innovation.

Néanmoins, et pour conclure sur le thème des jeux de pouvoir, nous pouvons donc ici dire que, malgré une volonté affichée de la Mairie de Paris de laisser plus de pouvoir aux Parisiens, les termes utilisés laissent à penser que les Parisiens doivent se soumettre à un pouvoir double : celui des règles imposées par la Mairie de Paris via le dispositif et celui de l'hyperconcurrence entre les projets qui instaure une soumission au soutien et au vote des Parisiens.

Le discours de preuve et la performativité du langage

Les termes utilisés par la Mairie de Paris dans ce communiqué de presse vantent la réussite du budget participatif : « d'un montant unique au monde », « le budget participatif de Paris est le plus élevé au monde », « il représente 500M€ sur l'ensemble de la mandature » ou encore, le dispositif est décrit comme le « rendez-vous incontournable de la démocratie locale parisienne ». Ces expressions sont performatives puisqu'en affirmant la réussite du budget participatif, elles l'entérinent. Par exemple, l'expression « rendez-vous incontournable » affirme le succès du budget participatif sans même que cela ne soit vérifié : les chiffres (qui véhiculent un imaginaire de la preuve de la scientificité) viennent appuyer cette affirmation, sans qu'aucune échelle de vérification ne soit donnée. Les Parisiens ne savent en effet pas forcément si les chiffres avancés représentent une réussite effective ou ne sont finalement pas beaucoup par rapport à la population ou au budget total de la Mairie.

Les chiffres utilisés : « L'an dernier (...) 5115 propositions » ; « en septembre dernier (...) 67000 personnes ont participé » ; « 100M€ - contre 75M€ en 2015 – dont 55M€ (...) contre 37M€ en 2015 » ; « 30% de ce budget participatif » ; « 10% seront quant à eux... » mettent en place un discours de preuve, un régime de la scientificité et une mesurabilité de la réussite qui peut (en apparence) être vérifiée.

L'injonction à l'action : esprit start-up et projets

Cette scientificité du discours semble aller de pair avec une valorisation de l'innovation. Or, l'innovation appartient d'abord à la sphère scientifique et aux départements « recherche et développement » des grandes entreprises ou au contraire dans les « start-up » qui fleurissent dans le champ du « numérique » et cherchent à « disrupter ». En présentant le budget participatif comme un « dispositif innovant de participation », cette expression fait entrer le budget participatif dans un « esprit start-up », pleinement flexible, qui promeut la nouveauté. Cette analyse est corroborée par d'autres expressions tels que « nouvelle plateforme numérique dédiée » ou « plus ergonomique et intuitive afin d'être accessible au plus grand nombre » qui utilisent un vocabulaire de la flexibilité et du numérique, voire de l'horizontalité et de l'organisation par projets avec des expressions telles que : « se regrouper en collectif » ou « ateliers de co-construction » : la participation est permise par le rassemblement autour de projets, et la construction horizontale est valorisée.

Pour revenir au terme de « projet », après avoir analysé cet imaginaire de l'innovation dans le champ politique et plus particulièrement en démocratie, ainsi que le discours de preuve et de scientificité qui est déployé par la Mairie, l'usage de ce terme ne nous semble pas anodin. Le management « en mode projet » est un grand classique de la vie en entreprise, censé faire rêver les salariés qui sont plus flexibles, qui peuvent être plus polyvalents, et qui ne travaillent plus « en silos ». Le projet est devenu une unité de mesure du monde du travail, qui trouve ici sa consécration politique. En utilisant le terme de « projet », la Mairie de Paris adhère sensiblement à cette manière de fonctionner, qui se veut plus transversale. Le fonctionnement entier du budget participatif se fonde autour du « projet » qui passe d'étape en étape et est symbolisé par une ampoule (qui viendrait éclairer le fonctionnement politique ?). Le budget participatif se fonderait-il sur la temporalité du projet ? En tout cas le projet est le point de ralliement, tous commentent les projets, les co-construisent, suivent leurs évolutions.

Le glissement entre le terme « idée » et le terme « projet » est à analyser également. Si une idée peut être évanescence ou rêveuse, un projet est construit (on parle par exemple de « projet professionnel », de « projet de vie » : le projet est stratégique). En utilisant le terme de projet plutôt que d' « idée » ou « proposition », la municipalité induit que les Parisiens doivent soumettre quelque chose de construit, qui n'a pas le temps de rêver : les projets entrent dans un calendrier strict, doivent répondre à une stratégie s'ils veulent être gagnants. Or, la municipalité utilise une ampoule pour représenter les projets, un symbole qui est plutôt utilisé pour représenter les idées (qui parfois naissent des erreurs, tandis que les projets ici n'ont pas le droit à l'erreur sans quoi ils sont évacués du système). La Mairie mobilise donc l'imaginaire positif de l'idée (qui jaillit, l'idée de génie, l'idée folle...) tout en y rattachant l'aspect gestionnaire, stratégique et organisé du projet qui a un but.

L'analyse du projet comme stratégie est corroborée par la manière dont la participation est organisée dans le temps, presque chronométrée. En témoignent les très nombreuses occurrences d'expressions temporelles : « l'an dernier » ; « en septembre dernier » ; « Créé en 2014 » ; « La 3^e édition » ; jusqu'au 19 février ; « de mars à mai » ; « de juin à septembre » ; « à la rentrée de septembre ». Ces expressions marquent tant la preuve (lorsqu'elles font des références au passé, elles sont souvent associées à des chiffres pour déployer le discours de preuve) que le découpage en étape et la présence d'un calendrier très prégnant et strict. Cette décomposition en étapes va avec l'idée de participation en kit que nous avons déjà mobilisée : en décomposant, la Mairie simplifie le processus et intègre une temporalité stricte de maturation à ses projets.

Le rapport efficace et chiffré au territoire

Enfin, le rapport au territoire induit par ce communiqué de presse est à la fois discriminant et efficace. Discriminant d'une part, puisque le terme de « quartier populaire » induit un découpage territorial spécifique, fait sur la base d'une distinction de richesse. Le syntagme « quartier populaire » est d'ailleurs illustré par une petite cocarde jaune qui ressemble à un tampon, comme si on avait estampillé le quartier comme « populaire » : il y a presque la création d'une marque « quartier populaire ». En tout cas, les quartiers sont marqués comme tels. La Mairie montre ainsi qu'elle s'occupe de ces quartiers.

En outre la Mairie annonce qu'une partie du budget « sera directement fléch[e] vers les quartiers populaires ». L'usage du terme « fléché » fait penser aux logiques gestionnaires qui guident ce dispositif,

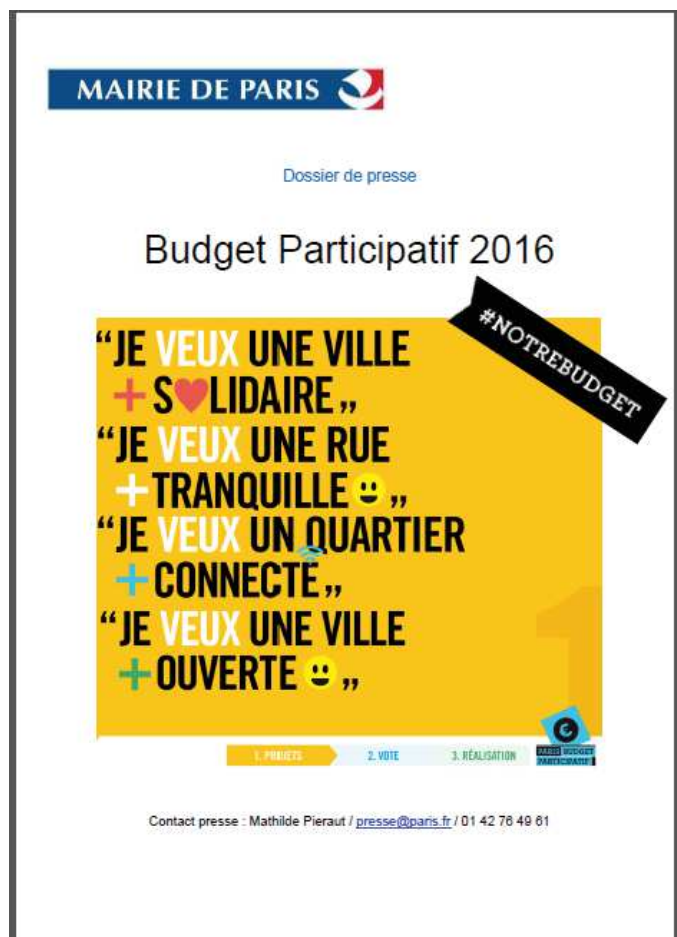
et à la manière dont le dispositif est représenté lors des schémas d'explication de son fonctionnement. Il n'y a pas de place pour l'alternative, tout fonctionne dans un seul sens, avec l'obtention d'un résultat quoi qu'il arrive. Et pour une fois, il y aura aussi un résultat concernant les quartiers populaires, des espaces habituellement loin de la vie démocratique : cette fois-ci, il y aura forcément un résultat.

Document n° 9 : dossier de presse du lancement 2016

Dossier de presse accessible sur l'espace presse de la Ville de Paris :

<https://presse.paris.fr/agenda/pauline-veron-lance-ledition-2016-du-budget-participatif-de-paris/>

Page de garde



Situation d'énonciation

La situation d'énonciation est ici claire : une lecture en Z nous permet de comprendre que c'est bien la Mairie de Paris qui s'exprime, en évoquant le budget participatif. Il s'agit d'un dossier de presse, et il y a donc la mention d'un contact dont les journalistes ont le nom, l'adresse mail (bien qu'il s'agisse d'une adresse mail générique) ainsi que le numéro de téléphone. Le terme de « dossier de presse » est écrit en tout petit par rapport au titre du sujet, ce qui montre donc bien que le sujet est plus important que le support. Dans cette première page, la situation d'énonciation est donc donnée à voir et cadre le reste du dossier, tant dans les rapports entre la Mairie et ses interlocuteurs (qui sont invités à prendre contact personnellement avec le « contact presse » (dépersonnalisé cependant, il n'est pas écrit « chargée de relations presses ») dont ils ont les coordonnées.

Le relationnel

Plus que le « relationnel » (puisque'il s'agit d'un dossier de presse à destination des journalistes, la place du Parisien ne peut pas être ici analysée dans sa relation directe à la Mairie), nous analysons ici la place qui est donnée aux Parisiens dans le budget participatif. En effet, cette première page du DP nous apprend beaucoup sur l'imaginaire de la « consommation » et de la place de client qui est laissée aux Parisiens. Que penser d'autre en effet, lorsque l'anaphore « je veux » est censée exprimer les vœux des

citoyens ? D'autant plus que l'emphase est mise sur le verbe « vouloir » puisque c'est le terme qui est mise en blanc dans un texte noir.

Ton pédagogique qui assène toujours les mêmes éléments de langage : on ne retrouve pas moins de quatre fois le calendrier du budget participatif par exemple + tjs les mêmes éléments, les mêmes petits personnages.

Le relationnel comme solution à la crise de la démocratie

- La crise de la démocratie est ici sous-entendue avec par la phrase suivante : « Anne Hidalgo a fait de la participation des Parisiens à l'élaboration des projets de la municipalité une priorité de son mandat, faisant le constat de la nécessité de renouveler le lien entre élus et citoyens et de s'appuyer sur la connaissance qu'ont les Parisiens de leur ville. » La Mairie de Paris analyse la crise de la démocratie comme une rupture du lien entre les Parisiens et l'administration, ce qui peut expliquer pour la relation avec les Parisiens semble si importante et est tant mise en avant. En outre, Pauline Véron met ici en avant un élément que nous avons peu analysé pour l'instant et qui est la valorisation d'un « savoir citoyen » qu'il faudrait valoriser. Cela correspond au fait que les Parisiens qui vivent leur ville au quotidien en ont une bonne connaissance et il peut être intéressant de les laisser s'exprimer pour faire remonter des problèmes dont l'administration n'a pas forcément conscience. Il s'agit en fait presque d'une « mise au travail du consommateur », si tant est qu'il ne s'agit bien sûr pas d'un service comme les autres puisqu'il s'agit du service public. Mais nous pouvons remarquer cette tendance à déléguer une partie des tâches aux administrés.
- La co-construction des projets est une nouvelle étape mise en avant notamment dans l'édito de Pauline Véron. La co-construction est un élément important de notre analyse car il permet de sortir de l'imaginaire de l'horizontalité et du partage qui n'avait lieu que sur le site internet. Avec cette nouvelle étape, on comprend que la Mairie de Paris met en accord ses imaginaires avec le fonctionnement du budget participatif dans un dispositif qui évolue chaque année et qui s'améliore au fil des éditions. Dans le terme de « co-construction » on voit vraiment le lien entre les différents acteurs qui s'associent pour construire quelque chose de commun. Cette étape de co-construction passe par des réunions (appelées « ateliers ») dans lesquelles les individus se retrouvent et échangent, construisent un projet commun.

Imaginaire de l'instantanéité, de la médiation, de l'authenticité

L'utilisation de références aux codes des réseaux sociaux nous informe sur la volonté de la Mairie de marier l'imaginaire du participatif et celui du web comme nécessairement immédiat et relationnel. En effet, phrases mises en avant sont entre guillemets et sont donc attribuées symboliquement aux Parisiens : la Mairie de Paris prend la parole pour les Parisiens en mettant en avant l'idée contraire que ce sont eux qui expriment leur volonté. On voit donc très bien la manière dont les paroles des citoyens forment un imaginaire, celui de l'oralité qui est donnée à voir par les signes graphiques de la citation, comme si la Mairie n'avait pas touché ces termes, les avait simplement retranscrits sur le papier pour les donner directement aux journalistes. La médiation (puisque les guillemets indiquent forcément une reprise dans un autre contexte, donc l'idée de médiation est forte) est donc associée à l'authenticité puisque les guillemets indiquent également qu'il y a une extraction du milieu naturel, comme si cela ne dénaturait pas l'objet ainsi arraché à son milieu. Ce que nous pouvons également remarquer avec force est la manière dont cette parole, censément authentique, est normée. L'utilisation d'une anaphore et d'une construction commune amène à penser le langage ici comme un canevas dont les Parisiens ne peuvent s'emparer et faire sien mais dont ils doivent s'accomoder. Cette illustration nous paraît donc être une métaphore assez juste du fonctionnement du budget participatif : les règles (représentées par la construction de la phrase qui ne change pas) du budget participatif sont fixes et les Parisiens peuvent uniquement changer quelques éléments à l'intérieur de ce canevas. En outre, l'élément qui donne son sens à la phrase, le groupe verbal, est celui qui fait l'anaphore. Le sens principal, que nous pouvons donc ici comprendre comme le fonctionnement principal du budget participatif ne peut pas du tout évoluer, et, sous couvert d'authenticité et de propos venant des Parisiens, est l'incarnation parfaite des volontés de la municipalité.

Par ailleurs, et de manière plus évidente, la Mairie mobilise des codes des réseaux sociaux qui sont censés être immédiats (dans les deux sens du terme, à la fois temporel et sans médiation) et représenter

le plus justement les émotions (avec l'usage d'émoticônes). La Mairie mobilise donc l'imaginaire du web, qui est censé être parfaitement collaboratif et donc parfaitement aller de pair avec une politique de participation, où la décision est accessible au plus grand nombre et dans laquelle les projets se montent en commun.

La référence à Twitter est là aussi assez visible avec le dessin d'une petite bannière sur lequel figure un hashtag, censé être un mot de ralliement, un mot-clé. Le hashtag est « notre budget » : le pronom possessif crée un lien entre les Parisiens et la municipalité. Même si ce hashtag a été initié par la Mairie, tous les acteurs qui l'utilisent s'y rallient. En outre, remarquons ici qu'il n'y a pas le terme de « participatif » : le budget participatif devient donc le budget commun, la participation s'efface au profit de la communauté. De manière détournée, la Mairie affirme donc que le reste du budget (qui n'est pas participatif) n'appartient pas aux Parisiens...

Enfin, l'utilisation du « + » entraîne un rapport numérique au dispositif qui vient augmenter l'expérience et la ville.

L'imaginaire du numérique est d'ailleurs très présent dans la suite du document, sur les pages 6 et 7 qui sont la représentation d'un flyer distribué notamment sur le site internet du budget participatif.

Environnement numérique → imaginaire de la république numérique, relations interpersonnelles et hybridation écrit/oral et technologie/interpersonnel : les deux s'enchaînent en ayant pour lien l'ampoule, qui signifie que l'on se rassemble autour du projet, ce qui fait presque penser à un management « en mode projet ».

La place du corps par rapport au numérique est là aussi importante. Sur les autres supports, les Parisiens sont souvent représentés par des mains. Symbole du lien, de l'attachement, représenter la main n'est pas anodin et traduit la volonté de la Mairie de ne pas représenter les Parisiens dans leur individualité mais par la partie du corps qui peut les relier. Dans ce document, la main représentée est celle d'un ordinateur (lorsque l'on clique sur un lien). Cette main numérique montre la place du Parisien dans l'espace numérique : le Parisien n'est pas absent de cet espace numérique mais sa présence corporelle doit nécessairement passer par le dispositif qui, en quelques sortes, transforme le corps mais garde sa présence. La main numérique montre aussi l'influence que peut avoir le Parisien sur le dispositif, puisque la main, dans une utilisation traditionnelle de l'ordinateur, suit les volontés de l'utilisateur. Cependant, on ne peut ici s'empêcher de penser à tout ce que l'on abandonne à la machine : la place du Parisien est toujours symboliquement présente, mais celui-ci est dépossédé de son expression corporelle (mains, voix, écriture...) qui sont laissées au dispositif technique.

Les jeux de pouvoir

Imaginaire du kit

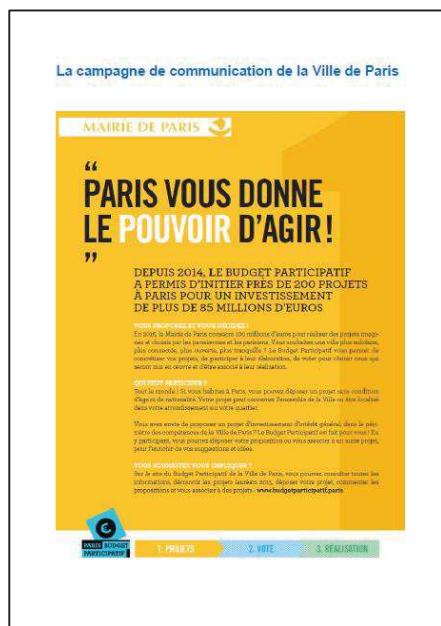
Nous sommes ici dans la première phase qui est la phase « projets », comme l'indique le petit schéma en dessous de l'image. Les trois phases principales du budget participatif sont donc la phase de dépôt des projets, la phase de vote ainsi que la réalisation. La « mise en kit » est d'ailleurs accentuée par l'utilisation de chiffres pour les trois étapes. L'utilisation de ce schéma rappelle nos analyses précédentes sur la mise en kit et le découpage en étapes du budget participatif. Une mise en kit qui simplifie et donne un rôle pédagogique à la Mairie. En outre, il est bien indiqué que nous sommes ici dans la première phase (et qu'il y en aura donc deux autres). Cela se voit à la présence du chiffre 1 en bas à droite du cadre ainsi que par la mise en valeur de l'étape « projet » qui est en jaune plein alors que les deux autres étapes sont hachurées.

L'imaginaire du kit est également très présent dans le calendrier du budget participatif, présenté en page 5. Nous retrouvons ici une somme assez importante d'éléments que nous avons déjà soulignés : la scansion en étape, l'arrivée vers un résultat quoi qu'il advienne, la critique du terme de « projet » dont nous voyons ici qu'elle est vraiment au centre puisque le terme est utilisé à toutes les phases du calendrier : il n'y a donc aucune distinction qui est faite entre le projet à l'état initial et lorsque celui-ci a été élaboré conjointement par différents acteurs et voté. La couleur de fond des étapes renforce encore cette impression puisque la première case et la dernière ont le même jaune en fond. Ce qui évolue en revanche, c'est la manière dont ce projet est représenté : sous forme d'ampoule dans la première case, sous forme d'une ampoule représentée et analysée avec des signes indiquant une approbation, un refus

ou une incompréhension dans la seconde case. On peut imaginer que ces signes symbolisent l'évolution du projet et représentent la traduction écrite d'un accord, d'un désaccord ou de questionnements. Par ailleurs, dans un second temps, quand le projet est représenté sur un ordinateur, sa forme change et il ne prend plus la forme d'une ampoule. Il est important de noter que ce n'est pas le cas sur toutes les représentations du calendrier du dispositif (pages 6 et 7 par exemple, les projets sont toujours représentés par des ampoules. Ce qu'il faut noter donc, c'est la présence d'un intermédiaire technique, la plateforme, représenté par l'ordinateur, qui laisse à penser qu'il s'agit d'un dispositif « high tech », moderne, qui se sert des technologies contemporaines, loin de tout l'imaginaire poussiéreux de l'administration. Le dossier de presse donne des éléments d'information aux journalistes, éléments qui pourront être repris dans les différents médias, et qui circuleront donc dans l'espace public : ces éléments graphiques sont donc essentiels à analyser car leur influence sera décuplée par la reprise dans la presse.

Page 8, nous pouvons remarquer que la logique de la dissection est appliquée sur les projets mêmes où, dans un souci de pédagogie, le détail du coût d'un projet est décomposé. Nous voyons donc cette logique du kit et de la décomposition dans un bu pédagogique appliquée aux projets eux-mêmes.

Les jeux de pouvoir : rhétorique de l'inversion des pouvoirs
 « Paris vous donne le pouvoir d'agir »



La représentation d'un autre flyer de la campagne de communication (p. 15 et 16, cf. illustrations ci-dessus) où la municipalité réutilise les guillemets et met en valeur le terme de « pouvoir ». La phrase est adressée directement aux Parisiens (dans notre cas, par le biais de la presse) comme le montre l'utilisation du pronom personnel « vous ». La phrase est exclamative et emphatique, le mot qui est mis en avant est le terme de « pouvoir ». On voit ici l'imaginaire de l'inversion des pouvoirs : Paris est personnifiée et prend la figure d'un « directeur » ou de quelqu'un qui a le pouvoir et donner du pouvoir. Il ne s'agit cependant pas de n'importe quel pouvoir mais du pouvoir « d'agir », et avec le pouvoir vient la responsabilité. Même si l'accent est mis sur le pouvoir de manière absolue, celui-ci est immédiatement restreint car il ne s'agit que du pouvoir d'agir. Nous voyons donc ici que le budget participatif a, au cœur de son fonctionnement, un jeu de pouvoir puisque la Mairie, qui, par une métonymie, devient l'ensemble de Paris, délègue du pouvoir, en donne. Là encore, comme sur la représentation de l'autre flyer sur lequel est écrit « à vous d'agir », l'injonction est à l'action : les Parisiens doivent se saisir de cette opportunité qui leur est offerte.

Les deux actions principales qui sont possible sont celles de la proposition et de la décision : on voit écrit (p.15) sur le flyer, le titre d'un paragraphe : « vous proposez et vous décidez ! » et il s'agit également de la phrase d'accroche du premier flyer représenté (p. 6) : « c'est vous qui proposez, c'est vous qui décidez ! » Les actions possibles des Parisiens sont donc bien limitées, puisque, comme nous l'avons déjà souligné, ils ne peuvent que se conformer aux actions qui ont déjà été décidées pour eux en amont. Nous avons cependant ici une rhétorique de l'inversion des pouvoir puisque proposer et décider sont communément des actions réservées aux élus. De même, page 6, la présentation du budget participatif est distinguée en trois étapes : « vous proposez vos idées, vos envies », « vous choisissez les projets » puis « la Mairie les réalise ». Nous voyons donc ici que la Mairie se met au service des citoyens, elle exécute ce que les concitoyens lui demandent.

Le discours de preuve

Quelques exemples de projets chiffrés

- Modernisation d'un bain douche : 1 M€
- Parcours de découverte scientifique dans l'espace public : 800 000 €
- Ouverture d'une bagagerie : 100 000 €
- Espace de co-working : 150 000 €
- Application de téléphonie mobile : 200 000 €
- Installation d'un auvent dans une école : 80 000 à 150 000 €
- Fourniture et installation d'un city-stade : 120 000 €
- Fresque murale : 15 000 €
- Installation d'une borne Wifi : 2 300 €
- Fourniture et pose d'agrès de fitness : 1 800 €
- Installation d'un banc : 500 à 1 000 €

Décomposition d'un projet

**EXEMPLE DE DÉCOMPOSITION
DU COÛT D'UN PROJET**

40 % pour le creusement du trou (étude de sol, déplacement de réseaux électriques ou téléphoniques, etc.)

12 % de frais de plantation

Plantation d'un arbre

8 % de coût de la plante

40 % pour l'aménagement une fois l'arbre planté (grille, petit muret cimenté, etc.)

#NOTREBUDGET

Le discours de preuve, là encore, passe par l'accumulation de chiffres et la rédaction d'un « bilan de l'édition 2015 ». Une liste des projets lauréat, de leur coût et du nombre de votes qui l'on fait élire montre tant la réussite du budget participatif (par la monstration de la participation) qu'un fonctionnement internet : la Mairie met ici en avant la transparence du fonctionnement. Elle fait également cela lorsqu'elle met en récit le fonctionnement et les différentes étapes du budget participatif 2015 : l'exactitude apparente des faits, avec notamment de nombreuses indication temporelles (du 15 janvier au 15 mars 2015, au printemps, le samedi 5 septembre...) indique l'ancrage temporel du budget participatif ainsi que sa rigueur : sont narrées et justifiées les différentes étapes. L'utilisation de tant de chiffres et de sommes (notamment page 8, cf. illustration ci-dessus) induisent un rapport gestionnaire à la ville, qui est analysé au prisme du coût des projets pour la société et de l'utilisation des fonds publics. Néanmoins, cet aspect n'est pas mis en avant tant que ça : certes, de nombreuses sommes sont données à lire, mais il n'y a pas de rapport de culpabilisation par rapport aux dépenses publiques comme cela peut être le cas dans le discours politique actuel (réduction des dépenses publiques). L'argent est plutôt montré comme une réelle opportunité.

L'injonction à l'action

L'utilisation de nombreux pronoms personnel ou possessifs de la deuxième personne du pluriel (« à vous d'agir », « vous proposez ; vous décidez »...) ainsi que l'utilisation de nombreux impératifs agissent comme une injonction à l'action de la part de la Mairie et incitent les Parisiens à l'action : c'est en agissant qu'on devient véritablement Parisien.

Rapport au territoire

Sur la page de garde, le rapport au territoire est ici assez discret. Cependant, on peut d'ores et déjà remarquer que les différentes échelles auxquelles le citoyen peut s'identifier et agir sont mentionnées et mise en valeur par l'anaphore (dans une structure qui ne change pas, ce qui bouge est mis en valeur) : la ville, la rue ou le quartier sont les trois échelles d'action, et donc les trois manières d'appréhender le territoire. Cela nous informe d'ailleurs sur une vigilance méthodologique qu'il nous faudra conserver tout au long de notre étude : nous devons être attentive à ne pas aplanir les différences d'appréhension du territoire, entre échelle ultra-locale et échelle municipale. Ces différences peuvent d'ailleurs avoir une influence sur la stratégie des acteurs pour promouvoir leurs projets. Si ceux-ci sont situés très localement et ne concernent qu'un petit nombre de personnes, il pourra être plus difficile d'intéresser un assez grand nombre de gens pour faire élire le projet.

Budget Participatif 2016 : une participation en forte hausse et 219 projets lauréats

La Maire de Paris et Pauline Véron, adjointe chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne, ont dévoilé ce matin les résultats du Budget Participatif Parisien 2016. Du 16 septembre au 02 octobre, les Parisiennes et les Parisiens ont pu sélectionner parmi les 587 projets d'arrondissement et 37 projets parisiens qui étaient soumis au vote leurs projets préférés.

Cette troisième édition du Budget Participatif 2016 est marquée par une participation record : **92 809 Parisiennes et Parisiens (chiffre en hausse de 39% par rapport à 2015, et de 135% par rapport à 2014)** ont participé à cette nouvelle édition et ont fait entendre leur voix. Une des nouveautés cette année était le budget participatif des écoles et collèges : **83% des écoles élémentaires** ont été volontaires pour ce processus de participation citoyenne. Ce sont donc près de 66 155 petits Parisiens qui ont voté, souvent pour la première fois.

Cette participation record est le fruit de la belle mobilisation des porteurs de projets et de la présence accrue des équipes de la Ville et notamment des ambassadeurs du budget participatif sur le terrain. En effet, les votes physiques ont fait un bond de **87%** par rapport à l'édition 2015.

219 projets, aux thématiques très diverses, ont été choisis par les Parisiens dont 209 projets d'arrondissements et 11 projets pour tout Paris, pour un budget global de 94 407 207 €. Dans les écoles, où les enfants avaient le choix entre 4 grands thèmes (une école + connectée, + durable, + sportive et + belle), le thème « une école plus connectée » est arrivé largement en tête, remportant 57% des suffrages, devant « une école plus belle » (18%), une école plus sportive (16%) et une école plus durable (16%).

Autre nouveauté cette année : la volonté de mettre en valeur les quartiers populaires dans la mobilisation, les projets et le vote. 30 M€ du budget global de l'édition 2016 leur ont été dédiés. Ainsi, 58 projets lauréats sont issus des quartiers populaires (7 parisiens, 51 en arrondissement), soit 27% des projets lauréats.

Les 11 projets parisiens arrivés en tête, dont la mise en œuvre sera lancée dès 2017, concernent la solidarité, la végétalisation de Paris ou encore la propreté de la Ville. La liste est la suivante :

1. Des abris pour les personnes sans Domicile fixe
2. Paris plus propre : + de toilettes et + de technologie au service de la propreté

3. Alimentation : du gaspillage au partage
4. + de nature en ville
5. Réinventons nos places des quartiers populaires !
6. + de végétal dans les quartiers populaires
7. + de commerces dans les quartiers populaires
8. Des quartiers populaires à énergie positive
9. Des espaces de travail publics
10. Des boîtes à jouer et des ludothèques dans les écoles des quartiers populaires
11. Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !

Tous les résultats du Budget Participatif Parisien 2016 sont à retrouver sur :
<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Une étude de l'APUR, intitulée « À quoi rêve les Parisiens ? » et analysant les 5 114 projets proposés par les Parisien-ne-s pour l'édition 2015 du budget participatif a été publiée aujourd'hui. Les préoccupations et aspirations des Parisien-ne-s ont été examinées à partir des propositions qu'ils ont soumises au vote. Cette étude relève notamment un intérêt majeur des Parisien-ne-s pour des thèmes relevant de la solidarité et de l'intérêt général.

Elle est à retrouver à l'adresse suivante : <http://www.apur.org/etude/budget-participatif-quoi-revent-parisiens-analyse-projets-soumis-2015>

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Document n°10 : Communiqué de presse « Budget participatif 2016 : une participation en forte hausse et 219 projets lauréats »

La situation d'énonciation

Ce document est un communiqué de presse édité à l'occasion des résultats du budget participatif. Il s'agit donc ici à la fois d'un dévoilement des résultats et d'un bilan de l'édition qui se termine par le vote. Nous verrons donc ici la prégnance de ces deux imaginaires : imaginaire de l'efficacité par le biais d'un discours de preuve et imaginaire du vote comme élément de décision.

La crise et le rapport à la démocratie : l'imaginaire du vote

La phase de vote est très valorisée alors qu'il s'agit d'un geste propre à la démocratie représentative. L'utilisation de l'expression « faire entendre leur voix » fait d'ailleurs directement référence aux voix des suffrages exprimés, des termes propres au vocabulaire de la démocratie représentative, alors même qu'on cherche ici à se construire contre elle pour en pallier les défauts.

Néanmoins, le vote a une forte connotation concernant la décision : en démocratie représentative, il est l'un des moments phares (voire le seul) où un peuple peut exprimer son avis. Il n'est d'ailleurs pas anodin que le référendum soit utilisé dans des situations symboliques fortes, comme lorsque le Général de Gaulle met en place un référendum pour une question sur la régionalisation, et que ce référendum soit analysé comme une adhésion ou un rejet à son propos. La Mairie de Paris récupère donc la symbolique propre au vote, une étape qui est d'ailleurs mise en valeur sur les schémas explicatifs du budget participatif puisque la phase de vote est représentée avec la même taille que les autres phases (dépôt des projets, réalisation), alors même qu'elle ne dure que deux semaines.

Notons d'ailleurs que l'historien Pierre Rosanvallon met en parallèle l'ouverture du suffrage universel et la création du citoyen dans *Le sacre du citoyen* : citoyenneté et droit de vote sont d'ailleurs indissolublement liés et permettent aux jeunes Parisiens autant qu'aux Parisiens qui ne sont pas Français le droit de voter est un geste politique fort, qui les inclut pleinement dans la citoyenneté et donc est une reconnaissance de leur intégration à une communauté.

Les jeux de pouvoir : mobilisation populaire et présence du corps sans médiation

Ce communiqué de presse fait la part belle à l'imaginaire de la vague de soutien populaire. Les termes utilisés ne trompent pas : « Parisiennes et Parisiens (...) ont participé à cette nouvelle édition et ont fait entendre leur voix » ; « belle mobilisation » ; « participation record »... sont des termes employés pour évoquer les participations aux scrutins mais également les participations aux manifestations. Arrêtons-nous un instant sur l'expression « faire entendre leur voix » : par l'utilisation de ces termes, la Mairie neutralise l'épaisseur du dispositif technique : l'imaginaire corporel est ici très fort puisque la voix fait directement référence à l'organe vocal, comme si les Parisiens pouvaient participer corporellement au vote sans médiation. La participation corporelle est certes existante (par le biais des votes dans la rue, mais également lorsque l'on vote sur internet, où le corps est nécessaire pour voir les projets, y réfléchir, cliquer pour les choisir, etc.) mais nous avons ici affaire à un imaginaire de la démediation.

Le discours de preuve : un champ lexical du suffrage représentatif

Le discours de preuve est ici très important car il s'agit d'un bilan de l'édition 2016 du budget participatif : c'est donc le moment idéal pour donner à voir la participation en la prouvant par des chiffres. L'utilisation de chiffres et notamment d'évolutions en pourcentage par rapport aux années précédentes donnent un aspect scientifique et prouvent la réussite du budget participatif. Outre cet aspect, la Mairie évoque à deux reprises une « participation record » comme on pourrait décrire le résultat d'un suffrage après des élections. On n'évoque pas ici l'abstention puisque le budget participatif n'est pas encore institutionnalisé. Néanmoins, on sent ici la proximité avec une élection « traditionnelle » : en effet, les termes employés pourraient appartenir au même champ lexical : « belle mobilisation », « ont dévoilé ce matin les résultats », « soumis au vote », « 57% des suffrages ».

L'injonction à l'action

Il n'y a ici pas trop d'injonction à l'action car il s'agit davantage d'un bilan de l'édition passée. La seule action qui est proposée aux journalistes est d'aller consulter le site internet ainsi qu'une étude analysant les projets proposés par les Parisiens.

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire est assez limité. Outre la présence de quartiers populaires, qui nous avons déjà évoqué plus haut, la Mairie met en avant la « présence accrue des équipes de la Ville et notamment des ambassadeurs du budget participatif sur le terrain » qui aurait été décisive dans la hausse du nombre de votant. Nous voyons ici que le budget participatif déborde la plateforme numérique : le lien au territoire physique est essentiel pour institutionnaliser le budget participatif. Nous pouvons donc analyser l'idée que le territoire est un espace essentiel du budget participatif, qui permet de toucher davantage de Parisiens, notamment dans des quartiers habituellement éloignés de la vie politique.



Edito de Pauline Véron,

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi

Le budget Participatif le plus important du monde

Cette année, 158 964 Parisiennes et Parisiens ont voté dans le cadre du Budget Participatif, et décidé ainsi de l'attribution de 100 millions d'euros dont 10 millions d'euros pour les écoles et les collèges et 30 millions d'euros pour les quartiers populaires.

Le vote pour les projets d'arrondissement et pour les projets « tout Paris » poursuit sa progression : après les 40 000 votants de 2014 et les 67 000 votants de 2015, ce sont près de 93 000 Parisiens, soit une hausse de 40%, qui ont voté entre le 16 septembre et le 2 octobre. Cette croissance continue est une preuve supplémentaire de l'appropriation de cette innovation démocratique par les Parisiens.

Nous avons à cœur de faire du budget participatif un outil inclusif, et nous pouvons nous réjouir de l'importante mobilisation des quartiers populaires d'une part, et des jeunes d'autre part.

Je tiens à féliciter les porteurs de projets pour leur enthousiasme et leur dynamisme : vidéos, affiches, flyers, publications sur les réseaux sociaux ont façonné le quotidien des Parisiens pendant ces 17 jours de vote. Cette mobilisation a largement contribué au succès du vote et a permis de faire vivre ce temps démocratique majeur pour Paris.

Après des mois consacrés à l'élaboration des projets, à leur examen technique, puis à la campagne de mobilisation, les urnes ont donc parlé : 219 projets ont été retenus suite au vote, dont 58 qui concernent les quartiers populaires de Paris. En plaçant en tête des votes des projets en faveur de la solidarité et du développement durable, les Parisiens confirment leur souhait de faire de Paris une ville certes puissante mais aussi bienveillante.

Nouveauté de 2016, le budget participatif des écoles et des collèges a également rencontré un franc succès : 83% des écoles élémentaires ont pris part au dispositif, et 66 155 enfants ont participé directement au vote entre mai et juin 2016. Le thème « une école plus connectée » est arrivé largement en tête, remportant 57% des suffrages, devant « une école plus belle » (18%), une école plus sportive (16%) et une école plus durable (16%).

L'augmentation de la participation, le dynamisme des porteurs de projets et la qualité des projets lauréats sont un encouragement à associer encore plus les Parisiens à la co-élaboration des politiques publiques.

Rendez-vous dès janvier prochain pour le dépôt des projets du Budget participatif 2017 !

POUR LES PROJETS D'ARRONDISSEMENT
65 MILLIONS €

POUR LES PROJETS PARISIENS
30 MILLIONS €

+10 MILLIONS € POUR
LES ÉCOLES PARISIENNES



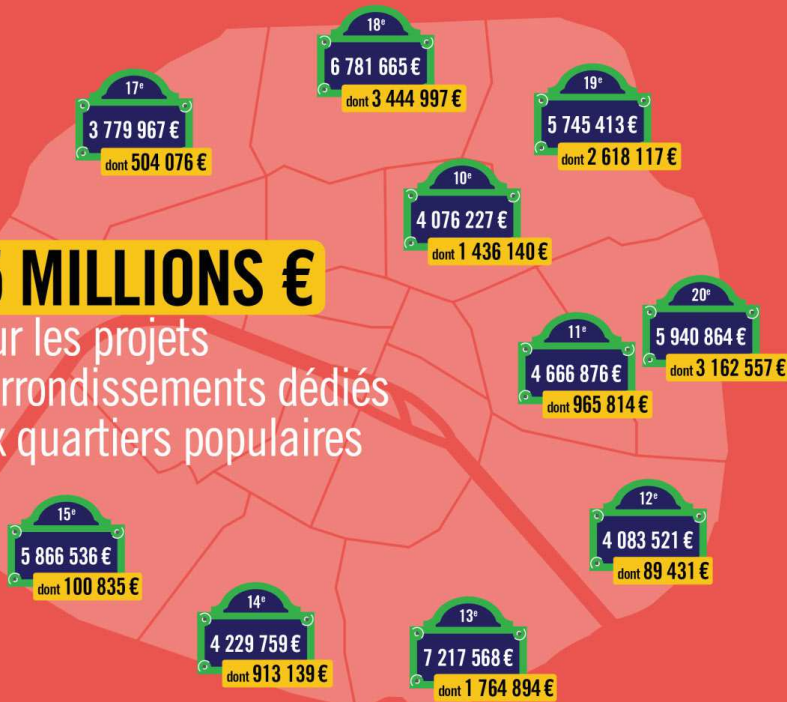
15 MILLIONS €

pour les projets
d'arrondissements dédiés
aux quartiers populaires

+

15 MILLIONS €

pour les projets
parisiens dédiés aux
quartiers populaires



BUDGET PARTICIPATIF

DES IDÉES AUX PROJETS



24%

d'envergure parisienne

76%

localisées dans les arrondissements

1^{ER} FILTRE D'ANALYSE PAR LA VILLE

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Hors compétence de la ville



Intérêt général



Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



= 2 246 PROJETS RESTANTS : 11% d'envergure parisienne
81% localisés dans les arrondissements

2^E FILTRE D'ANALYSE PAR LA VILLE : FAISABILITÉ TECHNIQUE

3 SITUATIONS

① VALIDÉ techniquement



② VALIDÉS techniquement et regroupés



REFUSÉ ③ techniquement



= 178 PROJETS PARISIENS / 1 224 PROJETS ARRONDISSEMENT

QUELS PROJETS SOUMIS AU VOTE ?



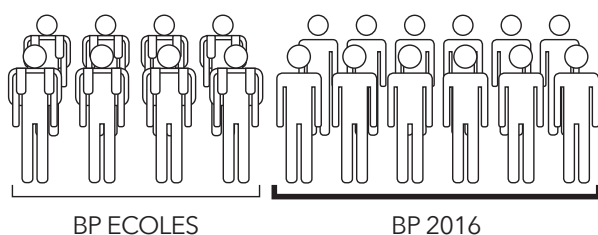
21 COMMISSIONS CONSULTATIVES DE SÉLECTION :
Par arrondissement + Paris

AU FINAL :
37 PROJETS PARISIENS / 587 PROJETS ARRONDISSEMENT
SOUMIS AU VOTE DU 16 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

LA PARTICIPATION EN 2016



PARTICIPATION GLOBALE :



158 964 VOTES

SOIT 2 FOIS PLUS QUE LE BUDGET PARTICIPATIF DE NEW-YORK

COMPARAISON PAR RAPPORT À 2015

+ 39%

DONT **45 151 VOTES NUMÉRIQUES**

DONT **34%**
DE MOINS DE 30 ANS

ET **47 658 VOTES PAPIERS**

SOIT **87 % de + qu'en 2015**

PARTICIPATION DANS LES ARRONDISSEMENTS



TOP 3

DES ARRONDISSEMENTS
AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE DE VOTANTS



9148
VOTES

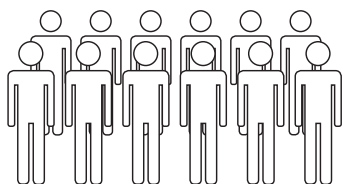


8001
VOTES



7901
VOTES

PARTICIPATION DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

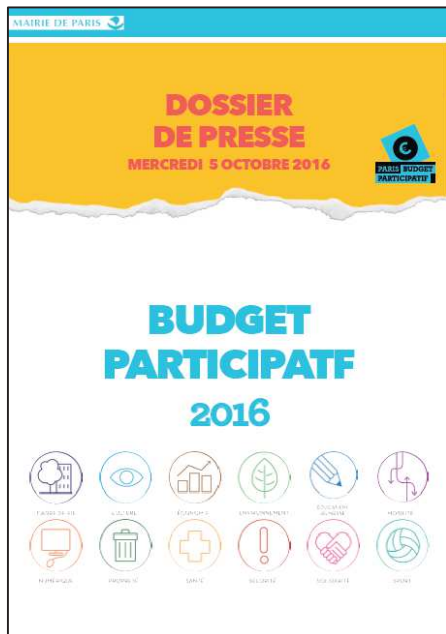


13 157 VOTANTS HABITENT DES
QUARTIERS POPULAIRES

**+ de 50% DES VOTANTS
NUMÉRIQUES ONT
VOTÉ POUR UN PROJET DES
QUARTIERS POPULAIRES**

Document n°11 : dossier de presse « budget participatif 2016 », mercredi 5 octobre

Dossier de presse accessible ici : <https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/10/Budget-Participatif-2016.pdf>



Situation d'énonciation

Ce dossier de presse est énoncé sous la houlette la Mairie de Paris, le 5 octobre 2016, soit, à la fin de la période de vote et au moment du dévoilement des résultats, même si la thématique du dossier de presse n'est pas indiquée sur la première page : le lecteur sait seulement qu'il s'agit du « budget participatif 2016 ». La présence de pictogrammes représentant les différentes thématiques sur la page de garde pourrait signifier la variété des sujets traités par le budget participatif et donc son inscription dans de nombreux domaines de la vie de la ville.

Le dossier de presse est divisé en quatre parties. Une première est l'édito de Pauline Véron, l'adjointe chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne notamment. Cet éditto a une vocation politique : il s'agit de donner un avis sur une situation, et ainsi de donner une approche très fortement politique au projet. La seconde partie revient sur l'édition 2016 du budget participatif, cette partie donne des chiffres clés et est principalement constituée d'infographies sur l'édition 2016. La troisième partie traite plus précisément de la participation lors de l'édition 2016 et met, là aussi en scène de nombreux infographies, chiffres et diagrammes. Enfin, le dossier de presse liste tous les projets lauréats et donne des chiffres sur les projets de 2016. Ce que nous pouvons souligner de prime abord est la forte présence de chiffres, qui vient consolider notre analyse de besoin de démonstration de la participation et de besoin de prouver l'efficacité et la réussite de ce dispositif.

Le relationnel

C'est ici Pauline Véron qui parle en tant qu'adjointe chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne. Elle fait donc valoir sa personnalité en utilisant le « je », qui marque l'individualité. Même si ce dossier de presse est destiné à des journalistes, les propos de Pauline Véron sont susceptibles d'être repris tels quels dans les journaux. L'élue est donc dans un rapport de reconnaissance envers les différents acteurs et en particulier les porteurs de projets : « je tiens à féliciter les porteurs de projets. » L'éditto de Pauline Véron se conclut aussi avec une prise de rendez-vous : « rendez-vous dès janvier prochain », qui établit donc un lien, qui se poursuit dans le futur.

La crise et le rapport à la démocratie

L'expression employée par Pauline Véron : « faire du budget participatif un outil inclusif » montre le projet politique derrière la liberté des Parisiens : outre le projet global qui est en soi un projet politique, la mise en place de règles spécifiques est un signe des orientations politiques que prend le budget, avec une valorisation des quartiers populaires et des écoles en 2016. En effet, dans la vie publique, l'orientation politique se traduit par des dotations : en donnant de l'argent à des catégories spécifiques de populations dans le cadre du budget participatif, la Mairie de Paris prend un engagement politique fort.

L'enjeu politique du budget participatif est énoncé à la fin de l'édito de Pauline Véron, il s'agit de la « co-élaboration des politiques publiques ». Le préfixe « co- » est également utilisé dans le terme de « co-construction » et montre cet imaginaire de la construction en commun, qui serait meilleure car reposant sur la mise en place d'interactions entre des acteurs afin que ceux-ci parviennent à un consensus à partir de points de vues divergents. L'utilisation de nombreuses reprises de ce terme montre la force de l'imaginaire de l'interaction, qui serait le paradigme de fonctionnement du budget participatif : tout doit se faire ensemble, en commun, la prise de décision des politiques publiques mais également la construction de celles-ci.

Les jeux de pouvoir

L'expression « les urnes ont parlé » dans l'édito de Pauline Véron, est une prosopopée qui fait de la phase de vote et de scrutin un pan très important du cycle du budget participatif, puisque l'objet emblématique du vote est personnifié, il acquiert un statut d'être humain et est donc un acteur central.

Le discours de preuve et l'imaginaire du kit

L'édito de Pauline Véron commence par une suite de chiffres : « 158 954 Parisiennes et Parisiens », « 100 millions d'euros », « 10 millions d'euros », « 30 millions d'euros », « une hausse de 40% »... montrant l'importance d'un décompte et d'une mise en récit de ces chiffres qui sont sans cesse répétés dans tous les documents que nous avons analysés.

Le discours de preuve est très présent dans ce dossier de presse, ce qui semble assez logique puisqu'il s'agit aussi de faire un bilan sur l'édition 2016, et donc de montrer la réussite du projet. L'utilisation massive d'infographies montre la volonté de démontrer par les chiffres, tout en gardant un ton pédagogique, voire ludique. Les infographies donnent à voir l'information par le prisme des chiffres.

Outre l'utilisation massive de chiffres pour prouver et scientificiser le fonctionnement du budget participatif, la logique du kit fonctionne encore ici, notamment page 5 où le fonctionnement détaillé du budget participatif passe par de petites infographies qui sont reliées entre elles par des flèches, indiquant la progression dans le temps. Dans cette infographie, le résultat lui-même est indiqué, ce qui renforce notre analyse du budget participatif comme participation en kit, produisant nécessairement un résultat : il s'agit du nombre de projets soumis au vote et ensuite, ceux qui ont été élus (ce qui fait l'objet de ce dossier de presse).

La première étape est celle du dépôt des projets qui se fait nécessairement sur le site internet du budget participatif. On voit donc la naturalisation de la technologie qui n'est pas montrée comme déformant les projets, et pour cause, on évince de cette infographie « l'avant » qui pourrait être les idées des Parisiens. En élaguant cet avant, la Mairie l'ôte du champ de compétence du dispositif et naturalise en même temps l'utilisation de la plateforme, qui ne peut pas déformer les propos comme ils n'existent pas (dans l'infographie) auparavant. En outre, la plateforme est présentée comme un passage obligé, un peu comme un sésame puisque c'est par elle que le dispositif commence : les Parisiens entrent dans le dispositif par la plateforme. Il est intéressant de noter que l'adresse du site internet est fautive, il s'agit de l'ancien site internet qui a été utilisé pour les éditions 2014 et 2015 du budget participatif : idee.paris. Cependant, le titre de l'infographie est « des idées aux projets » et fait donc une distinction entre les deux. Il semblerait que les idées soient les propositions des Parisiens avant qu'elles ne passent la première barrière de sélection.

Les projets sont ensuite filtrés par deux fois, une première fois par la municipalité pour savoir s'ils entrent dans les critères posés par la Mairie (compétence de la Ville, budget d'investissement et intérêt général). La deuxième barrière est une étude technique. Ces deux filtres norment nécessairement plus ou moins les projets puisque ceux-ci doivent rentrer dans des cases. La manière dont le premier filtre est

représenté est intéressante à ce niveau car la sélection est représentée par des cases qui sont cochées, comme si le projet était disséqué ou passait une visite médicale... en tout cas, l'idée de mesure (par rapport à une norme donc) est très présente avec la petite échelle en fond.

Au cours de l'ensemble de cette sélection, le nombre de projets passe, en 2016, de 3158 « idées » à 624 projets soumis au vote en dernier lieu. Nous pouvons donc en conclure que le passage de l'idée au projet est un processus de sélection et de normalisation.

La partie sur la participation de ce dossier de presse est exclusivement constituée de chiffres et d'infographie, donnant à voir très fortement cet imaginaire du chiffre. Notons également que les projets lauréats « tout Paris » sont présentés par leurs thématique, leur titre, ils sont rangés par « ordre d'arrivée » c'est-à-dire que le projet qui a eu le plus de vote est présenté en premier. En faisant cela, on montre aussi l'importante participation des Parisiens à ce projet.

La monstration de la participation, ou plutôt de la co-construction est également présente dans la page de présentation des projets lauréats pour lesquels il est précisé sur la base de combien de projets regroupés ils ont été élus. On voit donc ici bien l'imaginaire de la co-construction à l'œuvre, et surtout, le besoin de montrer cette co-construction comme preuve du bon fonctionnement du budget participatif.

L'injonction à l'action

L'injonction à l'action n'est pas très présente car il s'agit ici davantage de tirer un bilan de l'édition passée. La seule incitation à l'action est présente dans l'édito de Pauline Véron qui donne rendez-vous en janvier 2017 pour le lancement de l'édition 2017 du budget participatif.

Le rapport au territoire

Le rapport au territoire, là encore, est abstrait et passe par des chiffres, qui sont les chiffres des sommes dédiées au budget participatif pour Paris et dans chaque arrondissement. Le mariage et la carte et des chiffres objective le rapport au territoire qui n'est raconté que par son budget et son appartenance à la ville de Paris (utilisation des plaques de rues typiques de Paris). En outre, le rapport au territoire dans les quartiers populaires est, d'une part différencié et discriminé comme nous l'avons souligné plus haut, mais également objectivé, ce qui n'était pas forcément le cas de manière si visible dans les précédents documents étudiés. Dans ce cas précis, une seconde carte marque les arrondissements qui ont des quartiers populaire et indique également la part du budget dédiée aux quartiers populaires dans les arrondissements en question. Le rapport au territoire ne passe en somme pas du tout par une mise en récit pittoresque mais par une mise en récit chiffrée, un arrondissement équivaut à son budget.

Lors de la présentation des projets lauréats « tout Paris » le rapport au territoire est aussi inscrit par des photos qui viennent illustrer et donner un peu d'âme à tous ces chiffres. Le rapport au territoire est également rendu concret entre le début et la fin du budget participatif puisque le lecteur voit l'incarnation en projets concrets des sommes qui sont présentées en début de dossier : on voit donc ici bien que le rapport au territoire est double par le budget participatif : d'une part, il s'agit d'un rapport chiffré, presque gestionnaire et d'autre part, il s'agit d'un rapport concret ; les chiffres se transforment en projets concrets.

Enfin, comme nous l'avons souligné précédemment, les quartiers populaires sont véritablement estampillés comme tels et les projets qui relèvent de ce budget spécifique sont également marqués comme tels. Nous pouvons donc conclure que les projets sont véritablement un moyen de représenter le quartier : on ne voit ici les quartiers qu'en fonction des projets qui ont cours sur son territoire.

Dans la suite du dossier de presse, que nous n'analyserons pas en profondeur, nous pouvons noter que cette logique de représentation du territoire est à l'œuvre. Cela se voit d'autant plus dans les arrondissements car les projets sont souvent précisément localisés et sont donc fortement reliés au territoire grâce à la toponymie.

Budget Participatif 2016 : Découvrez les projets soumis aux votes des Parisiens

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a lancé en janvier 2016 la 3e édition du Budget Participatif Parisien. Cette année encore, les Parisiennes et Parisiens se sont emparés de cet outil de démocratie locale en proposant près de 3.200 projets. 622 ont été sélectionnés après une étude technique et seront soumis au vote des Parisiens en septembre prochain. Découvrez-les !

La Maire de Paris dévoile aujourd'hui la liste des projets qui seront soumis au vote des Parisiens sur le site budgetparticipatif.paris. Cette année, Anne Hidalgo et ses deux adjointes, Pauline Véron et Colombe Brossel, ont choisi de mettre des moyens supplémentaires à destination des quartiers populaires.

Lancée le 19 janvier dernier par Pauline Véron, adjointe à la Maire chargée notamment de la démocratie locale et de la participation citoyenne, l'édition 2016 du Budget participatif a permis aux habitants de Paris, quel que soit leur âge ou leur nationalité, de proposer leurs idées à l'échelle d'un quartier, d'un ou plusieurs arrondissements ou de tout Paris. Cette édition accorde une attention particulière à l'inclusion de tous les Parisiens et à la réduction des inégalités. Ainsi, au moins 30% du budget, soit 30 millions d'euros, sont consacrés cette année aux projets des quartiers populaires.

Au total, près de 3.200 projets ont été déposés par les Parisiens cette année. Après analyse par les services de la Ville de Paris et regroupement des propositions par « thèmes », le nombre de projets soumis aux votes des Parisiens s'élève à 622 dont 37 au niveau parisien et 585 au niveau des arrondissements ; 146 projets concernent les quartiers populaires de Paris, soit près d'un projet sur 4. Durant ces 4 mois, les porteurs de projets ont été invités à participer à de nombreux ateliers de co-construction afin de rassembler, regrouper et affiner leurs projets.

Les projets qui seront soumis au vote des Parisiens comportent des thématiques variées telles que le sport (la baignade au bord de la Seine), la solidarité (mise en place d'abris pour les personnes sans domicile), la vie associative ou encore la jeunesse (des espaces de travail pour les étudiants et demandeurs d'emploi dans les quartiers populaires).

Les Parisiens peuvent d'ores et déjà constituer leur panier de projets favoris et les partager sur les réseaux sociaux. Un kit de communication est mis à disposition des Parisiennes et Parisiens

sur la plateforme budgetparticipatif.paris afin de permettre à chacun de faire campagne pour le projet de son choix.

Le prochain rendez-vous du budget participatif 2016 est le 10 septembre lors d'une grande agora citoyenne organisée sur la Place de la bataille de Stalingrad (19e). Le vote se déroulera du 16 septembre au 2 octobre 2016, sur internet ainsi que dans les nombreuses urnes qui seront disposées dans la Ville.

[> Découvrez les 622 projets qui seront soumis au vote au lien suivant.](#)

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

Document n° 12 : communiqué de presse du 13 juillet 2016 « Budget participatif 2016 : Découvrez les projets soumis aux votes des Parisiens »

La situation d'énonciation

Il s'agit d'un communiqué de presse de la Mairie de Paris édité à l'occasion du dévoilement des projets qui pourront être soumis au vote des Parisiens dans le cadre du budget participatif. Nous remarquons d'emblée que la Mairie fait de chacune des étapes importante un événement. On le voit au titre du communiqué « découvrez les projets soumis aux votes des Parisiens ». Après avoir « lancé » le budget participatif, la Mairie « dévoile » les projets qui seront soumis au vote et c'est une occasion de « découverte » pour les différents publics : nous sommes ici dans le registre de la promotion et de l'enchantement.

La crise et la réponse à la crise

Le budget participatif est présenté comme un « outil de démocratie locale », ce qui amène à penser qu'il fait partie d'une politique plus large et à une vocation bien spécifique (puisque c'est un outil) : le budget participatif est donc là pour résoudre un problème, qu'est cela de la rupture entre l'administration et les Parisiens.

Les jeux de pouvoir

Le budget participatif, malgré la manière dont la liberté des Parisiens est présentée, suit en fait une véritable ligne politique : ouverture à tous les publics (« quel que soit leur âge ou leur nationalité », « inclusion de tous les Parisiens ») et « réduction des inégalités ».

Le discours de preuve // l'imaginaire de l'efficacité, du résultat et du kit

« Cette année encore, les Parisiennes et les Parisiens se sont emparés de cet outil de démocratie locale en proposant près de 3200 projets », cette phrase du chapô a un aspect performatif puisqu'elle entérine la réussite du budget participatif par la prononciation de cette phrase.

Le communiqué de presse ne dévoile pas du tout les projets qui seront soumis au vote, il ne fait qu'en citer trois dans l'avant-dernier paragraphe : le communiqué de presse est l'occasion, une fois encore, de répéter le fonctionnement du budget participatif. Un fonctionnement que nous avons désormais bien analysé et dont le découpage en phase temporelles (« lancée le 19 janvier dernier » ; « durant ces 4 mois » ; « Le prochain rendez-vous du budget participatif 2016 est le 10 septembre » ; « le vote se déroulera du 16 septembre au 2 octobre ») rappelle que le dispositif est découpé en étapes à l'instar d'un kit et que l'unité de base est le projet, ce qui rappelle une vision du dispositif qui se rapproche du nouveau management et où la relation est presque plus importante que les acteurs.

L'injonction à l'action

La Mairie de Paris utilise des impératifs, même en direction des journalistes, ce qui incite ces derniers à s'intéresser au sujet. En outre, les projets lauréats ne sont pas présentés sur ce communiqué de presse : les journalistes sont contraints de se rendre sur le site internet du budget participatif afin de les voir. La manière même dont le communiqué de presse est construit amène les publics à devoir fournir une action.

Le rapport au territoire

La Mairie de Paris fait du budget participatif une réelle innovation démocratique, nous l'avons déjà souligné. Dans ce document, la municipalité évoque une « grand agora citoyenne organisée sur la Place de la bataille de Stalingrad ». Nous voyons donc ici la monstration de la participation, qui va de pair ici avec une événementialisation du budget participatif : le budget participatif devient, en soi un événement. Cela nous permet de voir que le rapport au territoire ne se fait pas uniquement au prisme d'un budget. Le budget participatif est aussi l'occasion de « sortir » du dispositif technique, des choses se passent sur le territoire, qui devient lui aussi un lieu de monstration (et donc de sensibilisation) de la participation.

Document n°13 : vidéo « votez pour le budget participatif » diffusée le 16 septembre 2016

Vidéo disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=HR7Dbv5nMGU>

Situation d'énonciation

Cette vidéo est émise lors de la phase de vote du budget participatif 2016. Elle est diffusée sur la page Facebook de la Mairie de Paris sur laquelle elle a été vue 32 709 fois. L'énonciateur est donné à voir deux fois : d'abord par l'utilisation de la charte graphique, on sait que la vidéo a été réalisée par la Mairie de Paris. D'autre part, elle est diffusée sur le compte Facebook de la Mairie ainsi que sur sa chaîne YouTube.

Le ton est pédagogique car il profite de l'occasion de la campagne de vote pour expliquer à nouveau le fonctionnement du budget participatif. Le format de la vidéo en animation renforce cette impression de vidéo pédagogique car chaque texte est accompagné d'une image qui en renforce le sens.

La vidéo emprunte la charte graphique multicolore du budget participatif 2016, avec des tons vifs.

Le titre de la vidéo, par l'usage d'un impératif est déjà une injonction à l'action, il donne le ton de la vidéo qui doit convaincre les Parisiens d'aller voter.

Analyse

Séquence / plan	Animation et texte	Relationnel	Crise	Jeux de pouvoir	Discours de preuve	Injonction à l'action	Rapport au territoire
00 :00 > 00 :02	Femme qui pense à un projet de verdure « Plus de verdure sur les places »	[Relationnel] Phrase d'accroche : représentation de plusieurs types de personnes, plusieurs envies et création d'un lien par le « on a tous » qui rassemble Jeu de mots « changer la ville » + « rêve » → part d'une situation à laquelle on va donner une issue positive, solution pour un problème.					
0 :02>0 :04	Homme qui s'imagine en train de faire de la musculation « De bans de muscu dans les parcs »	Les personnages n'ont pas tous une bouche, et leur expression évolue pour apparaître comme réjouie quand ils pensent à la réalisation de leurs rêves. Dans la bulle qui représente leur idée, ils apparaissent souvent en train de faire partie du projet (EX : utilisation des barres de musculation). Ils seraient réjouis par la réalisation de ces projets, qui ne sont pour l'instant que des rêves.					
0 :04 > 0 :05	Femme qui s'imagine Des bassins de baignade en plein air	[discours de preuve] : en donnant des exemples de réalisations possibles et concrètes, la Mairie exemplifie des projets et prouve donc l'utilité « concrète » de ce dispositif (pour contrer l'idée que la politique n'est faite que d'idées et de beaux discours : les moyens concrets de réaliser ces rêves sont la raison d'existence de cette vidéo). Le discours est le suivant : la possibilité de faire de ces rêves des réalités est laissée aux citoyens.					
0 :05 > 0 :09	Alternance de gens qui rêvent « On a tous des rêves pour changer la ville »						
0 :09 > 0 :11	Logo du budget participatif animé « Et si le budget participatif était l'occasion de leur donner vie ? »	[Solution] Le budget participatif arrive comme une solution à un problème. > il vient permettre la réalisation de rêves de Parisiens, les faire devenir réalité, se voit à l'utilisation de l'expression « leur donner vie ». La solution pour donner vie, c'est le chèque de la Mairie de Paris. Le texte sous forme de question crée une relation entre le visiteur du site et la vidéo (donc la Mairie de Paris)					
0 :11 > 0 :15	Maire de Paris avec un gros chèque « En 2016, la Mairie de Paris a décidé de donner 100M€... »	[discours de preuves] la municipalité est personnifiée et représentée par la figure tutélaire de la Mairie, Anne Hidalgo. Elle est reconnaissable, même si elle est dessinée très schématiquement. Mais c'est sa fonction de Maire qui est soulignée (écharpe tricolore, alors que l'écharpe tricolore est là pour signifier les fonctions étatiques, et non municipales, du Maire, c'est en vertu de ses fonctions d'officier de police judiciaire et d'officier d'état civil). Le chèque est énorme, comme lorsque l'on gagne au loto : budget participatif représenté comme un don, une chance. Le nombre sur le chèque est aussi très important avec beaucoup de zéros, montre que la somme est importante.					
0 :15 > 0 :19	Dézoom, plein de gens dans des cases (ceux qu'on a vu précédemment) avec au centre, la case avec Anne Hidalgo « ... au budget participatif pour réaliser les projets des Parisiens pour leur ville »	[jeux de pouvoir] : La Mairie, représentée par Anne Hidalgo, est représentée au milieu des Parisiens (personnages très divers qu'on a déjà vus au début de l'animation), elle est plus petite mais sa personne est représentée en entier. On peut donc ici penser que la Mairie se met au service de tous ses administrés, quels qu'ils soient. La Mairie est au cœur de la ville. Remarquons que les personnages n'ont pas de bouche, comme s'ils ne pouvaient pas « faire entendre leur voix » comme le dit l'un des documents précédents. Première apparition du terme de « projet » : on passe de rêve à projet et ce, grâce à la présence du budget participatif qui permet de mettre en place une stratégie pour faire advenir les projets. Idée de mise au service du budget participatif pour la ville. L'utilisation du pronom possessif « leur » marque le fait que la ville appartient à ses habitants et non à ses élus. D'ailleurs, la Mairie emploie le terme de « Parisien-ne-s » et non d'administré ou de citoyen, et elle met ainsi en avant l'appartenance à la ville, plus que le rapport à l'administration ou le statut légal. C'est vraiment la ville et l'intérêt pour la ville qui est mis en avant.					
0 :19 > 0 :26	Ampoules qui s'allument dans des mains puis	[relation] et [jeux de pouvoir] : « en début d'année » : le rapport au calendrier nous ramène à l'idée d'une participation en kit. Puis explication du processus sur un ton pédagogique, la					

	apparition de quatre personnages qui discutent entre eux, avec deux ordinateurs « en début d'année les Parisiens proposent leurs idées qui sont ensuite étudiées par les services de la Mairie. Toutes celles qui sont jugées réalisables... »	sélection par la Mairie n'est pas cachée. On voit donc bien ici que le budget participatif est un échange entre deux « entités » différentes, la Mairie, qui décide collégialement et les Parisiens, qui proposent leurs idées et donc entrent dans le dispositif proposés par la municipalité (ils en acceptent donc les règles). La figure de la Mairie n'est pas ici montrée par Anne Hidalgo (qui en est la représentante), mais par des agents : on montre donc les coulisses du fonctionnement du budget participatif, les différents individus et donc l'humanité derrière l'administration. Les rouages ne sont pas techniques mais bien humains, ce qui permet de s'identifier au dispositif et de transmettre l'imaginaire d'un dispositif à taille humaine [démocratie] : La présence des Parisien se fait par les mains qui viennent offrir quelque chose, un projet, représenté par une ampoule. Ces ampoules s'allument, symbolisant l'idée de génie qui advient. La main est symbolique car elle représente souvent la lutte (le poing levé), mais elle est ici ouverte et donc plus positive, prête à un échange avec l'administration, pas dans le combat donc, mais dans le consensus (chacun fait un pas vers l'autre).
0 :26>0 :30	Des mains avec les doigts ouverts apparaissent progressivement « sont soumises au vote des Parisiens en septembre. Aujourd'hui, on en est là. »	[rapport à la démocratie] : l'imaginaire lié au vote est ici fort, puisque le Parisien est engagé physiquement dans son vote (par l'utilisation de la main, synecdoque qui représente à la fois le Parisiens et surtout, de manière plus symbolique, l'électeur). Nous avons aussi ici l'imaginaire du vote « pur » des Grecs, le vote à main levée (par opposition au poing levé). La démocratie participative est d'ailleurs souvent représentée par des mains, comme pour symboliser le contact, la relation entre deux entités et l'engagement presque physique des citoyens. La main représente aussi l'action et la responsabilisation (« ton destin est entre tes mains), elle est aussi celle qui décide (la main de l'artiste guide-t-elle son cerveau ou est-ce l'inverse ? Par synecdoque, elle peut donc représenter la décision), celle qui désigne (on pointe du doigt), elle communique (langue des signes). Utiliser une main aussi stylisée n'est pas anodin : le Parisien est représenté davantage par son statut de porteur de projet ou votant que par son individualité. Dans cette séquence, c'est le statut de citoyen qui est plus importante.
0 :30 > 0 :32	Carte de Paris, avec la Seine et les arrondissements, apparitions de points verts « 37 projets pour tout Paris »	[rapport au territoire] : le rapport au territoire est ici symbolique. La ville est représentée comme flottante, on fait abstraction du reste de l'Île-de-France et on se centre sur Paris. Les points représentant les projets ne sont pas réalistes, ils viennent uniquement symboliser la répartition équitable sur tout le territoire (environ deux projets par arrondissements). Il n'y a pas d'attachement particulier à la ville en tant qu'espace physique, et au rattachement des projets à celle-ci si ce n'est le fait qu'on se centre sur une unité bien précise, la ville de Paris.
0 :32 > 0 :39	Carte change de couleur (fond vert) et des points jaunes apparaissent « et 587 projets pour les 20 arrondissements ont été retenus et sont soumis au vote.	[rapport au territoire] : Comme dans la séquence précédente, il n'y a pas de représentation exacte des projets, c'est la profusion qui importe davantage.
0 :39 :0 :40	Bonhomme avec une casquette à hélice qui sourit « Vous voulez participer ? »	[relation] : question qui vient relancer le côté relationnel de la vidéo par l'adresse directe à celui qui visionne l'animation. Cette question permet également de faire la transition vers la deuxième partie de la vidéo qui est tournée vers la procédure de vote.
0 :41 > 0 :44	Personnages qui défilent sur des fonds de différente couleur « C'est très simple, il vous suffit d'habiter Paris, et quel que soit votre âge et votre nationalité...	[démocratie] : cette séquence montre l'ouverture du budget participatif à tous les Parisiens, et marque ainsi le projet politique du budget participatif, tourné vers l'ouverture civique. En outre, cela permet que chaque personne qui regarde la vidéo se sente représenté. Le format « portrait » (juste le visage et le haut du buste), marque aussi l'attachement à l'individualité et la spécificité de chaque Parisiens : on ne les représente pas par des « bonhommes bâtons » : chaque individualité compte au même titre que les autres. Il y a aussi l'idée que chaque voix compte.
0 :44 > 0 :45	Mosaïque de personnages « ... vous pouvez voter »	
0 :45 > 0 :49	Ordinateur qui reprend l'architecture du site du budget participatif + adresse du site. « Connectez-vous au site dédié entre le 16 septembre et le 2 octobre »	[injonction à l'action] : C'est la première fois de la vidéo qu'on voit apparaître le numérique comme outillage du budget participatif. C'est également la première fois de la vidéo que l'impératif est utilisé : « connectez-vous ». Après la présentation du fonctionnement et de la philosophie générale, nous avons donc ici la première injonction à l'action de la vidéo, qui peut répondre à une envie des Parisiens de participer après que la vidéo leur a expliqué l'importance et le fonctionnement du budget participatif. Le site est présenté comme un réel outillage du budget participatif (« site dédié »). Le contexte temporel est également précis puisque les dates de la phase de vote sont explicitées dans la voix-off. Le lien avec le site internet est fait avec la voix off et l'adresse du site internet en bas de la page. On est ici dans une représentation qui se veut fidèle à la réalité, puisque l'architecture du site internet est représentée (et reconnaissable) sur l'écran d'ordinateur. En revanche, aucune action ne serait vraiment possible car il n'y a ni clavier ni souris pour agir.
0 :49 > 0 :50	Main avec un bulletin de vote	[démocratie] on retrouve ici le rapport physique au vote, où les gestes du vote (symboliques du pouvoir et de la décision populaire, voire de la démocratie représentative,

	« ou bien déposez un bulletin »	avec la présence d'urnes. L'élection de représentants par le vote est un geste propre à la démocratie représentative). La main brandit son bulletin fièrement.
0 :50 > 0 :55	Main qui pose le bulletin dans une urne, dézoom : plein d'urnes « dans l'une des 200 urnes qui seront disponibles dans tout Paris et notamment dans votre Mairie d'arrondissement »	[démocratie] : on retrouve ici des objets propres au geste de vote, qui indique le pouvoir qu'a le citoyen. En effet, il n'y a ici le geste que d'une seule main (donc d'une seule personne) qui poste un bulletin, mais on voit ensuite le ralliement au reste de la population puisqu'il y a plusieurs bulletins dans l'urne et enfin, un dézoom qui symbolise le nombre important d'urnes dans tout Paris. Par ce dézoom, on a une généralisation du processus et donc une sorte de montée en généralité. On voit bien que l'imaginaire du vote est celui d'une action individuelle qui fait partie d'un ensemble plus grand, d'un véritable mouvement populaire (de la main individuelle aux 200 urnes parisiennes). [rapport au territoire] : bien que la présence des urnes dans le territoire soit explicitement décrite, les urnes sont ici complètement coupées de leur environnement, pas du tout représentatives et c'est davantage leur statut (ralliement à un mouvement civique) qui est mis en avant que leur rapport au territoire.
0 :55 > 1 :01	Chiffres sur un bulletin « Vous avez droit à dix votes, 5 pour des projets d'arrondissements et 5 autres pour des projets qui concernent tout Paris »	[jeu de pouvoir] : Ton pédagogique qui explique le fonctionnement du vote. Cela montre le pouvoir d'action des Parisiens sur la municipalité.
1 :01 > 1 :04	Fusion des bulletins dans le logo du budget participatif « Le budget participatif, c'est véritablement l'occasion... »	[jeu de pouvoir] La fusion des bulletins dans le logo du budget participatif (qui représente d'ailleurs un bulletin en train d'être mis en une urne) pourrait symboliser le fait que l'essence du budget participatif est le vote et que c'est un puissant moyen d'action. Cela permet aussi de souligner l'importance du vote à un moment où il faut mobiliser les Parisiens à aller voter. Enfin, cette fusion permet de clore la vidéo et de ramener au l'entité initiatrice du budget participatif et donc, en quelques sortes, de signer la vidéo et son authenticité. L'utilisation du verbe être « le budget participatif, c'est... » résume en une phrase la définition du budget participatif et est donc un argument de promotion du budget participatif. Le budget participatif est vu comme une occasion, dont il faut se saisir donc, nous ramenant à l'idée d'un univers hyperconcurrentiel et d'une logique presque capitaliste dans laquelle les Parisiens doivent profiter d'une occasion qui leur est offerte par ceux qui détiennent le pouvoir. Il faut se saisir de cette occasion maintenant, et par le vote : voilà l'argument principal de la vidéo : « il ne tient qu'à vous de faire advenir les projets du budget participatif ».
1 :04 > 1 :08	Glissement vers le bas, apparition de silhouettes de la Paris (Tour Eiffel + toits typiques de Paris) et clignotement « ...de changer la ville, et ça se voit ! »	[discours de preuve] : le jeu de mot permet de clore avec le début de la vidéo où l'expression apparaissait déjà et, en quelques sortes, vient conclure l'utilité du budget participatif après avoir expliqué son fonctionnement. L'expression « et ça se voit » vient prouver la réussite des précédentes éditions et le concret de ses réalisations : chacun peut aller vérifier si ce qui est dit dans cette vidéo est vrai et si l'efficacité du budget participatif est vraie aussi.
1 :08 > 1 :09	Parisiennes, Parisiens, votez : animation avec ces mots (insistance sur le mot « votez ») « Alors, passez à l'action »	[injonction à l'action] La vidéo se clôt enfin sur une interjection écrite de ceux qui regardent la vidéo (qui sont censés être des Parisiens), et les incite à aller voter, ce qui est renforcé par l'usage de l'impératif. Le terme « action » est d'ailleurs employé : « passez à l'action ». Cette expression signifie qu'on cesse d'être passif, et qu'un changement est notable, on change presque d'état. Ici, passer à l'action est synonyme d'aller voter.
1 :09 > 1 :15	Budgetparticipatif.paris « Votez pour vos projets préférés sur budgetparticipatif.paris »	[injonction à l'action] : Enfin, la vidéo se clôt sur une image de l'adresse du site internet, qui est doublée par la voix-off : on voit donc ici très clairement l'incitation à l'action et le lien qui est fait avec une plateforme internet, un passage obligé du budget participatif.

Annexe 3 – Analyse du site internet : page « mode d’emploi »

Page accessible ici : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>

Le genre « mode d’emploi »

Un mode d’emploi est un document expliquant le fonctionnement d’un appareil ou d’un service. Il est en général fourni gracieusement avec le bien ou le service dont il est l’objet. Le mode d’emploi est donc un texte produit car il encadre un autre texte (au sens large), celui de l’objet ou du service. En utilisant ce terme pour expliquer le fonctionnement du budget participatif, la Mairie de Paris présente donc le budget participatif comme un outil dont les Parisiens peuvent se servir, mais à qui il faut expliquer les règles de fonctionnement. La Ville de Paris met donc à plat les règles du jeu du fonctionnement de son outil.

L’ensemble de la page est divisé en quatre parties. Outre la barre d’onglets présente sur toutes les pages du site, la page commence par différents seuils : le titre « mode d’emploi du budget participatif », trois chiffres sous forme de triptyque et mettant en avant trois informations, et enfin, trois documents qu’il est possible de télécharger en cliquant sur les liens hypertextes : le kit de communication, le flyer du budget participatif et enfin un document intitulé « tout savoir sur le budget participatif ». Passé ces trois seuils, nous rentrons dans le vif du sujet avec la présentation du mode d’emploi en question (huit items), la charte du budget participatif, encadrée en rouge sur fond gris et enfin, une partie explicative sur le fonctionnement du budget parisien.

Ce mode d’emploi reprend, superficiellement au moins, la forme d’un mode d’emploi : dessins explicatifs et illustratifs, petites lettres fines qui font penser à une notice d’utilisation de médicament, des puces et titres qui marquent les étapes et indiquent l’attitude à adopter dans les différentes situations. Enfin, l’utilisateur a la possibilité de télécharger davantage d’informations.

Relationnel

La relation qui est établie avec les Parisiens est d’abord de nature pédagogique puisqu’il s’agit d’expliquer le fonctionnement d’un outil à des néophytes. Cela se voit particulièrement aux questions qui sont posées : « qui peut proposer un projet ? », « quel types de projets ? ». En outre, les petites illustrations apportent un côté ludique voire enfantin à l’ensemble, qui renforce donc l’aspect pédagogique du document.

Crise et rapport à la démocratie

Le rapport à la démocratie relève ici de la pédagogie : en expliquant le fonctionnement de l’outil, la Mairie de Paris donne à voir les changements institutionnels qui auront lieu dans l’institution et la manière dont le budget participatif est un outil démocratique (dans le sens où il répond à une organisation précise qui a pour but de prendre des décisions politique).

D’autre part, toute une partie du mode d’emploi est consacrée à l’explication du fonctionnement du budget parisien, et ce, à l’aide de vidéos ou d’infographies ludiques. Nous voyons donc ici bien comment le rôle du budget participatif est investi comme un moyen d’éduquer à la démocratie.

Jeux de pouvoir

Le rapport aux chiffres et à la preuve est également donné à voir avec le premier « seuil » du texte, qui résume en trois « mots-clés » ou « chiffres-clés » le budget participatif. En effet, une fois le titre annoncé, un triptyque de mots apparaît : « ½ milliard d’euros, des PROJETS de Parisiens, le VOTE des Parisiens. L’emphase est ici mise sur le montant du budget participatif ainsi que sur le fait que « tout » proviendrait des Parisiens : à la fois les projets et le vote. Cela entre cependant en contradiction avec le fait que le dispositif soit mis en place par la municipalité, qui contrôle donc les règles auxquelles le Parisien doit se conformer : il s’agit certes des projets et des votes des Parisiens, mais il s’agit tout de même du dispositif de la Ville. Nous pouvons donc sur cette page bien analyser le besoin des Parisiens de se conformer aux règles de la municipalité. C’est ici la Mairie qui s’exprime sur tout l’espace de la page : la place du Parisien sur celle-ci est réduite aux logos « mon espace » et « mon compte » en haut à droite.

Imaginaire de l'efficacité

L'existence même d'un mode d'emploi induit un rapport à l'efficacité assez prégnant puisque ce type de discours existe dans un but d'efficacité, de fonctionnalité d'un outil. Si le budget participatif est présenté comme un outil, il a donc vocation à fonctionner et à être efficace. Par ailleurs, la scansion en étapes raisonnées et indiquées par des chiffres et des titres donne à voir la progression au sein de la compréhension de l'outil et au cœur du dispositif, ramenant donc aux schémas montrant une progression et s'acheminant donc vers un résultat, ramenant à notre analyse du budget participatif comme un outil de participation « en kit » dans notre analyse des discours d'escorte.

Dans le texte du budget participatif, les explications du fonctionnement sont l'occasion de rappeler des chiffres de nombreuses fois répétés à d'autres occasions, mais qui rentreraient ici dans un régime pédagogique : « 5% du budget d'investissement de la Ville », « 100M€ », « 30 Millions d'euros sont dédiés aux quartiers populaires ». Que penser donc, de l'utilisation de tels chiffres indistinctement pour expliquer le fonctionnement et promouvoir l'efficacité du budget participatif ou légitimer la place de la Municipalité ? Nous affirmons ici que la municipalité « matraque » ses chiffres à toutes les occasions possibles, tant nous les avons croisés au cours de nos analyses : la moindre occasion est à saisir pour les avancer. Le mode d'emploi est donc également une de ces occasions, et en ce sens, il est également un discours promotionnel, au même titre que les affiches ou newsletters utilisées pour promouvoir le vote par exemple. Le ton pédagogique est donc un moyen de promouvoir le budget participatif : c'est en connaissant l'outil que les Parisiens pourront y adhérer. Sauf que pour que l'adhésion soit complète, la municipalité sent nécessaire le besoin de justifier en même temps la création de son outil et son efficacité. Nous observons donc une hybridation du ton promotionnel et pédagogique sur l'ensemble des discours d'escorte du budget participatif.

Enfin, pour illustrer la manière dont le dispositif fonctionne, une illustration de trois étapes, sous forme de flèches accompagne la présentation du calendrier du budget participatif. Comme nous l'avons déjà souligné dans de précédentes analyses, le découpage en étapes vient simplifier le fonctionnement fait entrer le dispositif dans l'imaginaire de l'efficacité : la succession d'étapes amène nécessairement à un résultat. Dans l'illustration analysée ici, le résultat n'est pas montré, mais on peut tout de même souligner la succession des étapes qui ne semble pas poser de problème : il n'y a pas de retour en arrière, et l'engagement dans le dispositif semble être le seul critère nécessaire pour que les étapes se succèdent.

Analyse des pictogrammes : les pictogrammes ne semblent pas correspondre à des étapes spécifiques du budget participatif, dans le sens où elles ne se succèdent pas dans un ordre qui nous paraît logique. Néanmoins, nous pouvons voir ici apparaître plusieurs imaginaires :

- Le petit « v » de la validation est souvent utilisé dans les discours liés au budget participatif pour signifier le vote, et il est sinon employé pour symboliser le fait que quelque chose a été validé. Nous avons donc ici une valorisation du choix, vécu non pas comme l'élimination de propositions mais comme la valorisation de propositions positives.
- Le second pictogramme est ici une adaptation du logo de la Mairie, qui montre ainsi la présence de l'institution au sein du dispositif : passer par la validation de la Mairie est donc bien nécessaire. Nous avons donc ici affaire à une connotation des jeux de pouvoir et nous pouvons également penser à la légitimation de l'institution au sein du budget participatif : la place essentielle de la municipalité au sein du budget participatif renforce la légitimité de l'institution, surtout si le dispositif est un succès.
- Enfin, le troisième imaginaire mobilisé est celui de la construction, un terme que l'on retrouve à de nombreuses reprises, surtout avec le préfixe « co » : « co-construction ». Il nous semble que cette petite image associe la construction à quelque chose de très concret, dont on voit la progression (la montée du mur) : en employant le terme de « construction », la Mairie fait donc entrer son dispositif dans une politique publique concrète, dont on peut voir et donc mesurer les effets. Nous analysons la mobilisation de cet imaginaire comme le moyen de répondre aux critiques habituellement associées aux politiques publiques, le manque de résultats concrets. Ou plutôt, mettre l'accent sur concret de cet politique publique renforce l'aspect « évaluation des politiques publiques » et montre que la municipalité rentre dans l'ère de la mesurabilité des résultats : elle agrée le fait que les politiques publiques doivent avoir des résultats visibles.



Injonction à l'action

L'injonction à l'action est ici plus douce que dans d'autres documents où l'utilisation de l'impératif ou de verbes à l'infinitif est plus importante par exemple. L'action est ici montrée par le téléchargement possible de documents : en les téléchargeant, l'utilisateur est actif. La manière dont ceux-ci sont mis en scène, avant la lecture du reste de la page, et constituant donc un seuil à la lecture, les met en valeur et incite l'utilisateur à les lire en priorité (alors que l'on pourrait penser que ces documents apportent un complément d'informations, ils sont en fait présentés comme faisant partie du mode d'emploi, de manière annexe. Notons également qu'au cours de la lecture, l'utilisateur est parfois invité à cliquer sur des hyperliens afin d'accéder à d'autres parties du site internet, par exemple : « vous pouvez consulter le périmètre géographique de ces quartiers en cliquant ici ». L'hypertexte n'est cependant pas mis en valeur par un soulignement ou l'utilisation d'une couleur différente, il se fond dans le texte et rend l'injonction à l'action moins évidente que dans d'autres supports.

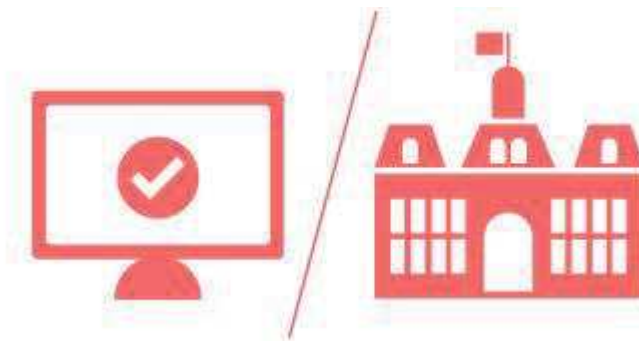
Par ailleurs, l'utilisation de questions pour certains titres peut amener l'utilisateur à se questionner sur sa pratique, en ce sens, les questions créent un lien avec l'utilisateur (la Mairie postule que l'utilisateur va se poser ces questions, et elle y répond) dont la figure est donc construite comme active (on suppose qu'il va se poser des questions).

Enfin, le fait même que l'utilisateur soit en train de lire cette page suppose qu'il a fait la démarche de venir se renseigner, et qu'il est donc actif, dans une démarche d'adhésion plus ou moins grande au dispositif. Nous pouvons imaginer que c'est la raison pour laquelle les marques d'injonction à la participation sont plus légères : l'utilisateur est déjà actif.

Rapport au territoire

Le rapport au territoire est absent de cette page. Nous pouvons imaginer que cela est dû au fait que cette page est consacrée à l'explication du fonctionnement institutionnel et administratif du budget participatif : le territoire n'est pas abordé, seuls les rouages du dispositif le sont. On peut donc imaginer que le budget participatif induit un rapport au territoire particulier, mais que ce n'est pas le dispositif en soi qui l'induit. C'est par les projets proposés que le rapport au territoire est modifié : le fait que des projections matérielles et temporelles soient possible permet donc de regarder le territoire à travers des « lunettes » particulières, celles des projets et donc du budget participatif. Cette remarque nous permet donc de justifier l'approche de notre troisième hypothèse : c'est parce que les projets constituent un enjeu de taille du budget participatif et qu'ils nous semblent induire un rapport projectif au territoire que nous envisageons d'analyser ce dernier au prisme des projets.

Nous pouvons cependant analyser ici la manière dont la technique est naturalisée. En effet, que les citoyens agissent sans médiation ou non, on a l'impression qu'il n'y a pas de différence, et que la technique est donc naturalisée. En effet, dans l'item n°3 « comment participer ? », l'illustration montre un ordinateur symbolisé par son écran et un bâtiment représentant la Mairie. Une barre oblique sépare les deux, mais ils sont mis sur le même plan et la technicité de l'ordinateur, l'épaisseur des médiations qu'il induit est naturalisée. Cette courte analyse d'une illustration n'a pas forcément vocation à prouver scientifiquement que la Mairie naturalise la technique, mais vient plutôt illustrer des conclusions que nous avons tirées précédemment.



Zoom sur la charte

Nous avons déjà analysé la charte du budget participatif précédemment, mais celle-ci était sous un autre format, plus institutionnel. Nous la retrouvons ici sur le site internet et donc présentée au public de manière plus évidente. Le titre et la matérialité du document changent : la charte est ici appelée « La Charte de #NotreBudget ». L'utilisation d'une majuscule rend unique cette charte et la met également en valeur.

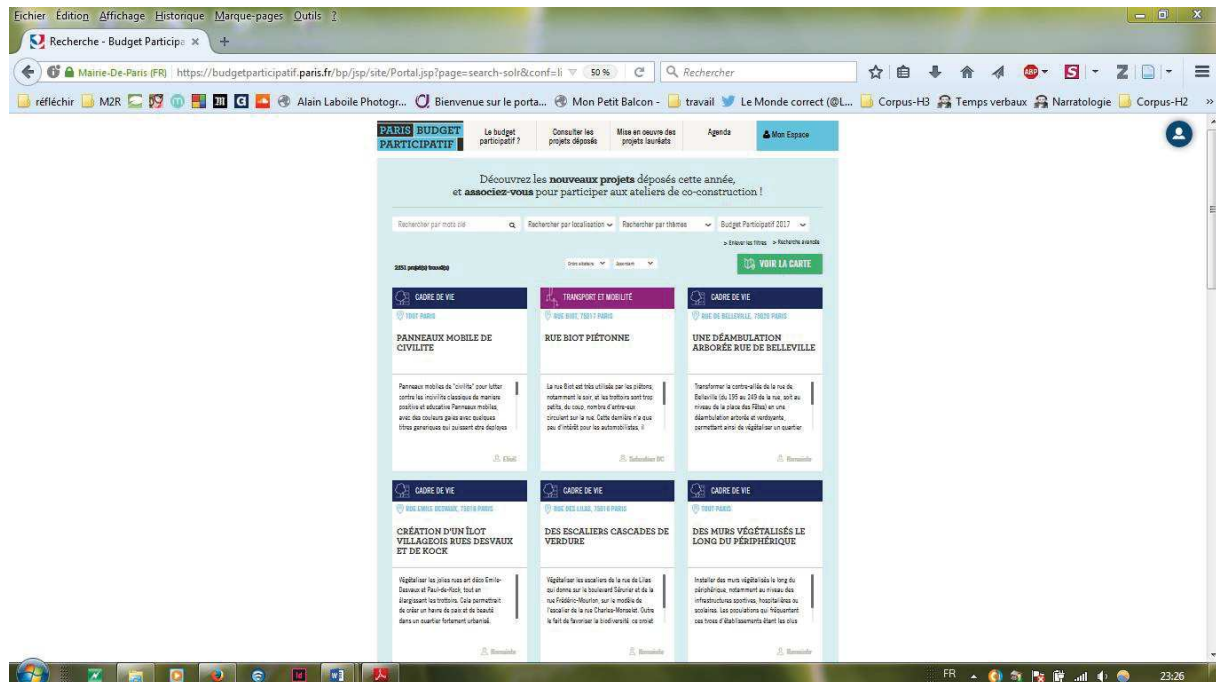
La charte est ici mise en valeur par l'encadré rouge clair et un fond gris qui la séparent du reste de la page qui a un fond blanc. On dirait un cadre accroché sur le site internet : la charte est donc un élément important, officiel, qu'il convient de traiter comme tel.

Au premier abord, seul le préambule est visible, et il convient de cliquer pour « lire la suite ». Les points de suspension et l'utilisation d'un verbe à l'infinitif invitent le lecteur à poursuivre sa lecture et à agir : on dessine donc ici l'image d'un utilisateur actif, qui se renseigne : le signe passeur naturalise l'action et efface les nombreuses médiations et lignes de code nécessaires à ce que la suite soit lue. Le préambule a vocation à dépeindre le projet dans sa globalité : seuls les plus intéressés vont lire la suite. Mais le plus important est le fait que la charte soit là car elle confère une dimension officielle et l'idée d'un accord entre différentes parties : le budget participatif relève donc, par ce biais, d'une décision officielle et instituée.

L'utilisation d'un hashtag renvoie au fait que la municipalité promeut cet outil sur les réseaux dits sociaux, et notamment Twitter : elle s'astreint donc aux usages en vigueur dans ces dispositifs et référence son outil en l'intitulant « notre budget », comme si le reste du budget n'appartenait pas aux Parisiens et était indépendant des habitants de la capitale. L'utilisation d'un tel hashtag permet de faire circuler le terme : les Parisiens qui réutilisent ce mot-clé s'approprient le budget et valorisent cette appropriation (utilisation du pronom possessif). C'est donc le lien et la communauté qui sont mis en avant par un tel mot-clé. Enfin, le hashtag inscrit le budget participatif dans un environnement numérique, qui peut faire penser à la modernité de ce dispositif. Quoi qu'il en soit, la référence au web et au numérique naturalise l'utilisation de la technologie pour le budget participatif : avec ce hashtag, la présence du budget participatif sur internet est complètement naturalisée.

Annexe 4 – Analyse du site internet : page « catalogue » projets

Page accessible ici : https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_idees&fq=campagne_text:D



Le nom de la page est « Consulter les projets déposés ». Le terme « consulter quelque chose » signifie « examiner, regarder pour y chercher un renseignement, une information, une explication »⁶. Les utilisateurs sont donc invités à se renseigner avant de prendre une décision pour un vote, dont il n'est d'ailleurs pas encore question. Il s'agit donc ici pour les utilisateurs de se regarder un texte dans lequel ils pourront trouver des informations. Nous avons donc ici affaire à une logique documentaire.

Mais qu'est-ce que les utilisateurs sont invités à consulter ? Il s'agit des « projets déposés ». Nous voyons déjà ici la mise en avant d'une multiplicité d'objets et non de leur inscription au sein d'un site internet ou d'un support qui les présenterait. En effet, il aurait pu être écrit « consulter le catalogue des projets » et cette formulation aurait mis en avant le support et l'unité des projets au sein de ce support. Ainsi, le support qui constituerait la médiation entre le projet et celui qui le consulte est naturalisée puisqu'aucune mention n'en est faite : on ne consulte pas ici un support qui re-présente des projets mais directement lesdits projets.

Enfin, il s'agit de projets déposés : l'utilisation d'un participe passé montre l'aspect fini de cette étape, la phase de dépôt est terminée. L'onglet indique donc aussi l'inscription dans des phases temporelles. Les projets ont été « déposés ». Or, le terme « déposer » connote un rapport à l'espace (on dépose quelque chose quelque part) qui indique donc une fonction au site internet, qui est là pour recevoir et entreposer les projets des Parisiens, afin que ceux-ci soient ensuite visibles par d'autres citoyens. Si les projets n'ont été que « déposés », c'est qu'il n'y a pas eu d'action entre le geste du porteur de projet qui dépose son projet et le visiteur du site qui vient se renseigner sur ces projets qui ont été déposés. La municipalité se donne donc à voir comme passive, le site internet n'a fait que recevoir les projets, sans

⁶ « CONSULTER : Définition de CONSULTER », <http://www.cnrtl.fr/definition/consulter>.

intervention de l'institution. De la sorte, l'épaisseur des médiations nécessaires à la mise en scène de ces projets est niée.

Mise en place de la situation d'énonciation, la pratique de la citation par la Ville de Paris : de l'apparente polyphonie énonciative au monologue municipal

Des cadres d'expression comme des poupées russes



A chaque projet est dédié un petit cadre, qui est lui-même divisé en plusieurs parties. De manière plus générale, l'ensemble des projets est présenté sur fond d'un grand cadre qui encadre tous les projets. On peut analyser cela comme l'instauration d'un espace dédié à la monstration de l'expression des porteurs de projets. Dans ce grand cadre dédié à la monstration de l'expression des porteurs de projets, chaque projet est présenté dans son cadre individuel, dans lequel s'ouvre son espace de « parole ». Nous voyons donc, à travers l'étude du cadre éditorial que les espaces d'expressions sont emboîtés les uns dans les autres tels des poupées russes : au sein de l'espace d'expression de la Mairie de Paris (le site internet dans son ensemble, surplombé par le logo du budget participatif) s'ouvre un espace d'expression dédié aux porteurs de projets. Cet espace est matérialisé par un aplat bleu clair, qui reprend les couleurs de la charte graphique du budget participatif mais en plus clair. On peut analyser le choix de cette couleur comme la volonté de matérialiser l'entrée dans l'espace du budget participatif, un dispositif et donc un espace dédié à l'expression des citoyens : à chaque temps et espace d'expression sa couleur : le bleu délimite donc à l'écran l'ouverture d'un espace de parole propre au budget participatif. Enfin, au cœur de cet espace de parole dédié au budget participatif et délimité sur la page, chaque projet individuel possède lui aussi un espace qui lui est propre, sur fond blanc. Nous avons donc ici l'ouverture d'un troisième cadre éditorial, celui qui est censé être réservé à l'espace de parole du porteur de projet. Et effectivement, nous pouvons enfin voir apparaître un texte, assez court, écrit en petit, et signé du porteur de projet !

S'exprimer en terre municipale ou la normalisation des paroles différentes

Ce que nous pouvons donc ici analyser, c'est la manière dont, sous couvert de laisser un espace d'expression libre aux Parisiens, la Mairie organise l'espace de telle sorte que c'est bien elle qui a le pouvoir : elle est le médiateur qui décide des règles. D'autre part, les porteurs de projets s'expriment dans un contexte et sur un territoire bien précis et balisé : on est ici sur le territoire de la municipalité, un territoire marqué par les couleurs et la charte graphique choisie pour le budget participatif.

La diversité des projets n'est PAS ce qui apparaît au premier regard, loin de là. En effet, ce que l'œil remarque d'abord, c'est la manière dont les projets sont encadrés aux deux sens du terme : la parole citoyenne est mise en valeur par la série de cadres qui l'entourent. L'œil du spectateur est guidé dans cette direction : il est happé par les cadres et guidé vers le contenu. La parole du citoyen est donc bien mise en valeur. Mais elle est également normée : elle ne déborde pas des cadres, la typographie et la mise en page sont les mêmes pour tous les projets. Nous pouvons en déduire deux choses : en premier

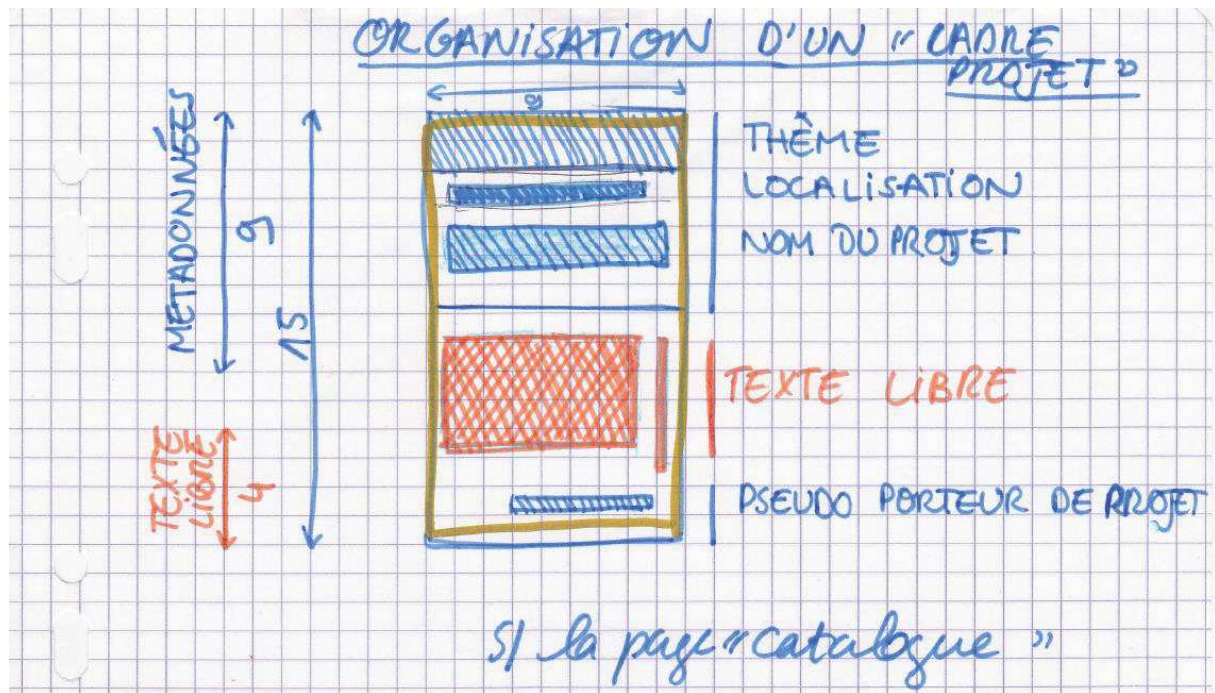
lieu, nous pouvons imaginer que la municipalité répond à un principe républicain dans lequel l'égalité prévaut, et elle souhaite mettre tous les projets au même niveau pour que l'utilisateur se concentre sur le contenu de chaque projet. En second lieu, nous pouvons aussi voir la manière dont la municipalité norme les projets qui, une fois entrés dans la mise en page choisie par la municipalité, deviennent en quelque sorte la propriété de la Mairie : en effet, tous les signes indiquent que la Mairie est productrice de toutes ces idées puisque toutes ont la même forme ! C'est ainsi également que nous pouvons analyser l'effacement de l'individualité des porteurs de projets : ils restent signataires de leur projet comme leur nom figure en bas à droite (la place de la signature) de chaque proposition, mais leur individualité, leur présence même est amoindrie par l'utilisation d'un gris pâle et l'illustration par un petit personnage identique pour tout le monde.

La page « catalogue » : une entité composite ? La mise en spectacle de la polyphonie énonciative

Nous pouvons donc ici bien voir l'aspect composite de la page sur laquelle s'expriment au moins deux entités distinctes : la municipalité et les porteurs de projets. Jamais nous n'aurons mieux compris la théorie de l'énonciation éditoriale : les producteurs apparaissent de manière très visible sur l'espace de la page : les porteurs de projets se sont conformés aux normes établies par la municipalité, qui est impose donc un cadre très strict, presque castrateur sur le texte des porteurs de projets. En effet, au sein d'un architecte dit « participatif », les participants n'ont produit que le petit texte de présentation et, à la rigueur, le pseudo qu'ils ont choisi. Tout le reste est le résultat de choix antérieurs effectués au moins par un autre acteur, la municipalité, ainsi que tous les contributeurs du site que sont les designers ou encore les informaticiens, etc. Le porteur de projet prend donc ici place dans un système de normes, il s'exprime dans le tout petit espace qui lui est laissé.

La place laissée à l'expression libre des porteurs de projets est vraiment peu importante au sein de chaque « mini-fiche projet ». En décalquant sur une feuille à petits carreaux ce que nous appellerons un « cadre projet », nous avons pu nous rendre compte de la place effective laissée à ce que nous avons appelé le « texte libre » qui correspond au résumé du projet dans chaque « cadre projet ». Si un petit carreau est égal à une surface de 1, l'espace dédié au « texte libre » est égal à 36, (4 carreaux de hauteur), tandis que l'espace dédié à ce que nous avons appelé les « métadonnées » (qui correspondent au thème, à la localisation, au nom du projet et au pseudo du porteur de projet) est égal à 81. Nous ne pouvons donc ici que nous rendre compte du peu de place laissée à l'expression libre des Parisiens sur cette page précise.

CADRE DE VIE	TRANSPORT ET MOBILITÉ	CADRE DE VIE
TOUT PARIS	RUE BIOT, 75017 PARIS	RUE DE BELLEVILLE, 75020 PARIS
PANNEAUX MOBILE DE CIVILITE	RUE BIOT PIÉTONNE	UNE DÉAMBULATION ARBORÉE RUE DE BELLEVILLE
Panneaux mobiles de "civilité" pour lutter contre les incivilité classique de manière positive et éducative Panneaux mobiles, avec des couleurs gaies avec quelques titres generiques qui puissent etre deployes	La rue Biot est très utilisée par les piétons, notamment le soir, et les trottoirs sont trop petits, du coup, nombre d'entre-eux circulent sur la rue. Cette dernière n'a que peu d'intérêt pour les automobilistes, il	Transformer la contre-allée de la rue de Belleville (du 195 au 249 de la rue, soit au niveau de la place des Fêtes) en une déambulation arborée et verdoyante, permettant ainsi de végétaliser un quartier
Elie6	Sebastien DC	Romainbr



Nous avons donc ici affaire à une monstration de l'expression : tous les éléments laissent à penser, dans un premier temps, que cette page est dédiée à l'expression des porteurs de projets, ce qui est totalement faux. En tant que porteur de projet, il est impossible de s'exprimer directement sur cette page qui n'est donc que la monstration, le résultat de ce que les porteurs de projets ont pu inscrire sur le site internet dans un autre espace d'inscription de texte (un architexte dédié dans lequel ils pouvaient déposer leurs projets). Ce que nous voyons là est donc le résultat d'une co-construction, comme nous l'avons analysé plus haut. Si le porteur de projet a produit le « texte de présentation », il n'en a en fait choisi que les mots puisqu'il n'a pas non plus décidé de la police ou de la manière dont ils seraient présentés. Sur cette page, nous assumons donc l'idée que la quasi-intégralité du texte a été émise par la municipalité et les autres contributeurs du site internet, mais non par les porteurs de projets.

La seconde main ou le travail de normalisation énonciative : pratiquer la citation

Comme nous l'évoquions quelques lignes plus haut, ce ne sont pas les porteurs de projets qui s'expriment ici, la manière dont ils sont mis en scène fait penser à une citation : la Ville de Paris « cite » en quelques sortes les termes qu'ils ont utilisés. Les guillemets seraient le cadre et le « texte » municipal, le reste du site. La municipalité cite bien la source de sa citation : la petite signature du porteur de projet en bas à droite de chaque case, que nous pouvons donc également interpréter comme une note de bas de page ou une source bibliographique. Mais dans un travail de citation, [retrouver le cours d'Aude Seurat], c'est bien la manière dont le texte est employé qui importe, ce qui en est dit, la façon dont il est glosé. Dans le travail de citation, on se sert des propos d'un autre pour les contester ou pour asseoir son propre propos. Quoi qu'il en soit, celui qui cite effectue un « travail de seconde main » comme le dit si bien Antoine Compagnon, et il a donc un rapport utilitaire au texte, qui est instrumenté, transféré hors de son con-texte au sens propre du terme : tout ce qui allait avec ce texte initial est arraché pour être greffé dans un autre sol. Nous pouvons donc ici conclure sur l'idée que les différents « espaces d'expression » des Parisiens ne sont en fait que des citations de propos dont la municipalité se sert pour asseoir sa propre légitimité. Au sein du texte municipal, des espaces de monstration de l'expression viennent prouver l'existence d'un autre énonciateur, le porteur de projet, qui n'est ici présent que par des paroles rapportées, mise en scène par l'énonciateur principal qu'est la municipalité. Analyser le texte municipal sous cet angle permet de faire émerger des enjeux d'auctorialité, ce qui nous donne l'opportunité d'analyser l'entièreté de cette page à l'aune du texte au sens large.

De la citation au texte à l'unisson

Néanmoins, nous ne pouvons pas filer totalement la métaphore de la citation puisque le texte écrit par le Parisien et cité par la municipalité a bien été écrit dans le but d'être publié sur le site de la municipalité, contrairement à une citation, dont le texte d'origine n'avait pas nécessairement été écrit dans le but d'être cité par celui qui cite, la Ville de Paris dans notre cas. Cependant, nous pouvons tout de même affirmer que si le texte cité a été écrit dans le but d'être publié sur le site internet de la Mairie de Paris, il n'a pas pris forme dans le même contexte (la page d'écriture initiale n'est pas la même que celle qui s'affiche à l'écran du visiteur). Si nous nous référons ici à Antoine Compagnon lorsqu'il écrit que « la citation tente de reproduire dans l'expression une passion de lecture, de retrouver l'instantanée fulgurance de la sollicitation⁷ », nous pouvons donc affirmer que la « citation » de la Ville de Paris n'en a que l'apparence, puisque cette fulgurance de la sollicitation est toute construite par l'architecte. Le texte a été préparé à être cité, par l'architecte qui, en proposant des champs à remplir, est une « fabrique de citation ». L'architecte isolerait donc a priori les morceaux de texte à sélectionner pour les faire entrer ensuite dans un second espace, un autre texte. Le citoyen, en quelques sortes, « prépare le terrain ». Cependant, n'est-ce pas le propre même de l'écrit d'être un agrégat, une glose et une entreglose de textes antérieurs ? C'est bien la position que défend Antoine Compagnon lorsqu'il affirme que « sans doute Montaigne le déplorait-il mais d'abord il en prenait acte, ainsi que les Essais en témoignent : toute parole rapporte, l'écriture est glose et entreglose. Tout est dit : telle est la loi du langage, la condition du discours. Mais il est diverses modalités de la répétition du déjà dit. L'une d'entre elles, la plus flagrante, donne à ce livre son départ et son horizon : la citation »⁸. La Mairie s'efforcerait donc de « coudre » ensemble différents textes, celui qu'elle a mis en place et d'autres textes, ceux produits par des Parisiens, pour donner à voir aux visiteurs du site un tout cohérent, mais dans lequel les seuils et la polyphonie énonciative sont bien visibles. La municipalité effectue donc un réel travail d'écriture tel que le définit Compagnon : « le travail d'écriture est une réécriture dès lors qu'il s'agit de convertir des éléments séparés et discontinus en un tout continu et cohérent, de les rassembler (de les prendre ensemble), c'est-à-dire de les lire.⁹ »

Pour conclure : le monologue municipal

Ce que nous pouvons donc ici dire pour conclure sur la pratique de citation par la municipalité, c'est que la notion de citation nous permet de penser la polyphonie énonciative au sein du texte mis en place par la municipalité. Nous pouvons donc ici affirmer que le texte lu par le visiteur du site est bien un texte municipal, et ce dans sa globalité : nous affirmons l'idée que le porteur de projet (et de manière plus générale, les Parisiens dans leur globalité) n'ont absolument pas leur mot à dire sur cette page, et ce malgré les apparences. La municipalité a « cousu » son propre texte, dans lequel elle insère des citations qui ont été préparées au préalable par les porteurs de projet. Cette page est essentielle car elle lui sert à mettre en scène la polyphonie énonciative, alors même qu'elle est la seule entité à s'exprimer ici (outre les concepteurs du site internet, mais que nous évacuons de notre analyse car ils ont travaillé pour le compte de la Mairie, qui a validé expressément leur production, tandis que les textes produits par les citoyens ne sont pas contrôlés explicitement par la municipalité, mais l'architecte qui permet de les produire et surtout la manière dont ils sont utilisés a posteriori par la Mairie lissent les propos des autres auteurs). En somme, nous avons entamé cette analyse en ayant à cœur de montrer la manière dont la polysémie énonciative (qui est la base de l'énonciation éditoriale) était à l'œuvre sur cette page : nous avons commencé le travail en étant convaincues qu'un site participatif serait l'exemple type de la théorie de l'énonciation éditoriale où les Parisiens s'exprimeraient autant que la municipalité, le tout formant un chant à plusieurs voix en canon. Nous finissons cette première partie de l'analyse en affirmant que l'énonciation éditoriale est à rebours de notre première impression : **malgré une apparente diversité d'expressions, nous avons au contraire ici affaire à un site relativement univoque dans le sens où une voix prend pleinement le dessus, il s'agit de celle de la municipalité.**

⁷ Antoine COMPAGNON, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

Après avoir compris cela, il convient donc de comprendre comment la municipalité met en scène cette diversité énonciative et pourquoi elle le fait. En somme, il nous faut comprendre comment se fait ce travail de suture et la mise en scène la polyphonie énonciative, deux conditions à tout spectacle de la participation ?

Les métadonnées : un moyen de qualifier la citation

Comme nous l'avons appris durant nos cours de méthodologie, il est important de noter le rapport que nous entretenons avec les citations que nous extrayons de leur environnement naturel afin que la greffe ait le plus de chance possible. Comment donc la Mairie instaure-t-elle un lien avec les propos qu'elle cite ? Et de quel lien s'agit-il ? Si nous filons la métaphore, nous pouvons imaginer que la Mairie met en lien les propos cités avec son propre texte (qui serait ici l'architexte) par le biais des « métadonnées » qui servent à rechercher un projet au sein de la base de données constituée. A nos yeux, les métadonnées sont donc les suivantes :

- Thème // choisi par le porteur de projet
- Localisation // choisi par le porteur de projet
- Titre // choisi par le porteur de projet
- Type de contributeur // choisi par le porteur de projet
- Année // choisi par le porteur de projet
- Statut du projet // choisi par la Mairie
- Numéro de bulletin // choisi par la Mairie
- Nombre de « j'aime » // Autre
- Mots-clés // choisi par le porteur de projet [à vérifier]

Tous ces éléments permettent de qualifier un projet et donc d'instaurer une relation particulière à la « citation », qui représente le texte écrit par le porteur de projet. Nombre de métadonnées ont été inscrites par le porteur de projets, au sein d'éléments préalablement mis en place par la Mairie : c'est le cas du thème, de la localisation (de manière moins évidente, mais le projet doit tout de même s'inscrire sur le territoire parisien, au sein d'un arrondissement ou à l'échelle de « tout Paris »), le type de contributeur ou encore l'année. Nous considérons ici le titre du projet comme une métadonnée car elle est un moyen de retrouver le projet dans sa globalité. Le titre est en quelques sortes la partie émergée de l'iceberg, laissé à la lecture de la Mairie et des visiteurs du site, l'élément qui donne ou non envie de poursuivre la lecture. C'est donc dans une large mesure le porteur de projet qui qualifie son rapport au budget participatif, informations dont se sert ensuite la municipalité pour « qualifier » la citation du porteur de projet et ainsi donner à voir un texte composite, mais compréhensible et cohérent au lecteur.

C'est donc en analysant cette page au prisme de la citation que nous pouvons comprendre comment la Mairie suture les cicatrices qui apparaissent nécessairement entre les différents textes : ôter un texte de son contexte pour le recoller ailleurs ne se fait pas sans douleur. Cette suture se fait par l'utilisation des « métadonnées » qui sont des informations présentées comme indications sur le projet. Ces informations apparaissent dans le cadre dédié à chaque projet, dans l'espace dédié à l'expression du porteur de projet, bien que ce soit ici davantage la municipalité qui s'exprime (le porteur de projet a seulement choisi parmi une liste déroulante). Ces grâce à ces seuils de lectures, ces cadres à l'intérieur du cadre, que l'œil parvient progressivement au « cœur du réacteur », l'espace où l'expression du citoyen est la plus « pure » (dans la mesure du possible, puisque le porteur de projet a préalablement écrit sur un autre support, dans un autre contexte, dans un autre cadre, qui ne ressemblait pas à celui présent sous nos yeux, et il a surtout conforté son écriture à l'architexte). En proposant des seuils tels que ceux énoncés, la Mairie crée donc un contact, des points de suture entre deux textes d'énonciateurs différents. Si les textes ont des énonciateurs différents, le texte est ici suffisamment « remodelé » pour ne pas apparaître trop distinct du texte global final même si la distinction est marquée par toute une série de cadre, par laquelle nous avons commencé notre analyse.

Les seuils ont donc pour rôle de donner un sens à la citation utilisée par la municipalité car, comme l'écrit Antoine Compagnon : « La citation n'a pas de sens en soi, parce qu'elle n'est que dans un travail qui la déplace et la fait jouer »¹⁰. Quel sens la Mairie donne-t-elle aux propos qu'elle cite ?

¹⁰ *Ibid.*

Comme dans les discours d'escorte que nous avons étudiés pour notre première hypothèse, certains critères fondent l'identité des projets et en sont constitutifs. Un projet est donc d'abord défini par son thème, sa localisation et son titre. Par ailleurs, certains projets possèdent une mention « quartier populaire » qui oriente le regard du visiteur et marque l'attachement de la Mairie à donner à voir cet aspect : c'est comme si le projet cité comprenant la mention « quartiers populaires » prenait une valeur autre en possédant cet attribut. La Mairie légitime donc son intervention et sa politique pour les quartiers populaires en apposant le sceau « quartier populaire » à certains projets définis par leur appartenance géographique. Elle se dédouane et se légitime en même temps. Elle se dédouane tout d'abord puisque les projets sont bien ceux des Parisiens, et non ceux de la Mairie : l'institution ne prend donc pas la responsabilité des propos tenus. Mais elle peut également légitimer sa position en récupérant la réussite des projets populaires ou de ceux qui fonctionnent.

La citation comme rapport à l'autorité et au savoir : la citation d'autorité ?

La citation introduit un rapport spécifique au savoir puisqu'elle est prise comme référence. Que ce soit pour la contester ou pour appuyer ses propos, elle est débattue et est utilisée comme un outil : comment la municipalité se sert-elle donc des citations ? Il semblerait que ce soit tout d'abord dans un objectif de présentation, un peu comme une illustration, une exemplification. Mais il apparaît également à nos yeux que les citations sont utilisées pour légitimer la voix de la municipalité. Dans un premier temps elle utilise des propos de citoyens, et donc montre la manière dont ceux-ci ont la parole dans le dispositif. Ce premier aspect permet de légitimer le dispositif budget participatif. Mais dans un second temps, citer des propos de citoyens permet également de légitimer son pouvoir en tant qu'institution politique puisque la participation d'autrui au dispositif mis en place par ses soins légitime la mise en place de ce dispositif. En effet, si personne ne participait, le statut de la Mairie comme organisateur de la vie en commun serait délégitimé, puisque personne n'aurait agréé pour se conformer à ses demandes. Mais plus la participation parisienne est importante, plus le nombre de personnes étant souscrivant au dispositif est important, plus la légitimité de la Mairie à créer un tel dispositif est renforcée. C'est comme si chaque participant votait pour la continuation d'un tel dispositif.

Pour conclure : représenter les propos des autres pour légitimer sa position

En somme, si la Mairie cite les propos d'autres auteurs, les porteurs de projets ne « parlent » pas du tout sur cette page : on ne fait que les citer, et donc que les représenter ; c'est-à-dire, les présenter à nouveau mais sans que ceux-ci soient présents. Finalement, comme la signature [Derrida ???] marque l'absence de son auteur, on peut donc dire que les porteurs de projets ne « parlent » pas directement sur cette page puisque que leurs propos sont mis en scène et instrumentalisés par un autre énonciateur. Mais plus encore, leur citation et la référence (comme une note de bas de page) à leur nom signe leur absence de la page : ils ne sont en fait que représentés et mis en scène par la municipalité.

Pour répondre à la question « qui parle sur cette page ? », nous pouvons donc affirmer que beaucoup de monde s'exprime (mairie de Paris, designers, informaticiens...), sauf les principaux intéressés, les Parisiens, alors même que ce site est dit « participatif » (puisque'il fait partie d'un dispositif participatif), et qu'il est censé laisser toute la place aux utilisateurs.

Logique de catalogue : mise en page des projets

Les projets sont mis en page des projets comme s'il s'agissait d'un site marchand, les utilisateurs peuvent faire des recherches car le site est organisé sous forme de base de données, ce qui nous prouve que les porteurs de projets doivent remplir un certain nombre de critères s'ils souhaitent déposer un projet. Le porteur de projet doit se soumettre à un architecte assez contraignant puisqu'il doit rentrer dans des critères qui permettront ensuite de retrouver son projet : logique de référencement qui est mise en place : c'est la Ville de Paris, qui met en place le site internet qui est donc le médiateur. Comme dans les logiques des industries culturelles : c'est celui qui fait la médiation qui récupère tout le bénéfice. La Ville de Paris fait appel aux Parisiens pour « créer du contenu » et ensuite pour commenter et voter, mais c'est bien elle qui récupère, en agrégeant tous les contenus sur la plateforme, le bénéfice de la réalisation. En mettant en page les projets comme s'ils étaient sur un catalogue, la municipalité les donne à voir aux Parisiens comme si ceux-ci étaient en vente. Elle se positionne donc comme le vendeur d'une part, donc récupère la « réussite » des projets et met l'utilisateur dans une position de consommateur

puisque celui-ci n'a qu'à choisir parmi les projets, comme il choisirait un pantalon sur un site marchand. Et c'est également la nouveauté qui est mise en avant sur cette page, comme la mise en avant d'une nouvelle collection sur un site de vêtements : « découvrez les **nouveaux projets** déposés cette année ». Pour corroborer notre analyse, remarquons que les termes de « nouveaux projets » sont en gras et qu'ils sont censés attirer l'œil du visiteur et marquer leur importance pour la municipalité. On peut également imaginer que la mise en avant de cette nouveauté soit liée au besoin de montrer le résultat des politiques publiques : comme lorsqu'elle présente des actualités en page d'accueil, la municipalité met ici en avant le fait que le budget participatif « bouge », qu'il y a de nouveaux projets, des avancées.

Logique de base de données

Les critères que le visiteur peut choisir pour effectuer sa recherche relèvent là aussi d'une logique d'efficacité et d'efficience. Mais c'est bien la municipalité qui a fait le choix des critères en place et donc de ceux qui sont importants pour une recherche efficace. Là encore, c'est donc la municipalité qui fixe les règles et les points constitutifs d'un projet.

Par ailleurs, notons simplement que la logique d'efficacité, déjà mise au jour dans d'autres analyses, va bien de pair avec une présentation marchande, sous forme de catalogue des projets : les deux répondent à une logique de rentabilité et surtout de nécessité de prouver l'existence d'un résultat des politiques publiques. Les petits schémas sous formes de flèches qui font penser que le budget participatif produit nécessairement un résultat renforcent bien ici l'idée de catalogage qui laisse une impression d'abondance de projets. Cette volonté de laisser une impression de profusion est d'ailleurs très visible par la présence du nombre de projets trouvés juste en dessous des filtres de sélection. Si l'on choisit simplement les projets de l'édition 2017, on a par exemple « 2446 projet(s) trouvé(s) ».

Les différentes figures de l'utilisateur sur la page

Injonction à l'action pour le visiteur

Nous avons précédemment évoqué le fait que seule la municipalité s'exprimait à travers cette page et nous maintenons cette analyse. Néanmoins, il est important de noter que les Parisiens sont enjoins à effectuer une action, et c'est même l'objectif de la page. En effet, le texte « cousu » de citations est un texte « dynamique » en cela qu'il fait partie d'un site internet. Comment le visiteur est-il incité à participer ?

Tout d'abord, remarquons que la page n'a pas de titre, et qu'on y accède notamment en cliquant sur un onglet intitulé « consulter les projets déposés » : l'utilisation d'un verbe à l'infinitif, sur le signe passeur est donc déjà un signe du fait que l'utilisateur est « actif » car il se déplace au sein du site internet, et la page porte donc ce titre qui connote l'action.

Par ailleurs, la première phrase de la page est la suivante : « Découvrez les nouveaux projets déposés cette année, et associez-vous pour participer aux ateliers de co-construction ! ». L'utilisation de l'impératif et de la deuxième personne du pluriel connote donc l'injonction à l'action tout en donnant à voir la relation entre la municipalité et l'utilisateur. Nous sommes d'ailleurs bien dans cet aplat bleu clair dans l'espace de parole de la municipalité puisque c'est bien l'institution qui est l'énonciatrice de cette phrase, qui s'adresse au visiteur. Remarquons également que deux expressions sont en gras : « nouveaux projets » et « associez-vous » : la figure du simple visiteur peut donc se transformer en celle d'un acteur des politiques publiques puisque l'imaginaire de la co-construction est ici déployé : le visiteur est invité à rejoindre des projets en cours. Chacun peut donc « prendre le train en route » et passer du statut de visiteur à celui de porteur de projet. C'est grâce à cette plateforme que cela est possible. Cela explique donc pourquoi la Mairie met en scène la pluralité de voix et de projets : l'utilisateur doit pouvoir choisir de s'associer à un projet porté par l'un des concitoyens. D'ailleurs, la municipalité met en avant le fait de s'associer à un projet et non pas le fait de s'associer à un porteur de projet : c'est bien pour cela que l'individualité du porteur de projet n'est pas mise en avant. Le projet est bien le cœur du dispositif du budget participatif, et non les porteurs de projets. Ces derniers sont très importants et il faut les rétribuer d'une manière ou d'une autre (en les « citant » par exemple sur l'espace de leur projet) mais leur production est plus importante que leur individualité : on voit donc ici se dessiner également la figure du Parisien porteur de projet dont le statut est plus important que l'individualité.

L'injonction à l'action passe également par la logique de catalogue que nous avons évoquée plus haut : les Parisiens n'ont en effet plus qu'à choisir leur projet, ils peuvent sélectionner leur choix grâce à des critères de sélection, de la même manière que l'on choisit des critères lorsque l'on souhaite acheter des vêtements sur internet.

Un effacement du porteur de projet allant de pair avec la pratique de citation

Porteurs de projets sont donnés à voir par leur pseudo et une petite photo qui les représente. Cette information n'est pas mise en avant : elle figure sur la page catalogue mais elle est en petit à droite, en bas de chaque espace dédié au projet, en gris clair à la place de la signature. Notons également que rares sont les porteurs de projets à avoir choisi de mettre une photo et nombreux sont ceux à avoir choisi un pseudo qui ne reprend pas entièrement leurs nom et prénom comme signature : nous pouvons donc en déduire que la présence de l'auteur est secondaire : c'est le projet qui est important, plus que l'individualité de chacun (bien que leur individualité soit effectivement mise en avant. Même si les porteurs de projets choisissent un avatar pour les représenter, celui-ci n'apparaît pas sur la page de catalogue : sur la page de catalogue, on valorise donc l'individualité mais pas la personnalité. La forme de petit personnage individualise l'identité commune de chacun : on sort de la masse car on est individualisé avec un petit personnage, mais on est comme tout le monde, donc on rentre dans la masse. Cela relève de la même logique que pour Facebook qui propose une plateforme qui donne tous les outils pour se mettre en relation avec le monde entier : la promesse de Facebook est de donner un outil fiable, identique pour tout le monde, mais que l'on peut personnaliser à son gré pour pouvoir reproduire son environnement familial : assez familial et assez uniformisé pour pouvoir être familiarisé par tout le monde. C'est ici la même logique que la customisation : la base est assez neutre, en apparence, pour pouvoir être personnalisée et que chaque consommateur ait l'impression d'avoir un produit unique alors que la personnalisation ne s'est faite qu'à la marge. Nous avons donc ici affaire à la même logique : chacun peut remplir des champs qui sont assez neutres pour avoir une marge de manœuvre relativement importante, mais comme les porteurs de projets et utilisateurs doivent tous remplir les mêmes cases, ils « rentrent » dans les mêmes cadres, ce qui uniformise nécessairement la manière de représenter son projet pour qu'il soit conforme aux carcans municipaux. Ainsi, le porteur de projet est représenté comme un individu, assez individu pour être représenté sous une forme individualisée, mais faisant assez partie d'un tout pour être représenté comme tout le monde. Cette manière de faire est en tout cas présente à l'échelle de la page de catalogue des projets. Lorsque l'utilisateur clique sur un projet, la spécificité de celui-ci est montrée de manière un peu plus visible. Au niveau de la page catalogue, c'est ainsi plus le statut des porteurs de projets qui est montrée que leur individualité : même si leur pseudonyme est visible, l'œil de l'utilisateur s'attarde davantage sur les caractéristiques des projets que sur leur auteur. On peut se dire que cette effacement relatif du porteur de projet va de pair avec la pratique de citation : le nom et le statut apparaissent, pour « rendre à César ce qui est à César » mais sans que cela aille plus loin. On ne souhaite pas ici mettre en avant l'individualité et la personnalité de chaque porteur de projet.

Le rapport au territoire sur la carte : une mise en scène des mondes possibles

Un ou des énonciateurs ? La Mairie organise la prise de parole des prestataires

La carte a été mise sur le site internet par le biais d'un prestataire, qui n'est pas Google Maps et cela est assez rare pour devoir être mis en avant. Il est d'ailleurs possible de cliquer sur le logo de ce prestataire pour arriver sur leur site internet : on voit donc bien ici le fait que la Mairie de Paris n'est pas la seule à s'exprimer sur ce site internet. Nous avons certes affirmé qu'elle utilisait les propos des Parisiens pour les citer et qu'elle seule s'exprimait sur le site internet : ce propos est à remettre dans le contexte d'analyse où nous travaillions sur la figure du porteur de projet et la place effectivement laissée aux Parisiens. Sous cet angle, il n'est effectivement pas pertinent de se pencher sur les prestataires qui ont aidé au développement du site puisque nous nous intéressons au rapport administrés-municipalité et non au poids des autres prestataires dans la parole municipale. Nous avons donc estimé préférable pour ce temps précis de l'analyse de penser les prestataires comme des expressions relevant de la Mairie de Paris. Nous n'oublions cependant pas la somme d'autres acteurs nécessaires à la conception d'un tel site et nous la voyons sur cette page précise. Ce que nous pouvons ici analyser est l'idée que la Mairie organise la prise de parole des autres acteurs (c'est la municipalité qui a mis en place le site internet, qui ne fait pas appel à un modèle de site internet dédié à la participation préétabli).

La carte des projets est un autre mode de visualisation des projets déposés. Si notre analyse s'est portée précédemment sur la visualisation en « liste », la carte est un autre mode de visualisation, accessible par la première page étudiée : un signe passeur montrant une petite illustration de carte, avec un pictogramme de point d'intérêt permet d'y accéder. La carte n'est pas le mode de visualisation par défaut, mais elle est tout de même un mode de visualisation à part entière, sur lequel figurent également tous les projets. Nous pouvons donc ici constater que le rapport des projets au territoire est assez important pour nécessiter un mode de visualisation spécifique.

La place des porteurs de projets est encore plus réduite sur ce mode de visualisation puisque le résumé que nous avons nommé « citation » plus haut dans notre analyse n'est pas présent, et le nom du porteur de projet non plus. Au vu de notre analyse précédente, nous pouvons donc affirmer que la place du porteur de projet est réduite à presque zéro (seules les métadonnées sont indiquées), seule la Mairie s'exprime ici donc.

La matérialité de la carte

La carte est présentée comme un plan déplié qui rappelle la matérialité de cet objet quotidien, et sur cette illustration est présente un pictogramme de point d'intérêt, dont la forme rappelle celle du design de Google Maps : remarquons donc ici l'intertextualité entre les différentes plateformes qui permet ainsi de donner des clés d'appréhensions faciles à l'utilisateur tout en situant dans un champ technique spécifique qu'est celui de la cartographie en ligne, où les points d'intérêts sont presque plus importants que le territoire lui-même. Les médiations techniques sont ici passées sous silence puisque d'un simple clic, l'utilisateur passe de la représentation mentale d'un plan tout ce qu'il y a de plus classique – une feuille dépliée – à une représentation sur format informatique. L'imaginaire de la carte papier est donc bien présente ici.

L'imaginaire de la matérialité de la carte est intéressante car elle permet de mobiliser l'idée que la carte permet de s'orienter dans le dispositif.

La représentation des projets sur la carte : représenter les mondes possibles sur le territoire

Par cette carte, l'utilisateur peut voir le territoire par le biais des projets déposés sur la plateforme puisque ce sont ces éléments qui font l'objet de la création de la carte. Malgré l'absence de précision de l'adresse, la présence de ces projets sur le plan marque leur incarnation et leur attachement au territoire. A l'échelle la plus petite, les projets sont représentés par leur nombre, dans des carrés qui précisent s'ils sont des projets d'arrondissement ou « tout Paris ». Lorsque l'on zoome sur la carte, les projets s'individualisent peu à peu et leur représentation se transforme pour devenir des petites flèches qui pointent l'adresse précise sur la carte. Nous pouvons donc dans un premier temps affirmer que la Mairie souhaite d'abord mettre en avant le nombre de projets et donc le fort taux de participation des Parisiens, relevant à nouveau de la logique de monstration de l'efficacité. A ce stade, seul l'appartenance à l'un des deux budget participatif (arrondissement ou tout Paris) et la présence d'une localisation ou non différencie les projets.

Lorsque l'on passe la souris sur l'un des cercles et que l'on est à l'échelle de tout Paris, le territoire qui correspond au nombre de projets sélectionnés se recouvre d'un aplat bleu qui permet de visualiser clairement la zone : on voit donc ici la « zone d'influence » des projets. Nous pouvons donc imaginer que cette mise en image de l'influence des projets traduit le fait que les projets du budget participatif, et donc le budget participatif lui-même ont une influence sur le territoire, et aussi sur la représentation du territoire. En effet, c'est ici la représentation du territoire, c'est-à-dire sa présentation en son absence et par le biais d'une médiation complexe, qui est donnée à voir : il ne s'agit pas du territoire lui-même. Or, ces projets ne sont pas encore réalisés sur le territoire, mais seule la représentation de ce territoire, sur un médium particulier en est affecté. On peut donc dire que la carte, et de manière plus générale la représentation des projets déposés sur le budget participatif, instaurent un rapport projectif au territoire, un territoire dans lequel tous les possibles sont représentés. Il y aurait donc une mise en récit, et dans ce cas précis, une mise en carte, du territoire par le biais des projets qui sont autant de petites histoires que la municipalité peut narrer aux Parisiens. Chaque projet ouvre en effet une myriade de possibles et de rapports nouveaux aux territoires dont le Parisien est le héros. Nous pouvons donc analyser cette carte (c'est ici que cela se voit le mieux) et de manière plus générale l'ensemble du dispositif du budget

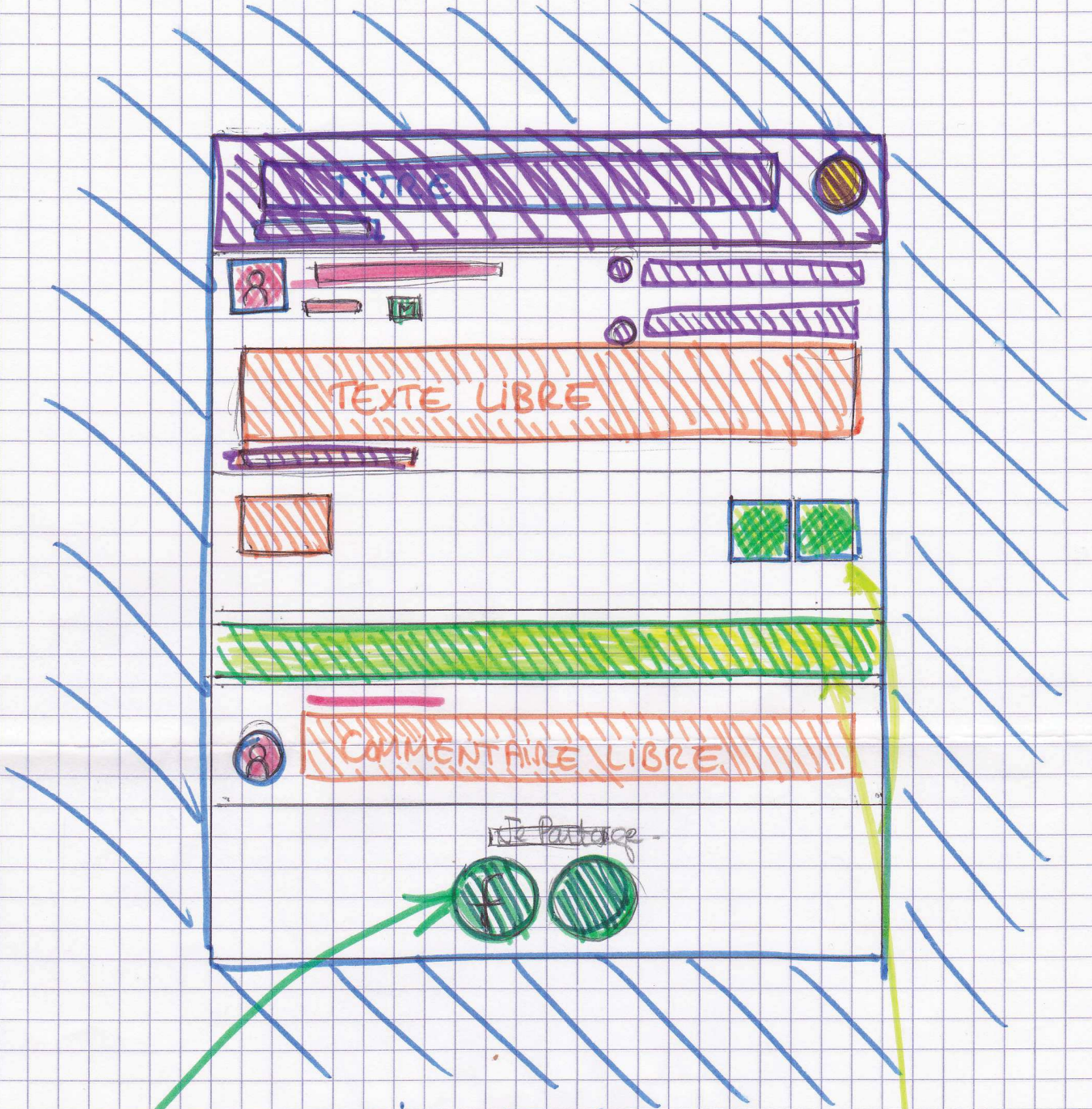
participatif comme une mise en récit du territoire. Cette re-présentation du territoire est essentielle pour permettre aux Parisiens d'imaginer d'autres mondes possibles, qui s'ouvrent par le biais des projets proposés : tant que ceux-ci ne sont pas votés, ni éliminés par la Mairie, ils sont donc tous réalisables en puissance. La carte, et de manière plus générale, le site internet apparaît donc comme une sorte de plateau de jeu dans lequel les Parisiens sont appelés à participer. Le cadre spatial de ce récit est donc la ville, Paris, dans laquelle de multiples récits (la manière dont les différents projets sont présentés) cohabitent. Les Parisiens peuvent donc prendre le train en route pour rejoindre cette grande mise en récit du territoire, par le biais des projets. Outre la monstration de la participation et donc la logique de preuve de l'efficacité des politiques publiques, montrer tous les projets par des chiffres est un moyen de montrer le nombre d'histoires possibles. Les Parisiens ont donc, en puissance, le nombre de projets auxquels ils peuvent participer. On donne donc ici à voir le rôle que peuvent jouer les Parisiens, ce qui motive leur participation. La participation est en effet ici rétribuée par sa monstration (tous les projets) ainsi que par l'avancement de la réalisation des projets lauréats.

Avec la présence de la carte, ce que nous pouvons analyser est donc la nécessité de représenter le territoire pour pouvoir y intervenir par le biais de projets qui le transforment *en puissance* : les Parisiens sont donc des personnages de cette mise en récits, ils sont les héros de ce « livre dont vous êtes le héros » : tout est possible si tant est qu'ils participent à l'aventure fictionnelle.

Sur la carte, on voit bien que ce sont toutes ces potentialités qui sont mises en avant puisque le nom et le résumé des projets n'apparaît pas. En revanche, figurent ce que nous pourrions analyser comme le genre narratif (le thème de chaque projet) ainsi que le cadre spatial de chaque mini-fiction (la localisation) et le titre du roman (le titre du projet). Le titre de chaque projet est cliquable par l'utilisateur ce qui promet d'innombrables « fictions » au sein de cette carte. Sinon analysons la budget participatif comme une grande mise en fiction et chaque projet comme des mini-fictions, nous pouvons alors considérer la base de données où figurent tous les projets comme une grande bibliothèque. Cela nous permet également de mieux comprendre le rôle que peut jouer la carte. Celle-ci peut être comprise une manière d'incarner dans un cadre connu les projets : les Parisiens peuvent donc mieux s'y identifier, mieux identifier les potentiels du budget participatif dans leur environnement quotidien, ce qui décuple l'intérêt qu'ils peuvent porter au dispositif. En effet, si un projet peut potentiellement se réaliser au pied de leur immeuble, les Parisiens y seront nécessairement plus attentifs que ce soit pour soutenir ou non le projet en question. Nous voyons donc ici apparaître un rôle potentiel de la carte qui est de localiser les projets pour faciliter leur appropriation par les Parisiens et donc l'adhésion de ceux-ci au dispositif global.

En somme, la présence de la carte nous invite à analyser le budget participatif comme un récit de fiction localisé dans le « réel » : c'est grâce à la représentation du territoire que peut se déployer un récit des « mondes possibles », que sont les projets. De cette manière, la Mairie met en avant toute la puissance des Parisiens qui peuvent faire advenir les projets de leur choix. Nous pouvons donc traduire cette analyse en affirmant que le budget participatif permet donc aux Parisiens de réaliser le fantasme, non pas de voir apparaître ses héros de fiction préférés dans la « vraie vie », mais de voir leurs projets préférés s'incarner sur le territoire. Il se joue ici un rapport entre récit et réel qui n'est cependant pas anodin : c'est donc en mettant en scène un récit (que nous analysons comme une fiction) que la Ville de Paris peut happer ses administrés. La carte joue donc ici pour nous le rôle du « révélateur » qui nous donne une prise d'analyse pour comprendre le budget participatif. Même si le budget participatif peut être analysé sous un autre angle que la fiction, c'est en analysant le dispositif sous cet angle que nous pouvons mettre au jour le rapport qui existe entre le « réel », le territoire, et les mondes possibles. En magnifiant ces mondes possibles (par la mise en scène de la puissance et du choix des Parisiens), la Ville de Paris motive donc ses administrés en réalisant le fantasme que nous évoquions plus haut. La représentation est une condition nécessaire de cette identification des Parisiens au récit et de leur attachement au dispositif.

FICHE PROJET



MAIRIE DE PARIS

- SORTIR DU SITE
- MAIRIE DE PARIS → à l'intérieur du cadre = mise en valeur de la parole + ouverture d'un espace d'expression
- statut des intervenants
- interactions possibles (cliquable)
- MÉTADONNÉES
- ESPACE DE PAROLE PARTICIPANTS

Annexe 5 – Analyse du site internet : la « fiche projet »

Un exemple de fiche projet est disponible sur le site du budget participatif :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=18>

La situation d'énonciation

Cliquer sur un projet, c'est ouvrir un récit

Pour parvenir à la page analysée ici (l'architexte d'une « fiche projet »), il faut être passé par la page analysée précédemment, celle que nous avons nommée « page catalogue ». La mise en scène est ici peu ou prou la même concernant les espaces d'expression : le fond bleu clair propre au budget participatif encadre un cadre au fond blanc à l'intérieur duquel se déploie le projet. La mise en page du projet ressemble fort à celle de la page « catalogue » étudiée précédemment : la forme globale est celle d'une fiche, avec un en-tête de couleur qui dépend du thème du projet, sa localisation en dessous ainsi que son titre, un petit résumé, la cocarde « quartier populaire » et enfin, le nom du porteur de projet. Cela corrobore notre idée selon laquelle chaque fiche est un récit en puissance qui s'ouvre avec une fiche plus grand format. On voit donc ici s'ouvrir le récit d'un projet : de quoi est-il constitué ?



Un récit, c'est tout d'abord un espace qui lui est dédié : comme nous venons de le montrer, nous avons ici l'ouverture d'un cadre qui se déploie sur l'espace de la page. Le récit existe en puissance sur la page catalogue et se déploie dans l'espace de cette nouvelle page, un peu comme si un lecteur était dans un bibliothèque, qu'il avait la possibilité de choisir parmi une foultitude de livre, il en prend un et l'ouvre : il est entré dans l'espace du récit. L'espace du récit est ici délimité de multiples fois :

- Le récit s'ouvre sur un écran d'ordinateur, de téléphone ou autre, c'est le premier cadre du récit.
- S'ouvrent ensuite les cadres logiciels (la page internet),
- Le site internet en soi est l'ouverture d'un récit également : il s'agit du grand récit du budget participatif.
- Enfin, sur cette page, l'espace d'expression dédié au budget participatif est délimité par un cadre bleu comme il existait dans la page précédemment étudiée. Comme nous l'avons compris dans l'analyse précédente également, il s'agit ici de l'espace de la mise en scène des personnages. Si l'ordinateur ou le cadre logiciel peuvent être vus comme le bâtiment du théâtre, le site internet serait la salle où a lieu la représentation, le cadre bleu la scène de la pièce de théâtre et enfin, à l'intérieur, l'espace physique laissé à chaque personnage (la proxémie). L'espace laissé pour le porteur de projet est important, c'est de lui qu'il s'agit ici, il est donc mis en avant, tant par la taille de la photo qui le représente que par l'espace qui lui est dédié.

Sinon nous continuons à filer la métaphore du récit, le titre du projet serait le titre de l'ouvrage choisi, le petit résumé accessible sur la page de catalogue, le résumé de la quatrième de couverture, l'éditeur

serait la Ville de Paris, et l'auteur, le porteur de projet, la mention « quartiers populaires » serait l'obtention d'un prix littéraire quelconque, mais reconnu, le thème, le genre du récit. Le cadre temporel est ici fixé par la date de dépôt, mais plus généralement par l'édition du budget participatif. Le cadre spatial est lui fixé également : il s'agit de la Ville de Paris, et plus précisément, de la localisation du projet. Ces différents éléments sont sémiotisés et utilisent des codes culturels qui nous permettent de tirer les conclusions suivantes.

La localisation

La localisation est illustrée par un petit pictogramme ressemblant fortement à ceux utilisés par Google Maps pour montrer les points d'intérêt. Cette illustration est donc une référence directe à une incarnation « physique » sur le territoire. En effet, par extension, l'utilisation d'un tel pictogramme fait référence à un positionnement sur une carte, et donc à l'existence d'une carte sur laquelle on pourrait poser les coordonnées géographiques du point d'intérêt en question ; enfin, si le point d'intérêt est localisable sur une carte, il est localisable potentiellement sur le territoire. Nous voyons donc ici apparaître, avec le fait que le projet soit localisé mais pas localisable (car il n'existe pas encore sur le territoire), la rupture entre la carte et le territoire : si la carte est une représentation, une médiation du territoire, elle peut « tout raconter » même ce qui est en rupture avec le territoire existant. Cette mise en récit permet d'évoquer les multiples possibilités des projets, et donc de connoter dans notre exemple les multiples potentialités des projets et donc du budget participatif.

Par ailleurs, sur certains projets, figure une inscription ressemblant fortement à une étiquette, presque un label « quartier populaire ». Cette étiquette, par sa forme ronde, la mise en forme de ses écrits et la manière dont elle est utilisée pour faire référence à un cas bien précis de projets, fait penser à un label. Remarquons d'ailleurs la proximité sémiotique entre le logo « quartiers populaires » du budget participatif (à gauche) et celui utilisé pour signifier les indications géographiques protégées (à droite).



L'utilisation d'une telle forme, qui ressemble à une étiquette (label, en anglais), est apposée pour marquer la provenance géographique, dans le cas des IGP, et donc à garantir un certain type de fabrication, une certaine qualité. Le fait d'utiliser une forme sémiotiquement proche pour le budget participatif de Paris n'est donc pas neutre : il montre la volonté de marquer le territoire, de faire sortir certains territoires du lot pour marquer une politique spécifique. Ces labels quartiers populaires sont automatiquement attribués aux projets qui figurent sur des quartiers désignées par la Mairie. Cette logique de labellisation marque donc au fer rouge une origine géographique et induit une relation particulière au territoire. Il y a en tout cas un marquage territorial fort pour ces quartiers.

Si nous analysons le projet comme un mini-récit encapsulé dans un récit plus grand, nous pouvons donc analyser la proximité géographique entre le récit et le réel, entre la carte et le territoire : c'est en faisant du projet un récit que toutes les possibilités sont permises. Les Parisiens sont donc invités à produire leur propre récit. Le dédoublement avec le « réel » sur un média rend possible la narration et donc les modifications potentielles du territoire, entraînant un rapport des Parisiens projectif à leur territoire. La Ville de Paris organise donc le territoire et l'espace par le biais du budget participatif.

Le cadre temporel

Le cadre temporel est donné à voir en utilisant une date JJ/MM/AAAA, typiquement française, qui, là aussi, crée un effet de réel : nous sommes sur le registre du médié mais la trace de la présence du porteur de projet est datée et donc potentiellement « vérifiable ».

Par ailleurs, le temps est également présent car le budget participatif est divisé en étapes, ce qui induit un rapport au temps spécifique, qui passe par le respect des phases, et l'organisation du temps, en plus de l'organisation de l'espace. Le temps est donc marqué par ces étapes, et le « récit » du projet évolue aussi avec le temps de ces étapes : il est d'abord proposé par un porteur de projet, puis commenté ou amendé par d'autres. Les fiches des projets évoluent aussi avec le temps, et cela se voit au « statut du

projet », qui peut être simplement déposé, en co-construction, regroupé, à l'étude, retenu ou non retenu : les différents statuts correspondent en fait au résultat d'une étape à un moment donné. Le statut correspond donc à un état du projet et à une phase du dispositif.

Les personnages

Après avoir compris comment se donnait à voir le cadre spatio-temporel, voyons donc comment les différents interlocuteurs sont sémiotisés sur cette page. Dans notre analyse précédente de la « page catalogue », nous avons affirmé que la municipalité ne laissait qu'une place marginale aux utilisateurs et aux porteurs de projets puisqu'elles « prenait avec elle » leurs propos, afin de les embarquer dans le récit qu'elle met en place sur le site du budget participatif. A ce propos, nous avons conclu qu'elle faisait usage de la « citation » pour asseoir sa légitimité et donner à voir une pluralité d'énonciateur alors que c'est elle, l'institution, qui organise, distribue et donc « fait parler » des « personnages ».

L'architecture de la page que nous analysons ici laisse normalement davantage de place aux différents intervenants, puisque c'est dans cet espace que les projets des Parisiens sont exposés et que les visiteurs du site peuvent réagir. Il convient donc dans un premier temps d'analyser la place qui est laissée aux différents énonciateurs. Il s'agit en fait de continuer à explorer la situation d'énonciation et de comprendre qui parle, et comment.

Les « participants »

L'utilisateur

Comme nous l'avons souligné dans notre précédente analyse, l'utilisateur est présent doublement sur l'ensemble du site : d'une part, par la case « mon espace », qui est aussi un signe passeur et qui montre la présence d'un back office sur lequel peut circuler l'utilisateur. Il faut s'inscrire pour avoir accès à une autre partie du site, et d'autres fonctions. On ne peut par exemple pas commenter, s'associer, aimer des projets ou correspondre avec leurs porteurs de projets sans posséder un compte et être connecté. Dans cette mise en scène, l'utilisateur est au même niveau que l'institution, ils sont à égalité et se font face puisqu'ils sont sur la même ligne, dans les mêmes couleurs, couleurs de la charte du budget participatif. Par ailleurs, un autre signe de l'utilisateur est tout aussi visible : il s'agit d'une petite pastille, dans laquelle est inscrite l'initiale du pseudo donné lorsque l'utilisateur est connecté, et sinon le dessin schématisé d'un buste au format portrait. Les couleurs employées sont ici celles de la charte graphique de la municipalité.

Cette redondance est difficile à expliquer et relève pour nous davantage d'un défaut de conception, mais il nous faudra creuser dans la suite de nos analyses. Nous avons peut-être davantage affaire à une mise en visibilité d'une problématique propre à l'institution et non propre à l'utilisateur. Ces deux signes passeurs renvoient à deux espaces différents : l'un propre au budget participatif (en bleu clair) et l'un propre à la Mairie principale (en bleu foncé) ; nous pouvons déduire cela du jeu de couleurs et des espaces auxquels nous avons accès. Pour « mon espace », cela renvoie à des actions et informations propres au budget participatif, comme les projets qu'on a déposés, ceux qu'on a mis en favoris, les notifications qu'on accepte de recevoir et les informations personnelles qu'on a communiquées. Pour l'autre cas, il s'agit d'un accès à « mon compte » et la possibilité de se déconnecter. En outre, le signe passeur « mon espace » renvoie au champ du budget participatif car il est contenu dans l'espace dédié au budget participatif sur le site internet (le cadre bleu clair), tandis que la pastille ronde est en dehors de cet aplat bleu et fait donc partie du champ de la municipalité. Le jeu de poupées russes peut donc nous informer que le site du budget participatif est un « sous site » de la Mairie de Paris puisque l'aplat bleu, que nous pouvons interpréter comme relevant du budget participatif est compris dans le cadre blanc, que nous pouvons analyser comme relevant de la municipalité. Cela est d'ailleurs corroboré par le pied de page, qui fait partie de l'espace blanc, et donc l'espace de la Mairie, dans lequel est inscrit le rapport entre le site du budget participatif et la municipalité : Paris Budget participatif est un site de la Mairie de Paris. A ce titre, la pastille bleue est un moyen de sortir du site internet pour aller sur le site internet de la municipalité : nous voyons donc bien la corrélation qui est faite entre ces deux espaces municipaux.

En somme, par le biais des différentes figures de l'utilisateur, nous pouvons en fait voir apparaître en filigrane les différentes figures de l'énonciateur, de la municipalité : il y a deux strates d'énonciation, celle de la municipalité et celle de l'équipe du budget participatif. Cette double énonciation traduit des

relations institutionnelles entre la Mairie et ses différents services. Il s'agit ici d'un dispositif qui semble plutôt autonome vis-à-vis de la municipalité, puisqu'il existe un site indépendant. Mais nous pouvons tout de même voir que le budget participatif est bien un dispositif relevant de la municipalité et que celle-ci encadre tout de même la parole de l'équipe du budget participatif, puisque l'espace de parole du budget participatif est encadré par celui de la municipalité. Voir le schéma des différents espaces de prise de parole à la fin de cette analyse.



Le porteur de projet et son projet

Dans l'espace de la « fiche projet », deux espaces sont distincts, l'un dédié à la présentation du projet et l'autre à l'échange. Ce premier espace est réellement dédié à l'expression du porteur de projet et cela se voit car les éléments représentant le porteur de projet (en particulier son avatar) sont situés en haut à gauche de cet espace et « inondent » donc l'espace de l'aura du porteur de projet. La date et le nom sont également précisés, et le nom est cliquable : l'utilisateur, en cliquant, peut parvenir à une page sur laquelle sont référencés tous les projets déposés par ce porteur de projet en question. Le statut du porteur de projet est également indiqué. La mise en page des métadonnées met en regard les informations propres au porteur de projet (à gauche) et celles propres au projet (à droite), les deux groupes d'informations figurant sous l'en-tête où figure le titre du projet, qui vient donc unifier cela.

Sur cet espace, le porteur de projet a le loisir de présenter son projet selon la longueur souhaitée, il peut également ajouter des documents attachés (PDF, images...) qui permettent aux utilisateurs de mieux comprendre ses souhaits. Enfin, une estimation du prix peut être ajoutée (mais cela n'est pas obligatoire) et le cas échéant, elle figure en gras en bas de la présentation du projet. Cette présentation peut, dans son contenu varier considérablement d'un projet à l'autre, mais la mise en forme est toujours la même. Ce sont les métadonnées qui accrochent l'œil au premier regard (localisation et thème) car ce sont elles qui sont mises en gras et qui forment un seuil à la lecture de la présentation du porteur de projet.

On voit donc ici se déployer, sur l'espace de la page, le discours du porteur de projet sur sa proposition : les textes sont bien plus long que sur l'espace de la page de présentation sous forme de catalogue des projets, donnant à penser qu'il s'agit bien de la mise en récit d'un projet et de son ouverture comme dans une bibliothèque (où l'on choisit le livre et on l'ouvre et le lit ensuite).

C'est cette présentation qui donne lieu à débat : le porteur de projets publie donc sa proposition, la donne au public qui, après en avoir pris connaissance, la commente et l'amende. Nous voyons donc ici bien l'idéal de mise en publicité des opinions argumentées décrit par Habermas lorsqu'il analyse l'apparition de l'espace public en XVIIIe siècle¹¹. Sans affirmer qu'il y a ici la re-création d'un espace public sur internet, nous soulignons peut-être simplement l'idée que cet imaginaire du débat, de l'argumentation et de la publicité (au sens habermassien) des idées nourrit la municipalité et la mise en forme du projet politique du budget participatif.

L'institution

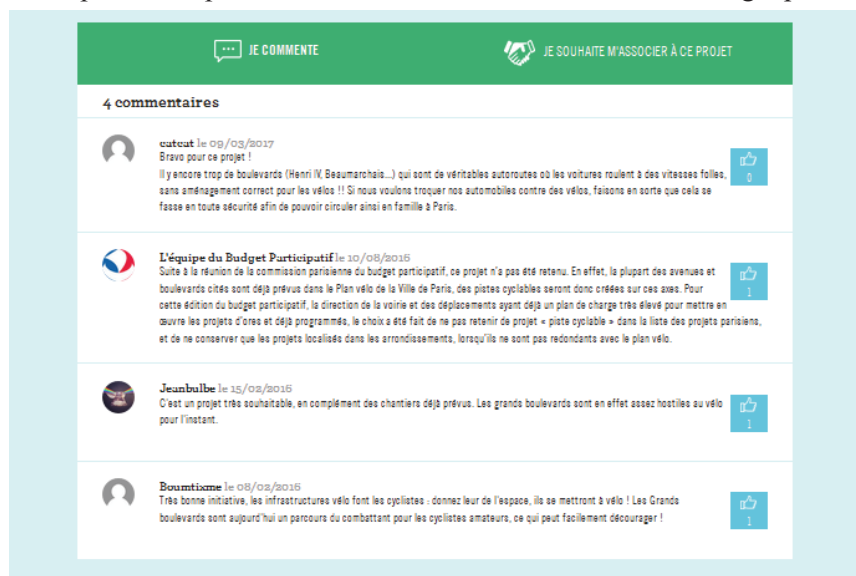
Posture

De nombreux acteurs ont très certainement participé à la fabrication de ce site internet, que ce soient les élus, les techniciens, les agents de l'équipe du budget participatif ou d'autre que nous ne pouvons pas identifier pour l'instant dans le cadre de cette analyse sémiotique. Nous sommes cependant consciente

¹¹ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Edition de 1990., Paris, Payot, coll.« Critique de la politique », 1988.

de leur présence. Ce que nous souhaitons ici analyser, c'est la manière dont est mise en scène la « voix » municipale.

En continuité avec ce que nous avons dit plus haut, nous pouvons voir dans le dédoublement des figures de l'utilisateur une polyphonie énonciative municipale, polyphonie qui s'analyse également dans l'étude des espaces d'expression au sein même du site internet du budget participatif.



Dans les interactions

Par ailleurs, cette polyphonie énonciative se voit dans la manière dont la Mairie interagit avec les porteurs de projets et autres utilisateurs au sein de cet architecte. En effet, la municipalité participe au même titre que les autres utilisateurs « lambda » : la forme de l'expression est la même que pour les autres utilisateurs, ce qui montre une volonté de se mettre à égalité, dans la forme du moins. Elle utilise aussi un avatar (le logo de la Mairie), le nom et la typographie et la mise en forme du commentaire sont les mêmes, comme nous pouvons le constater sur l'image ci-dessous. Les commentaires s'empilent les uns sur les autres dans un ordre antéchronologique, à la manière des strates de calcium qui permettent de dater des fossiles retrouvés au milieu de ces strates. Comparaison géologique mise à part, les commentaires de l'équipe du budget participatif sont recouverts par d'autres si d'autres commentaires viennent s'ajouter a posteriori. En apparence donc, rien ne distingue les commentaires municipaux de ceux des autres utilisateurs.

En revanche, derrière cette apparente égalité, nous nous rendons compte que la municipalité, et l'équipe du budget participatif n'interviennent que pour annoncer le retrait du projet du dispositif, parce qu'ils ne rentrent pas dans les critères, parce que le projet est déjà prévu par la Mairie sous une autre forme, etc. Les raisons peuvent être multiples. Ce fait nous semble être symptomatique du fonctionnement du dispositif : derrière une apparente égalité, nous voyons apparaître des marqueurs discrets de la modération et du contrôle du contenu du dispositif par la municipalité et ses agents.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que deux voix identifiées s'expriment en fait sur le dispositif, dans les commentaires : l'équipe du budget participatif, comme nous le voyons sur la figure précédente ; et parfois, la municipalité elle-même. Le pseudo choisi par l'équipe du budget participatif : « l'équipe du Budget Participatif » est intéressante car elle ne cache pas le collectif. Au contraire, elle donne à voir la pluralité des agents qui sont réunis au sein d'une équipe, c'est-à-dire « un groupe plus ou moins structuré ayant une finalité commune¹² ». Par ce pseudo est donc mise en avant l'unité au sein d'un groupe, mais qui n'efface pas la pluralité d'individualités qui le composent.

Mais il arrive que la polyphonie énonciative soit plus marquée, et donne presque à voir des scissions, des confrontations de pouvoir au sein de la municipalité

¹² « ÉQUIPE : Définition de ÉQUIPE », <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/%C3%A9quipe>.

Cela est d'ailleurs corroboré par le fonctionnement en internet du budget participatif. Un entretien avec un doctorant Cifre nous a appris que les animateurs du site internet apprenaient parfois à leurs dépens que l'inauguration d'un projet avait eu lieu. Ce sont en effet les différentes directions qui s'occupent de la mise en place des projets ; l'équipe du budget participatif étant chargée de chapeauter l'ensemble. Mais des petits couacs communicationnels peuvent arriver, et les jeux de pouvoir internes peuvent se traduire en externe, c'est-à-dire sur le site du budget participatif.

The screenshot shows a user interface for a participatory budgeting platform. At the top, there are two green buttons: 'JE COMMENTE' (with a speech bubble icon) and 'JE SOUHAITE M'ASSOCIER À CE PROJET' (with a hand icon). Below this, a section titled '20 commentaires' displays three comments. Each comment features a profile picture on the left, the user's name and date in the middle, and a thumbs-up icon with a '0' on the right. The first comment is from 'Mairie de Paris' dated 06/09/2016, discussing environmental themes and a 2017 market renewal. The second is from 'L'équipe du Budget Participatif' dated 10/08/2016, mentioning a technical analysis. The third is from 'Chiarabaci' dated 19/02/2016, praising the project's educational value.

La Mairie de Paris intervient rarement et il s'agit souvent pour elle de donner davantage d'explications sur un refus ou sur le fait que la municipalité met en place un projet similaire. Sans entretien et compréhension fine du fonctionnement interne, nous ne pouvons donner davantage d'explication à ce fait. Nous pouvons simplement nous souvenir que l'étude des discours d'escorte nous avait également menée à constater la difficulté de parler d'une seule voix pour une institution et un dispositif tel, dans lequel de nombreuses personnes interviennent.

Il est à noter que nous avons là encore une dichotomie entre l'institution-mère et le service-fille. Ces deux voix interviennent cependant sous la même bannière, ce que nous pouvons voir avec l'utilisation du logo de la Mairie de Paris comme avatar. Il s'agit donc ici, malgré un lissage apparent des relations de pouvoir au sein du dialogue, de légitimer l'institution, et de la donner à voir en tant qu'institution. Par l'utilisation du logo institutionnel, les deux entités donnent à voir leur statut commun, et surtout leur rapport à l'utilisateur : la position d'institution est bien rappelée ici.

Les interactions sont-elles réellement du dialogue ou n'en ont-elle que l'apparence ?






Deux espaces

Concernant l'espace de la « fiche projet » en tant que tel, on peut distinguer deux espaces distincts : l'un dédié à la présentation du projet et celui dédié aux « interactions ». Ces deux territoires sont reconnaissables car ils sont sur fond blanc, mais séparés par une ligne bleue. Ils sont en outre introduits à chaque fois par un bandeau de couleur, donnant le titre du projet pour la partie présentation. Pour la partie « interactions », c'est un bouton cliquable sur lequel est inscrit « je souhaite m'associer à ce projet » et, quand cela est possible « je commente » qui introduit cet espace précis. On peut donc ainsi comprendre qu'il y a deux temps dans la démarche d'interaction du budget participatif : un espace de présentation, antérieur et nécessaire avant de commenter, s'associer, ou interagir avec le projet en question. Nous pouvons donc imaginer que cette idée est en lien avec le concept d'espace public bourgeois théorisé par Habermas¹³, dans le sens où celui-ci portait un idéal de réflexion et de mise en débat des opinions argumentées, débats et publications d'opinion qui sont constitutifs de cet espace public.

¹³ J. HABERMAS, *L'espace public...*, op. cit.

Les différentes interactions possibles

Sur l'ensemble de la page, les différentes formes d'interaction avec le porteur de projet ou les réactions vis-à-vis du projet sont les suivantes :

Action	Illustration	Connotation
Entrer en contact avec le porteur de projets		L'enveloppe renvoie à la missive, représentation par excellence de l'échange entre deux individus. Nous avons ici la connotation de la matérialité du support.
« J'aime »		Référence aux réseaux sociaux (et donc entrée dans une « modernité » et un imaginaire de la non-médiation, de l'immédiateté et du « partage ?), marque de « soutien », mais sans que ce soutien soit défini outre mesure.
« Je souhaite m'associer à ce projet »		Imaginaire des affaires économiques et de la construction dans le temps : relève presque du contrat. La présence de la main comme symbole du lien entre les individus.
« Je commente »		Imaginaire du dialogue et de l'oralité + référence aux réseaux sociaux. Naturalisation de l'épaisseur matérielle et logicielle du dispositif.
« Je partage »		« sortie » vers l'extérieur du site internet : le site du budget participatif s'efforce de faire partie d'un environnement numérique plus large.

Nous pouvons d'abord remarquer que trois des signes utilisés sont accompagnés d'un « surtitre » à la première personne du pluriel. Lorsque l'utilisateur laisse la souris appuyée plusieurs secondes sur le pictogramme « pouce levé », une étiquette apparaît avec écrit « j'aime ». En revanche, rien n'apparaît pour la petite enveloppe. Lorsque l'utilisateur passe la souris sur ce pictogramme, l'enveloppe devient noire, indiquant ainsi qu'il est possible d'effectuer une action à l'aide de ce bouton.

Le signe « like » est naturalisé et est entré dans les codes d'internet, notamment via Facebook, il peut donc sembler superflu de sur-titrer la signification de ce pictogramme. En revanche, il est amusant de constater qu'un pictogramme, certes moins emblématique des réseaux sociaux mais tout de même fortement utilisé, celui du commentaire soit sur-titré.

Enfin, le pictogramme représentant une poignée de main, est sur-titré : il empreinte aux codes graphiques des réseaux sociaux, mais l'utilisateur n'est certainement pas coutumier de ce signe, car il est propre au site internet du budget participatif.

L'utilisateur sait qu'il peut effectuer une action sur ces boutons parce que le signe change de forme lorsque la souris passe dessus, ou parce que la flèche de la souris se transforme en main, indiquant à l'utilisateur qu'il peut cliquer.

Commentons enfin quelques instants le dernier boutons que nous avons sélectionnée : il s'agit d'un bouton double en réalité, qui permet de « sortir » du site internet du budget participatif pour relayer notre intérêt pour un projet par le biais d'un réseau social pour lequel on dispose d'un compte.

L'utilisation de la première personne du singulier peut être analysée comme une manière de traduire en mots l'action, de la commenter : le site internet, et donc la municipalité, « parlent » pour l'utilisateur : en cliquant, l'utilisateur souscrit à la manière dont l'action est nommée. Nous pouvons donc ici saisir le pouvoir de la municipalité qui nomme a priori les actions que peuvent effectuer les utilisateurs. Ces derniers ne peuvent donc qu'effectuer une action qui a été pensée pour eux en amont, comme s'ils

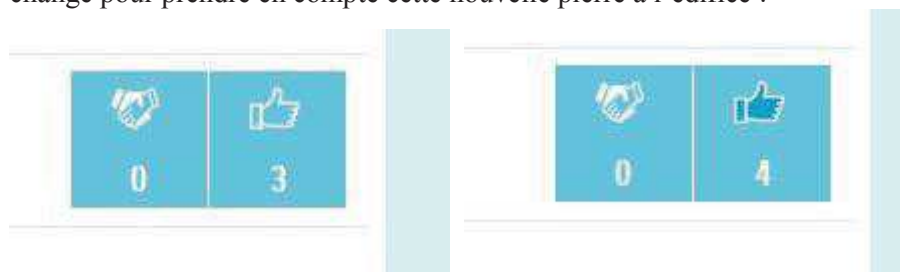
avaient une série de boutons poussoirs ; leur liberté réside dans leur décision de s'engager ou non dans l'action, mais le type d'interactions reste en fait assez limité (cinq possibilités).

La filiation avec les réseaux sociaux est ici assez nette : entre l'emploi d'un signe similaire au « like » de Facebook, la possibilité de « commenter », l'utilisation de petits avatars pré-remplis pour représenter les participants le montre. Les points communs résident donc dans le fait de penser en amont les actions possibles. La différence réside dans l'ajout d'une possibilité (s'associer à un projet et entrer en relation avec le porteur de projets), mais cette différence ne nous semble pas déterminante dans le sens où il ne s'agit « que » de l'ajout de deux possibilités à l'éventail déjà possible. Ce qui nous semble ici déterminant est le fait qu'un utilisateur et un porteur de projet peuvent interagir (ou plutôt, un utilisateur peut engager une interaction avec le porteur de projet), ce qui pourra donner lieu à un engagement qui peut sortir du cadre du site internet : ils pourront ensuite échanger par mail ou se rencontrer dans le cadre d'ateliers autour du projet. Cette sortie du site internet nous semble intéressante car elle marque la manière dont l'outil numérique s'adosse ou est adossé à un dispositif plus large, qui déborde les frontières de l'ordinateur. Le site internet est un « passage obligé », qui cristallise beaucoup de relations de pouvoir mais le budget participatif déborde ce cadre numérique, et il est bon de le rappeler. Ce rappel nous est en effet très utile pour penser le passage de l'idée à la réalisation : nous voyons bien que les idées sont données à voir sur le site internet, qui fait un peu ici office de vitrine, tant des projets que de la mise en valeur de la participation, mais les projets ont ensuite vocation à advenir dans le territoire, et le site permet, autorise et engage même à l'échange construit entre plusieurs individus, qui auraient pour centre d'intérêt commun la volonté de faire advenir un projet pour la communauté.

Le site du budget participatif engage donc les citoyens à participer par la référence à des outils déjà connus, dont ils connaissent et comprennent le fonctionnement et la logique (ce qui est attendu d'eux). La Mairie installe donc son site internet dans une filiation avec un genre très spécifique, le réseau social : elle promeut ainsi l'imaginaire participatif, et l'idée qu'internet pourrait résoudre les problèmes de communication et les problèmes sociaux en créant du lien entre les individus. En utilisant ces codes, presque ces rites, elle installe donc les utilisateurs dans un contexte connu d'eux.

Par ailleurs, elle utilise la première personne du singulier pour sur-titrer les actions et ainsi inclure immédiatement les utilisateurs dans une logique d'adhésion : en lisant les mots de surtitrage, ils lisent ce qu'ils pourraient penser ou dire et sont donc d'autant enclins à adhérer. On peut également penser que l'utilisation de ces termes traduit la *représentation* de l'adhésion à tous les publics, comme si les utilisateurs avaient prononcés ces mots alors que ces termes ne sont qu'une émanation municipale.

Enfin, l'utilisation de petites rétributions participe fortement à mobiliser les utilisateurs à se saisir des opportunités qui leurs sont données : il y a ici la mise en scène de la participation. En effet, si l'utilisateur, en passant la souris sur un bouton voit qu'il y a une altération de ce qui est inscrit à l'écran, verra la représentation de la dynamique participative, et sera en quelques sortes rétribué pour l'action qu'il n'a pas encore effectuée. Lorsque l'utilisateur a participé, effectué une action, celle-ci se marque d'ailleurs à l'écran, dont l'image est altérée : la main du « like » devient plus sombre et l'inscription numérique a changé pour prendre en compte cette nouvelle pierre à l'édifice :



Un nouveau champ dans lequel il est possible d'inscrire son commentaire s'ouvre (ouvrant donc symboliquement un espace de parole qui ressemble fortement au champ d'un formulaire administratif à remplir), et un nouveau bouton apparaît, qui enjoint l'utilisateur à « publier son commentaire », c'est-à-dire à le faire advenir au public. Nous retrouvons ici aussi la logique de publicité des opinions comme constitutive de l'espace public et montrée par Habermas. Le commentaire est ensuite publié, s'inscrivant à l'écran dans le même espace que les autres commentaires, mettant en scène la participation. Il est

également intéressant de noter qu'il s'agit là d'un commentaire (renvoyant au champ de la glose et des réseaux sociaux) : le commentateur ajoute une pierre à l'édifice mais surtout, il n'entre pas vraiment dans un échange, il glose à partir d'un texte déjà écrit précédemment (le projet). Il ne nous semble donc pas réellement que le « commentaire » permette la co-construction à part égales, mais il induit plutôt l'idée d'un amendement du projet. Les commentaires peuvent être construits (un commentaire composé, épreuve de français du baccalauréat) mais ils peuvent également ne pas l'être et alors relever davantage de la réaction. Quoiqu'il en soit, notons ici la connotation de l'oralité du commentaire, qui est illustrée par une bulle de dialogue, dans laquelle des points de suspension sont inscrits. Ce pictogramme engage donc l'utilisateur à remplir cette bulle de dialogue vide par ses propres propos. La bulle de dialogue ramène au régime de l'oralité : on a donc ici l'imaginaire de la discussion non médiatée, idéal s'il en est, qui est transmis. On peut donc imaginer que les commentaires qui viendront s'ajouter prendront la forme d'un dialogue entre les participants. Mais le terme de « commentaire », a contrario, ne relève pas nécessairement du dialogue et participe davantage de l'avis personnel : le commentaire n'engage pas nécessairement au dialogue. Il nous faudra donc analyser dans la suite de ce travail la manière dont ces commentaires sont donnés à voir et s'ils relèvent du dialogue ou non.

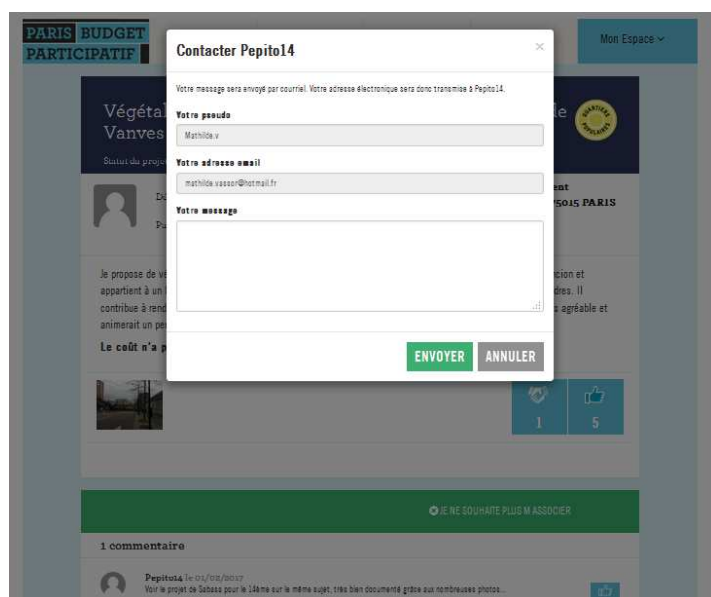
La partie « je souhaite m'associer à ce projet » disparaît au profit d'un cadre indiquant les clauses d'engagement de l'association à un projet (ce qui fait penser à la forme d'un contrat auquel on souscrit), avant de demander à nouveau de valider le souhait de s'associer à un projet. Après cette seconde validation, le signe passeur a changé et l'utilisateur peut se « désassocier ». D'autre part, le « compteur » d'association s'est incrémenté d'une unité, donnant là aussi à voir la participation.

Le terme d'« association » est intéressant car il renvoie au vocabulaire de l'entreprise (que des associés dirigent). Cela est d'ailleurs renforcé par le pictogramme employé, une poignée de main qui est l'image même de la conclusion d'un contrat entre deux business men. Remarquons également que c'est la seule action pour laquelle un verbe modalisateur est employé : il est en effet écrit « je souhaite m'associer » et non « je m'associe », mettant davantage en valeur ici les médiations et l'engagement qu'implique l'association à un projet. Il s'agit d'ailleurs d'une action pour laquelle sont précisés les détails de ce à quoi engage l'action.

JE NE SOUHAITE PLUS M'ASSOCIER

Lorsque l'on souhaite « partager », une nouvelle fenêtre s'ouvre, renvoyant à l'extérieur du site internet, et amenant vers Facebook ou Twitter.

Enfin, lorsque l'on clique sur l'enveloppe, une boîte de dialogue s'ouvre et recouvre la page du projet qui devient grisée tandis que la boîte de dialogue est « au-dessus » en blanc : cela met bien en avant la boîte de dialogue et engage l'utilisateur à continuer son action et écrire au porteur de projet. Dans ce dernier cas, il n'y a ensuite pas de mise en scène vers le « grand public » de l'échange entre le porteur de projet et l'utilisateur. En revanche, les deux protagonistes ont accès à l'échange « en interne ».



Nous le voyons donc, les interactions possibles engagent des rapports différents au(x) projet(s) et au budget participatif de manière générale, cela peut aller du simple soutien (like) à l'engagement presque militant d'association dans une cause commune.

Notons pour finir la présence du corps dans les représentations des interactions, et en particulier de celle de la main, la main qui soutient (pouce levé) ou qui serre une autre main. On retrouve d'ailleurs la présence de cette partie du corps dans les discours d'escorte : la main comme symbole du lien qui fige des positions corporelles. Cette présence du corps qui, par métonymie, représente l'ensemble de l'intervenant. Reprise des codes des réseaux sociaux avec l'avatar et le pseudo : l'utilisateur est à la fois individué et industrialisé puisque la représentation initiale est toujours la même, c'est à l'utilisateur de s'emparer de cet outil et de le faire sien. On voit ici le cadre qui n'est pas rempli (ce qui est souvent le cas) : les utilisateurs sont peu intéressés par la représentation de soi ?

Notons donc que le corps est symboliquement présent, et l'individualité également.

La mise en scène de la participation

La participation ne se fait pas ici sans sa monstration : le nombre de commentaires, de « j'aime », d'association au projet sont bien mise en valeur et s'incrémentent si l'utilisateur effectue une de ces actions. Nous faisons ici face à une logique que nous avons déjà repérée dans d'autres précédentes analyses : la municipalité montre la participation et légitime ainsi son outil et sa position.

La mise en scène de la participation, c'est aussi et surtout dans cet espace, la place laissée aux commentaires et la mesure dans laquelle ils donnent à voir la forme dialogique.

« Dans un texte, la contiguïté de fragments hétérogènes établit entre eux des rapports d'écart et de rapprochement, d'appartenance à un fond commun et de prise de lieu propre¹⁴. »

Le concept de « diatexte » d'Olivier Fournout nous paraît ici intéressant pour questionner la manière dont le dialogue, ou plutôt l'échange est mis en scène. Il nous semble que la compréhension de cette mise en scène est éclairée par la manière dont l'action de commenter est donnée à voir : le commentaire (personnel, n'engageant pas nécessairement le dialogue) s'oppose à la manière dont celui-ci est illustré (une petite bulle, qui invite au dialogue oral). Il nous semble que ces deux régimes opposés se donnent à voir sur l'espace de la page. Les fragments textuels que sont les commentaires émanent en effet d'entités hétérogènes et distinctes, les différents utilisateurs (porteurs de projet, simples visiteurs, municipalité dans toute son hétérogénéité).

La forme de l'objet, en premier lieu, se donne à voir comme un dialogue écrit où les répliques se succèdent. Cette formule est marquée d'une connotation oralisante et théâtrale¹⁵. Fournout propose en effet de considérer le dialogue comme un « plateau diatextuel »¹⁶ qui nous permet de considérer le dialogue dans toute sa matérialité. Le modèle textuel du dialogue est, selon Fournout, « un modèle textuel intériorisé [qui] agit comme une référence, un idéal, une utopie¹⁷ ». Et cela nous semble particulièrement juste pour le budget participatif de Paris dans le sens où le modèle du dialogue semble être le paradigme sous lequel la municipalité tente d'organiser le budget participatif : l'échange et la conversation sont cristallisées dans ce qu'elle nomme la « co-construction », comme si elle cherchait à ordonner l'écrit pour ordonner la vie sociale selon un modèle précis (peu de possibilités de « sortir des rails » pour l'utilisateur), qui s'incarne dans la manière dont la page est organisée.

La forme qui organise les commentaires attrape donc le regard avant même que celui-ci ne lise les messages ; le dialogue s'identifie directement :

- Les interlocuteurs sont identifiés, comme au théâtre, par un nom, en gras, associé à un avatar (redondance de l'identité) qui fixe l'identité de l'énonciateur, comme au théâtre, ainsi qu'une date, fixant temporellement la réplique. L'œil s'attend donc à trouver une réplique plus ou moins longue immédiatement ensuite, et c'est effectivement ce qu'il se passe.
- En dessous de l'identification du nom apparaît un texte qui ressemble fort à une réplique.

Ces blocs de texte s'enchaînent, donnant à voir un modèle dialogique, supposant donc des interactions entre les énonciateurs. La « prise de lieu » des énonciateurs est ici effectuée : elle évoque le point de vue unique, la prise de position des interlocuteurs et suppose donc un échange de points de vue entre les entités. Ce cadre fixe en effet ce que Fournout nomme le « fond commun », la règle, le cadre, la norme qui permet de mettre les individus dans un espace commun propre à l'échange, ce que nous retrouvons donc ici, avec tous les commentateurs (simples utilisateurs, porteurs de projets et municipalité), montrant donc la volonté de mettre tout le monde dans le même espace, sur un pied d'égalité. L'écart, qui montre le différend (rendant l'échange possible) et les différences entre les individus est ici instituée par les fines lignes et les espaces blancs qui séparent les commentaires. Le « rapprochement » qui marque l'accord et le partage entre les individus pourrait ici être analysé sur le fait que les utilisateurs parlent tous du projet présenté plus haut. Tout laisse donc à penser donc ici que nous avons bien affaire à un dialogue ici : la forme en tout cas laisse apparaître cette hypothèse.

Mais si nous nous penchons plus près sur les commentaires, nous pouvons nous apercevoir que ceux-ci ne se répondent pas tous et qu'en cela, ils commentent tous un même projet mais sans qu'il y ait des interactions entre les différentes répliques-commentaires. Ce qui nous a tout d'abord frappé, sans même nous pencher sur la nature textuelle des répliques, est la manière dont celles-ci s'organisent sur la page. La présence de la date nous permet de voir que les répliques ne s'accumulent pas « par le bas », comme la logique le voudrait (nous lisons de haut en bas) : ici, les commentaires s'accumulent, se stratifient selon un ordre antéchronologique. Il ne s'agit donc pas ici de la reproduction de la forme dialogue que nous pouvons connaître (dans laquelle les répliques s'enchaînent dans le sens de la lecture) : il n'est pas

¹⁴ Olivier FOURNOUT, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue*, Cachan, Hermès science : Lavoisier, coll.« Forme et sens », 2012, p. 28.

¹⁵ O. FOURNOUT, *Théorie de la communication et éthique relationnelle : du texte au dialogue...*, op. cit.

¹⁶ *Ibid.*, p. 34.

¹⁷ *Ibid.*, p. 35.

ici question d'un dialogue, mais plutôt de l'accumulation de commentaires à propos d'un projet. Cette accumulation peut aussi traduire l'enrichissement qu'apporte chaque intervenant (un peu à la manière d'un cairn en montagne). Par ailleurs, cette accumulation et cet entassement donnent à lire la progression temporelle : les projets évoluent avec le temps et les commentaires (qui sont tous datés).

Annexe 6 – Analyse discursive des « fiches projets »

Présentation du corpus de l'annexe 6

Pour effectuer cette sélection de projet, nous avons pris soin de choisir un projet par type de porteur de projet (particulier, association, conseil de quartier ou autre) ainsi qu'un projet par statut (regroupé, retenu, non retenu). D'autres statuts existent comme par exemple, « à l'étude » ou « en co-construction ». Néanmoins, comme il n'y avait pas un projet pour chaque catégorie de porteur de projet pour ces statuts, nous avons préféré n'en prendre aucun. Nous avons ensuite effectué une sélection aléatoire pour choisir les projets que nous présentons ici (nous avons sélectionné un projet par catégorie, au hasard). Nous avons ensuite observé les deux espaces d'expression sur chaque « fiche projet », c'est-à-dire l'argumentaire du porteur de projet et les commentaires des utilisateurs.

Bacs de compost déchets organiques dans les jardins publics

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=43>

Statut

Particulier // regroupé

Argumentaire du porteur de projet

L'argumentaire développé met en avant l'innovation d'une telle pratique.

Le porteur de projet met donne des exemples d'autres villes ayant déjà mis en place ce genre de projets.

Argumentaire du porteur

Type d'interactions

Il y a des échanges entre participants, qui se répondent en utilisant des codes propres à internet.

EX : "@thoms Si on respecte..." --> il y a là la mise en place d'un échange sous la forme d'un forum "Merci Sahara pour le doc sur le lombricomposteur" // "Je serai ravie de vous rencontrer toutes les deux pour en discuter !" // "j'ai rencontré Rosa mardi dernier dans un café où nous avons discuté des moyens à mettre en oeuvre...". Certains intervenants interviennent à plusieurs reprises, donnant l'impression d'un échange --> on voit donc ici que l'espace d'échange interne au site internet se déplace dans l'espace public lorsque les utilisateurs en ressentent le besoin. Peut-être peut-on ici faire un parallèle avec la notion d'espace public bourgeois théorisé par Habermas ? En effet, nous voyons ici la mise en publicité d'avis qui échangent sur un sujet, avec un débat qui se déplace dans l'espace public. Le site internet offre donc, de manière assez inattendue, des espaces d'expression.

D'autres participants proposent de se regrouper avec les projets qu'ils ont eux-mêmes proposés : "mutualisons et associons-nous les uns aux autres !"

Propositions d'amendements également (EX : partenariat avec des agriculteurs qui se serviraient du compost produit), avec des liens vers des sites internet qui évoquent des idées similaires (ex : Mairie de Milan)

D'autres commentaires apportent leur soutien 'je soutiens tout à fait l'urgence..."

En revanche, le porteur de projet ne répond pas ici. SI les commentaires engagent une discussion, ils gardent le statut de commentaire et le porteur de projets ne prend pas part à celle-ci.

"Qu'en pensez-vous?" --> amène interaction avec les autres. Un utilisateurs et reprend ainsi les codes de l'oralité, possible discussion ?

D'autres utilisateurs sont plus formels : "Bonjour... bonne journée à tous ! Estelle".

Pas d'intervention de la Mairie

Un auvent pour la cour de l'école élémentaire Ampère

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=318>

Statut

Autre // regroupé

Argumentaire du porteur de projet

L'argumentaire développé est rédigé sur un ton vindicatif : "les enfants sont entassés dans les 2 préaux". Par ailleurs, le projet est agrémenté de photographies de la cour sous la pluie et d'un plan du projet.

Le collectif est regroupé sous l'appellation "autre" et comprend les parents élus, le directeur et les enseignants.

On ressent un énervement de la part de ces acteurs, qui semblent souhaiter s'emparer du budget participatif pour parvenir à faire élire un projet qui leur tient à coeur.

L'argumentaire est divisé en deux temps. En premier lieu, une description du projet, mettant en avant le nombre d'élèves et leur âge (peut être afin de montrer que le projet bénéficierait à un grand nombre de personnes). En second lieu, une description de la situation actuelle est faite : "Aujourd'hui, lorsqu'il pleut...", avec une répétition du nombre d'élèves (421). Par ailleurs, une comparaison est faite avec les autres écoles. Ces deux éléments justifient la légitimité du projet.

Type d'interactions

Les commentaires, contrairement au projet précédemment analysé, se manifestent ici principalement sous la forme de soutiens, mais sans commentaires proposant des modifications ou des propositions de ralliement : "des travaux à faire absolument!!!!", "Cela paraît indispensable !", plusieurs "j'aime" qui font redondance avec la possibilité de "liker" sur le projet. On retrouve ici la forme de commentaires analysée par Karine Berthelot-Guiet dans *La fin de la publicité ?* : ici, les citoyens-consommateurs n'échangent pas entre eux mais ne font que réagir à un stimulus du porteur de projet et manifestent leur enthousiasme, sans retour du porteur de projet. Comme le souligne Karine Berthelot-Guiet, les échanges sont ici caractérisés par la superficialité, il y a davantage de "j'aime" que de commentaires réels, les commentaires sont très succincts et n'excèdent jamais trois ou quatre mots.

Nous ne sommes donc pas ici dans un dialogue constructif.

Pas d'intervention de la Mairie

Accueillir des artistes en résidence

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=1237>

Statut

Conseil de quartier // regroupé

Argumentaire du porteur de projet

La présentation du projet est succincte et décrit simplement l'idée.

On peut également remarquer que le projet est très fortement pensé dans son environnement avec le territoire, comme celui proposé précédemment. En effet, des associations locales sont citées (EACB, Les Petits Riens), et le projet est très précisément localisé.

Type d'interactions

Les interactions, là aussi, sont de l'ordre du soutien, comme dans le projet analysé ci-dessus. En revanche, les commentaires sont beaucoup plus développés et témoignent d'une bonne connaissance du quartier : "Les Petites Riens font un travail remarquable dans le 19ème; il mérite d'être encouragé et pérennisé"

En revanche, on note une très nette polarisation des commentaires sur une association particulière qui fait partie du projet global (Les Petits Riens). On peut donc ici supposer que cette association est très connue.

Pas d'intervention de la Mairie

Une salle polyvalente couverte et ouverte à tous

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=3350>

Statut

Association // regroupé

Argumentaire du porteur de projets

Description du contexte historique, qui ancre le projet dans un contexte plus global.

La description de ce contexte historique permet de justifier le projet. On note, comme pour le projet d'auvent dans la cour de l'école, une temporalisation de l'argumentaire : une partie historique, une description de la situation actuelle et la description du projet. L'argumentaire est ici très bien construit, avec un appel aux valeurs, sur un ton presque politicien : "En votant pour ce projet, vous votez pour la pratique sportive citadine dans le respect de l'esprit des jeux."

On note également la présence de documents annexes, des perspectives d'architecte qui renforcent l'impression de professionnalisme de la description de ce projet.

Type d'interactions

Il n'y a pas de commentaires sur ce projet, alors même qu'il a reçu énormément de "j'aime" et d'associations avec le porteur de projets.

Nous ne pouvons pas ici conclure sur la raison de cette absence de commentaires.

Pas d'intervention de la Mairie

Une coulée verte de la Villette aux Buttes Chaumont

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=162>

Statut

Particulier // retenu

Argumentaire du porteur de projet

On peut ici tout d'abord noter que le projet, comme les trois précédents, fait partie d'un regroupement. Il y a donc deux en-tête au début de la "fiche" : une classique, sur laquelle figure le titre du projet et son statut, et une seconde sur laquelle est indiquée le nom du projet sous laquelle cette idée a été soumise au vote. On peut donc ici noter cette redondance qui marque graphiquement l'évolution du projet, qui, par strates, évolue et se tourne vers sa forme définitive (pour le vote, sachant que le projet évolue encore après le vote s'il a été élu).

Il est donc intéressant de noter que l'évolution des projets fait partie du processus : la forme définitive ne sera fixée que lorsque le projet sera réalisé et incarné sur le territoire. A ce moment-là, remarquons d'ailleurs l'utilisation du participe passé qui marque la forme fixe et l'aspect fini dans le passé.

Type d'interactions

Pas de commentaires négatifs, des commentaires plutôt constructifs, qui viennent à la fois soutenir le projet "Excellente idée !" et apporter des amendements possibles. Notons que, pour la première fois dans les projets étudiés ici, le porteur de projet est "présent" et participe à la conversation. Néanmoins, il y a ici peu d'échanges entre les interlocuteurs. Même si les commentaires sont conséquents, voire construits, ils y a peu d'échanges entre les utilisateurs, ces commentaires gardent leur statut de commentaire et n'entrent pas dans une logique de discussion.

Pas d'intervention de la Mairie

Renov. d'un axe majeur entre la Canopée et la rue des Halles

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=1147>

Statut

Autre // retenu

Argumentaire du porteur de projet

Notons ici la présence de photographies qui, comme dans d'autres cas étudiés précédemment, vient documenter le projet. Dans le cas présent, l'utilisation de clichés justifie et légitime le projet (de la même manière que le nombre d'enfants de l'école sans auvent justifie et légitime le dépôt d'un tel projet). Le porteur de projet met ici en place une stratégie qui a pour objectif de convaincre ses concitoyens de voter pour son projet, en mettant en avant la différence entre une situation délabrée (avec la preuve en photos) et le projet qui doit venir pallier une situation désastreuse.

Deux types d'images sont utilisées : des photographies prises par le porteur de projet et des perspectives d'architectes qui permettent de projeter le spectateur dans le projet, et donc de donner à voir les futurs possibles. La forte distinction de luminosité et de couleurs entre les photographies du porteur de projet et les perspectives viennent renforcer l'opposition et l'aspect positif du projet qui vient ici pallier une situation.

Une note au format PDF attachée à la présentation du projet reprend là aussi cette opposition entre la situation actuelle et le projet ("aujourd'hui - une réalité" vs "demain - un projet"). Ce couple de notions nous semble emblématique de la volonté du porteur de projet de mettre en valeur le projet comme la solution à une situation initiale problématique. Le manière dont le site internet du budget participatif organise le discours (polarisé autour de l'idée / aujourd'hui / demain) conforte notre analyse du projet comme un récit presque épiquique qui voit la présence d'une situation initiale, d'un élément de résolution et d'une situation finale. Par ailleurs, la polarisation entre deux temps (aujourd'hui et demain) ouvre une myriade de possibles et donne à lire le projet comme un de ces possibles (// théorie des mondes possibles) : le projet n'existe pas encore, mais il est décrit comme un possible positif, pensé pour un territoire et donc étant déjà presque incarné. La référence au territoire, omniprésente dans ce projet comme dans les autres, renforce le lien que les utilisateurs peuvent avoir avec le projet. Le territoire est donc vu au prisme des mondes possibles et de ce qui n'existe pas encore, mais que le vote peut faire advenir.

Type d'interactions

Les utilisateurs, en effet, peuvent se sentir proche du projet proposé ici. Cela se voit aux commentaires enthousiastes dans d'autres projets (Cf. le projet auvent à l'école) et, dans ce cas précis, la référence au territoire marque l'inscription du projet dans un territoire précis et connu des utilisateurs qui le commentent : EX --> "ce passage sans charme est devenu au fil des ans la pissotière du chantier des Halles (...) l'installation récente d'un atelier de désamiantage pour une durée inconnue n'arrange rien" // "ce projet fait l'objet de nombreuses réclamations de notre association de riverains...". On sent ici que les individus qui commentent sont pleinement impliqués dans le territoire et se sentent donc concernés par le projet qui vient résoudre un problème quotidien. Preuve en est que le directeur d'une association de riverains intervient et qu'il signe en son nom propre : "Jacques CHAVONNET Président Association pour la Défense des Riverains et l'Animation du Quartier des Halles". La présence du nom de cette personne est redondante avec son pseudonyme et est utilisée comme un statut qui viendrait légitimer sa prise de parole.

Il n'y a pas de réponse du porteur de projet et donc pas vraiment de discussion engagée au sein de l'espace d'expression. Cependant, on sent ici l'implication des utilisateurs.

Pas d'intervention de la Mairie

Rénovation Gymnase Caillaux

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=2084>

Statut

Conseil de quartier // retenu

Argumentaire du porteur de projet

Parole d'un individu pour un collectif

utilisation du "nous" qui inclut les lecteurs dans la démarche --> système de temps du discours (présence de déictiques, temps verbaux = présent, futur et conditionnel), qui ancrent le discours dans la situation d'énonciation.

Là encore, on note la description d'un contexte ("Le gymnase Caillaux est un équipement sportif...") et d'un problème actuel ("Or, le revêtement (...) s'est détérioré et présente aujourd'hui) et le projet ("Notre projet consiste à moderniser le revêtement de sol et son marquage afin d'améliorer la pratique des différents sports du gymnase. On note ici l'utilisation de termes indiquant les objectifs, le but : "afin", "permettre de +INF) qui apparaît comme une solution, à un problème inscrit dans un territoire connu et spécifique (la solution n'est pas générique).

Cette forme récurrente contexte/problème/solution nous semble être constitutive du budget participatif et marque une vision des projets qui, pour être légitimés doivent avoir un but et répondre à un problème actuel. Ainsi, la projection dans le futur permet de donner à voir une solution qui pourrait exister. L'utilisation du conditionnel montre bien la modalisation qui ouvre le récit sur quelque chose qui n'existe pas encore, qui est du registre de l'imaginaire, et donc du récit. Cette distinction est pour nous intéressante car elle nous donne matière à creuser pour analyser la distinction entre les projets en puissance (dont la modalisation se voit avec l'utilisation du conditionnel) et les projets en acte (il nous faudra analyser les temps verbaux utilisés dans les fiches qui permettent le suivi des projets lauréats).

Type d'interactions

Il n'y a pas de commentaires sur ce projet.

Nous ne pouvons pas ici conclure sur la raison de cette absence de commentaires.

Pas d'intervention de la Mairie

Terrasse végétalisée "jardin pédagogique"

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=2689>

Statut

Association // retenu

Argumentaire du porteur de projet

Le projet présenté fait l'objet d'un véritable argumentaire.

L'utilisation du pronom personnel "nous" donne à voir l'aspect pluriel du projet, qui s'est construit avec des acteurs différents et multiples (corps professoral, parents d'élèves, élèves de l'école...). C'est ici la construction du collectif et le bien des enfants qui sont mis en avant. En effet, bien que le porteur de projet soit une association de parents d'élèves, l'argumentaire commence avec la mise en avant des élèves. Ce sont ceux-ci qui présentent leur projet : "les élèves de l'école élémentaire Saussure vous présentent". Le fait de "faire parler" les enfants relève presque de la prosopopée puisque le projet est signé des parents d'élèves (les élèves étant donc absents, et l'énonciateur-narrateur les faisant s'exprimer), et fait donc partie de l'argumentaire en donnant du poids au projet.

On voit aussi la présence de conditionnels : le projet "contribuerait", montrant la distinction entre la situation actuelle ("notre école est inscrite") et une situation potentielle. L'utilisation de la première personne du pluriel, du présent ancrent le discours dans la situation d'énonciation : nous ne sommes pas ici dans le récit, la présence de l'énonciateur est très forte, et permet donc d'entrer en lien avec le lecteur. > discours ancré dans la situation d'énonciation.

Type d'interactions

Il n'y a pas de commentaires sur ce projet, alors même qu'il a reçu énormément de "j'aime" et d'associations avec le porteur de projets.

Nous ne pouvons pas ici conclure sur la raison de cette absence de commentaires.

Pas d'intervention de la Mairie

Mettre fin à l'urine sauvage dans les rues

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=478>

Statut

Particulier // non retenu

Argumentaire du porteur de projet

L'argumentaire n'est pas ici déployé sous la forme situation actuelle / situation possible, il n'y a pas de futur ni de conditionnel. On observe néanmoins une opposition entre un problème ("les rues, les façades, trottoirs sont dans un état désastreux" // "c'est un véritable problème") et une solution : "Une solution a déjà fait ses preuves". Une phrase pivot fait la transition entre les deux : "Plutôt qu'une approche répressive, voici une solution dissuasive". Le porteur de projet met en avant une innovation qu'il présente au grand public. On peut également constater une opposition entre l'accumulation de termes en début d'argumentaire : "les rues, les façades, trottoirs", qui met l'emphase sur une situation "désastreuse" et la simplicité de la solution, qui clôt l'argumentaire, sur une phrase simple : "une solution tout simple et terriblement efficace". Le terme "simple" est d'ailleurs utilisé à deux reprises, marquant l'efficacité et la simplicité de cette solution à un problème.

Par ailleurs, l'argumentaire met en avant des preuves : exemple d'autres villes ayant fait l'expérience de cette solution (avec preuve à l'appui, un reportage, genre audiovisuel se définissant par le recueil d'informations sur le lieu de l'événement, garantissant donc son authenticité).

Type d'interactions

Les commentaires apportent ici des amendements au projet. Les utilisateurs qui commentent le projet soutiennent et/ou argumentent pour faire évoluer le projet. Lorsque les utilisateurs commentent le projet, leurs interventions sont relativement longues et construites. Par ailleurs, le porteur de projet est présent sur l'espace de commentaires dans lequel il effectue une revue de presse des médias ayant évoqué son projet. Il s'efforce également de justifier son idée et d'ouvrir le débat : " Le débat reste ouvert." En revanche, les utilisateurs ne reviennent pas débattre, ils ne font que poster un commentaire sans nécessairement lire les interventions précédentes (sauf exception).

C'est l'équipe du Budget Participatif qui intervient pour annoncer que le projet n'est pas retenu pour le vote en expliquant la raison de manière argumentée.

> Le projet n'est pas retenu car il coûte trop cher, a déjà été essayé à Paris, sans résultat.

Les enfants : nos éco-ambassadeurs de demain !

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=2409>

Statut

Autre // non retenu

Argumentaire du porteur de projet

Pas de référence à une situation actuelle ici, seul le projet est décrit. Néanmoins, le problème que règle ce projet est sous-entendu, il s'agit de la sensibilisation à l'écologie et donc les problèmes liés à l'écologie. Nous voyons ici que le budget participatif draine également des mouvements économiques : ce projet est en effet la proposition d'une association qui pourra éventuellement participer à la création de son projet et donc être rémunérée pour. Le ton est emphatique : présence de termes en majuscules et de points d'exclamations. L'argumentaire est là aussi agrémenté de références et de preuves de réussite du projet.

Type d'interactions

Tous les commentaires sont extrêmement emphatiques : tous sont des phrases exclamatives, comportant des interjections positives : "Super !", "bravo", "belle initiative !", "excellent", "j'aime !!!!". Les interventions sont semblables dans leurs formes, n'apportent pas d'éléments nouveaux, sont consensuelles et soutiennent le projet sans constituer de débat.

On voit ici le cas emblématique de la polyphonie énonciative municipale puisque l'équipe du budget participatif intervient avant que la Mairie prenne la parole. Les deux interventions se complètent : l'équipe du budget participatif informe le porteur de projet du rejet de son projet et énonce également un message d'attente "Des explications plus détaillées vous seront fournies dans les prochaines semaines." La Mairie de Paris, en tant qu'institution donne d'autres informations sur le rejet du projet. Cette

polyphonie énonciative, même si elle s'explique par des contraintes de calendrier, est pour nous représentative de la difficulté de coordonner autant d'acteurs ayant un fonctionnement aussi complexe que celui du budget participatif au sein d'une institution unique.

> Le projet n'est pas retenu car il n'entre pas dans le budget d'investissement.

Le Jardin Charles V

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=1088>

Statut

Conseil de quartier // non retenu

Argumentaire du porteur de projet

Le projet est localisé sur le territoire.

Les perspectives d'architecte ajoutées en annexe donnent à voir ce que pourrait être la place avec l'aménagement proposé. On voit donc ici bien les potentialités (les perspectives) qu'ouvre le budget participatif. L'argumentaire emploie le futur simple et les présents d'énonciation, qui ancrent l'argumentaire dans la situation d'énonciation et, métaphoriquement, le projet dans le territoire. L'utilisation du futur est intéressante car elle modalise moins la perspective : l'utilisateur peut davantage se projeter et le projet paraît déjà presque choisi, il n'y a pas de place ici pour le doute.

Pour légitimer le projet, le porteur de projet fait référence à des soutiens sur le territoire que sont le Conseil de Quartier de l'Arsenal et la mairie d'arrondissement. Le porteur de projet mobilise également des perspectives d'architecte qui donnent du poids au projet car celui-ci apparaît comme étant réfléchi, pensé et donc faisable.

La spécificité de ce projet est de faire référence non seulement au territoire mais également à l'histoire de ce dernier puisque l'idée est de mettre en valeur une enceinte historique. Pour mobiliser l'histoire, le porteur de projet fait référence à des fouilles archéologiques, démontrant une connaissance fine du contexte territorial. Connaissance fine également mise en valeur chez les utilisateurs commentant le projet puisque l'une de ces personnes fait référence à des contenus ayant été présentés durant les réunions publiques.

Type d'interactions

Les commentaires sont positifs et soutiennent le projet.

Un des commentaires fait référence à d'autres modes de décisions parisiens et mentionne une réunion publique : "qu'est devenu le projet présenté en réunion publique par le Maire ?". Il n'y a pas réellement d'échange car le porteur de projet n'intervient pas et les commentaires ne se répondent pas les uns les autres. La municipalité intervient pour annoncer que le projet n'est pas retenu car la place fait déjà l'objet d'un aménagement similaire.

Le vélo-boulevard central

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=405>

Statut

Association // non retenu

Argumentaire du porteur de projet

L'argumentaire se fonde sur des données à caractère scientifique présentées comme telles (à l'aide de schémas, de diagrammes) : sondage, calculs de distances, etc.

L'utilisation du présent de l'indicatif du conditionnel marque là encore la présence d'une situation initiale et d'un possible, le tout ancré dans la situation d'énonciation comme le montre l'utilisation de la deuxième personne du pluriel ("contactez-nous !").

Des documents annexes viennent compléter l'argumentaire et donner un aspect sérieux à la démarche.

Le projet se fonde également sur des éléments liés au plan vélo municipal : il le prend en compte et le complète. Nous voyons donc bien ici la complémentarité possible entre la politique municipale et les projets proposés au budget participatif qui font remonter des problématiques des citoyens.

Type d'interactions

Les commentaires sont positifs et soutiennent le projet et montrent là encore la connaissance fine de la situation de la part des utilisateurs commentant le projet.

La municipalité intervient pour annoncer le refus du projet car il est déjà mis en oeuvre dans le cadre d'une politique municipale.

Annexe 7 – Analyse du site internet : page catalogue « mise en œuvre des projets lauréats »

Page accessible ici :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_projects

The screenshot shows a web browser window displaying the 'Suivi des projets lauréats' page on the Paris Budget Participatif website. The page features a navigation menu at the top with options like 'Le budget participatif?', 'Consulter les projets déposés', 'Mise en œuvre des projets lauréats', 'Agenda', and 'Mon Espace'. Below the navigation, there is a search bar and filters. The main content area is a grid of project cards, each representing a different project. The cards are organized into six categories: Education et Jeunesse, Sport, Culture et Patrimoine, Santé, Solidarité et Cohésion Sociale, and Economie et Emploi. Each card displays the project name, the budget amount, and the current phase of implementation. For example, the 'Espaces de travail publics' project is in the 'Projet en cours de démarrage' phase, while the 'Un terrain de basket aux Halles' project is in the 'Phase 1: Etudes et conception' phase. The 'Des instruments pour le Conservatoire du Centre' project is in the 'Phase 3: Réalisation des travaux' phase. The 'Installation de 2 fontaines Wallace place des Innocents' project is in the 'Projet en cours de démarrage' phase. The 'Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires!' project is in the 'Phase 2: Lancement des procédures' phase. The 'de commerces dans les quartiers populaires' project is in the 'Phase 1: Etudes et conception' phase.

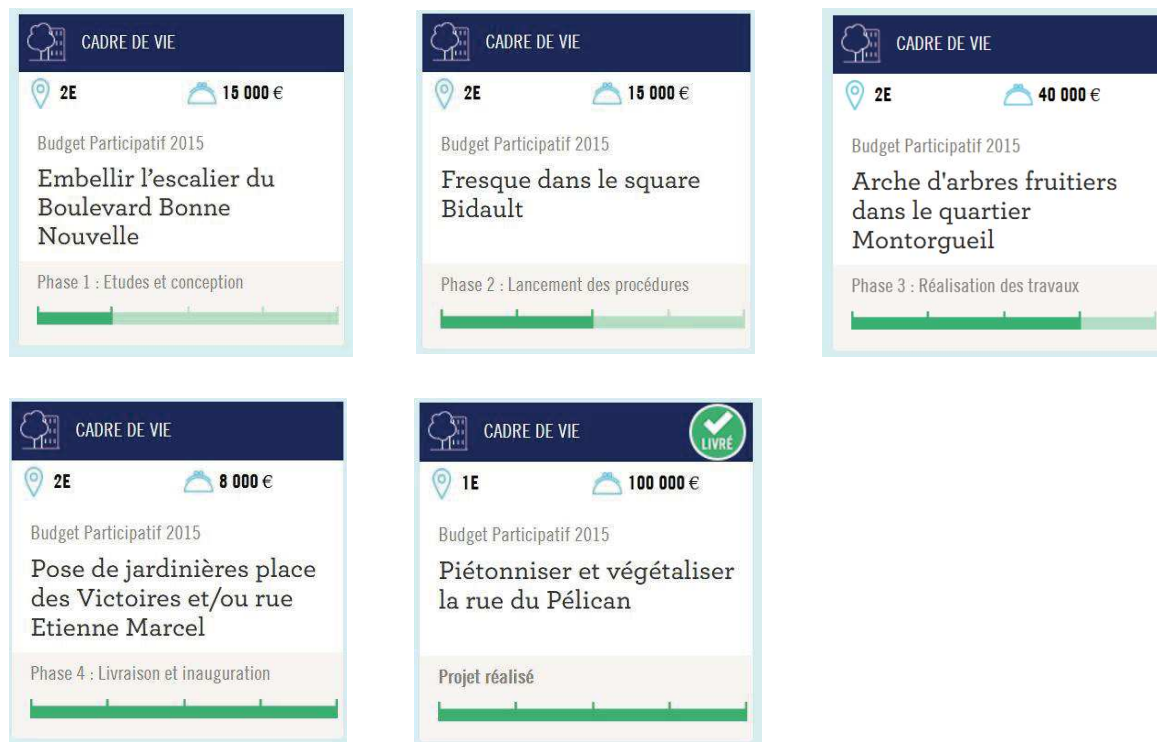
Afin de comprendre comment les projets passent de l'idée à leur réalisation, il nous semble pertinent de nous attacher à comparer l'architecture des pages « consultez les projets déposés », qui rassemble les projets avant leur vote ; et celle du suivi des projets lauréats, qui montre les projets ayant passés la barrière du vote et étant en passe d'être réalisés. Nous pourrions ainsi comprendre ce qu'il se passe lors du vote, phase essentielle du budget participatif, et la manière dont un projet passe du statut de projet à celui de réalisation.

Il nous semble que ce passage est progressif et doit être montré aux Parisiens, comme dans un objectif d'évaluation des politiques publiques, par le « grand public ».

En effet, la localisation n'est plus montrée de la même manière : seule figure la mention « Tout Paris » ou le numéro de l'arrondissement. Le rapport au territoire est donc davantage distancié. On peut ici se dire que cette page n'a pas pour objectif de montrer les détails du projet mais de montrer l'avancée de la réalisation de ceux-ci. En effet, cette page est visualisée par l'utilisateur non pas pour s'informer sur les projets (dans un objectif de vote), mais pourrait plus être présente pour donner à voir l'action municipale après le vote. L'objectif serait donc davantage ici celui de montrer que la Mairie effectue bien ce qu'elle a dit : il s'agit presque d'un contrôle citoyen.

La barre de suivi des projets : un élément essentiel de la page

Un des éléments nouveaux par rapport à la page de consultation des projets proposés nous semble être une petite barre de « suivi », divisée en quatre espaces et de couleur verte foncée et grise :



Cet espace nous semble important car il fait l'objet d'un nouvel élément dans l'espace de la fiche projet : le bas de la fiche est en effet un aplat gris clair sur lequel figure cette échelle verte, indiquant donc un élément nouveau constitutif de ce qu'est un projet.

Cette petite échelle sert à montrer l'avancée de la réalisation d'un projet lauréat. Le passage d'un projet à sa réalisation n'est donc pas immédiat : si le changement de statut entre un projet proposé au vote et un projet lauréat est effectif immédiatement, son inscription dans le territoire est, elle, progressive. Un entretien avec Florian Jarry, chargé de la communication dans la mission budget participatif, nous a permis de comprendre que cet élément était nécessaire car il établissait un lien entre les porteurs de projets et la municipalité : ceux-ci peuvent suivre la réalisation de leur projet et ainsi se rendre compte que leur réalisation n'est pas immédiate, mais nécessite un travail qui peut être long de la part de la municipalité. Le premier objectif de cette échelle est donc pédagogique : il s'agit de faire comprendre au citoyen le fonctionnement interne d'une institution publique, en donnant à voir les étapes nécessaires à la réalisation d'un projet.

Rhétorique de la preuve et monstration de l'efficacité des politiques publiques

Par ailleurs, nous sommes aussi ici dans le régime de la monstration de l'efficacité des politiques publiques : la Mairie doit montrer non seulement l'efficacité de son dispositif en termes de participation, mais doit également rendre des comptes quant à la réalisation des projets élus. Si la municipalité n'effectue pas ce qu'elle s'est engagée à faire, sa légitimité et sa crédibilité en seront fortement atteintes, et la confiance avec les Parisiens en serait rompue, ce qui serait contraire aux tentatives de restauration de ce lien de confiance. Notons également que cette barre peut faire penser à une barre de chargement sur un ordinateur. La barre de chargement a pour objectif de montrer le travail pendant que celui-ci se réalise, et elle fait donc entrer la municipalité dans une logique de monstration de l'efficacité. Cela relève, à nos yeux, de la même logique que celle sous-tendant le découpage du calendrier en étapes bien distinctes : il faut ici montrer l'efficacité, traduisant l'exigence de résultats. Cette échelle donne des marqueurs concrets de l'action de la Mairie vis-à-vis du budget participatif, fonctionnant un peu comme

une mesure évaluative du budget participatif, qui donne à voir la progression. Nous sommes donc ici également dans une logique de la preuve et de l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques. Une imaginaire de la preuve concrète et mesurable est ici donné à voir : le résultat en train de se faire, ainsi que le résultat final sont ici donnés à voir. Cela se voit à l'utilisation du suffixe « -tion », exprimant une action ou le résultat de cette action¹⁸. L'utilisation de nombreux termes se finissant ainsi dans la nomination des phases (conception, réalisation, livraison, inauguration), montre la logique de processus et d'arrivée progressive dans l'espace public.

D'autre part, la mention du montant de chaque projet apparaît dans chaque fiche dédiée, donnant à voir l'imaginaire de transparence qui est aussi à l'œuvre dans le budget participatif : la municipalité doit rendre compte de la manière dont elle utilise les comptes publics.

Par ailleurs, la barre de chargement peut aussi être analysée comme une rétribution de l'utilisateur, qui le valorise car on lui propose une forme d'animation pendant l'attente. La barre de suivi pourrait donc être considérée comme un moyen de faire patienter les Parisiens, et principalement les porteurs de projets, en leur donnant à voir les étapes d'un processus de réalisation d'un projet. Néanmoins, comme pour l'explication du calendrier du budget participatif, nous retrouvons ici une logique de décomposition de la participation en « kit », qui lisse la complexité du processus et induit qu'un résultat apparaîtra nécessairement à la fin du processus. A nos yeux, cela va de pair avec une vision utilitariste des politiques publiques, peut-être liée au besoin de justification et de légitimation des dites politiques publiques, tant envers les élus que les Parisiens.

Donner à voir le temps long de la politique : double marquage temporel

Enfin, l'existence d'une barre de suivi des projets lauréats montre la progression temporelle et institue donc un rapport spécifique au temps. Le temps sur le budget participatif est rythmé par les différentes phases du cycle annuel, mais également par le temps long de la mise en œuvre des projets. Et en effet, nous pouvons voir sur cette page un double marquage temporel. D'une part, il y a l'échelle que nous avons longuement commentée. D'autre part, chaque projet porte ici la mention de l'édition auquel il appartient (2014, 2015 ou 2016). Il existe donc ici une stratification du temps long, celui propre au mandat d'Anne Hidalgo, un temps propre à la mise en œuvre des politiques publiques. La Mairie crée donc une échelle temporelle double, que nous pouvons analyser à l'aune du récit : si le budget participatif est un récit, alors chaque édition revient chaque année sous forme de cycle, ce qui constitue une première unité temporelle, tandis que la stratification en années constitue une seconde unité temporelle, dont l'échelle est différente. L'instauration de ce double marquage temporel constitue à nos yeux la marque d'un pouvoir fort : c'est bien la Mairie qui organise le dispositif et donc les temporalités de ce dispositif. La mise en visibilité de ce double marquage temporel est donc à nos yeux un geste de pouvoir fort. Par ailleurs, et pour corroborer notre analyse, notons que les onglets du site internet évoluent en fonction des phases du budget participatif : certaines pages disparaissent des yeux des utilisateurs, montrant ainsi le pouvoir, non seulement symbolique mais également effectif de la municipalité qui contrôle l'entièreté de son dispositif.

Projet en puissance et en acte ou comment montrer l'apparition progressive d'un projet dans l'espace public

Nous pouvons, dans cette même logique, commenter le terme de « phase », qui est utilisé dès le XVIII^e siècle au sens figuré et signifie alors « chacun des états successifs par lequel passe une chose au cours de son développement¹⁹ ». Nous voyons donc ici clairement la progression par étapes de la réalisation des projets. Par ailleurs, nous pouvons également analyser la manière dont la Mairie met en avant la réalisation effective de ses projets : l'apparition d'une pastille verte « livré » et l'utilisation du gras pour la mention « projet réalisé » montre la volonté de mettre en avant le fait que le projet est bel et bien fini. Le vert est également utilisé sur les stickers et plaques apposés dans l'espace public sur les aménagements réalisés dans le cadre du budget participatif. Nous pouvons donc ici observer une continuité entre le site internet et l'espace public. Ce que nous pouvons donc ici conclure, c'est que la Mairie donne à voir la transformation d'un projet en aménagement/réalisation, mettant réellement en avant le processus, comme si les projets étaient des chenilles se transformant en papillons, et que la

¹⁸ CNRTL

¹⁹ Alain REY, « Phase », in *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2006, vol. 3/2, p. 2909.

transformation était longue mais que le résultat, qui en vaut la peine, devait être montré à tous. En ce sens, on peut dire que ce qui distingue la présentation des projets proposés des projets livrés est la même que la distinction effectuée par Aristote entre les syntagmes « en puissance » et « en acte » : ce qui existe « en puissance » est une potentialité tandis que ce qui existe « en acte » signifie que cette potentialité s'est réalisée. Cette capacité est donc passée de l'état « virtuel » à l'état « actuel ». « *La mise au point d'Aristote n'est pas seulement sémantique. L'acte, « energeia » désigne pour une chose le fait d'exister effectivement. Il est le mouvement qui actualise la matière en lui donnant sa forme, la matière étant puissance ou « dynamis ». Tout être, pour Aristote, est un composé de forme et de matière, une matière qui est informée. En ce sens, l'acte est à la fois mouvement et fin.*²⁰ » Si les projets proposés induisent un rapport projectif au territoire, car ils montrent la multiplicité de possibles, ces projets existent « en puissance ». A contrario, la municipalité montre, dans la page étudiée, la progression et la transformation d'un projet qui, incarné dans la matière, devient une réalisation « en acte ». Cette distinction permet de comprendre comment un objet peut passer d'un état à un autre, sans changer d'identité. Il nous faudra, dans un deuxième temps et lors de l'étude de l'architecture de la page dédiée à la réalisation de chaque projet, étudier ce qui se joue dans ce passage d'un projet en puissance à un projet en acte : comment l'apparition progressive d'un projet dans l'espace public influence-t-elle le rapport que les individus entretiennent avec leur territoire ?

Le projet en acte

Les éléments qui disparaissent ou apparaissent entre la page de présentation des projets et celle de suivi des projets lauréats peut nous informer sur les éléments qui, selon la municipalité, sont essentiels à la formation d'un choix éclairé (avant le vote), donnant donc à lire une vision politique.

Disparition des éléments liés à la formation d'un « choix éclairé » : ce que nous pouvons tout d'abord remarquer, c'est le lissage de la polyphonie énonciative. Certes, la page étudiée, met en avant les différents projets et donne à voir, tant leur diversité (différence de longueur des titres, des couleurs liées aux thèmes par exemple), mais également dans ce qu'ils ont de commun : ils sont à égalité et font tous partie d'un même dispositif. Cependant, nous pouvons remarquer que le résumé a disparu entre les deux pages étudiées. De même, la pastille « quartier populaire », ainsi que la carte pour visualiser les projets sur le territoire et la recherche avancée ont disparu. Nous pouvons donc imaginer que l'espace analysé a principalement pour vocation de montrer la mise en œuvre des projets, et non pas d'inciter à faire un choix (puisque celui-ci a déjà été effectué).

Par ailleurs, remarquons que la mention « quartier populaire », la recherche avancée et la carte permettant de visualiser les projets ont disparu, le rapport au territoire nous semble donc ici à la fois plus abstrait (puisque les détails qui permettaient de préciser le rapport au territoire qu'entretenait chaque projet a disparu) et plus concret puisque le projet passe de la possibilité d'exister à sa naissance. Le rapport au territoire, ou l'inscription du projet dans le territoire semble donc essentielle à la formation de l'opinion des citoyens.

On voit également que les informations relatives au porteur de projet (le résumé du projet et le nom de son porteur) ont disparu, montrant peut-être que le projet fait désormais partie du bien commun, et qu'il s'est donc « détaché » de son « créateur ». C'est à ce prix-là que la réalisation du projet et la monstration de cette réalisation est possible : le projet n'est désormais plus une co-construction de la municipalité et des Parisiens, c'est la municipalité qui en prend la responsabilité et en a la charge. Concernant la situation d'énonciation, nous pouvons comparer ce que nous avons appelé la « pratique de citation » dans notre analyse de la page de présentation des projets proposés au monologue municipal de la page étudiée ici : la Mairie ne « cite » plus les porteurs de projets (plus de résumé ni de mention du nom de l'auteur initial), elle se les est réappropriés et les mentionne désormais sous son seul nom. Ce qui distingue désormais les projets, ce sont leur année d'apparition (budget participatif 2015 par exemple) et les différentes métadonnées comme la localisation ou le coût.

Enfin, et pour conclure rappelons les éléments que nous avons analysé précédemment qui s'appliquent également à l'analyse de cette page web :

²⁰ Hervé BOILLOT, « Acte », in *Le petit Larousse de la philosophie*, Paris, Larousse, 2011, p.

- Le format de la page est fondé sur le même modèle de « catalogue » que celui figurant sur la page « consultez les projets déposés », évoquant une vision du citoyen-consommateur.
- La présentation en petites fiches, dont le titre est cliquable et ouvrant une autre page gardant le même format mais regroupant davantage d'informations est similaire au rapport qui existe entre la page de présentation des projets proposés et chaque fiche projet dédiée. Nous pouvons donc faire la même analyse et imaginer la page présentement analysée comme une grande bibliothèque dans laquelle on peut piocher et ouvrir un récit.

Annexe 8 – Analyse du site internet : fiche projet de l’onglet « consulter les projets lauréats »

Un exemple de fiche projet lauréat est disponible ici :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2949&portlet_id=158

The screenshot shows a project page on the Paris Budget Participatif website. The page is titled "Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !". It features a large photograph of a community meeting with many people. Below the photo, there is a section titled "Objectifs" and "Description". The "Objectifs" section lists several goals, including supporting associative initiatives, promoting social cohesion, and improving living conditions. The "Description" section explains that the project aims to support associative initiatives in popular districts, such as creating new associations or supporting existing ones. Below the description, there is a "Planning estimé" section with a progress bar and dates from 10/2016 to 06/2017. At the bottom, there is a "Je Partage !" section with social media icons for Facebook and Twitter. The footer includes contact information for the Paris Budget Participatif and a "Nous suivre" section with social media icons.

Interroger le nom de la rubrique

Le nom de la rubrique à laquelle appartient la page étudiée présentement est « mise en œuvre des projets lauréats ». Nous pouvons d’ores et déjà voir que l’injonction à la participation et la présence de l’administré n’est pas la même que sur la page étudiée précédemment et intitulée « consulter les projets proposés ». En effet, pas de verbe à l’infinitif connotant l’action ici, il s’agit simplement d’un groupe nominal. Le terme de « mise en œuvre » est néanmoins tiré d’un verbe « mettre en œuvre », qui signifie « employer des matériaux en leur donnant une forme et une disposition déterminées²¹ ». Nous voyons

²¹ CNRTL

donc ici bien le passage du projet du virtuel à l'actuel que connote l'utilisation de ce terme : il s'agit donc ici pour la municipalité de donner à voir ce passage. La mise en œuvre des projets induit donc l'exploitation d'un espace spatio-temporel spécifique.

Par ailleurs le terme de « lauréat » signifie, par analogie à la couronne de laurier reçue comme distinction, « qui a remporté un prix d'honneur, une distinction dans un concours²² ». Nous voyons donc que le budget participatif est fondé sur une logique de concours entre des projets à l'échelle municipale et dont le vote est la sanction. Pour la municipalité, tout l'enjeu est donc de légitimer les projets qui sont élus par une participation civique importante. Cependant, « lauréat » n'est pas exactement synonyme d'« élu ». C'est un terme qui se rapproche davantage de « récompensé » ou « vainqueur ». Par l'utilisation d'un tel mot, la municipalité gomme donc l'aspect élections, alors même que c'est le fondement du fonctionnement du budget participatif. Le terme « lauréat » connote l'idée de distinction d'un talent particulier, en particulier en littérature chez les poètes. On peut donc imaginer que la municipalité emploie ce terme pour conférer une dimension symbolique forte au budget participatif. Les projets élus le sont parce qu'ils méritent de l'être. Cela permet de s'écarter des imaginaires politiques critiqués et contre lesquels la Mairie essaie de construire ce projet : nous sommes ici loin de l'élection, dont le résultat peut apparaître comme dépendant uniquement de l'efficacité de la communication. L'utilisation du mot « lauréat » a donc pour vocation de « purifier » en quelques sortes le budget participatif des logiques communicationnelles qui sont vues comme négatives.

Interroger le format « fiche »

Le format « fiche » que nous utilisons pour qualifier la manière dont les projets sont présentés ne relève pas du vocabulaire municipal. Néanmoins, le fait d'avoir naturellement utilisé ce terme pour évoquer cette forme doit nous interroger. La « fiche » a en effet une connotation administrative assez développée. Elle permet de rassembler un certain nombre d'information de manière résumée (les « fiches bristol » permettent de « fichier » des cours). Nous postulons donc ici que le format de présentation des projets relève d'une logique administrative d'une part, qu'il rentre aussi dans une logique de rentabilité et d'efficacité et qu'il est enfin le symptôme d'une vision pédagogique. Les informations communiquées sont la quintessence de ce qui doit être communiqué pour une efficacité maximale : les phrases sont par exemple parfois en style télégraphique, en privilégiant les « bullet points » aux phrases littéraires. Il s'agit ici d'informer, et d'informer rapidement et efficacement.

Par ailleurs, les fiches sont classées dans des dossiers, dont la traduction formelle pourrait ici être la page de présentation des projets qui forme une base de données. Or, les bases de données ont une fonction de classement prépondérante et répondent à des logiques instrumentales. Cette métaphore double (fiche et base de données) nous permet donc de comprendre le fonctionnement du budget participatif comme relevant d'une logique administrative et d'une volonté d'efficacité. Et c'est cette logique d'efficacité même qui fait récit. Outre les récits propres à chaque projets, et la volonté de mettre en avant la démocratie et la participation civique, la municipalité déploie également un imaginaire de l'efficacité que nous avons pu analyser tout au long de cette étude : la participation et les outils qui créent ses conditions d'existence se doivent d'être efficaces et fonctionnels (on parle d'ailleurs bien d'outils, ayant donc une vocation utilitariste).

Situation d'énonciation

Le discours sur cette page est vraiment variable selon les projets, cela peut aller d'un court paragraphe de trois lignes à un véritable dossier incluant des points d'étapes, des photos et des ressources documentaires disponible en téléchargement ou amenant à d'autres sites internet. De fait, le déploiement du récit est variable d'un projet à l'autre, montrant ainsi la relative liberté que laisse l'architexte. Mais il faut savoir que c'est ici la municipalité qui met en œuvre ce récit en intégralité, et non les porteurs de projets ou Parisiens. Le statut que nous pouvons accorder à la métaphore du récit est donc différent de la page « fiche projet » précédemment analysée.

²² CNRTL

Et en effet, l'analyse de la situation d'énonciation sur cette page est riche d'enseignements : les espaces blancs sont réduits comme peau de chagrin sur cette page. Seuls les espaces indiquant les métadonnées et l'origine du projet sont sur fond blanc. Elles correspondent aux informations initiales renseignées par le porteur de projet : nous voyons donc ici l'évolution de la place des Parisiens au cours du dispositif, place qui tend à se réduire avec le temps du dispositif, puisque l'espace blanc s'est réduit entre la fiche projet analysée précédemment et celle-ci.

Espaces blancs, métadonnées

Les espaces blancs sont dédiés aux métadonnées, à savoir le thème, la localisation du projet et le coût de celui-ci, ainsi que l'origine du projet. Les métadonnées servent à classer le projet par rapport à la masse de projets disponibles, elles ont donc une fonction d'index qui indique la manière dont la municipalité décrit le projet et le cherche : les trois informations clés (dont la forme est normalisée) sont donc le thème, la localisation et le coût du projet.

Le porteur de projets a lui disparu de cette page en tant qu'individu puisque il est désormais nommé « origine du projet », et est donc réifié. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que les noms des porteurs de projets ne sont pas spécifiés. Seuls sont indiqués les statuts de l'origine des projets (Parisiens, institutions, associations, conseils de quartiers...) : nous pouvons analyser ce petit encart comme une plaque commémorative sur l'espace de déploiement du récit du projet, qui indique rend ici hommage au souvenir de ceux qui ont initiés le récit.

La « voix » de la municipalité

La Mairie prend ici en charge le récit du passage du projet en puissance au projet en acte : ce n'est plus le porteur de projet qui expose au monde ses intentions. Dans les faits, après la phase de vote, c'est bien la municipalité qui se charge du lancement de la procédure et des travaux. C'est donc l'institution qui rend compte de cela auprès des citoyens. Les porteurs de projets n'ont ici plus aucun moyen d'expression.

La multiplicité de types d'expression possibles que nous avons évoquée plus haut trahit également le fonctionnement en interne de la municipalité. Si c'est la mission budget participatif qui se charge de la coordination de l'exécution des projets et de la communication, ce sont les directions techniques et les Mairies d'arrondissement qui se chargent de l'exécution et de faire remonter les informations liées aux projets et susceptibles d'être communiquées au public (photos, avancée des travaux, date d'inauguration, etc.). La variété de longueur et de formes de discours montre donc cette variété de situation et rend compte de la difficulté d'unir toutes les « voix » des différents acteurs travaillant sur ce projet.

Les interactions possibles sur la page

Un bouton en haut à gauche de l'espace dédié au projet permet d'effectuer un « retour aux projets ». Le texte est écrit en blanc sur un fond noir et il y a une flèche orientée vers la gauche. A côté figure un autre bouton, avec une icône d'imprimante et le texte « imprimer ». Ces deux boutons permettent d'effectuer une action sur le site internet, et ils sont presque les seuls, hormis les possibilités de « sortir » du site via Facebook et Twitter (ou plutôt, les possibilités de « parler » du budget participatif à travers une autre médiation, celle de l'architecte de FB ou de Twitter).

La fiche du projet lauréat est une impasse : pour aller plus loin, il faut sortir du site internet

Le sens de la flèche est intéressant, orienté vers la gauche, il induit une vision spatialisée du site internet. Le sens de cette flèche correspond bien évidemment au sens de lecture occidental (de gauche à droite) qui induit un rapport spatio-temporel à l'écrit : aller de droite à gauche (comme l'indique la flèche de ce bouton) signifie retourner en arrière. Cela est d'ailleurs redondant avec les termes employés sur ce bouton « retour aux projets » : un retour désigne à la fois « l'action de retourner, de renvoyer quelque chose à un expéditeur » et une « inversion ou [un] changement de direction ». Nous le voyons donc, ce bouton induit un rapport fortement spatial à la page, et au site internet de manière plus générale. Nous pouvons donc imaginer que la mise en page du site internet crée une dynamique spatiale, ou un imaginaire de la dynamique spatiale fort, qui lit cette page à la précédente, confortant notre analyse de la bibliothèque et de l'ouverture de la page comme le déploiement d'un récit. Cela fait penser à un

bâtiment dans lequel il y aurait des pièces que l'utilisateur pourrait visiter. Cette fiche projet est donc, en un sens, une impasse : elle ne permet pas d'aller ailleurs sur le site internet, et seuls les « retours » sont possibles. Nous pouvons donc affirmer que la visite des projets lauréats est une destination, et non un passage, comme le sont les autres pages du site internet. En effet, peu d'interactions sont possibles sur cette page. Contrairement à l'architexte de la fiche projets analysée précédemment, il n'est pas possible de cliquer sur le nom du porteur de projet (qui a d'ailleurs changé d'appellation et est réifiée, les porteurs de projets sont désormais désignés comme « origine du projet »), ni d'aimer, de partager ou de commenter le projet « en interne » (seule possibilité : le faire par FB ou Twitter), ni de contacter le porteur de projet d'une quelconque manière. Les seuls signes passeurs de l'architexte sont ceux qui permettent de retourner à la page de projet, d'imprimer ou de partager les projets « en externe ».

Les actions de re-médiation : une métaphore du passage du projet en puissance au projet en acte ?

Les autres interactions possibles sont celles rendues possibles par les API de Facebook et Twitter, qui sont des portions de sites intégrées sur le site internet du budget participatif. Ces API sont utilisés sur énormément de sites internet actuellement. Néanmoins, nous pouvons tout de même imaginer que, par ce biais, la municipalité essaie d'ouvrir la connaissance du budget participatif et de ses projets à d'autres publics en passant par des réseaux sociaux connus de tous, qui doivent donc avoir des théoriquement une plus grande résonance que le site internet du budget participatif : cela devrait permettre de diversifier les publics du budget participatif. Nous pouvons tout de même apporter une limite à ce raisonnement en imaginant que les gens qui partagent le contenu du site du budget participatif sensibilisent des gens de leur entourage, qui sont donc déjà potentiellement au courant du budget participatif. L'inscription d'autres sites de réseaux sociaux, appartenant à la sphère marchande au sein d'un espace relevant du bien public interroge sur la manière dont se déploie la communication publique, qui se sert d'outils dont elle n'a pas la maîtrise : une partie du pouvoir municipal est donc laissée à des firmes capitalistiques, contredisant ainsi symboliquement la volonté de légitimation de la part de la municipalité (qui se conforme aux codes de la communication digitale).

Notons tout de même qu'une grande part des interactions possibles permettent de « sortir » du site internet (d'autant plus qu'il y a une redondance de ces signes passeurs, puisqu'il y a des blocs d'API en haut de la page et tout en bas, ce qui n'est le cas que sur cette page du site). Nous voyons donc ici que la municipalité tente de mobiliser les Parisiens à partager le contenu du site afin d'avoir un écho plus grand au sein de la population parisienne.

Le bloc d'API en haut de la page fonctionne presque comme un surtitre qui viendrait qualifier le projet. Nous pouvons donc ici imaginer que cette incitation relativement discrète à la participation et au « partage » sur FB ou TW est également une manière de mettre en avant une logique gestionnaire de la communication, puisque le nombre de « partages » sur Facebook apparaît dans une petite bulle.

En somme, nous pouvons affirmer que le seul moyen de « sortir » de cette page est de retourner en arrière. Les autres possibilités (partager via les réseaux sociaux ou imprimer la page) sont des moyens de faire changer d'état le texte (au sens large) de la page. Ainsi, ces moyens de « partage » sont des actions de re-médiation qu'il faut interroger. Nous pouvons faire ici un parallèle avec le rôle de cette page qui est de montrer le passage du projet en puissance au projet en acte. La présence de boutons d'actions uniquement destinés à la re-médiation (excepté le retour aux projets) et la possibilité de changement de support pourraient traduire, en termes de stratégie de communication, ce passage des projets en puissance aux projets en actes. Le projet « sort » en quelques sortes de l'espace qui est dédié à sa gestation (le budget participatif) pour naître dans l'espace public mais également sur d'autres supports communicationnels.

Le projet comme solution à un problème territorial inscrit dans le temps

Certains projets sont présentés sous trois rubriques : « l'idée », « aujourd'hui » et « demain ». Ces rubriques font écho à la mise en forme du catalogue de projets éditée en complément du journal municipal hors-série publié lors de la phase de vote. En effet, dans ce supplément, chaque projet est présenté en deux rubriques : « l'idée » et « demain ». La mise en page même du discours de chaque

projet donne à voir cette polarisation entre l'idée en puissance et son incarnation dans le territoire (demain).

On voit ainsi l'inscription dans une temporalité et une logique propres au budget participatif. Le discours du budget participatif est polarisé autour de trois temporalités qui se complètent et qui entrent en tension : une situation initiale est problématique (« aujourd'hui »), cette situation initiale amène jusqu'à une situation finale (« demain ») grâce à un élément de solution (« l'idée »). Par ailleurs, la polarisation entre deux temps (aujourd'hui et demain) ouvre une myriade de possibles et donne à lire le projet comme un de ces possibles (// théorie des mondes possibles) : le projet n'existe pas encore, mais il est décrit comme un possible positif, pensé pour un territoire et donc étant déjà presque incarné. La référence au territoire renforce le lien que les utilisateurs peuvent avoir avec le projet. Le territoire est donc vu au prisme des mondes possibles et de ce qui n'existe pas encore, mais que le vote peut faire advenir.

Par ailleurs, nous voyons que la municipalité réécrit, dans le cas du supplément papier en tout cas, les discours liés au vote : la reformulation, et donc la prise de pouvoir sur le texte, est complète.

Notons enfin, que le terme « idée » est ici réutilisé et fait pleinement partie du projet : l'idée appartient au projet, elle en est un élément constitutif, son essence peut-être. Mais le projet s'est construit ensuite construit autour de cette idée, s'est enrichi et surtout, s'est formalisé.

La représentation de l'espace spatio-temporel sur l'architexte

Surtitre

La présence première du temps est la présence d'un surtitre indiquant l'édition du budget participatif à laquelle correspond le projet lauréat présenté dans cette page. Ce surtitre fait écho à la manière dont la fiche de la page précédent est présentée. Nous pouvons donc ici tirer deux conclusions. D'une part, il existe un rapport d'échelle et de ressemblance entre la fiche « petit format » sur la page catalogue et celle étudiée présentement. Cela corrobore notre analyse d'un déploiement du discours à partir d'un catalogue. Par ailleurs, nous pouvons affirmer que la municipalité donne ici à voir le temps long du budget participatif et du politique, qui se stratifient par année, contrairement au découpage par cycle que nous analysons plus bas.

Espace « planning estimé »





Une fois encore, nous voyons dans cet espace un découpage en étapes pour donner à voir l'évolution et la transformation progressive d'un projet en puissance à un projet en acte. Cette représentation du temps qui passe fait écho plus précisément à la monstration de l'évolution sur la page « catalogue projet » des projets lauréats que nous avons étudiée précédemment et que nous avons nommée « barre de suivi ». Notons d'ailleurs que les éléments principaux de l'architecte de la page étudiée présentement sont les mêmes que ceux figurant sur cette petite fiche (métadonnées, titre du projet, barre de suivi), corroborant notre analyse d'un parallélisme des formes mettant en avant le lien entre ces deux pages. Sur cette page, nous avons plus précisément des flèches qui passent du vert clair au vert plus

sombre pour montrer le passage d'une étape à l'autre. Cette représentation en forme de flèches donne encore plus à voir la scansion en étapes, constitutive de la représentation du fonctionnement temporel du budget participatif que nous avons déjà mise au jour précédemment. Là comme avant, nous voyons donc l'entrée dans une logique de la preuve : la municipalité doit rendre compte de manière détaillée de l'évolution de la réalisation des projets. Remarquons que sur la page projet, le détail des dates permet de rendre compte avec davantage d'exactitude de la preuve de la réalisation des projets. La seule présence d'une date permet de légitimer l'action municipale : dater est une preuve de l'authenticité d'un document dans le temps, et nous retrouvons ici la même logique de preuve par la date. En revanche, il n'y a pas de pastille indiquant que le projet est livré sur la page projet, comme si les photos du projet suffisaient.

Le terme de « planning estimé » est intéressant car il montre en premier lieu un discours de réassurance de la part de la municipalité, qui donne à voir à ses administrés la prévision d'un planning et informe donc que les choses sont prévues et cadrées. En second lieu, le participe passé utilisé comme adjectif montre que le planning a été prévu en amont mais qu'il peut souffrir de réactualisations. Ainsi, le discours municipal connote les incertitudes de la réalisation des projets et dédouane la Mairie de toute exigence temporelle trop importante envers les administrés.

Le régime de la preuve dans le discours

La preuve et la logique de la monstration de l'action municipale passe également par des comptes rendus plus ou moins étoffés. Si certaines pages de projets sont très brèves, certaines sont bien fournies et voient l'apparition de rubriques récurrentes que nous pouvons commenter.

Lorsque les fiches projets sont fournies, on remarque deux rubriques récurrentes nommées : « le projet proposé en 201X » et « point d'étape sur la réalisation du projet en 2017 ». Les comptes rendus sont agrémentés de photos ou de documents annexes qui renseignent le projet. Nous voyons donc ici que la Mairie réécrit le contenu initial des projets, ou du moins qu'elle prend complètement en charge leur description (l'utilisateur ne peut pas savoir si le discours est initié par la Mairie ou s'il provient du ou des porteurs de projets initiaux). Elle se charge également de raconter l'avancée des projets et de les documenter. Nous passons donc ici complètement sur le mode de la communication publique, qui n'a de participatif que l'idée de compte rendu : il s'agit de rendre justice aux participants et de les informer. Cette étape est cependant essentielle et met en jeu la légitimité de la municipalité : celle-ci doit prouver qu'elle fait bien ce qu'elle a dit.

Le syntagme de « projet proposé en 201X » est intéressant car il fixe la naissance du projet, mais connote aussi ses potentielles évolutions. De cette manière, la municipalité connote des potentielles modifications au cours de l'incarnation du projet du virtuel au réel.

D'autre part, le terme de « point d'étape » marque également la temporalité longue et fixe des rendez-vous entre les administrés et la Mairie de Paris.

En somme, le récit municipal autour des projets lauréats est un discours de la preuve, qui donne à voir et à lire l'avancée des travaux. Elle le donne à voir par des objets visuels tels que le calendrier, qui crée une temporalité propre au budget participatif (et propre au temps politique) ainsi que par des photos. Elle le donne à lire par un récit discursif des réalisations qu'il nous faudra analyser plus en détail ultérieurement.

Annexe 9 – Analyse de la circulation et de l'évolution des projets

Présentation du corpus de l'annexe 9

Il paraît intéressant de se pencher sur la manière dont les projets évoluent au fil du dispositif, et notamment les reformulations au fil du dispositif. Nous avons ici repris les projets étudiés précédemment dans l'annexe discursive (Annexe 6) et avons sélectionné les différents états de textes auxquels nous avons accès. Pour ce faire, nous sommes reparties des projets choisis dans l'annexe 6 et qui avait été élu sélectionnés par la Mairie (ils n'avaient pas été éliminés au vu des critères de sélection). Un projet daté de 2016 et élu lauréat est disponible sur le site internet du budget participatif sous l'onglet « consulter les projets déposés » en choisissant l'année 2016. De là, des liens existent pour accéder aux versions ultérieures du texte (il est par exemple indiqué que le projet a été élu lauréat ou qu'il a été présenté au vote de septembre, et de là, des liens sont accessibles vers les pages en question). L'ensemble des projets que nous avons sélectionnés est récapitulé dans le tableau suivant. Nous avons analysé un projet pour chaque situation que nous avions sous les yeux, à savoir « gymnase Caillaux », « Une salle polyvalente couverte et ouverte à tous », « accueillir des artistes en résidence » et « rénovation d'un axe majeur entre la Canopée et la rue des Halles ».

Stades de texte →	Texte A	Texte A bis	Texte A'	Texte A''
Nom du projet ↓	(projet déposé par le porteur de projet, auquel nous avons accès sur le site internet)	(projet après regroupement et co-construction)	(projet soumis au vote)	(projet lauréat, en cours de réalisation)
<i>Rénovation du gymnase Caillaux</i>	Oui	-	-	Rénovation du gymnase Caillaux
Terrasse végétalisée « jardin pédagogique »	Oui	-	-	Réalisation d'une terrasse et d'un jardin végétalisé sur la terrasse de l'école élémentaire 101 Saussure
<i>Une salle polyvalente couverte et ouverte à tous</i>	Oui	Permettre la pratique de sports inédits à Paris (texte α)	Des sports inédits à Paris (texte α')	-
<i>Accueillir des artistes en résidence</i>	Oui	Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !	-	Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !
<i>Rénov. d'un axe majeur entre la Canopée et la rue des Halles</i>	Oui	-	Réaménager et sécuriser le passage des Lingères	-
Un auvent pour la cour de l'école élémentaire Ampère	Oui	Aménagements dans les écoles du 17ème arrondissement	-	Aménagements dans les écoles du 17ème arrondissement

		(hors quartier populaire)		(hors quartier populaire)
Une coulée verte de la Villette aux Buttes Chaumont	Oui	-	-	Une coulée verte de la Villette aux Buttes Chaumont
Bacs de compost déchets organiques dans les jardins publics	Oui	Soutenir le développement du compost à Paris	Compost et recyclage tous azimuts	-

Gymnase Caillaux

Le texte A est disponible ici :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=c&idee=2084>

Le texte A' est disponible ici :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2400&portlet_id=158

Le même texte est utilisé pour la présentation du projet et le suivi des projets lauréats : il n'y a donc pas de retouche dans le « fond ». En revanche, comme nous l'avons souligné lors de nos précédentes analyses, il y a une évolution du sens formel.

Soit a, le texte initial du porteur de projet (les mots qu'il a entrés dans le back office, et auxquels nous n'avons malheureusement pas accès pour le moment). Nous indiquons l'état de ce texte en minuscule et non en majuscule comme les autres états car il nous semble exister une différence de nature entre cet état et les autres : le texte a n'a pas vocation à être lu par les utilisateurs : il s'agit presque d'un proto-texte, des champs que remplit l'utilisateur, qui donnent les informations pour la suite du processus. La différence principale reste, à nos yeux, la question du destinataire du texte : le texte a ne sera pas lu comme tel, il n'est pas disponibles pour les utilisateurs du site qui n'auront accès qu'aux états de textes à partir de la strate A.

Soit A, le texte auquel nous avons accès, situé sur le site internet du budget participatif, sous l'onglet « Consulter les projets déposés ».

Soit A', le texte auquel nous n'avons pas toujours accès (pas dans le cas du gymnase Caillaux, mais accessible dans d'autres projets), qui est la forme du projet proposé au vote en septembre. A'' figure dans le site internet, mais sous un onglet qui disparaît après la phase de vote. Nous n'y avons donc accès que par des moyens détournés que nous ne détaillerons pas ici.

Soit A''', le texte « final », si le projet est élu lauréat, disponible sur le site internet sous l'onglet « suivi des projets lauréats ».

Nous voyons donc bien que les quatre états d'un projet, dont les quatre états de textes en sont l'emblème, constituent une sorte d'archéologie. Les textes circulent et sont modifiés, enrichis au fil des médiations. En effet, comme nous l'avons déjà affirmé dans une précédente analyse, nous utilisons ici le terme de « texte » au sens très large. Conséquemment, nous ne considérons pas le texte a, rentré dans le back office par le porteur de projet, identique au texte A. En effet, la page du back office n'est pas la même, la mise en page et le statut de la page ne sont pas les mêmes. En résultent donc des textes différents, dont nous devons analyser les variations ou à défaut, au moins souligner l'existence d'une différence.

Il est à noter que nous pourrions également rajouter des étapes intermédiaires ou parallèles. Nous pensons ici aux pages que nous avons appelées « catalogue », c'est-à-dire, les pages par lesquelles l'utilisateur doit passer pour avoir une vision d'ensemble des projets (accessibles lorsque l'utilisateur clique sur les pages « consulter les projets déposés » et « suivi des projets lauréats »).

En conclusion, nous pouvons imaginer que l'évolution des textes, leur reprise et leurs réécritures partielles sont constitutives du fonctionnement du budget participatif : c'est grâce à l'amendement, à l'évolution que les projets passent de l'idée à la réalisation, de la puissance à l'acte. En ce sens, nous pouvons observer l'évolution des textes, non seulement comme une cristallisation d'enjeux politiques

(qui réécrit quoi ? Qui a le pouvoir sur le texte ?) mais également comme une représentation du fonctionnement interne du budget participatif mais également comme une mise en scène des différentes étapes de construction des projets. Ou plutôt (car nous ne sommes pas sûre de la mesure dans laquelle la municipalité est consciente de cela, donc nous ne savons pas dans quelle mesure nous pouvons employer le terme de « mise en scène », qui suppose une stratégie préalable), nous pouvons envisager cette analyse de stratification des textes comme une traduction visuelle de la transformation d'une idée en projet, et d'un projet en réalisation.

Analyse Gymnase Caillaux

Pour le projet « gymnase Caillaux », nous avons accès à deux des quatre versions de cette archéologie : le texte A' et le texte A''. Analysons donc ce qui évolue entre les deux textes.

Sur la présentation du projet, on voit bien la stratification des évolutions : le titre initial est dans un cadre d'une couleur, et le nom sous lequel le projet a été proposé au vote est dans un autre cadre et une autre couleur, et il porte la mention « Ce projet a été proposé au vote de septembre ». Directement en dessous, le nom du projet est lisible sous forme de lien hypertexte, sur lequel l'utilisateur peut cliquer afin de voir le « nouveau » projet. Nous pouvons donc ici constater que l'évolution et la stratification de modification sont données à voir. Lorsque l'utilisateur clique sur ce lien, il parvient jusqu'à une autre page, qui est située sous l'onglet « suivi des projets lauréats ».

Sur cette seconde page, l'espace blanc dédié à l'expression du porteur de projet a disparu, l'entièreté de la page, à l'exception de deux encarts, est sur fond bleu. On voit donc que si le contenu du texte n'a pas changé, son statut, lui, a été modifié : le texte initialement originaire du porteur de projet est désormais donné à voir comme celui de la municipalité. Cette circulation des textes est intéressante en ce qu'elle n'altère pas le contenu en tant que tel mais altère bien le sens formel.

La récupération du texte a : symbolique du pouvoir

Par ailleurs, la récupération tel quel du texte initialement écrit par le porteur de projet mais en « renommant » l'énonciateur comme étant l'équipe du budget participatif est très forte symboliquement. A nos yeux, elle est emblématique des rapports de pouvoir ayant cours au sein du dispositif du budget participatif. On peut tout d'abord analyser cette circulation du texte, non pas comme une récupération mais comme le symbole d'un travail de co-construction, dans lequel, les énonciateurs ne sont pas visibles dans le résultat final. Mais cette hypothèse ne nous paraît pas être la plus pertinente en ce que l'origine du projet est donnée à voir, et que le texte final (les mots) sont les mêmes que le texte a : il n'y a donc, à nos yeux, pas de construction commune mais simplement une récupération du texte initialement rentré par le porteur de projet dans le back office.

A nos yeux, cette récupération est donc un acte fondamentalement politique qui donne à voir les enjeux de pouvoir à l'œuvre sur le site internet. Or, il nous semble que le site internet du budget participatif cristallise justement des enjeux de pouvoir plus larges, qui doivent se penser à l'échelle de la municipalité. Si la municipalité fait sien un texte qui a été produit par un autre, elle s'approprie un acte de création, d'invention (on parle bien d' « idée » avant que cela ne se transforme en projet, et l'illustration des projets est bien une ampoule, un emblème de l'invention géniale), récupère des éléments, en fait un patchwork qu'elle inscrit sous sa coupe. En récupérant ce texte, elle le requalifie et change son statut : le texte appartient désormais au bien commun et n'est plus la propriété de celui du scripteur premier. Il s'agit pour nous d'un acte politique fort.

Les informations liées au porteur de projet (photographie, pseudonyme, statut du porteur de projet, possibilité de le contacter, date de dépôt) ont disparu. Seul est indiqué le nom de l'ancien texte (texte A), avec la possibilité de cliquer sur le lien pour « remonter » vers le projet initial, donnant à voir une archéologie du projet.

Le coût du projet, dans le texte A relégué à la fin de l'argumentaire, représentant donc davantage une annexe au texte, est, dans le texte A'' élevé au rang de ce que nous pourrions appeler des « métadonnées » sur le projet (au même niveau que la localisation et le thème). Nous pouvons ici y voir un effet de la transformation du projet en puissance au projet en acte. En effet, les métadonnées instruisant sur le nerf de la guerre, l'argent, sont ici fondamentales. Si dans le texte A, le coût n'a qu'une importance annexe, c'est parce qu'on n'est pas certain que le projet soit réalisé. Dès lors qu'il est lauréat,

l'information de son coût acquiert une importance toute particulière puisque la société va effectivement payer pour sa réalisation.

Enfin, la mention « quartiers populaires » a également disparu dans le texte A''. Nous pouvons interpréter cela comme la volonté de mettre en avant l'aspect « quartier populaire » lors du vote (peut-être est-ce à ce moment que les projets quartiers populaires sont le plus visible ? Etant donc une occasion de sensibiliser le maximum de Parisiens à l'existence de Quartiers populaires, de mettre en avant une ligne politique prenant en compte les quartiers populaires ?).

La mention du statut du projet dans le cadre comportant le titre initial du projet (statut du projet : retenu) peut enfin être interprétée comme une information sur la suite du parcours du texte. Le projet est ici « retenu », il possédera donc une version ultérieure, celle du texte A' (version que nous ne possédons pas à cause de notre calendrier méthodologique : il eut été passionnant de récolter toutes les étapes d'un texte, mais cela n'a pas été possible, nous nous contenterons donc de compiler différentes étapes de différents projets). Le passage du texte A' au texte A'' est laissé au jugement des urnes tandis qu'un texte A peut passer à l'étape du texte A' si le projet répond aux critères de sélection fixés par la Mairie : les projets doivent relever de l'intérêt général, des compétences de la Ville de Paris et du budget d'investissement).

Une salle polyvalente couverte et ouverte à tous

Le texte A :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=3350>

Le texte α :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=3602>

Le texte α' :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2791&portlet_id=158

Nous avons ici affaire à trois étapes d'un texte : un premier projet initial (Texte A) nommé « une salle polyvalente couverte et ouverte à tous) qui, fusionné avec d'autres projets, crée une tierce proposition. Nous avons ensuite affaire à deux états du projet regroupé. Le texte A' représente la fusion des différents projets et est intitulé « permettre la pratique de sports inédits à Paris », et le texte proposé au vote est intitulé « Des sports inédits à Paris ». Nous avons nommé ce stade, texte A' bis. En effet, il y a selon nous une différence de degré et non de nature entre le texte A' et le texte A' bis : les projets ont déjà été regroupé, le projet initial s'est déjà détaché de son porteur de projet initial. Ne reste qu'une mise en forme pour s'adapter aux attendus et à l'architexte de la présentation des projets soumis au vote.

Les différences entre le texte A et le texte A' sont assez conséquentes : il ne s'agit en fait pas du même contenu, et on peut bien voir ici l'effet des ateliers de co-construction. En effet, la page sur laquelle figure le projet est la même (les deux pages sont présentées sous l'onglet « consulter les projets déposés »), mais l'une a été déposée par un porteur de projet initial tandis que la seconde a été déposée par « atelier de co-construction ». L'avatar de ce nouveau porteur de projet est le logo du budget participatif, et le statut est « autre » avec, précisé entre parenthèse la mention « équipe du budget participatif ». Nous voyons donc ici bien que le texte A' s'est complètement détaché de son porteur de projet initial : ce n'est désormais plus du tout lui qui s'exprime, l'individualité de ce premier porteur de projets a disparu, et le projet a été récupéré par l'équipe du budget participatif. Et en effet, le projet n'est pas le même puisqu'il a dû être à nouveau déposé, et est donc un autre projet, un autre texte (le titre, le nom du porteur de projet et l'objet du projet ne sont pas les mêmes qu'initialement).

Néanmoins, pour comprendre l'archéologie de ces textes et la manière dont un projet se transforme entre les différentes étapes, il nous semble cohérent de garder à l'idée qu'il s'agit du même texte mais qui a subi des mutations. A ce stade, nous pouvons voir que l'architexte (donc le sens formel) est le même,

mais que le sens textuel a lui complètement changé. Nous pouvons donc nous demander en quoi il s'agit du même texte. Cela nous évoque l'expérience de pensée du bateau de Thésée, utilisée en philosophie depuis l'Antiquité mais reprise dans la doctrine de Leibniz. L'enjeu qui nous intéresse ici est de savoir si le changement de matière implique un changement d'identité. Dans notre perspective de circulation et d'enrichissement des textes (au sens large), il nous semble que le changement de matière ne conserve pas l'identité, et cette position nous semble bien être celle avancée par la théorie des écrits d'écrans d'Emmanuel Souchier : en effet, dans cette théorie, une modification matérielle des textes (un changement de support, la réédition d'un ouvrage par exemple) modifie l'identité du texte si on considère le texte au sens large. L'utilisateur n'a en effet pas le même objet entre les mains, et il ne reçoit donc pas le texte de la même manière. Mais qu'est-ce qui permet donc de comprendre l'évolution du texte comme l'évolution d'un texte et non la reprise, à zéro, à chaque fois qu'il y a un nouveau texte ? La distinction entre « en puissance » et « en acte » nous semble ici fonctionnelle pour penser cette distinction. En effet, nous pensons ici les différents textes comme différents états du texte, et donc comme différents états d'un projet. Chaque version du texte nous semble donc enrichie (ou appauvrie, mais l'appauvrissement nous semble être une forme d'enrichissement négatif) au fur et à mesure des amendements et des modifications, de telle sorte que le projet passe progressivement dans sa forme « finale », celle qui sera finalement incarnée (ou non, si le projet est éliminé à un moment du processus) sur le territoire.

Qu'est-ce qui donc se modifie entre les différents état du texte auquel nous avons ici accès ?

Entre le texte A et le texte A', nous n'avons donc que peu de rapport si ce n'est que le texte A est mêlé à d'autres projets qui, synthétisés donnent le texte A'. La principale modification nous semble donc être cette synthèse, dans laquelle le projet initial perd de sa spécificité. Par exemple, sur le texte A', il n'est pas fait mention de la localisation du projet ni de l'histoire du lieu mise en avant dans le texte A. Le projet initial disparaît donc complètement derrière d'autres projets avec lesquels il est regroupé. L'énonciateur, et donc le statut du projet, ont également changé : le projet A' a gagné en institutionnalisation puisque c'est l'équipe du budget participatif qui l'a posté à nouveau sur la plateforme. Nous avons donc presque ici un « nouveau départ » puisque le projet est posté deux fois au même endroit. Ce qui est mis en avant, ce n'est plus une historicité du lieu ou une volonté de promouvoir le sport, mais bien la pratique de sports inédits. Il nous semble difficile dans ce cas de parler d'une conservation d'identité entre le texte A et le texte A'. En effet, le texte A fonctionnerait plutôt comme une strate archéologique qui, avec d'autres strates archéologiques, amènerait à la création d'un objet tiers. Nous remarquons donc cette différence de nature et non de degré, que nous soulignons. Il nous semble donc ici plus pertinent de parler de texte A pour le projet initial, mais d'évoquer un texte α et non A' pour symboliser le texte A'. En effet, il nous semble important de bien distinguer ce qui nous semble relever du changement de nature et non de degré. Ce que nous retenons cependant pour l'analyse, c'est l'idée qu'un regroupement de plusieurs projets au sein d'un seul projet peut faire évoluer, voire changer de nature un projet initial. Il nous faudra donc souligner ce fait lors de notre synthèse dans le corps du mémoire. Un projet peut donc être construit sur des projets initiaux différents, formant une synthèse et modifiant le projet initial. Si le texte A' est désormais noté α , le texte A' bis sera indiqué α' pour bien marquer la distinction de degré et non de nature dans la suite du processus.

Entre le texte α et le texte α' bis, c'est essentiellement le statut qui a changé : le texte α' est un texte soumis au vote, il a donc passé l'étape de sélection municipale et rentre dans les critères fixés par la municipalité. L'argumentaire de description du projet est le même que dans le texte α , mais en revanche, l'onglet sous lequel il apparaît n'est pas le même.

Les métadonnées sont toujours présentes, mais en revanche, est apparu le nombre de votes, montrant donc que cette version de la page correspond à une période post-élection : il ne s'agit donc pas du projet soumis au vote mais du résultat du vote.

En surtitre est indiqué le numéro du projet (projet n°30) qui correspond au numéro du bulletin de vote. On voit donc ici la correspondance entre un numéro et un titre, qui, ensemble, forment l'identification du projet : nous voyons donc ici une inscription de la phase du vote au sein de l'architexte). Remarquons d'ailleurs que le titre du projet a légèrement évolué, marquant donc une évolution temporelle et une

stratification des étapes du projet : le coût du projet a notamment été estimé, ce qui constitue une avancée « pragmatique » dans le passage du projet en puissance au projet en acte. Par ailleurs, la présence d'une photo rend aussi plus concret ce projet, en illustrant ce qu'est ici le roller derby.

Par ailleurs, un bouton que nous n'avions pas encore vu apparaître figure sur l'espace blanc sur lequel il y a aussi la photo et les métadonnées. Ce signe passeur est également présent lors de la phase de vote, dans la marge blanche (qui donnent à voir le nombre de projets que l'utilisateur a choisi, lorsqu'il est connecté). Cette inscription marque donc bien le marquage du vote au sein de l'architecte et donc le changement de statut du projet, qui s'inscrit dans une temporalité propre au budget participatif, qui est identifiable sur l'espace de la page.

L'utilisation d'une étoile n'est pas anodine et fait référence aux sites sur lesquels les utilisateurs peuvent prescrire un contenu culturel (film ou autre) : nous sommes donc ici dans une logique de la préférence qui puise ses racines dans la logique de la prescription et surtout de l'évaluation, et de l'évaluabilité – si tant est que ce terme existe – des objets, et dans notre cas, des politiques publiques.

Accueillir des artistes en résidence

Le texte A :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=1237>

Le texte A bis :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=c&idee=3698>

Le texte A'' :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2949&portlet_id=158

Nous avons ici affaire, comme dans le projet analysé précédemment, à un regroupement de projets. Contrairement au projet précédent cependant, nous n'avons pas accès au « résultat » du vote : le projet a été élu et nous ne possédons donc que la page montrant la réalisation du projet.

Il nous semble ici particulièrement intéressant de souligner le changement de catégorie du projet qui passe de « culture et patrimoine » à « solidarité et cohésion sociale ». Nous voyons donc ici bien que la réécriture des projets et leur co-construction peut réellement modifier le projet, réalisant vraiment une synthèse. Nous pouvons donc ici voir que l'évolution par strates, si elle fait parfois disparaître des pans de certains projets, fait apparaître un enrichissement mutuel qui pourrait faire apparaître des consensus et donc la « substantifique moelle » de chaque projet. Ce que nous tenons particulièrement à souligner, outre le changement de nature du projet, c'est l'idée que l'addition de projets ne donne pas naissance à un somme de projet. La synthèse fait bien naître quelque chose de nouveau. Nous comprenons donc ici pleinement en quoi la circulation des textes dans l'espace social est une dynamique sociale à teneur politique, au sens propre du terme, dans le sens où elle participe au vivre ensemble.

La Mairie se donne ici à voir comme le catalyseur de ces énergies, c'est elle qui propose le regroupement de projets et qui organise les ateliers de co-construction. Elle crée donc les conditions de possibilité d'une mise en commun et joue en ce sens, à nos yeux, pleinement le rôle d'accompagnant qu'elle se donne dans le budget participatif.

Entre le texte A et ce que nous pouvons également (comme dans le texte précédent) qualifier de texte α , nous voyons donc le changement de nature et l'enrichissement mutuel entre les différents projets (changement de titre, de thème et d'échelle : passage d'un projet d'arrondissement à un projet tout Paris). La manière dont la Mairie se donne à voir, au travers de sa représentation en lieu et place du porteur de projet, nous est donc ici plus compréhensible dans le sens où c'est bien l'équipe du budget participatif qui a organisé la co-construction et qui peut donc s'exprimer au nom de tous les porteurs de projets initiaux. Elle symbolise en quelques sortes cette polyphonie initiale qui se synthétise à travers le consensus donnant naissance à un nouveau projet.

Notons enfin la partition de l'argumentaire du projet qui se scinde en trois moments distincts (l'idée / aujourd'hui / demain) qui montre là aussi la manière dont un projet initial (et là, une somme de projets initiaux) se soumettent à une grille, et donc une manière de penser, qui n'est pas nécessairement la leur initialement.

Et en effet, dans le texte A, il n'est nullement fait mention d'une idée qui viendrait régler un problème. La partition des idées n'est en tout cas pas la même : si le texte A décrit davantage une proposition technique, le texte α monte en généralité et décrit des volontés politiques, idéelles, qui viennent sous-tendre et s'incarner dans une réalisation technique. Si la normalisation des textes paraît ici évidente, elle est cependant à nuancer pour l'ensemble des projets. En effet, l'utilisation de la grille (idée / aujourd'hui / demain) n'était pas utilisée dans le texte α du projet précédent. Au vu du petit nombre de projets analysés ici, nous ne pouvons donc pas prouver scientifiquement que la normalisation se fait de la même manière pour tous les projets.

Soulignons donc simplement que l'utilisation d'une grille de type idée/aujourd'hui/demain induit un mode de pensée qui articule un problème actuel à une solution qui apparaîtra dans le futur. Par ailleurs, ce projet doit être sous-tendu par une idée, et doit donc comporter une vision presque politique (et ne pas simplement être une application technique).

Passage du texte α au texte α'

Nous voyons ici le changement de statut, comme dans le projet précédent, entre un projet qui est potentiellement « éliminable » et un projet lauréat. Le sens textuel du texte α est réutilisé et c'est donc simplement le statut du projet qui change. Mais cela change tout car, contrairement au projet précédent, ce projet-là verra le jour et pourra donc passer du projet en acte au projet en puissance et pourra donc s'incarner sur le territoire, étape ultime de la circulation du texte (où nous passerons d'un texte au sens littéral à une autre forme de texte, qui est l'incarnation d'un projet sur le territoire. Il nous faudra donc travailler dans un dernier temps l'idée d'un élargissement de la définition du texte à la trois dimensions.

Rénovation d'un axe majeur entre la Canopée et la rue des Halles

Le texte A :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=C&idee=1147>

Le texte A' :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2957&portlet_id=158

L'intérêt de ce projet est l'évolution d'un texte qui apparemment n'a pas fait l'objet d'une co-construction avec d'autres propositions et dont nous voyons l'évolution entre le moment où il a été déposé et la mise en scène du projet après les résultats du vote.

Ce que nous remarquons d'emblée est la modification majeure de texte entre le texte A et le texte A' bis. Nous pouvons donc voir l'évolution du projet mais sans que la co-construction ait l'air d'en être à l'origine. Le texte a été raccourci de beaucoup, et seule une description succincte est disponible au vote, sans documents annexes. Le propos a donc été généralisé (les détails ont été supprimés) et un aspect du projet est cependant nouveau (accès handicapés).

L'espace dédié à la place du porteur de projets s'est considérablement réduit à un petit cadre blanc sur le côté droit, duquel il est possible d'accéder à la version antérieure du projet. On voit bien ici la distinction entre « projet » et « proposition » : l'« archive » du texte A' bis (le texte A) est relégué au rang de proposition puisque le cadre blanc dans lequel figure le projet est titré ainsi : « projet élaboré à partir des propositions suivantes ». Mais nous remarquons ici une incohérence puisque si l'on retourne au texte A, le texte est lui-même nommé comme « projet ».

Annexe 10 – Analyse du logo du budget participatif



Le logo du budget participatif est constitué de deux espaces distincts :

- Un carré penché à fond bleu, penché, sur lequel figure un cercle noir dans lequel figure le symbole de l'euro. Un coin du carré est recouvert par la partie basse du logo.
- En dessous, les termes « Paris budget participatif », en majuscule, qui sont sur trois cadres bleus et noirs. Le terme « Paris » est en bleu sur fond noir et les termes « budget » et « participatif » en noir sur fond bleu. Un petit cadre noir vient compléter la ligne de « participatif ». Les termes « Paris » et « budget » sont sur la même ligne. Les éléments sont séparés par des filets dans et un filet noir plus épais sépare les deux espaces du logo.

Existe également une autre version de ce logo, qui figure par exemple sur le site internet du budget participatif, dans laquelle il n'y a que la partie basse et pas celle comprenant le signe euro. Ces deux éléments se complètent. Le premier présente et annonce ce que le second nomme.

Nous savons que le budget participatif est fondé sur un système de vote (les Parisiens votent pour leurs projets préférés), et même si ce n'est pas la partie la plus longue sur l'ensemble du calendrier, c'est certainement l'un des temps forts du dispositif, voire le temps le plus symbolique puisque c'est celui auquel le plus de Parisiens prennent part, et celui qui symbolise le choix et le pouvoir d'influer sur la décision politique. C'est certainement pourquoi ce logo représente un bulletin qui est en train d'être mis dans une urne. En ne mettant en avant que ce bulletin, la municipalité met en avant le moyen matériel et symbolique par lequel les Parisiens pourront avoir une influence, un poids sur la politique. La Mairie met donc ici en avant un geste fort symbolique de la démocratie contemporaine française qu'est le vote. Le fait que le bulletin soit en train d'être introduit dans l'urne du budget participatif montre bien que c'est ce geste qui est important.

La municipalité fait donc appel à l'imaginaire du vote, très fort en France, car il pose à des questions démocratiques profondes existantes depuis la Révolution française au moins. Les représentations et les imaginaires de l'élection, du plébiscite et de l'appel au peuple au travers du vote sont donc convoqués ici.

L'inscription du signe euro sur le bulletin, qui plus est dans un cercle qui pourrait symboliser une pièce de monnaie montre que le pouvoir du vote est ici lié à l'argent. On pourrait donc imaginer avoir un mélange de l'imaginaire du citoyen électeur et celui du consommateur « politisé » qui contribue à influencer sur le fonctionnement de la société par un biais économique (le fameux « consomm'acteur »). En mettant en avant l'argent comme moyen d'influencer les politiques publiques, la Mairie de Paris entre dans une logique de concrétude, puisque les projets sont chiffrables et donc évaluables, et le citoyen peut comprendre concrètement ce qui sera financé et à hauteur de combien.

Rendre participatif un budget, c'est donc pour la Mairie un moyen de montrer aux Parisiens qu'ils ont une « vraie » influence sur les projets puisqu'ils leur coûtent et leur réalisation sont mesurables. En outre, utiliser l'argent est symbolique car il s'agit d'une prérogative des élus que de décider du budget.

Enfin, le fait que Paris et budget soit sur la même ligne sépare le budget du participatif et met en avant le fait qu'il s'agisse du budget de Paris. Le participatif vient dans un second temps : c'est la participation par le vote qui est ici donnée à voir.

Annexe 11 – Analyse du site internet : page « mon espace »

La présence d'un espace dédié à l'utilisateur montre ici l'existence d'un régime double entre les utilisateurs qui prennent part au budget participatif et ceux qui ne font « que passer ».

Onglet « mes infos personnelles »

The screenshot shows the 'Mes informations personnelles' page. At the top, there is a navigation bar with the following items: 'PARIS BUDGET PARTICIPATIF', 'Le budget participatif?', 'Consulter les projets déposés', 'Mise en oeuvre des projets lauréats', 'Agenda', and 'Mon Espace'. The main heading is 'MES INFORMATIONS PERSONNELLES'. Below this, there is a note: 'Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires.' The first section is 'Votre pseudo et votre avatar', with a text input field containing 'Mamilleu' and a profile picture of a man. Below the picture are buttons for 'Choisissez un fichier' and 'Supprimer'. The second section is 'Votre adresse mail et votre mot de passe', with a text input field containing 'mamilleu.vassier@hotmail.fr'. Below this is a note: 'Votre adresse mail est l'adresse de connexion à votre espace Mon Compte. Elle n'est pas modifiable depuis le site du Budget Participatif. Pour modifier vos données de connexion, rendez-vous sur votre espace Mon Compte.' The third section is 'Vos informations personnelles', with radio buttons for 'Famille', 'Homme', and 'Non précisé'. Below these are text input fields for 'Nom', 'Prénoms', 'Date de naissance' (containing '11/01/1999'), and 'Adresse' (containing '47 Rue Championnet, 75018 PARIS'). At the bottom, there are two checkboxes: 'Je certifie sur l'honneur que je suis personnel, que les informations transmises sont exactes et que j'accepte l'ensemble des CGU.' and 'Je souhaite rester informé-e sur le budget participatif et sur toutes les actions relatives à la participation citoyenne initiées par la Mairie de Paris.' A green button labeled 'L'ENREGISTRER LES MODIFICATIONS' is at the bottom.

Onglet « mes projets déposés »

The screenshot shows the 'mes projets déposés' page. At the top, there is a navigation bar with the following items: 'PARIS BUDGET PARTICIPATIF', 'Le budget participatif?', 'Consulter les projets déposés', 'Mise en oeuvre des projets lauréats', 'Agenda', and 'Mon Espace'. The main heading is 'LES ATELIERS AUXQUELS J'AI ACCÈS.' Below this is a note: 'Ateliers sur des projets que j'ai déposés' and 'Ateliers sur des projets auxquels je me suis associé-e'. The next section is 'LES PROJETS QUE J'AI DÉPOSÉS.' Below this is another section: 'LES PROJETS AUXQUELS JE ME SUIS ASSOCIÉ-E.' This section contains two project cards. The first card is titled 'CULTURE ET PATRIMOINE' and 'BOUQUIN LE SANCHE-CHEMIN', with a location pin for '75018' and a 'No plus m'associer' button. The second card is titled 'CADRE DE VIE' and 'VECTEURISATION DU VIEUX BOURG DE VINCENNES VERS LE METRO', with a location pin for '75011' and a 'No plus m'associer' button. The final section is 'LES PROJETS QUE J'AI COMMENTÉS.'

Onglet « mes projets favoris »

The screenshot shows the 'Mes projets favoris' (My favorite projects) page. At the top, there is a navigation bar with the following elements: a logo for 'PARIS BUDGET PARTICIPATIF', a link 'Le budget participatif ?', a link 'Consulter les projets déposés', a link 'Mise en oeuvre des projets lauréats', a link 'Agenda', and a dropdown menu 'Mon Espace'. The main content area has a light green background and is titled 'MES PROJETS FAVORIS'. It contains three sections: 'Projets "Tout Paris"', 'Projets de mon arrondissement de vote', and 'Projets des autres arrondissements'. Below these sections, there is a 'Je Partage !' (I share!) section with two circular icons for Facebook and Twitter.

Onglet « mes notifications »

The screenshot shows the 'Mes notifications' (My notifications) page. It features the same navigation bar as the previous page. The main content area has a light blue background and is titled 'Mes notifications'. Below the title, there is a text prompt: 'Je souhaite recevoir une notification par email pour les événements suivants :'. This is followed by a list of seven notification options, each with a checked checkbox: 'Nouveau commentaire sur une de mes propositions', 'Nouveau commentaire sur une proposition suivie', 'Changement de statut sur une proposition suivie', 'Changement de statut sur une de mes propositions', 'Nouveau participant à l'une de mes propositions', 'Organisation des ateliers des projets que j'ai déposés', and 'Organisation des ateliers des projets auxquels je suis associé'. At the bottom of the list, there is a green button labeled 'L'ENREGISTRER MES NOTIFICATIONS'.

De l'individu contre le collectif...

« Mon espace » comporte quatre pages, qui comportent toutes un pronom possessif : « mes infos personnelles », « mes projets déposés », « mes projets favoris » et « mes notifications ». Se déploie donc ici un espace spécifiquement dédié à l'utilisateur sans lequel celui-ci ne peut pas voter et donc prendre part au budget participatif. Le compte sur le budget participatif est lié à celui du « compte parisien ». On voit donc ici qu'il y a un rapport de pouvoir concernant la place du Parisien au sein du budget participatif : dépend-t-il de la municipalité ou de l'équipe du budget participatif ? Qui possède les informations spécifiques à chaque compte citoyen ? Ce conflit est d'ailleurs donné à voir par la confrontation entre les deux représentations du citoyen sur l'espace de la page, entre « mon espace » et « mon compte » qui renvoient respectivement au budget participatif et à la Mairie.

L'utilisation d'un pronom possessif pour catégoriser chacune des pages de l'espace montre la volonté de la Mairie de donner, dans le discours du moins, à la représentation du Parisien une place importante, dans laquelle l'individu a un rôle, un pouvoir, un poids, en tant qu'individu (et non en tant que membre d'un parti, côtisant d'une association par exemple). C'est vraiment ici le rôle de l'individu qui est mis en avant ce qui lui donne une mission, un but et l'inclut dans un processus. On sent donc ici l'effort de prendre par la main l'utilisateur pour l'amener à participer et à incarner les mots qui sont inscrits à

l'écran : comme si l'utilisateur avait lui-même nommé les pages de son espace personnel et qu'il s'était donc inclut de lui-même dans le dispositif.

Il y a donc une réelle inclusion de l'individu au sein du dispositif, et une représentation de l'individu au sein du collectif, et non une représentation du collectif en tant qu'unité. Cette prise en compte de l'individu au sein du processus démocratique participe à lui donner de l'importance, à le valoriser, le flatter presque, ce qui pourrait l'inciter à participer. A nos yeux, nous pouvons également y voir une réponse de nature politique, où la Mairie cherche à représenter le poids que peut avoir le vote de chaque individu, et lutter ainsi contre le désenchantement démocratique. Le citoyen est ici à nos yeux mis au même rang que le consommateur. En effet, il est fréquent que la place du consommateur soit en haut à droite de la page, en regard du logo de l'entreprise. Nous retrouvons cette construction sur le site du budget participatif, et il nous faut mettre en perspective cette remarque avec la présentation en « catalogue » des projets. Nous pouvons donc ici penser que c'est l'individualité de chacun qui est mise en avant, considérant donc le vote comme une opération de choix parmi un panel de produits. Cela est un positionnement assez original pour une opération qui est censée traiter de la vie en commun d'une ville. Cela va de pair avec un mouvement au sein des politiques publiques qui va vers davantage de « personnalisation » des services publics. A nos yeux, cette tendance relève d'une association du citoyen au consommateur qui gomme le collectif au profit d'une somme d'individus. Cela pourrait aussi aller de pair avec une mise en avant du porteur de projet sur une partie des stades des projets en tout cas.

Au citoyen-consommateur

Considérer le citoyen comme un consommateur est également renforcé par le fait qu'il s'agisse ici d'un outil participatif budgétaire, dans lequel des sommes d'argent entrent en jeu : le Parisien qui vote pour des projets, peut les ajouter en « favoris » avant de voter pour eux (et donc de le mettre dans son « panier » ?). En outre, mettre ses projets en « favoris » est illustré par une petite étoile, et, lors de la phase de vote, deux onglets s'ajoutent sur le côté de l'écran. L'utilisateur peut voir en permanence combien il a mis de projets en favoris et pour combien il a voté, utilisant donc la même construction que les sites marchands sur lesquels l'utilisateur a en permanence accès à son panier. En outre, dans les deux cas, le chiffre du nombre d' « articles » est indiqué à côté du « panier » ou des « favoris », renforçant donc notre impression que la Mairie donne ici à voir une représentation du citoyen comme consommateur.

Ne pouvons-nous pas mettre cette remarque en relation avec la mise en scène du calendrier du budget participatif sous forme de schémas en kits et de l'appellation « projets » pour catégoriser les propositions des Parisiens ? Il nous semble bien qu'un imaginaire marchand est ici présent. Celui-ci pourrait aller de pair avec une logique d'efficacité et de monstration d'efficacité. La logique marchande (voire capitaliste ?) a ceci de « pratique » qu'elle est mesurable ou plutôt, que les imaginaires qu'elle convoie donnent l'impression que les choses sur lesquelles elle agit (en l'occurrence les politiques publiques) sont mesurables et évaluables.

Ci-dessous, des captures d'écrans de site marchands et du site du budget participatif. Remarquons la similarité de construction concernant la place de l'entreprise et du consommateur/citoyen.

ASOS MARKETPLACE

osos discover fashion online

Rechercher sur ASOS

Bonjour Mathilde, ce n'est pas vous?

Assistance | Mon compte | Articles sauvegardés | Panier 0,00 € (0)

-20% SUR LES ROBES FEMME

-20% SUR LES CHAUSSURES ET ACCESSOIRES HOMME

LIVRAISON ET RETOUR GRATUITS
CHEZ VOUS OU EN POINT RELAIS

-20% SUR LES ROBES

Voir la bannière ci-dessus pour les conditions générales

fnac

Billetterie

Mon compte | Mon panier | English

Autour de moi

UNIVERS FNAC

ACCUEIL BILLETTERIE | COMÉDIES MUSICALES ★★★★★ | LES JOURS FNAC, JUSQU'À -50%

GENRES

- Concerts
- Humour
- Théâtre
- Sports
- Grands Spectacles
- Musées / Expositions
- Parcs
- Festivals
- Classique / Opéra

Michael Hirsch - POURQUOI ?
Paris, Lucernaire, jusqu'au 02/04
et en tournée

Succès ! Reprise !

Je réserve

coup de cœur

Jusqu'à **-33%** avec ma carte FNAC

REGARDER ENCORE jusqu'à -40% sur une sélection d'articles

Vêtements et les Ma de la peinture de g

BOYGLIA

Festival de Saint-É 50 ans

Livre Paris Salon du Livre Par

SOPRANO

Michael Hirsch - P

Les Expositions qui vous ont

- 10% supplémentaires sur tout le site code MARS1

La Redoute

Rechercher une marque, un article, une référence

10 € offerts | Mon compte | Mes préférés | Mon panier

Femme | Homme | Enfant & Bébé | Meuble & Déco | Linge de Maison | Electroménager & High-Tech | Loisirs & sport | Outlet

RUSH du Printemps

LIVRAISON OFFERTE MÊME CHEZ VOUS ! (1)

Jusqu'à **-50%**

SUR LA MODE & LA MAISON
DU 17 AU 28 MARS

J'en profite

(1) POUR LES PETITS ARTICLES SANS MINIMUM D'ACHAT CHEZ VOUS ET EN POINT RELAIS COLIS* ET DÈS 89€ POUR LES VOLUMINEUX

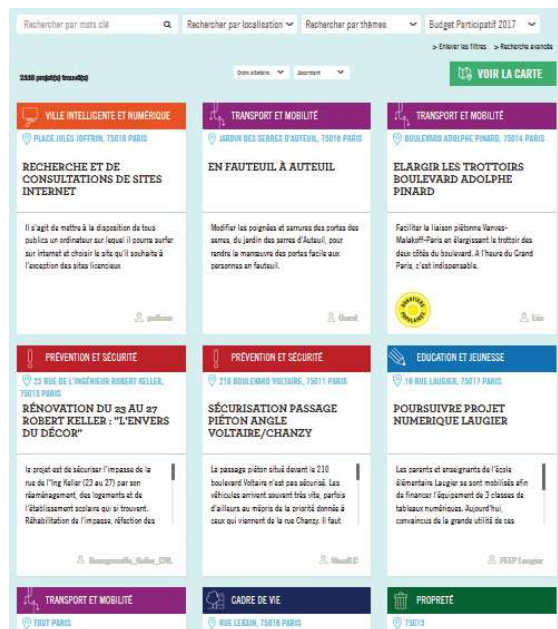
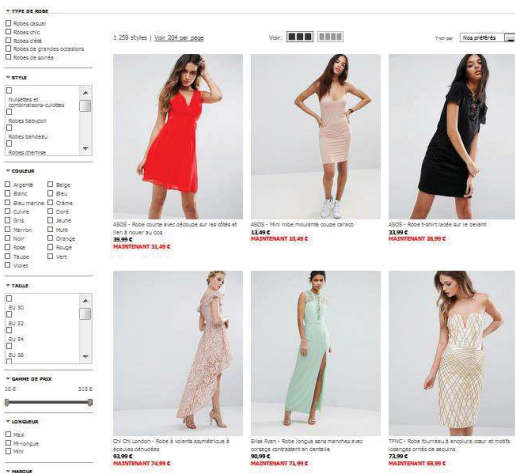
Mes notifications

Je souhaite recevoir une notification par email pour les événements suivants :

- Nouveau commentaire sur une de mes propositions
- Nouveau commentaire sur une proposition suivie
- Changement de statut sur une proposition suivie
- Changement de statut sur une de mes propositions
- Nouveau participant à l'une de mes propositions
- Organisation des ateliers des projets que j'ai déposés
- Organisation des ateliers des projets auxquels je suis associé
- Information sur les actions des autres participants aux ateliers

J'ENREGISTRE MES NOTIFICATIONS

Notons à présent la similarité de construction sous forme de mosaïque de produits dans un site marchand et sur le site du budget participatif :



La mise en avant de l'individu peut donner un sens facilement compréhensible par les utilisateurs qui retrouvent les marques de domaines connus (le domaine marchand de l'achat sur internet), sur lequel ils ont donc une prise. Par ailleurs, cela renvoie les politiques publiques à un domaine prosaïque sur lequel il s'agit de choisir ce qui va être mis en œuvre, dans des logiques finalement assez simples et coutumières aux utilisateurs. Il y a donc ici un lissage des complexités dans lesquelles peuvent être prises les décisions politiques (par exemple, prise en compte de tous les acteurs, complexité d'un système, connaissances des textes de lois...). Lorsqu'il vote ou qu'il consulte des projets, l'utilisateur répète donc des gestes déjà effectués, qu'il a internés et dont il comprend les tenants et les aboutissants, puisque la logique, en apparence du moins, répond aux mêmes enjeux et démarches. Cela renvoie en somme le vote à une logique simple de choix, dont on voit les résultats directement.

Notons d'ailleurs qu'un entretien avec un agent de l'équipe du budget participatif nous a appris que certains porteurs de projets dont les projets avaient été élus lauréats s'impatientaient de voir les réalisations voir le jour, montrant donc que la représentation du vote comme un acte d'achat pose des problèmes en termes d'échelles temporelles, puisque lorsqu'on commande un produit, on s'attend à ce qu'il arrive relativement rapidement, sans quoi on contacte le vendeur. Les porteurs de projets sont donc ici dans une logique similaire à des consommateurs qui protestent contre l'arrivée tardive d'un produit

acheté. Nous pouvons donc ici analyser l'onglet « mise en œuvre des projets lauréats » comme un moyen de suivre la réalisation comme on suivrait le bon acheminement d'un colis acheté sur internet. Les temporalités sont plus longues, mais il s'agit ici à nos yeux d'une différence de degré et non de nature. Le fait que les projets soient concrets et donc visibles prend donc ici un tout autre sens que celui de la simple monstration de la bonne exécution par la Mairie de ce à quoi elle s'est engagée à faire. La « livraison » (c'est le terme employé par la municipalité) des projets apparaît donc similaire à la livraison d'un colis : dans une logique consumériste, le projet lauréat doit arriver concrètement dans l'espace colis comme la robe que j'ai commandé sur Asos.

Le statut du citoyen-administré

Mais lorsque l'utilisateur parvient jusqu'à la page « informations personnelles », il rentre ici des informations dans des cases, comme il remplirait les champs d'un formulaire, ce qui entretient un rapport administratif à la municipalité. L'utilisateur peut choisir un pseudonyme et un avatar, ce qui amènerait à penser ici le site du budget participatif comme une sorte de réseau social. L'hybridation entre un avatar de réseau social et le rapport administratif à la municipalité est ici fort présent, puisque l'utilisateur doit ensuite rentrer des « informations personnelles » sur son genre, son nom, sa date de naissance et son lieu de résidence.

On note enfin une partition, dans les pages à l'intérieur de l'espace de l'utilisateur entre « mes projets déposés » et « mes projets favoris ». Les deux éléments sont mis sur le même plan puisque seul l'adjectif qualifiant le nom « projet » différencie les deux espaces. En outre, les deux espaces sont mis en page selon la même organisation. Les projets qui entrent dans les différentes catégories s'alignent comme des produits sur un rayon d'hypermarché.



Notons cependant une différence de taille, qui est l'incitation au partage de ses projets favoris. Cette possibilité indique une incitation à la monstration de la participation de chaque individu. Chaque utilisateur a la possibilité de mettre en récit sur un espace dédié sa participation à un projet citoyen : les réseaux sociaux semblent ici compris comme un espace propre à se mettre en récit. Par ce biais, effectuer un geste civique devient transmissible, montrable et « sexy ». Avoir une attitude civique peut devenir un pan de son histoire individuelle. A contrario, le citoyen est aussi défini par la municipalité comme une représentation, une monstration de soi : effectuer un acte civique, c'est aussi raconter cet acte civique, en faire un chapitre de sa mise en récit personnelle. Dans la capture d'écran de gauche, qui correspond à l'onglet « mes projets déposés », les activités civiques sont récapitulées et l'individu est donné à voir dans son rapport aux projets : c'est donc par le biais du projet que le Parisien se raccroche au budget participatif et donc au collectif. Cette partie de l'espace personnel de chaque utilisateur correspond à une logique de « tableau de bord » et donne l'impression que l'entièreté des actes civiques du budget participatif sont visibles, synthétisables et contrôlables par ce tableau de bord, faisant donc entrer l'utilisateur dans une logique gestionnaire de sa citoyenneté. En somme, nous pouvons donc penser que le budget participatif répond à une organisation en « mode projet », répondant donc aux nouvelles formes de management.

Annexe 12 – Analyse du site internet : page agenda

Page accessible ici :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=agenda&view=agendaEvents&id=1>

PARIS BUDGET PARTICIPATIF Le budget participatif ? Consulter les projets déposés Mise en oeuvre des projets lauréats Agenda Mon Espace ▾

AGENDA

VOIR LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS + AJOUTER UN ÉVÈNEMENT TÉLÉCHARGER S'ABONNER

Voir les événements passés

1 événement

Atelier Citoyen : Créer des supports de communication en ligne pour fédérer autour de son projet

4, rue Lobau

15 juin, 18h30

rechercher

Jun 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

L'HÔTEL DE VILLE

de Rivoli

Rue de Rivoli

ÔTEL DE VILLE

Rue de Lobau

Rue François

ÉGLISE SAINT-

Map data © OpenStreetMap contributors

Création d'un espace-temps propre au budget participatif

Rapport à l'espace-temps et organisation d'un espace-temps spécifique au budget participatif par la présence d'un calendrier et d'un plan de la ville. On voit ici que le budget participatif peut entrer dans la vie quotidienne des individus, et non plus l'inverse. En effet, le calendrier utilisé prend une forme visible sur de nombreux autres sites : il est en fait l'ajout d'un élément sur le site internet, et il en est de même pour la carte.

En outre, l'agenda est un document qui organise le quotidien : un quotidien du budget participatif est donc ici organisé, participant à créer une temporalité qui est propre au dispositif et ce grâce à l'existence d'événements tout au long de l'année. Chacun peut d'ailleurs rajouter des événements, montrant donc l'aspect participatif du dispositif.

Les événements propres au budget participatif sont marqués sur le calendrier par un carré vert comme si le budget participatif marquait le temps quotidien. De même, les marquages des lieux des événements sur la carte marquent symboliquement l'espace de la ville. Ainsi, dans cette page, on voit la manière dont le budget participatif marque l'espace-temps.

La présentation des événements se fait sous la forme de rectangles divisés en quatre parties : un en-tête sans titre, une illustration, un titre avec un petit résumé, et enfin les informations pratiques (localisation et date). On voit donc ici bien que le Parisien est invité par la municipalité à participer jusqu'au bout du

processus de réalisation d'un projet (utilisation de verbes à l'infinitif dans les boutons : « voir les prochains événements », « ajouter un événement », « télécharger », « s'abonner »). Les événements accessibles sont des inaugurations, mais pas uniquement. Il y a également des ateliers pour les porteurs de projets ainsi que des événements annexes de manière sporadique.

Ce qui est intéressant sur cette page, c'est le fait qu'on voit la suture entre ce qu'est le budget participatif sur internet et ce qu'il est en dehors : le budget participatif ne s'arrête pas au site internet et des interactions débordent de ce support.

Par ailleurs, c'est sur cette page que l'on voit le plus distinctement une intégration du budget participatif à la vie quotidienne de l'utilisateur, puisque celui-ci peut intégrer des événements à un agenda qui lui est propre (via Google Agenda). Il peut également ajouter des événements sur un agenda commun, et ceux-ci apparaîtront ensuite sur la page dédiée à l'agenda. Les interactions possibles sont assez nombreuses mais très guidées : les boutons disponibles permettent en quelques sortes d'allumer ou d'éteindre des fonctions. La liberté de l'utilisateur y est donc restreinte, ses pas sont façonnés par l'architexte.

Annexe 13 – Captures d'écran de la page « dépôt de projet »

PARIS BUDGET PARTICIPATIF Le budget participatif ? Déposer un projet Projets déposés Mise en oeuvre projets lauréats Agenda Mon Espace ▾

JE DÉPOSE UN PROJET

1 Thème et localisation

Choisissez le thème * de votre projet

<input checked="" type="radio"/> Cadre de vie	<input type="radio"/> Education et jeunesse	<input type="radio"/> Propreté	<input type="radio"/> Sport
<input type="radio"/> Culture et patrimoine	<input type="radio"/> Environnement	<input type="radio"/> Santé	<input type="radio"/> Transport et mobilité
<input type="radio"/> Économie, emploi et attractivité	<input type="radio"/> Prévention et sécurité	<input type="radio"/> Solidarité et cohésion sociale	<input type="radio"/> Ville intelligente et numérique

À quel titre * déposez-vous ce projet ?

Particulier Autre Conseil de quartier Association

Conseil de quartier :

2e - Montorgueil – Saint Denis


Votre projet concerne *

Tout Paris Un arrondissement

2ème arrondissement

Pouvez-vous être plus précis ? Adresse ou équipement municipal (bibliothèque, piscine...)

61 rue Montorgueil, 75002 PARIS



CONTINUER ▾

1 Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement Modifier

2 Titre du projet

Choisissez le titre * de votre projet (vous pouvez saisir de 5 à 60 caractères)

Titre :
(34 caractères)

Mon projet pour la rue Montorgueil

Si vous aviez déjà déposé ce projet lors d'une précédente campagne, pourriez-vous préciser l'année, le titre, etc. dans le champ suivant ? (de 5 à 60 caractères)
(0 caractère)

CONTINUER ▾

3 Projets approchants

4 Description et coût

5 Images et Documents

6 Résumé et validation

7 Confirmation d'envoi

1 Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement Modifier

2 Mon projet pour la rue Montorgueil Modifier

3 Projets approchants

Nous avons identifié des projets déposés lors des précédentes campagnes, semblant se rapprocher du vôtre. Certains ont pu ne pas être retenus pour le vote, vous en trouverez le motif dans les commentaires du projet.

<p>ÉCONOMIE, EMPLOI ET ATTRACTIVITÉ</p> <p>Rue Saint-Sauveur, 780...</p> <p>Orientation</p> <p>Non retenu techniquement en 2016</p>	<p>CADRE DE VIE</p> <p>2e arrondissement</p> <p>Arche d'arbres fruitiers dans le quartier Montorgueil</p> <p>Lauréat de la campagne 2015</p>	<p>SPORT</p> <p>Rue du Département, 78...</p> <p>The Cristal Channel of Paris</p> <p>Non retenu techniquement en 2016</p>
--	---	--

CONTINUER **JE NE POURSUIS PAS MON DÉPÔT**

4 Description et coût

5 Images et Documents

6 Résumé et validation

7 Confirmation d'envoi

1 Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement Modifier

2 Mon projet pour la rue Montorgueil Modifier

3 Projets approchants

4 Description et coût

Décrivez votre projet * (vous pouvez saisir de 50 à 2000 caractères)

(34 caractères)

Exemple de descriptif de projet...

Coût estimé du projet, en chiffres


500000

CONTINUER

5 Images et Documents

6 Résumé et validation

7 Confirmation d'envoi

1	Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement	Modifier
2	Mon projet pour la rue Montorgueil	Modifier
3	Projets approchants	
4	Exemple de descriptif de projet avec au moins 5... (500 000€)	Modifier
5 Images et Documents		
<p>Images à déposer :</p> <p>Choisissez un ou des fichier(s)</p>  <p>Supprimer</p>		
<p>Documents à déposer (hors images) :</p> <p>Choisissez un ou des fichier(s)</p> <p>Supprimer</p>		
<p><input type="checkbox"/> Je certifie que ces illustrations et ces documents m'appartiennent et j'autorise la Ville de Paris à les utiliser librement, pour toute communication liée au budget participatif parisien, sans limitation de durée et sauf dénonciation écrite.</p>		
CONTINUER ▾		
6	Résumé et validation	
7	Confirmation d'envoi	

1	Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement	Modifier
2	Mon projet pour la rue Montorgueil	Modifier
3	Projets approchants	
4	Exemple de descriptif de projet avec au moins 5... (500 000€)	Modifier
5	1 image(s) et 0 document(s) déposé(es)	Modifier
6 Résumé et validation		
<p>Thème : Cadre de vie</p> <p>Localisation : 2ème arrondissement</p> <p>Lieu précis : 61 rue Montorgueil, 75002 PARIS</p> <p>Titre : Mon projet pour la rue Montorgueil</p> <p>Dépositaire : Conseil de quartier (2e - Montorgueil - Saint Denis)</p> <p>Coût estimé : 500000 €</p> <p>Description : Exemple de descriptif de projet avec au moins 50 caractères...</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Acceptez-vous d'être contacté par courrier électronique, par d'autres usagers du site ? Votre adresse email ne sera pas communiquée.</p>		
VALIDER > MODIFIER		
7	Confirmation d'envoi	

- 1 Conseil de quartier, Cadre de vie, 2ème arrondissement
- 2 Mon projet pour la rue Montorgueil
- 3 Projets approchants
- 4 Exemple de descriptif de projet avec au moins 5... (500 000€)
- 5 1 image(s) et 0 document(s) déposé(es)
- 6 Résumé et validation
- 7 Confirmation d'envoi

Votre projet a été déposé sous la référence **D-010020**

Conservez cette référence. Elle vous permettra de retrouver facilement votre projet à l'aide de la barre de recherche.

VOIR LA FICHE DE MON PROJET

PARIS BUDGET PARTICIPATIF
Le budget participatif ?
Déposer un projet
Projets déposés
Mise en oeuvre projets lauréats
Agenda
Mon Espace ▾

Mon projet pour la rue Montorgueil

Statut du projet : déposé

Déposé le 04/04/2017 par **Testmoncompte75**

Conseil de quartier (2e - Montorgueil - Saint Denis)

Projet d'arrondissement
61 rue Montorgueil, 75002 PARIS

Cadre de vie

Exemple de descriptif de projet avec au moins 50 caractères...

Testmoncompte75 a évalué son projet à 500 000 €

0

0

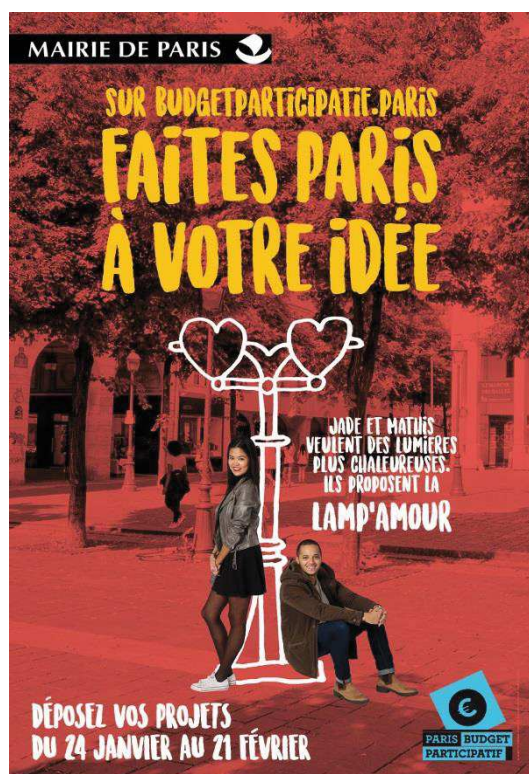
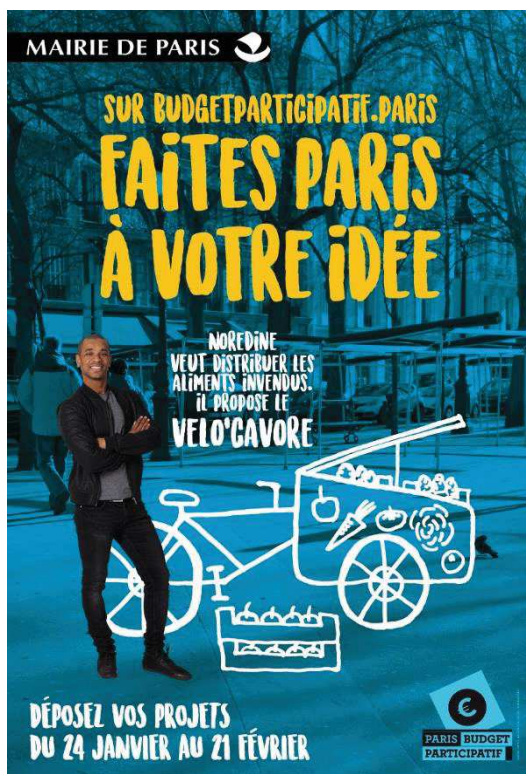
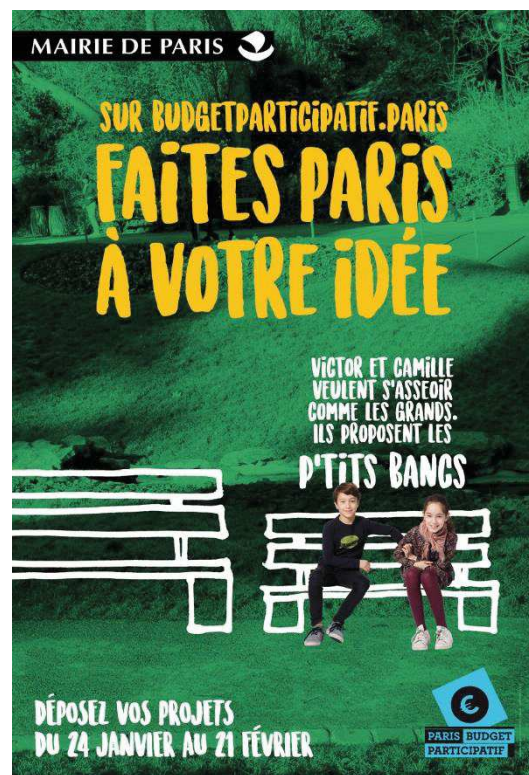
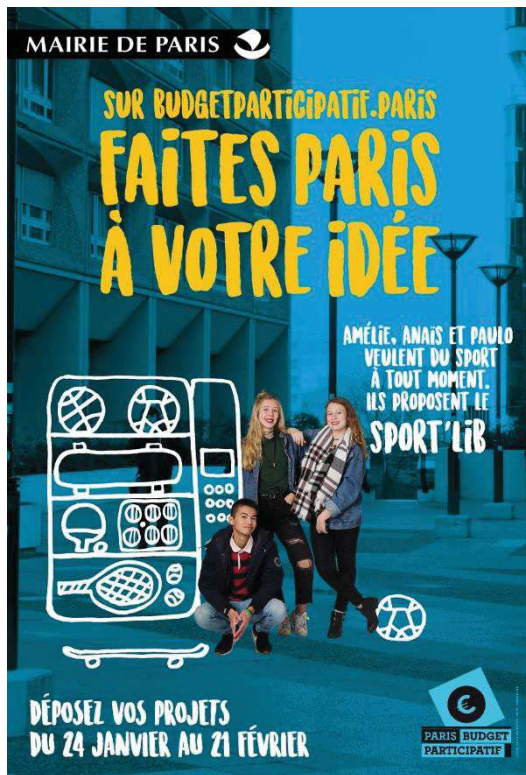
Je Partage !

Annexe 14 – Présence institutionnelle du budget participatif au sein d'un projet réalisé

Il s'agit ici de saisir la présence institutionnelle du budget participatif dans le contexte d'un projet réalisé dans un restaurant universitaire du 5^e arrondissement de Paris.



Annexe 15 – Affiches de la campagne de communication du budget participatif 2017



Annexe 16 – Organigramme de la mission budget participatif au sein de la Mairie

